This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

**Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

**About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

**A propos de ce livre**

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

**Consignes d'utilisation**

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

**À propos du service Google Recherche de Livres**

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

1817
ARTES VERITAS SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
E PLURIBUS UNUM
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

# TESTAMENT POLITIQUE DE Mr JEAN-BAPTISTE COLBERT,

Miniſtre & Secretaire d'Etat.

où

*L'on voit tout ce qui s'eſt paſſé ſous le Regne de Louis le Grand, juſqu'en l'année* 1684.

Avec des Remarques ſur le Gouvernement du Roiaume.

A LA HAYE,

Chez Henri van Bulderen, Marchand Libraire, dans le Pooten, au Mezerai.

M. D C. XCIV.

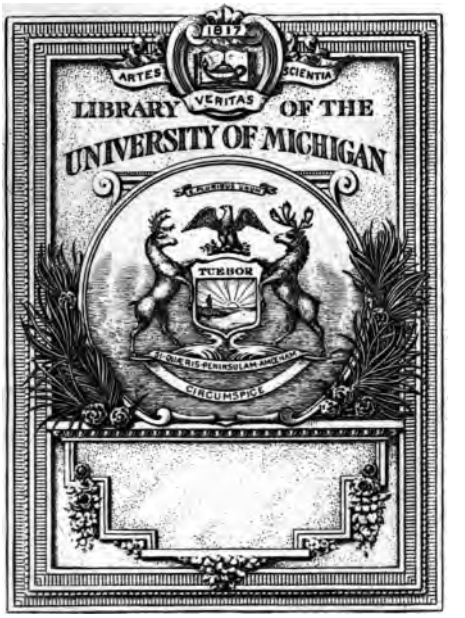
1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE

# ESTAMENT POLITIQUE DE JEAN-BAPTISTE COLBERT,

iſtre & Secretaire d'Etat.

où

*voit tout ce qui s'eſt paſſé us le Regne de Louis le Grand, ſqu'en l'année* 1684.

des Remarques ſur le Gouvernement du Roiaume.

A LA HAYE,

HENRI van BULDEREN, Marchand raire, dans le Pooten, au Mezerai.

M. DC. XCIV.

DC
130
.C6
C86
1694

887/00-170

# EPITRE AU ROI.

SIRE,

La Protection Divine a paru si visiblement sur le Regne de VÔTRE MAJESTE', que je suis tres-persuadé qu'elle ne pense nullement à attribuer à sa bonne conduite tous ces heureux évenemens, qui font la gloire de son Roiaume & l'abaissement de ses

ennemis. Dieu qui vous a acordé aux vœux de tous vos bons Sujets, dans un tems où il n'y avoit point d'eſperance qu'ils ſeroient exaucez, puiſque c'étoit aprés une ſterilité de 23 ans, a commencé par ce miracle à faire connoître, qu'il vous a choiſi de toute éternité, pour être un des ouvrages le plus parfait qu'il y ait eus depuis long-tems ſur la terre. Une verité ſi conſtante & reconnuë ſi generalement de tous vos Sujets, devroit paſſer juſques aux Etrangers, qui ne feroient que leur devoir, quand ils demeureroient convaincus, que la main toute-puiſſante de Dieu agit pour vous contre vos énemis. Mais comme, ſi je l'oſe dire, il n'y a qu'une aparence de pieté

dans preſque toutes les autres Cours, pendant qu'elle éclate viſiblement dans la vôtre, ils raportent tout ce qu'ils voient à un bonheur continuel de V. M. ſans vouloir élever leurs yeux juſques à celui qui eſt le Dieu des Armées, & ſans le ſecours duquel il eſt impoſſible de ſe promettre aucune Victoire. Il auroit été à ſouhaiter qu'ils ſe fuſſent deſabuſez plûtot, & qu'ils demeuraſſent convaincus une bonne fois, que c'eſt Dieu ſeul qui vous protege; ils n'auroient pas répandu tant de ſang dans la guerre que vous avez terminée ſi glorieuſement, & cela épargneroit encore celui d'un nombre infini d'hommes qui ſemblent deſtinez à perir

pour la même querelle. Car V. M. pour avoir donné la paix à l'Europe n'a pas étouffé la jalouſie dont quantité de Puiſſances ſe ſentent encore ronger à la vûë de toutes ſes grandes actions. Elles n'épient que l'occaſion de lui en donner des marques : & avant qu'elles puiſſent ſe ſoûmettre aux abaiſſemens que l'un de vos Miniſtres demande d'elles, l'on peut croire qu'elles riſqueront le tout pour le tout.

Mais, Sire, oſerois-je demander à V. M. ſi c'eſt lui rendre ſervice que de faire tout ce que ce Miniſtre fait, j'ai peur qu'elle ne croie que le peu d'intelligence qui a paru juſques ici entre nous, ne me porte à lui faire cette demande. Les coups fourez

qu'il a tâché de me porter, & dont V. M. eſt encore mieux inſtruite que moi, puiſque c'eſt à elle qu'il s'eſt adreſſé pluſieurs fois, pour lui rendre ma fidelité ſuſpecte, peuvent faire croire qu'il m'en reſte aſſez de reſſentiment pour chercher à lui rendre la pareille. Mais à Dieu ne plaiſe que mes interêts l'emportent ainſi ſur ceux de V. M. Je n'ai en vûë que de lui aprendre de quelle maniere les choſes ſe paſſent. Un grand Roi qui a en main le gouvernement d'un puiſſant Roiaume, n'a pas toûjours connoiſſance de tout ce que font ſes Miniſtres, & principalement quand il donne la même autorité que vous donnez au Marquis de Louvois. Cependant s'ils font

des bevûës c'eſt au Maître qu'on les impute ; & ſi la guerre en arrive, combien de peuples ſouffrent de la faute d'un particulier ! Il me ſemble auſſi que le Marquis de Louvois eſt déja cauſe que celle que vous avez finie depuis quelques années a duré ſi longtems. Il eſt vrai que la fin en a été glorieuſe à V. M. mais ce n'eſt pas à dire que cela ſoit dû à ſa bonne conduite. Il a riſqué viſiblement le ſalut de vôtre Etat, & ce n'eſt que la main de Dieu qui vous en a tiré. Il eſt donc reſponſable envers tous vos Peuples du ſang qu'il leur a coûté, outre que ſi l'on avoit moins de reſpect & d'admiration pour V. M. il lui feroit peut-être perdre l'amour de

ſes

ſes ſujets ; car c'eſt à vous qui en êtes le pere à ménager leur ſang comme le vôtre propre. D'ailleurs n'eſt-il pas aſſez extraordinaire qu'un Miniſtre qui n'a jamais vû la guerre qu'en peinture, veüille en ſavoir plus que tous vos Capitaines. V. M. cependant ſe peut vanter d'en avoir les meilleurs de l'Europe, & en quelque endroit que l'on aille & que l'on nomme le Prince de Condé & le Vicomte de Turenne, il n'y a perſonne qui ne reconnoiſſe que le regne de V. M. qui étoit deſtiné à faire voir tout ce qu'il y a de plus grand ſur la terre devoit auſſi avoir les deux plus grands Capitaines que l'Europe ait eu depuis long-tems.

faire une plus rude penitence. Qui veut plaire à V. M. doit vivre à la Cour comme dans un Cloître d'où le vice doit être banni. Si l'envie y regne il n'eſt plus permis de la faire paroître ; V. M. y eſt un exemple de vertu à tous ſes Courtiſans, & ſi la corruption du ſiecle eſt ſi grande qu'ils ne puiſſent encore imiter leur Maître, il faut du moins qu'ils en faſſent le ſemblant, s'ils veulent lui être agreables.

Ce retour de V. M. à Dieu eſt la recompenſe de ne l'avoir jamais oublié, dans quelque état qu'elle ſe ſoit trouvée. Si la foibleſſe humaine a voulu que vous reſſemblaſſiez à un David, & à tant de grands pecheurs qui ſont

maintenant en Paradis, vous n'avez jamais pretendu pour cela vous diſpenſer de rendre à Dieu ce qui lui apartenoit. Vous avez tâché d'attirer ſa miſericorde, en lui faiſant rendre le culte qui lui eſt dú, & en le lui rendant vous-même, parce que vous ſavez que c'eſt le moien de le flé-chir. On ne peut pas dire que vous aiez été un ſeul jour de vôtre vie, ſans entendre la Meſſe, & quoi que le feu Roi vôtre pere fut tout rempli de pieté, il n'a jamais pú faire, comme vous avez fait, qu'on s'abſtint pendant qu'on celebroit ce miſtere adorable, de cauſer les uns avec les autres, & de tenir mille impoſtures indecentes.

La crainte de Dieu que vous avez toûjours euë devant les yeux, fait auſſi que vous avez mieux aimé pendant un certain tems laiſſer croire des choſes, qu'on ne ſavoit que par ſoupçon, que d'en ôter la penſée en frequentant les Sacremens. Vous vous en êtes abſtenu tant que vous ne vous en êtes pas jugé digne, ou que vous avez crû vôtre foibleſſe trop grande, pour rien tenir à Dieu de ce que vous lui promettiez. C'eſt une marque de la delicateſſe de vôtre conſcience, & que vous êtes éloigné en cela de ces Princes qui affectent des mortifications exterieures, pendant qu'ils ſe plongent en cachette dans toutes ſortes de voluptez.

Que dirai-je maintenant de toutes les belles qualitez de V. M. & qui la font paſſer pour le plus honnête homme de ſon Roiaume, dans l'eſprit de ceux qui le connoiſſent parfaitement. C'eſt une verité qui eſt également dans la bouche de tous ſes Sujets, & qui me met à couvert de la penſée qu'on auroit, que je la voudrois flatter, ſi on la connoiſſoit moins. Ce n'eſt donc ni la flatterie ni la reconnoiſſance, que je dois avoir de tant d'honneurs & de bienfaits que j'ai reçûs de V. M. qui me permettent de lui dire qu'il y a long-tems qu'il n'y a eu un ſi grand Roi ſur la terre, Je n'ai cette verité dans la bouche que parce que j'en ſuis pleinement perſuadé, & que rien ne m'en deſabuſera jamais.

En effet, ſans parler de tant de Places fortes que vous avez conquiſes, & de tant de victoires que vous avez remportées, où eſt encore le Prince qui aprés avoir été ſi mal élevé, ait fait paroître de plus belles inclinations ? Je n'oſe pas dire tout ce que je penſe là-deſſus, de peur qu'on ne m'acuſe de manquer de reconnoiſſance envers Mr. le Cardin. Mazarin, mon bienfaiteur. Il vaut mieux que je demeure dans le ſilence, & que je parle ſeulement de ce que tout le monde n'a pû voir ſans admiration. Oui, Sire, je ſoutiens, ſans excepter les Ceſars ni les Alexandres, qu'il y a plus de merveilles ſous vôtre Regne que ſous celui de tant de grands

hommes que l'Antiquité nous vante. Jamais Roi n'a été à la guerre de ſi bonne heure, & ſi l'on pretend que vous n'y alliez pas proprement, mais que l'on vous y menoit, parce que le bien de vos affaires demandoit qu'on vous fit voir ſur vos Frontieres & à vos Soldats, je n'ai rien à répondre ſinon qu'on me diſe ſi c'eſt de vous même ou par le conſeil du Cardin. Mazarin, que vous demeuriez des journées entieres à cheval, ce qui cauſa à VÔTRE MAJESTÉ cette grande maladie, dont elle penſa mourir à Calais. L'on ſait que ce Miniſtre vous diſoit tous les jours que vous riſquiez viſiblement vôtre ſanté en vous donnant tant de fatigues. L'on ſait auſſi qu'il

voulut vous empêcher d'aller au Fort de Mardik, dont l'air empesté & la quantité de malades qu'il y avoit, faisoit craindre avec raison pour vôtre personne sacrée. Mais l'inclination que vous aviez déja pour tout ce qui est de grand & de relevé, vous fit mépriser ce conseil, dont aussi il pensa arriver ce que l'on apprehendoit.

Comme vous étiez en ce tems-là sur vôtre vingtiéme année, l'on pourroit dire que V. M. ne faisoit rien en cela de trop extraordinaire, & que plusieurs autres n'eussent fait aussi bien qu'elle ; mais il est bon que l'on sache qu'il y avoit déja plus de dix ans que vous alliez à la guerre, & l'on vous avoit vû à une infinité

de Sieges, dont il avoit falu vous retirer par force, parce que vous n'aviez point de plus grand plaiſir, que d'être avec vos ſoldats, & de vous informer de cent choſes qui étoient cependant au-deſſus de vôtre âge. Quel dommage qu'un Prince né avec de ſi grandes qualitez, n'ait pas eu l'éducation que V. M. a donnée à Monſeigneur LE DAUPHIN? Quels miracles n'eut-on point vûs ſous ſon Regne, puis qu'on ſait bien que ſans ce ſecours, c'eſt un prodige que de ne pas entaſſer faute ſur faute.

J'aurois de belles reflexions à faire ſur ce que V. M. n'aiant jamais eu aucune connoiſſance de ce qui contribuë à la parfaite éducation d'un Prince, s'en eſt neanmoins aquitté

ſi parfaitement. Ce ſeroit auſſi une occaſion favorable de parler de tout ce que V. M. a fait à l'égard des Savans, & de tous les hommes rares qu'elle a fait venir à grands frais des païs étrangers, des manufactures qu'elle a établies dans ſon Roiaume, en ſorte que les François trouvent aujourd'huï chez eux ce qu'ils étoient obligez d'aller chercher ailleurs aux dépens de leur argent. Et cela paroîtroit d'autant plus beau, qu'il n'y a perſonne qui ne ſache que Vôtre Majeſté a pris tout cela dans ſon propre fonds, ſans qu'on lui ait jamais donné un ſeul Livre d'où il pût tirer quelque lumiere. On l'élevoit parmi les femmes & dans la molleſſe, & il

m'eſt impoſſible que ce mot ne m'échape, parce que ce ſeroit dérober à Vôtre Majeſté, la gloire qui lui doit revenir quand on ſaura que nonobſtant une ſi méchante éducation, elle eſt devenuë ce que nous la voions aujourd'hui. J'aurois encore bien des choſes à dire ſur tout ce que Vôtre Majeſté a fait de grand, & qui paroît tout-à-fait extraordinaire, aprés ce que je viens de remarquer de ſon éducation. Mais les laiſſant à part pour ne m'attacher qu'au ſujet que je me propoſe ici, je lui dirai avec tout le reſpect que je lui dois, que la ſeule choſe que l'on puiſſe trouver à redire en V. Majeſté, eſt qu'elle a trop de bonté & de confiance en

ceux ſur qui elle ſe repoſe de certaines affaires ; & ce n'eſt point pour faire le bel eſprit que je pretens blamer leurs actions, je ſuis encore plus capable qu'eux de faire des fautes ; mais le zele que j'ai pour le ſervice de V.M. ne me permet pas de demeurer davantage dans le ſilence ; elle trouvera donc bon que je lui faſſe une Hiſtoire en racourci de tout ce qui s'eſt paſſé ſous ſon regne, & que je lui marque en quoi je crois qu'elle a été mal ſervie. Elle trouvera bon auſſi que je lui diſe en quoi je m'imagine qu'elle peut rendre ſon regne plus glorieux. Je la ſuplie tres-humblement de me pardonner cette liberté, & d'être perſuadé que je me donnerois bien garde de

lui en parler, ſi ce n'eſt que je je ne ſaurois mieux lui témoigner le zele que j'ai pour ſon ſervice. Ce qui m'oblige auſſi plus particulierement à lui en dire ce que j'en penſe, eſt que je me vois decliner tous les jours ; & que ſelon toutes les aparences du monde, il ne me reſte plus gueres de tems pour lui rendre ſervice. Les ſoins & les veilles abregent la vie de l'homme, & j'ai aſſez travaillé depuis que VÔTRE MAJESTE' a eu la bonté de m'apeller au maniment de ſes Finances, pour croire qu'il eſt tems de laiſſer ma place à un autre. Heureux ! ſi en mourant je puis vous perſuader comme j'ai tâché de faire pendant ma

vie, que je ſuis avec un
profond reſpect,

DE VOTRE MAJESTE'

Le tres-humble,
obeïſſant ſervitet
tres-fidele ſujet
J. B. COLBEI

## *AVIS AU LECTEUR.*

LE Teſtament Politique du Cardinal de Richelieu a demeuré long-tems en manuſcrit dans les bonnes Biblioteques; & Mr. Colbert, qui l'avoit lû & relû, avant qu'on l'imprimât, n'a pas voulu emploier aucune des maximes qui s'y trouvent, ce n'a pas été parce qu'elles n'étoient pas de ſon goût, comme elles le ſont de celui de tous les habiles gens qui les ont lûës; mais il a crû qu'il ne faloit pas rebatrre une choſe qui étoit d'un autre, & qui lui feroit moins d'honneur que ce qui viendroit de lui.

# TABLE
## DES CHAPITRES
Contenus dans ce Volume.

CH. I. *Contenant un recit ſuccint du Regne de Loüis le Grand, depuis ſon avenement à la Couronne juſques en 1649. que commença la guerre de Paris,* page 1

II. *Contenant ce qui s'eſt paſſé depuis la guerre de Paris juſques à la Paix des Pirenées.* 40

III. *Contenant ce qui s'eſt paſſé depuis la Paix des Pirenées juſques au Traité d'Aix la Chapelle.* 141

IV. *Contenant ce qui s'eſt paſſé depuis le Traité d'Aix la Cha-*

*pelle juſques à la guerre de Hollande.* 226

V. *Contenant ce qui s'eſt paſſé depuis la guerre de Hollande juſques au Traité de Nimegue.* 267

VI. *Contenant ce qui s'eſt paſſé depuis le Traité de Nimegue juſques en* 1684. 366

VII. *Où l'on tache de faire voir que les graces que S. M. a reçûes de Dieu, l'obligent à lui faire rendre ce qui lui eſt dû. Outre qu'un Roiaume ne ſauroit fleurir ſans la crainte du Seigneur.*

VIII. *De l'obeiſſance qu'on doit au Pape.* 433

IX. *De l'amour qu'un Prince doit avoir pour ſes Sujets, & où il eſt auſſi parlé des Impôts.* 442

X. *De tout le Roiaume en general.* 454

XI. *Du Clergé.* 457

Table des Chapitres.
XII. *De la Nobleſſe.*
XIII. *Des Gens de Juſtice*
XIV. *Des Gens d'Affaires.*
XV. *Des Marchands & Commerce.*
XVI. *Des Laboureurs & l'Agriculture.*

# TESTAMENT POLITIQUE DE Mr JEAN-BAPTISTE COLBERT.

## CHAPITRE I.

*Contenant un recit ſuccint du Regne de Louis le Grand, depuis ſon avenement à la Couronne juſques en 1649. que commença la guerre de Paris.*

SI Vôtre Majeſté ne ſavoit pas mieux que moi, que ce qui eſt de plus neceſſaire pour rendre un Etat floriſſant eſt l'harmonie qui ſe trou-

ve entre tous ſes membres, je lui ferois ici le portrait des ſoins qu'un Prince doit prendre pour en empêcher la deſunion. Or comme cela dépend que la ſubordination ſoit bien établie, vôtre Majeſté a été plus capable que perſonne d'y aporter l'ordre qu'il faloit, elle qui ſait ſi bien faire le Roi, & qu'il ſuffit de voir pour reconnoître à ſon air que c'eſt le Maître des autres. Voilà par où commence la felicité d'un Roiaume, & ce qui peut l'entretenir; car ſi celui qui en eſt le Chef ne ſait pas ſe faire rendre ce qui lui eſt dû, il faut qu'il ait un Miniſtre qui tienne ſa place; & comme on n'a pas pour lui tout le reſpect qu'on a pour ſon Maître, de là viennent les brigues qui degenerent ſouvent en revoltes & qui ſont cauſes du boulverſement d'un Etat. Le Regne du feu Roi vôtre pere a été rempli de ſemblables évenemens, l'on a vû la Maiſon Roiale diviſée à un point que la mere ne reconnoiſſoit plus le fils, ni le fils la mere; le frere pareillement ne ſongeoit qu'à detruire ſon frere & ſon Roi. Les autres Princes du Sang n'é-

:nt gueres plus affectionnez;& ce-
venoit de ce que Sa Majeſté don-
t trop de pouvoir à ſon Miniſtre,
que ces Princes étoient perſuadez
e c'étoit lui qui faiſoit tout. En
:t,il y a beaucoup d'aparence de le
ire, & ſi cela n'étoit pas, on
uroit pas vû la Reine Mere aban-
nnée à un point qu'elle mourut à
logne ſans ſecours, & n'aiant pas
noitié de ce qu'il lui faloit.

La Minorité de Vôtre Majeſté a
expoſée aux mêmes inconve-
ns, parce que vous n'étiez pas
ore en état de donner ordre à vos
aires, & que la Reine vôtre Mere
oit trouvé à la mort du feu Roi
cahos qu'il n'étoit pas permis à
e femme de débroüiiller. Quand
Prince mourut il n'y avoit point
ors de Premier Miniſtre. Le Car-
nal de Richelieu qui avoit occupé
:te place avec beaucoup de reputa-
n la laiſſoit vacante depuis quatre
cinq mois, & mille gens s'atten-
ient de la remplir, quoi que tou-
la France convint que parmi un ſi
and nombre à peine s'en trouvoit-
un ſeul qui en fut digne. Les bri-

gues qu'ils faiſoient, & à quoi le feu Roi vôtre Pere avoit donné lieu, de la maniere qu'il avoit limité le pouvoir de la Reine ſa veuve qui devoit être Regente, firent que les Eſpagnols crurent trouver l'occaſion de profiter de nos deſordres. Ils ſe jetterent ſur Rocroi qu'ils prétendoient emporter d'emblée, puis entrer dans le cœur du Roiaume; mais Dieu confondit leur orgueil par la perte de la Bataille que leur donna Loüis de Bourbon Prince de Condé, qu'on appelloit alors Duc d'Anguien. Ils furent défaits à platte coûture; de ſorte que depuis ce tems-là l'on n'a point vû qu'ils aient pû ſe remettre. Cependant ſans vouloir rien dérober de la gloire de ce Prince, l'on peut dire que ce ſuccez ne fut dû qu'à Dieu: car s'il n'eut pas pris vôtre Majeſté en ſa protection, les ennemis ſe ſeroient avancez juſques à la tête d'un défilé que ce General devoit paſſer en leur preſence. Ils pouvoient même lui tomber ſur les bras dans le tems qu'il avoit été obligé de diviſer ſon armée, à cauſe de l'incommodité des chemins. Je dirai bien davantage:

outre tant de difficultés il y avoit un danger manifeſte de donner bataille, parce qu'en la perdant les ennemis venoient juſques aux portes de Paris. Mais quand Dieu le permet on ne ſonge de part ni d'autre à ce que l'on devroit faire, & il fait conduire pas à pas celui qu'il a pris en ſa protection.

L'heureux ſuccez de la Bataille de Rocroi fit ſucceder à la crainte, où l'on avoit été pendant quelque tems, une joie qui étoit d'autant plus ſincere que tous vos Sujets avoient un amour tendre pour Vôtre Majeſté, & pour la Reine vôtre Mere. La perſecution qu'elle avoit ſoufferte, auſſi-bien que Marie de Medicis pendant le Miniſtere du Cardinal de Richelieu, avoit donné beaucoup de compaſſion pour elle; & comme la compaſſion ne va guere ſans l'eſtime, plus on l'avoit vûë malheureuſe, plus on s'étoit attaché à ſa fortune. Il faut remarquer cependant qu'il n'en avoit pas été de même à l'égard de Marie de Medicis. On l'avoit vû ſortir du Roiaume d'un œil ſec, &, *excepté ſes ſerviteurs particuliers &*

ſes domeſtiques, perſonne n'y avoit pris part. Surquoi il y a une belle reflexion à faire à tous les Princes, qui eſt que les peuples les plus affectionnez perdent bien-tôt l'amour qu'ils ont pour eux, à moins qu'ils ne l'entretiennent par une conduite ſans reproche. Mais elle avoit donné trop de credit au Marechal d'Ancre & à ſa femme qui étoient tous deux de ſon païs pour s'y faire regreter; & comme en France auſſi-bien que par tout ailleurs on n'aime pas à obeïr aux étrangers, les Grands s'en plaignirent ouvertement & ſe retirerent de la Cour, ſur ce que cette Princeſſe n'eut point d'égard à leurs prieres. Le Roi même vôtre pere devint jaloux de leur faveur, ce qui donna lieu à l'aſſaſſinat de ce Marechal, & à la fin funeſte de ſa femme.

Cette affaire fût pourtant tres-mal digerée, & graces à Dieu nous ne voions point que le Regne de Vôtre Majeſté ait été ſoüillé de pareilles choſes. Un Roi ne fait jamais bien de tremper ſa main dans le ſang de ſes Sujets, & il a les voies de la juſtice pour les faire punir quand ils

l'ont merité. On ne peut tout au plus en venir là que quand un Sujet eſt devenu ſi puiſſant que ſon Maître a lieu de le craindre. Valſtein a été de ce nombre ; de ſorte que c'eſt une excuſe à Ferdinand III. Empereur d'avoir commandé qu'on l'aſſaſſinat. Henri III. eût la même raiſon de ſe défaire du Duc de Guiſe qui étoit à la veille d'envahir ſon Roiaume, & de le faire enfermer dans un Convent ; mais hors de ce cas il faut mettre un homme entre les mains de la juſtice, non ſeulement pour l'amour de ſoi-même, mais encore parce qu'il eſt important de faire connoître aux peuples, qu'il eſt criminel. Henri IV. vôtre Aieul en uſa ainſi à l'égard du Marechal de Biron, & la crainte qu'il pouvoit avoir qu'il n'excitat des troubles dans le Roiaume, s'il s'apercevoit que ſon deſſein fut découvert, ne l'empêcha pas d'avoir plus d'égard à ce qu'il ſe devoit à ſoi-même qu'à tout ce qui pouvoit arriver.

Que la Reine vôtre Mere eût bien fait, Sire, de prendre exemple ſur ce qui étoit arrivé à Marie de Medi-

cis, elle n'auroit pas mis l'Etat à deux doigts de ſa perte par le choix qu'elle fit du Cardinal Mazarin pour occuper la place de Richelieu. La qualité qu'il avoit d'étranger fit oublier à tous vos Sujets l'obeïſſance qu'ils devoient à leur Souveraine. On eut beau leur remontrer qu'il avoit déja rendu des grands ſervices à la Couronne, & qu'il étoit encore en état de lui en rendre, parce qu'il entendoit mieux que perſonne les affaires étrangeres; ce qui eſt abſolument neceſſaire à un Miniſtre. Ils ſe mirent en tête que ces raiſons ne pouvoient prevaloir aux leurs. Ils ſe retranchoient ſur ce qu'étant né ſujet du Roi d'Eſpagne, l'on n'y pouvoit jamais prendre de confiance; & accuſant en même tems la Reine vôtre Mere d'être plus eſpagnolle que françoiſe, ils ſembloient ſe repentir de la compaſſion qu'ils avoient euë pour elle. Ils ne le pouvoient faire cependant qu'en avoüant que le Cardinal de Richelieu avoit eu raiſon de la perſecuter, puiſque toutes les ſouffrances qu'elle avoit endurées, n'avoient eu pour fondement qu'une

pretenduë intelligence avec le Roi ſon frere. Mais il leur ſuffiſoit de contenter leur paſſion, & ils ne ſe ſoucioient pas à quel prix ce pût être.

J'ai raiſon, Sire, d'apeller de ce nom tout ce qui ſe fit un peu aprés la mort du Roi vôtre Pere; puis qu'il eſt certain que vos Sujets n'appellerent pas toûjours la raiſon à leur ſecours. S'ils l'avoient fait, ils auroient vû que la Reine vôtre Mere n'étoit pas ſi fort à blâmer qu'ils penſoient, lors qu'elle avoit preferé aux autres un homme qui étoit capable d'entretenir la reputation que la Couronne avoit acquiſe dans les païs étrangers, & qui ſavoit comment il s'y faloit prendre pour y reüſſir. Car c'eſt une choſe que tout le monde ne ſait pas, & qui eſt neanmoins d'une extrême conſequence. Mon frere à qui Vôtre Majeſté a eu la bonté d'acorder la charge de Secretaire d'Etat des affaires étrangeres, a pris la liberté pluſieurs fois de le repreſenter à Vôtre Majeſté. Mais le Marquis de Louvois, qui a des maximes toutes oppoſées à celles des Grands Perſonnages qui l'ont prece-

de dans l'administration du Roiaume, détruit dans un moment ce qu'il s'éforce de faire. Je ne sais pourtant s'il aura toûjours raison, car il me semble qu'il ne met en usage que les seules forces de vos Sujets, & que ce ne fut pas par là neanmoins que le Cardinal de Richelieu, qui en savoit du moins autant que lui, porta la Guerre en Allemagne, fit revolter le Portugal & la Catalogne, & enfin donna le branle à l'abaissement de la Maison d'Autriche.

En effet, quoi que le Roiaume soit puissant, & sur tout depuis que vôtre Majesté l'a augmenté tout du moins d'un tiers par ses Conquêtes, il ne paroit pas de bon sens d'en vouloir épuiser toutes les forces. Vôtre Majesté en sera bien plus en état de soutenir la guerre quand elle armera des Princes en sa faveur; mais il faut pour cela les traiter en Souverains comme ils sont, & ne pas pretendre comme fait le Marquis de Louvois, que pour être tout-à-fait inferieurs à Vôtre Majesté ils doivent se regarder comme des esclaves. Vôtre Majesté fait peut-être la réponse qu'il fit

à l'Envoié de l'Electeur Palatin, qui ſe plaignoit au commencement de la Guerre de Hollande, que ſon Maître n'étoit pas mieux traité que ceux qui avoient les armes à la main contr'elle. Il lui dit qu'un petit Prince comme lui avoit mauvaiſe grace de faire du bruit de ſi peu de choſe; que Vôtre Majeſté n'avoit à rendre conte à perſonne de ſes actions, & que de ſe montrer ſi pointilleux, c'étoit le moien de perdre l'honneur de ſon amitié.

Voilà, Sire, de grandes paroles & qui donnent aſſurément une idée magnifique de vôtre Puiſſance. Mais Vôtre Majeſté en doit-elle être contente, & ne trouveroit-elle pas mieux ſon conte, qu'on ventât plutôt ſa juſtice, que l'état où elle ſe trouve d'öprimer ſes voiſins? Ce n'a jamais été de cette maniere qu'on a agrandi les Empires; & les Romains qui ſe vantoient d'être les Maîtres du monde avoient pour leurs Alliez des égards que vôtre Miniſtre n'a pas pour les vôtres. Si on les v[illegible] jettir, il s'y faut prendre pl

tement. La politique nous en donne des moiens qui ſemblent meilleurs. Il n'y a qu'à les épuiſer par la guerre, dont ils ſouffrent toutes les incommoditez ſans en reſſentir jamais le profit. Les Conquêtes ne ſont pas d'ordinaire pour eux ; quoi qu'on les en leure bien ſouvent, on les en ſevre ſous des pretextes ſpecieux ; comme il eſt arrivé dans la derniere guerre où Vôtre Majeſté a fait rendre celle que les Puiſſances voiſines du Roi de Suede avoient faites ſur lui. L'Empereur n'a eu garde de s'y oppoſer, parce qu'il eſt de ſon interêt qu'elles n'augmentent pas leur pouvoir ; & voilà la recompenſe qu'il leur a donnée d'avoir pris ſon parti.

Je ne ſais ſi ce que je viens de dire doit paſſer pour une digreſſion, quoi que cela m'éloigne de mon ſujet ; car je ne pouvois pas mieux trouver ſa place qu'ici ; & les reflexions qu'il y avoit à faire ſont bien autant de conſequence que celles qui me reſtent ſur le choix de la Reine vôtre Mere. L'on dit pour l'excuſer qu'elle préfera le Cardinal Mazarin aux autres,

par trois raiſons : la premiere parce qu'il avoit connoiſſance des affaires étrangeres: la ſeconde parce que n'étant pas du païs, il n'y avoit point de parens qu'il ne ſongeât à enrichir, & la troiſiéme parce qu'il ne devoit pas donner tant de jalouſie que ſi c'eût été un François qui eut été choiſi au préjudice des autres. Mais ces raiſons ſont ſi foibles que je ne crois pas qu'elles faſſent grande impreſſion ſur l'eſprit de Vôtre Majeſté. Car à l'égard de la premiere il eſt indubitable que ſi le Cardinal Mazarin ſçavoit les affaires du dehors, il ignoroit celles du dedans, qui ſont bien auſſi neceſſaires à ſavoir que les autres. En effet l'inconvenient en ſaute aux yeux, puiſque ce qui aproche le plus prés du cœur, eſt tout d'une autre conſequence que ce qui en eſt éloigné. D'ailleurs la connoiſſance des affaires étrangeres n'eſt pas ſi difficile à acquerir. La ſituation des Etats en fait la meilleure partie, & c'eſt là-deſſus qu'on ſe doit regler.

La ſeconde raiſon n'eſt pas meilleure, & tout au contraire il y a mille choſes à redire. Car un

ger a ſoin comme un autre d'enrichir ſes parens en quelque endroit qu'ils ſe trouvent. Outre qu'il les fait bien venir quand il ſe voit établi ſolidement. Trois neveus & ſept nieces qui vinrent bien-tôt en France eſt un témoignage aſſuré de cette verité ; & dans quelque famille que l'on eut pû prendre un Miniſtre, il étoit difficile de trouver un plus grand nombre de parens. Mais le plus grand inconvenient que j'y trouve, c'eſt qu'un étranger qui ne ſait pendant quelque tems ſi ſon poſte lui eſt aſſuré, tranſporte toûjours dans ſon païs dequoi ſe conſoler en cas de diſgrace. Il ne ſauroit de plus être auſſi affectionné qu'un homme qui a ſuccé l'amour de la patrie avec le lait. A quoi j'ajoûterai que quand il n'eſt pas marié, ni en état de l'être, c'eſt encore pis, parce qu'il ne regarde pas le païs où il eſt comme un établiſſement pour lui & pour ſa poſterité.

La troiſiéme raiſon eſt encore plus foible que les autres ; car le moien dans un grand Roiaume comme celui de Vôtre Majeſté, que tant de gẽs d'une qualité relevée & d'un me-

rite diſtingué voient paſſer dans les mains d'un étranger une place comme celle-là. Qui eſt-ce qui a aſſez méchante opinion de ſoi pour croire qu'il ne la merite pas, & principalement au prejudice d'un homme avec qui l'on n'a nulle relation, & dont on ne connoit pas les mœurs ni les belles qualitez : & à qui d'ailleurs, quand on ſeroit convaincu de tout ce qui peut être à ſon avantage, l'on ne ſe ſent nullement diſpoſé à rendre juſtice. Je crois pour moi que la Reine vôtre mere eut une autre raiſon que celles qu'on allegue, & que ce fut uniquement parce que les autres pretendans ſe ſervoient d'un autre canal que le ſien pour reüſſir dans leur entrepriſe. Or elle prevoioit que leur reconnoiſſance ne ſeroit pas pour elle, & c'eſt ce qu'elle crût empêcher par ſon choix. Quoi qu'il en ſoit, Sa Majeſté vit bien-tôt éclore tant de nouveautez, que quoi qu'elle y dût être toute acoûtumée par tout ce qui étoit arrivé ſous le regne du feu Roi, elle ne laiſſa pas d'en être ſurpriſe. Les commencemens n'en parurent pas neanmoins fort à craindre, parce que

parmi les mécontens qui ſe declarerent, il n'y avoit point ni de Duc d'Orleans ni de Prince du ſang, comme ſous le Miniſtere du Cardinal de Richelieu. Cependant c'étoit en quoi l'on ſe trompoit le plus; puiſque les emotions populaires ſont ſouvent plus difficiles à apaiſer que celles qui ſe font par quelque grand perſonnage. Une grace faite à propos le retire bien-tôt de ſon engagement criminel, au lieu qu'il faut faire joüer mille reſſorts à l'égard d'une populace mutine, & principalement lors qu'elle s'eſt mis en tête de commander.

La revolte dont j'aurai à parler dans la ſuite à Vôtre Majeſté étoit de ce nombre; puis que le Parlement de Paris y trempoit. Il decerna cependant vôtre tutele à la reine vôtre mere avec un pouvoir plus ample que celui que le feu Roi lui donnoit par ſa declaration. Mais comme cela ſe fit par les ſollicitations de l'Evêque de Beauvais ſon premier Aumonier, qui y avoit un grand nombre de parens, & à qui elle faiſoit eſperer la place de premier Miniſtre, il ne ſe vit pas plûtôt trompé, que ne pouvant défaire

ce qu'il avoit fait, il fit tout ſon pouvoir pour lui ſuſciter des ennemis. Sa Majeſté, qui avoit le cœur grand & digne de ſa haute naiſſance, crût que c'étoit une vague qui ſe briſeroit d'elle-même, & à quoi il ne faloit pas ſeulement faire ſemblant de prendre garde. Cependant cõme elle avoit en vuë la grandeur de Vôtre Majeſté, elle ordonna au Duc d'Anguien, qui depuis la Bataille de Rocroi avoit donné les coudées franches à la garniſon de Landrecis, en faiſant raſer quelques châteaux qui l'incommodoient, de faire le ſiege de Thionville. Le Marechal de Guiebrant, qui étoit au delà du Rhin, tacha d'amuſer les ennemis afin qu'ils ne puſſent ſecourir cette place. Cependant Mello qui avoit ramaſſé les debris de l'armée eſpagnolle, ſe joignit au General Bek pour ne la pas laiſſer prendre ſans coup ferir. Mais la fortune de Vôtre Majeſté ſoûtenuë de la valeur du Duc d'Anguien rend leurs efforts inutiles. De ſorte que cette conquête, qui faiſoit du bruit chez les Etrangers, commença à rendre vôtre Regne ſi illuſtre, que vos Alliez, qui

avoient peur que la mort du feu Roi n'aportât du changement à vos affaires, commencerent à se rassurer.

Ce fut par vôtre moien que les Suedois conserverent, non-seulement les conquêtes qu'ils avoient faites en Allemagne, mais qu'ils y en ajouterent encore d'autres. La Ducheſſe de Savoie trouva moien aussi par vôtre secours de reprendre Trin & Pontdesture, dont les Espagnols étoient en possession. Mais ce qui leur fit encore plus de peine, c'est que le Duc de Bragance qui s'étoit mis la Couronne de Portugal sur la tête, moiennant le secours que le feu Roi vôtre pere lui avoit donné, se la conserva en dépit qu'ils en eurent, au moien de celui que vous lui continuâtes. Ils ne furent pas plus heureux en Catalogne où le Marechal de la Mothe fit échoüer leurs desseins, de sorte que cette Province, qui s'étoit revoltée en même tems que le Portugal, se maintint contre leur puissance. Vôtre Majesté les battit encore sur Mer, où le Duc de Bresé qui commandoit vôtre armée navale les fut chercher *jusques* dans le port de Carthagene.

Ces miracles ſont dûs à la premiere année de vôtre minorité, & ne furent ternis que par la levée du ſiege d'Alexandrie que le Prince Thomas avoit entrepris un peu legerement, & par une ſedition qui s'éleva en Roüergue; mais qui fut tout auſſitôt diſſipée. Ce qui eſt de plus merveilleux, c'eſt que vôtre Etat qui n'étoit pas fort tranquille ſembloit ne pas promettre des évenemens ſi favorables; & mêmes vous fûtes obligé de faire arrêter le Duc de Beaufort qui conſpiroit contre vôtre premier Miniſtre. Vos premiers mouvemens vous porterent à en faire une juſtice exemplaire, ſi bien que vous ordonnâtes à vôtre Cour de Parlement d'en informer. Mais comme on ne voit rien de ſi bon que vous êtes; vous fites ſurſeoir bien-tôt les procedures que l'on faiſoit contre lui, & vous vous contentates de lui faire expier ſon crime par la priſon.

L'année 1644. qui ſuivit ne fut pas tout-à-fait ſi heureuſe, au moins pour le commencement; car l'armée du Marechal de Guebriant fut défaite à Teuteling par la faute de

ceux ſous le commandement de qui elle étoit reſtée aprés ſa mort. Ce General qui avoit aſſiegé Rotuïel ſur la fin de l'année precedente y avoit été bleſſé d'un coup de fauconneau, dont il mourut quelques jours aprés s'en être rendu maître; ſurquoi Vôtre Majeſté peut faire reflexion de quelle conſequence lui eſt un bon capitaine, & que comme il n'y a rien de plus rare que d'en trouver, elle doit non-ſeulement en faire beaucoup d'eſtime, mais encore obliger les autres à ſuivre ſon exemple; car n'eſt-ce pas une choſe étrange de voir la hauteur avec laquelle le Marquis de Louvois en uſe avec eux depuis le premier juſques au dernier; elle eſt ſi extraordinaire qu'elle dégoûte les gens de cœur; de ſorte que V. Majeſté s'en trouveroit abandõnée, ſi l'amour qu'ils ont pour Elle ne prevaloit par deſſus leur reſſentiment. Je ſais bien qu'il tourne les choſes d'une autre maniere, quand il s'en explique avec vous. Il vous fait entendre que c'eſt qu'ils ne veulent pas obeïr, & qu'à moins que de les rendre ſouples vous ne ſerez jamais ſervi comme il faut. Mais il prend

mal ſon champ de bataille, & tous vos ſujets vous ſont ſi affectionnez, qu'il n'y en a pas un qui ne vous rende une obeïſſance aveugle. Auſſi s'il ſe ſert de ce pretexte ce n'eſt que pour couvrir d'un ſi beau manteau l'ambition qui le devore. Il eſt bien aiſe de confondre ſon interêt avec celui de Vôtre Majeſté. Cependant il y auroit un peril éminent ſous un Roi moins éclairé & moins vertueux. Car c'eſt s'emparer inſenſiblement de ſon autorité ; de ſorte qu'il n'en faudroit pas davantage pour ſe fraier le chemin de ſon trône. Vôtre Majeſté ne ſait peut-être pas que pour parvenir aux honneurs, il vaut mieux être ſa creature que d'avoir du merite. Auſſi a-t'il une Cour plus groſſe que la vôtre, & toute la difference qui s'y remarque, c'eſt que dans l'une il faut faire beaucoup de baſſeſſes pour y reüſſir, & que dans l'autre il ſuffit d'être homme de bien & de diſtinction.

Les grandes affaires que Vôtre Majeſté avoit alors ſur les bras ne l'empêcherent pas de donner azile à une Princeſſe perſecutée par la fortune. Les Anglois qui faiſoient la guerre à

leur Roi faiſant déja connoître par les méchans deſſeins qu'ils avoient contre lui qu'ils porteroient leur attentat juſques à la derniere extremité, Vôtre Majeſté adoucit ſon malheur en donnant retraite à la Reine ſon épouſe ; & ce ne ſera pas un des moindres traits de vôtre Hiſtoire, puiſque la compaſſion ne regne pas toûjours dans l'eſprit des Souverains, & qu'ils écoutent bien plus ſouvent la politique que leur devoir. Mais je crois pouvoir dire ſans me tromper que cette politique n'eſt pas des meilleures, puiſque la même choſe les regarde tous, & que s'ils s'armoient pour punir la rebellion, elle ne ſeroit pas ſi frequente qu'elle eſt dans toutes ſortes d'Etat. Cependant c'eſt demander l'impoſſible, & l'uſage eſt preſque par tout d'accabler un malheureux plûtôt que de le ſecourir.

Dieu recompenſa bientôt en la perſonne de Vôtre Majeſté une action qui lui étoit ſi agreable. Vous vous rendites maître de Gravelines nonobſtant tous les obſtacles que les Eſpagnols y apporterent ſous le commandement du General Picolomini, &

vôtre armée empêchant qu'ils ne puſſent ſecourir l'Allemagne, vous y envoiâtes le Duc d'Anguien qui y gagna la fameuſe bataille de Fribourg, où vos troupes combatirent trois jours durant pour remporter une pleine victoire. Le fruit que vous recüeillites de ſes travaux fut la priſe de Philiſbourg & de toutes les places qui ſont ſur le Rhin en ces quartiers-là, outre que vous raſſurâtes vos Alliez qui étoient dans une grande conſternation de ce qui étoit arrivé à Teuteling.

La Maiſon d'Autriche eut ſa revanche en Catalogne, où elle battit le Marechal de la Motthe qui voulut ſecourir Lerida, prit cette Place & lui fit lever le ſiege de Terragone qu'il avoit entrepris pour faire diverſion. Elle ſe rendit Maîtreſſe auſſi de Balaguier, & étoit en état de remettre cette Province entierement ſous ſa Puiſſance, ſi ſes affaires euſſent été auſſi-bien en Portugal; mais y aiant perdu une grande Bataille, elle fut obligée d'y faire paſſer des troupes; & cette diverſion l'affoiblit tellement qu'elle ne pût plus rien entreprendre de toute la Campagne.

Celle d'Italie ne vous fut pas encore fort heureuſe, aprés divers évenemens dans leſquels les Eſpagnols auſſi-bien que Vôtre Majeſté éprouverent tantôt une bonne & tantôt une méchante fortune.

Vôtre Armée fut obligée de lever le ſiege de Final. Mais vous reuſſites mieux dans la pourſuite de vos droits à Rome, où l'on s'éforçoit de vous donner du chagrin en la perſonne de vôtre Ambaſſadeur. On fut auſſi obligé en ce païs-là d'avoir toute la conſideration qu'on devoit pour la protection que vous aviez accordée au Duc de Parme; que le Pape avoit dépoüillé du Duché de Caſtro, par la ſeule raiſon qu'il étoit à ſa bienſeance; en ſorte que vous rendites par vôtre mediation la paix à quantité de Princes qui avoient pris part dans cette querelle.

Tant de grandes choſes ne furent pas capables de remplir tout vôtre eſprit: vous fites des affaires à l'Empereur qui tachoit d'en faire à vos Alliez, & voiant qu'il faiſoit armer les Dannois contre la Suede, vous ne lui rendites pas ſeulement la pareille en

exci

excitant contre lui le Prince de Transilvanie, mais vous envoiâtes encore un Ambaſſadeur à ces deux Couronnes, pour empêcher que leurs differens n'allaſſent plus loin. Cependant comme vous n'étiez pas d'humeur à donner des conſeils aux autres que vous ne vouluſſiez bien ſuivre, vous conſentîtes de traiter de la paix generale à Munſter, où l'on commença à s'aſſembler dans le deſſein de terminer un ſi grand ouvrage.

Vôtre mediation fut reçûë par les Couronnes du Nord, malgré les traverſes de la Maiſon d'Autriche qui s'éforçoit de la rendre ſuſpecte, & vos Miniſtres trouvant un grand achemineinent à pacifier leurs differens, ils s'y emploierent ſi utilement, que la paix fut concluë entr'elles. Les Suedois étant délivrez de l'inquietude que cette guerre leur avoit cauſée, vous ordonnâtes au Vicomte de Turenne, que vous aviez envoié dés l'année precedente en Allemagne, pour prendre le commandement de l'armée du Marechal de Guebriant, d'agir de concert avec eux; mais quoi que *ce fut un grand* Capitaine, il fut

défait à Mariendal, ſans qu'il fut en ſon poſſible de l'empêcher. Ce fut par où commença la campagne de 1645. dont vous eûtes bien-tôt vôtre revanche, preſque dans tous les endroits où vous aviez des ſoldats. Vous prîtes Roſes en Catalogne, où vous aviez envoié le Comte d'Harcourt à la place du Marechal de la Motthe que vous aviez fait arrêter, non ſeulement à cauſe des fautes qu'il avoit faites la campagne precedente, mais encore parce que pour s'en excuſer, il s'efforçoit de ternir la reputation de vôtre premier Miniſtre, qu'il accuſoit d'être cauſe du mauvais ſuccez qu'il avoit eu, parce qu'il l'avoit laiſſé manquer de tout. Mais il n'eſt pas juſte qu'on ſe juſtifie ainſi aux dépens d'autrui, à moins que les choſes ne ſoient auſſi claires que le jour. Les Eſpagnols tâcherent de ſecourir Roſes, mais le Comte d'Harcourt les aiant empêché de paſſer, pendant que le Comte du Pleſſis Pralin faiſoit cette conquête, ils tenterent d'y jetter du ſecours par mer, où ils trouverent les mêmes difficultez à cauſe de vôtre armée navale qui tenoit la mer. Vôtre Ma-

jesté qui prend plaisir à recompenser les gens de merite, envoia le Bâton de Marechal de France au Comte du Plessis, aprés cette conquête, qui fut suivie de la défaite des Espagnols dans la pleine de Liorens, & de la reprise de Balaguier ; de sorte que tant d'heureux succez éfacérent ce qui s'étoit passé de facheux en ce païs-là la Campagne precedente.

Le Duc d'Anguien, que vous envoiâtes encore cette année-là en Allemagne, y vengea bien-tôt le Vicomte de Turenne, en défaisant les ennemis à Norlingue, pendant que le Duc d'Orleans leur prit en Flandre le Fort de Mardik, Linx & Bourbourg. Vôtre Majesté augmenta encore ses conquêtes de celles de Saint Venant, Lillers, Armentieres & Bethunes, & fit raser la forteresse de la Motte, dont elle eut bien de la peine à chasser les troupes du Duc de Lorraine à qui elle servoit de retraite, pour commettre mille brigandages.

Le Prince Thomas auroit encore signalé la gloire de vos armes en Italie, s'il eut pû conserver la conquête qu'il fit de Vigevane & de sa forteresse, mais

il lui fut impoſſible de s'opoſer aux grands efforts que les ennemis firent pour les reprendre. L'Empereur de ſon côté envoia une ſi forte armée ſur le Rhin, qu'elle reconquit toutes les places qu'il avoit perdues, à la reſerve de Philisbourg. Peut-être que cela ne ſeroit pas arrivé ſi le Duc d'Anguien eut été encore à la tête des troupes de V.M. mais il étoit tombé malade & étoit revenu à Paris. Le Vicomte de Turenne fut prendre Treves pendant ce tems-là, & V.M. la rendit à ſon Prince, à qui il venoit de faire donner la liberté après une longue priſon: car elle a toûjours été le refuge des malheureux, & elle le montra bien aux Barberins, à qui elle donna retraite dans le même tems, quoi que toute l'Europe les en jugeât indignes, par la guerre qu'ils avoient allumée en Italie, & qui ne venoit que de s'éteindre: mais c'étoit aſſez qu'ils fuſſent perſecutez, pour trouver l'honneur de vôtre protection, dont le Prince de Monaco étant bien perſuadé, il ſe jetta entre les bras de V. M. & quitta le parti d'Eſpagne qu'il avoit ſuivi juſques alors

L'année 1646. fut encore remplie de grands évenemens ; vôtre Majeſté prit pour la ſeconde fois le Fort de Mardix, que les ennemis avoient repris à la fin de la campagne, & s'étant encore emparé de Furnes & de Dunkerque, l'allarme fut ſi grande par toute la Flandres, qu'elle ſe crut perduë ſans reſſource. Le Vicomte de Turenne penetra auſſi juſques au cœur de l'Allemagne, ce qui fit voir à l'Empereur qu'il feroit mieux de faire la paix, que de s'arrêter aux diſcours des Eſpagnols, qui s'éforçoient de lui perſuader que vôtre Majeſté ne ſeroit jamais capable de ſoûtenir dans ſa minorité les grandes affaires qu'elle avoit ſur les bras. Cependant vôtre Miniſtre fit une entrepriſe qu'il n'eſt pas juſte de lui pardonner, puiſqu'elle n'étoit nullement à l'avantage de Vôtre Majeſté, & que les intérets de l'Etat y étoient bien moins conſiderez que les ſiens. Il avoit marié une de ſes parentes au Neveu des Barberins, & cette alliance le diſpoſant à tout faire pour eux, il porta la guerre ſur les côtes de Toſcane, où il fit aſſieger Orbitelle. Son

deſſein en cela étoit de mortifier le Grand Duc qui étoit leur ennemi capital. Mais cette entrepriſe aiant allarmé toute l'Italie, elle donna ſecours aux Eſpagnols qui firent lever le ſiege ; quoi que vôtre armée navale eut repouſſé celle des ennemis. Le ſuccés que vos armes eurent à Piombine & à Portolongonne firent oublier cette perte, mais la joie qu'on en eut fut troublée par la levée du ſiege de Lerida, où le Comte d'Hacourt emploia ſept mois inutilement.

La protection que Vôtre Majeſté avoit accordée aux Barberins leur fut ſi avantageuſe, que le Pape les rétablit dans leurs biens qui avoient été ſaiſis par ſon ordre. Le Cardinal d'Eſte ſe reſſentit auſſi de l'honeur que vous lui faiſiez d'embraſſer ſes interêts ; car ſans cela il n'auroit pas eu raiſon de l'Admirante de Caſtille, qui avoit pris plaiſir à l'inſulter au milieu de la Ville de Rome. Vous étiez en effet dés ce tems-là le protecteur des malheureux, & vous le fites bien voir aux Venitiens, en faveur de qui vous *envoiâtes* un Ambaſſadeur au Grand

Turc, pour le diſſuader de la guerre qu'il pretendoit leur porter. La conſideration qu'il avoit pour Vôtre Majeſté lui fit promettre toutes choſes; mais comme l'interét l'emporte ſur les promeſſes, quand on a afaire à des Barbares, il les oublia bien-tôt, voiant que cette Republique n'étoit pas en état de ſe défendre.

L'année 1647. eſt remarquable par la petite verole qui prit à Vôtre Majeſté & qui la mit en grand peril. Cependant nous en fûmes quites pour la peur, & elle ne ſervit qu'à faire connoître la grandeur de vôtre courage: car vous demandâtes grace pour un de vos Officiers, que la Reine vôtre mere avoit chaſſé, ſur le ſoupçon qu'elle eut qu'il en avoit apporté l'air à Vôtre Majeſté. Quelle perte ç'eut été pour la France! ſi elle eut eu les ſuites qu'on aprehendoit; & quel bonheur pour les Eſpagnols! eux à qui, tout jeune que vous étiez, vous faiſiez ſentir à tous momens la peſanteur de vôtre bras. Ils en furent ſi étonnez, qu'ils envoierent en Flandres l'Archiduc Leopold, dans l'eſperance que la grandeur de ſa naiſſan-

ce lui donnant plus d'émulation qu'à ceux qui l'avoient precedé dans le gouvernement de ces Provinces, il feroit mieux tête à Vôtre Majeſté. Comme il n'étoit point venu en ce païs-là ſans une belle armée, il reprit Armentieres, Landrecies & Dixmude : mais vous lui enlevâtes la Baſſée & Lens, où vous perdîtes le Marechal de Gaſſion qui y fut bleſſé à mort. Vôtre Majeſté qui dés l'année precedente avoit été ſur la frontiere, y fut encore cette année, & inſpira du courage à ſes ſoldats, à qui elle donna des marques de ſa liberalité. Cependant les forces de l'Archiduc l'empêchant de faire de plus grandes conquêtes en ce païs-là, Vôtre Majeſté eut lieu de s'en conſoler par le grand ſuccez que ſes armes eurent en Allemagne; elles obligerent le Duc de Baviere à accepter la neutralité, comme le Duc de Saxe avoit fait quelque tems auparavant; de ſorte que l'Empereur auroit conclu la paix à l'heure même ſi les Eſpagnols ne l'en euſſent empêché. Les raiſons qu'ils en avoient étoient fondées ſur ce qu'il paroiſſoit déja quelques étincelles de la guerre

civile dans laquelle nous tombâmes bien-tôt aprés ; mais le mal qu'ils nous ſouhaittoient leur arriva encore plûtôt qu'à nous, & il parut une revolte à Naples qui les embarraſſa étrangement.

Vôtre Majeſté l'apuia de toutes ſes forces, & fit équiper une belle flotte pour y porter du ſecours : mais le Duc de Guiſe qui s'étoit jetté dedans, y voulant agir independamment de V.M. le Cardinal Mazarin qui ne l'aimoit pas, pris ſujet de là de faire retirer la flotte, ſans lui rien fournir de ce qui lui étoit neceſſaire. On ne ſauroit l'en excuſer, puiſque c'étoit une faute capitale de manquer une ſi belle occaſion. Si V.M. n'eut pas été dans une pleine minorité, elle s'en fut bien mieux ſervie. Cependant le Duc de Guiſe ſoutint les choſes avec beaucoup de bonheur & de courage, pendant que le Duc d'Anguien, qui avoit pris le nom de Prince de Condé par la mort de ſon pere, vit ternir les lauriers qu'il avoit cueillis en Flandres & en Allemagne, par le peu de ſuccez qu'il eut devant Lerida, *qu'il avoit aſſiegé.*

Je voudrois pouvoir passer sous silence l'année 1648. année fatale pour nôtre Monarchie, & où la plusparr de vos Sujets commencerent à vous manquer d'obeïssance. Vôtre Majesté sait que le pretexte qu'ils en prirent, fut la quantité d'impôts dont ils étoient accablez, mais que le veritable sujet fût l'ambition du Parlement, qui pretendoit augmenter son autorité. Il commença donc à vouloir examiner tout ce que Vôtre Majesté faisoit dans son cabinet, & quoi qu'elle lui défédit de s'assembler pour autre chose que pour juger les procez de vos Sujets, il n'eut point d'égard à vos commandemens. Il donna des arrêts contre les édits que la necessité de vos affaires demandoit qu'on publiât, & cela mit le Roiaume dans une si étrange conjoncture, que l'Archiduc prit Furnes, Ettere & Lens. Le Prince de Condé que Vôtre Majesté envoia contre lui, avoit pris Ypres dés le commencement de la campagne, & il reprit Ettere, & lui donna la bataille de Lens qu'il gagna, Vôtre Majesté à qui un tel succez donnoit de nouvelles forces, s'en ser-

vit pour reprimer la ſedition. Elle fit arréter les chefs des rebelles au ſortir du *Te Deum* qu'on avoit chanté à Nôtre Dame, pour rendre graces à Dieu de cette victoire. Mais au lieu que cette actiõ de vigueur eut le ſuccez que vous aviez lieu d'en eſperer, elle porta la rebellion à un point que vous eûtes lieu d'en être ſurpris. Les Pariſiens prirent les armes en faveur des priſonniers, & aiant fait des barricades par toutes les ruës, juſques à cent pas de vôtre Palais, ils vous obligerent de les relâcher. Je tire le rideau ſur un ſouvenir ſi deſagreable pour vous, & ſi honteux à leur memoire. Si l'on en eut cru la Reine elle n'y auroit jamais conſenti, & elle ſoutenoit que c'étoit donner une atteinte à vôtre autorité, ce qui étoit d'une conſequence terrible. Je crois qu'elle avoit raiſon ; & en effet, cette condeſcendance ne ſervit qu'à augmenter l'audace des mutins, de ſorte qu'ils ne furent pas long-tems ſans faire de nouvelles demandes. Quoi qu'il en ſoit, cela n'empêcha pas que l'Empereur ne conclut la paix avec Vôtre Majeſté, qui aprés avoir gagné

la bataille de Sommerhauſem, l'avoit reduit dans un tel état lui & ceux qui avoient pris les armes en ſa faveur, qu'ils étoient perdus ſans cela.

Vous y eûtes le ſoin des interêts de vos Alliez, que les Eſpagnols avoient tâché de deſunir d'avec vous par leurs intrigues. Mais ce qui eſt de plus beau & de plus remarquable, c'eſt que vous vous y montrâtes le protecteur de la Religion Catholique, quoi que tous vos Alliez [redacted] ſent Proteſtans, & que cela fut capable de vous broüiller avec eux. L'Empereur au contraire, n'y eut ſoin que de ſes interêts, & oublia entierement ceux de la Religion, dont neanmoins il avoit fait parade pluſieurs fois pendant le couts de la guerre. Mais il y a bien de la difference entre les effets & les paroles; ce qui nous aprend que pour ne ſe point tromper, il vaut bien mieux s'en raporter à l'un qu'à l'autre.

Ce traité dans lequel Vôtre Majeſté ſe montra plus ferme pour l'interêt de ſes Alliez que pour les ſiens, lui aquit l'amitié de tous les Princes

de l'Empire, qui commencerent à le regarder comme leur Protecteur. Ils n'eurent plus de crainte que l'Empereur étouffât leur liberté, ni qu'il revint des Princes qui, à l'exemple de Charles-Quint, entrepriſſent de les aſſujettir. Que le Marquis de Louvois a eu tort de troubler une harmonie ſi neceſſaire aux uns & aux autres ! & au moien de laquelle l'Empereur ne pouvoit jamais concevoir que des eſperances inutiles. L'on peut dire même qu'il faut que l'imprudece de ce Miniſtre ait été bien loin, puiſque nonobſtant les juſtes ombrages que tout l'Empire doit concevoir de la puiſſance de Sa Majeſté Imperiale, il en a ſi fort mal-traité tous ſes Membres, qu'ils ſont tous prêts à ſe réunir contre Vôtre Majeſté. Beaucoup de Politiques s'en étonnent neanmoins, & pretendent qu'aiant bien plus à craindre de ſon côté que du vôtre, ils prennent le méchant parti : mais pour être de leur ſentiment, il faudroit que l'on ne ſût pas ce que vôtre Miniſtre exige d'eux à toute heure : il ne leur parle plus que le bâton à la main ; & comme des Souve-

la bataille de Sommerhauſem, l'avoit reduit dans un tel état lui & ceux qui avoient pris les armes en ſa faveur, qu'ils étoient perdus ſans cela.

Vous y eûtes le ſoin des interêts de vos Alliez, que les Eſpagnols avoient tâché de deſunir d'avec vous par leurs intrigues. Mais ce qui eſt de plus beau & de plus remarquable, c'eſt que vous vous y montrâtes le protecteur de la Religion Catholique, quoi que tous vos Alliez fuſſent Proteſtans, & que cela fut capable de vous broüiller avec eux. L'Empereur au contraire, n'y eut ſoin que de ſes interêts, & oublia entierement ceux de la Religion, dont neanmoins il avoit fait parade pluſieurs fois pendant le cours de la guerre. Mais il y a bien de la difference entre les effets & les paroles; ce qui nous aprend que pour ne ſe point tromper, il vaut bien mieux s'en raporter à l'un qu'à l'autre.

Ce traité dans lequel Vôtre Majeſté ſe montra plus ferme pour l'interêt de ſes Alliez que pour les ſiens, *lui* aquit l'amitié de tous les Princes

de l'Empire, qui commencerent à le regarder comme leur Protecteur. Ils n'eurent plus de crainte que l'Empereur étouffât leur liberté, ni qu'il revint des Princes qui, à l'exemple de Charles-Quint, entrepriſſent de les aſſujettir. Que le Marquis de Louvois a eu tort de troubler une harmonie ſi neceſſaire aux uns & aux autres ! & au moien de laquelle l'Empereur ne pouvoit jamais concevoir que des eſperances inutiles. L'on peut dire même qu'il faut que l'imprudece de ce Miniſtre ait été bien loin, puiſque nonobſtant les juſtes ombrages que tout l'Empire doit concevoir de la puiſſance de Sa Majeſté Imperiale, il en a ſi fort mal-traité tous ſes Membres, qu'ils ſont tous prêts à ſe réunir contre Vôtre Majeſté. Beaucoup de Politiques s'en étonnent neanmoins, & pretendent qu'aiant bien plus à craindre de ſon côté que du vôtre, ils prennent le méchant parti : mais pour être de leur ſentiment, il faudroit que l'on ne ſût pas ce que vôtre Miniſtre exige d'eux à toute heure : il ne leur parle plus que le bâton *à la main* ; & comme des Souve-

rains ne ſont pas accoutumez à êtr traitez de la ſorte, ils croient qu s'ils ont des fers à éviter, ce ſon ceux qu'on leur preſente d'une mai ſi rude.

V. Majeſté porta encore la guer- re en Italie nonobſtant les grande affaires qu'elle avoit dans le cœur d ſon Etat : mais les Eſpagnols aian fait priſonnier le Duc de Guiſe, & pacifié les troubles de Naples, ils fi- rent lever le ſiege au Duc de Modene qui avoit aſſiegé Cremone, aprés être entré dans les interêts de Vôtre Majeſté. Cependant ils manquerent une entrepriſe qu'ils avoient ſur Marſeille, où ils pretendoient brûler vos Vaiſſeaux qui étoient dans le Port, & ſe ſaiſir de la Ville, où ils avoient pluſieurs Bourgeois qui é- toient d'intelligence avec eux. Vôtre Majeſté à qui cela étoit de la derniere conſequence, fit punir les plus coupables & pardonna aux autres, afin que par ſa bonté on fut induit à ne pas manquer à l'obeïſſance qu'on lui devoit. Mais les attentats conti- nuels du Parlement, étant d'un mé- chant exemple pour ceux qui avoient

méchante volonté, l'on perdit en beaucoup d'endroits le reſpect qu'on lui devoit. Cela fit même que les Hollandois, que Vôtre Majeſté, à l'exemple du Roi vôtre pere, & d'Henri IV. de glorieuſe memoire, avoit ſecourus contre les Eſpagnols, s'accommoderent avec eux.

Vôtre Majeſté nonobſtant tout cela, ſoutint encore la guerre en Catalogne avec beaucoup de reputation, vous y fites lever le ſiege de Flix que les ennemis avoient formé, & vous vous rendîtes maître de Tortoſe, en preſence d'une armée ennemie commandée par Mello, qui étoit paſſé de Flandres en ce païs-là. Vôtre gloire qui auroit été au plus haut point ſans la rebellion de vos Sujets, s'accrut encore merveilleuſement par la victoire que remporta dans la Mediterranée vôtre armée navale, quoi qu'elle fut beaucoup inferieure à celle des ennemis : car elle n'étoit que de vingt-neuf vaiſſeaux, au lieu qu'ils en avoient quarante-deux. Cependant cette inégalité n'empêcha pas que vous n'en coulaſſiez trois à fond, & ſi la nuit ne fut point ſurvenuë, il étoit

à craindre pour eux qu'ils n'en perdiſſent davantage.

Tant de grandes affaires ſuffiſoient pour occuper vôtre eſprit, mais comme il eſt toûjours tendu au bien de vôtre Etat, vous le portâtes encore à ce qui ſe paſſoit en Pologne, où le bruit de vôtre nom ſurmonta les brigues des Eſpagnols, qui y vouloient faire élire un Roi qui fut dans leurs interêts. Ils en eurent cependant le démenti, & Caſimir qui étoit frere du deffunt fut preferé à celui qu'ils propoſoient, dont il eut toute l'obligation à vôtre Majeſté.

## CHAPITRE II.

*Contenant ce qui s'eſt paſſé depuis la Guerre de Paris juſques à la Paix des Pirennées.*

LEs entrepriſes du Parlement augmentant tous les jours nonobſtant les ſoins continuels que vôtre Majeſté aportoit pour les reprimer, il y auroit eu de la foibleſſe à les diſſimuler davantage, ce qui vous fit re-

foudre à l'en punir. Vous ſortites donc de vôtre Ville de Paris, qui trempoit dans la rebellion, & vous étant retiré à S. Germain en Laie, vous la fîtes bloquer par vôtre armée de Flandres commandée par le Prince de Condé. Cette punition devoit faire rentrer les Mutins dans le devoir, mais leur audace étoit ſi grande auſſi-bien que leur deſobeïſſance, qu'aprés avoir excité les autres Villes de vôtre Roiaume à prendre leur parti, ils ſe fierent ſur leurs propres forces pour reſiſter à Vôtre Majeſté. Il n'y eut point juſques au Coadjuteur qui oubliant ſon caractere leva un Regiment contre vous. Le Duc de Beaufort qui s'étoit ſauvé de priſon fut pareillement un de vos plus cruels ennemis. Le Prince de Conti frere du Prince de Condé prit auſſi les armes contre Vôtre Majeſté. La Ducheſſe de Longueville ſa ſœur avec le Duc ſon mari ſe rangea de même du parti du Parlement, & y attira avec elle par ſa beauté le Prince de Marſillac, qui en étoit bien plus épris que du deſir de ſignaler ſa *deſobeïſſance.* Mais cette paſſion

qui aveugle à un point qu'on ne ſe connoit pas ſoi-même, lui fit oublier le reſpect qu'il avoit toujours eu pour Vôtre Majeſté, & dont il devoit être encore mieux inſtruit que les autres, parce qu'il avoit infiniment d'eſprit.

Ce ne fut pas le ſeul mal que l'amour fit à Vôtre Majeſté : la jalouſie que le Prince de Marſillac avoit contre le mari de cette Princeſſe, jointe à la crainte qu'il ne vint à découvrir ſon amour, fit qu'il ne lui donna point de repos qu'il ne fut paſſé en Normandie, où il fit revolter cette Province dont il étoit Gouverneur. Voilà comment cette paſſion jouë des reſſorts qu'on attribuë ſouvent à l'ambition faute d'aller juſques à la ſource ; mais elle eſt bien dangereuſe & en même tems bien blâmable, quand elle nous fait ainſi manquer à ce que nous devons à nôtre Maître, à qui nous ſommes liez ſi étroitement que nous ne ſaurions lui être infideles ſans l'être en même tems à Dieu.

Le blocus de Paris ne fit pas tout l'effet que Vôtre Majeſté pretendoit ; *& quoi* que cette grande Ville ſouf-

frit extraordinairement, le Parlement l'entretint dans une ſi grande averſion de vôtre Miniſtre, qu'elle oſa vous demander ſon éloignement pour mettre les armes bas. Cette propoſition inſolente fut accompagnée d'autres de même nature; mais comme la reſolution de ces mutins ne répondoit pas aux eſperances qu'ils avoient conçuës de faire la loi à Vôtre Maj.ſté, ils eurent recours aux ennemis de l'Etat pour leur procurer du pain, dont ils manquoient. Car vos troupes ſerroient la Ville de ſi prés qu'il y valoit un prix exceſſif, de ſorte que ſans un prompt ſecours, ils alloient tomber dans une étrange neceſſité.

Vôtre Majeſté ne put aprendre ces marques terribles de leur rebellion, ſans en être touchée ſenſiblement; & comme il lui étoit d'une grande conſequence dans la conjoncture fâcheuſe où elle étoit de ne pas laiſſer entrer les ennemis dans le cœur de ſon Etat, elle fit une démarche qui fit rentrer le Parlement en lui-même. Elle lui envoia un Heraut d'Armes *pour* lui faire quelque pro-

poſitions, ſur quoi s'étant aſſemblé, il crut reparer en quelque façon ce qu'il avoit fait en renvoiant ce Heraut ſans l'écouter. Mais il aſſura en même tems Vôtre Majeſté que l'audience qu'il lui avoit refuſée ne venoit que du profond reſpect qu'il avoit pour Elle, parce qu'il ne lui apartenoit pas de recevoir un tel perſonnage qui ne s'envoioit jamais qu'aux Souverains.

Ce retour à ſon devoir donna matiere à Vôtre Majeſté de l'exhorter à mieux faire à l'avenir qu'il n'avoit fait par le paſſé, & la conjoncture voulant que vous diſſimulaſſiez les attentats enormes qu'il avoit faits à vôtre autorité, vous lui accordâtes une amniſtie, & à ceux qui avoient ſuivi ſon parti.

Les ennemis ne manquerent pas de profiter de ces deſordres. Le Duc de Lorraine, que le Roi vôtre pere avoit chaſſé de ſon païs, pour avoir manqué par pluſieurs fois aux promeſſes qu'il lui avoit faites, y rentra avec une armée & ſe rendit maître de quantité de Villes. Il étoit même comme aſſuré de reprendre Nanci dont le Mar-

quis de la Ferté avoit diverti les vivres par ſon avarice. Mais ce Marquis qui vit qu'il y alloit de ſa tête y revint promptement, & y fit porter toute la recolte qui ſe fit aux environs. Il remedia par ce moien au mal dont il avoit penſé être cauſe, ſur quoi vôtre Majeſté, auſſi bien que tous les autres Monarques, ont à reflechir, que quand un ſujet préfere ainſi ſon interêt particulier au leur, il eſt non ſeulement indigne des graces qu'ils auroient envie de lui faire, mais qu'ils ſont reſponſables encore des maux qui en arrivent à leurs peuples. Car il eſt aiſé de voir combien ils ſouffrent de l'autorité des gens de cette nature qui en ruinent cent mille pour s'enrichir. Cependant la conjoncture ne permit pas à vôtre Majeſté d'y apporter tout l'ordre qu'elle auroit fait dans un autre tems. Outre que ce Marquis ſe conduiſit ſi ſagement dans quelques entrepriſes, que ſa prudence & ſon courage firent oublier en quelque façon ſon avarice.

Ces entrepriſes du Parlement ne ceſſerent pas, quoi que vôtre Ma-

poſitions, ſur quoi s'étant aſſeml
il crut reparer en quelque façon
qu'il avoit fait en renvoiant ce l
raut ſans l'écouter. Mais il aſſura
même tems Vôtre Majeſté que l'
dience qu'il lui avoit refuſée ne
noit que du profond reſpect q
avoit pour Elle, parce qu'il ne
apartenoit pas de recevoir un tel
ſonnage qui ne s'envoioit jan
qu'aux Souverains.

Ce retour à ſon devoir donna
tiere à Vôtre Majeſté de l'exhort
mieux faire à l'avenir qu'il n'a
fait par le paſſé, & la conjonc
voulant que vous diſſimulaſſiez
attentats enormes qu'il avoit fai
vôtre autorité, vous lui accord
une amniſtie, & à ceux qui avoi
ſuivi ſon parti.

Les ennemis ne manquerent pa
profiter de ces deſordres. Le Duc
Lorraine, que le Roi vôtre pere a
chaſſé de ſon païs, pour avoir man
par pluſieurs fois aux promeſſes q
lui avoit faites, y rentra avec une
mée & ſe rendit maître de quan
de Villes. Il étoit même comme a
*ré* de reprendre Nanci dont le M

quis de la Ferté avoit diverti les vivres par ſon avarice. Mais ce Marquis qui vit qu'il y alloit de ſa tête y revint promptement, & y fit porter toute la recolte qui ſe fit aux environs. Il remedia par ce moien au mal dont il avoit penſé être cauſe, ſur quoi vôtre Majeſté, auſſi bien que tous les autres Monarques, ont à reflechir, que quand un ſujet préfere ainſi ſon interêt particulier au leur, il eſt non ſeulement indigne des graces qu'ils auroient envie de lui faire, mais qu'ils ſont reſponſables encore des maux qui en arrivent à leurs peuples. Car il eſt aiſé de voir combien ils ſouffrent de l'autorité des gens de cette nature qui en ruinent cent mille pour s'enrichir. Cependant la conjoncture ne permit pas à vôtre Majeſté d'y apporter tout l'ordre qu'elle auroit fait dans un autre tems. Outre que ce Marquis ſe conduiſit ſi ſagement dans quelques entrepriſes, que ſa prudence & ſon courage firent oublier en quelque façon ſon avarice.

Ces entrepriſes du Parlement ne ceſſerent pas, quoi que vôtre Ma-

jeſté eut eu la bonté de lui pardonner. Cependant elles ne furent pas ſi loin que celles du Parlement d'Angleterre qui eut la felonnie de faire couper la tête à ſon Roi. On ne vit jamais Vôtre Majeſté ſi en colere que quand elle apprit cette nouvelle. Mais les grandes affaires qu'elle avoit l'empêcherent de punir un ſi noir attentat ; elle ſe trouva aſſés embaraſſée à reſiſter à l'Archiduc qui reprit Ypres & St. Venant, pendant que le Comte d'Harcourt fut aſſieger Cambrai ; mais cette entrepriſe ne lui reüſſit pas ; & aiant été obligé de lever le ſiege, il attaqua Condé qu'il prit par compoſition. Maubeuge lui ouvrit ſes portes en ſuite ; de ſorte que les ennemis n'auroient pas eu trop dequoi ſe venter s'ils n'euſſent mieux fait leurs affaires en Catalogne.

L'éloignement de cette Province où Vôtre Majeſté ne pouvoit envoier des troupes qu'à grands frais, ne lui aiant pas permis de remplacer celles qui y étoient peries l'année precedente, les ennemis s'emparerent de Conſtantin, de Salo & de Sirges, mais le Comte de Marcin rompit leurs me-

ſures touchant Barcelonne dont ils pretendoient ſe ſaiſir pareillement. En Italie vos affaires reçûrent auſſi un échec conſiderable ; le Duc de Modene qui avoit peur que la guerre de Paris ne vous mit hors d'état de lui donner le ſecours dont il avoit beſoin, abandonna vôtre parti, dont s'enſuivit la perte de pluſieurs poſtes importans, qui avoient couté beaucoup de peine & beaucoup de monde.

Mais il étoit plus important à Vôtre Majeſté de rétablir le calme dans ſon Roiaume que de conſerver des conquêtes ſi éloignées. C'eſt-pourquoi aprés avoir reduit la Ville de Paris à ſon obeiſſance, & pourvû ſuffiſament la frontiere de Picardie que les ennemis menaçoient, tout ſon but ne fut que de ſoumettre la Provence & la Guienne où il s'étoit élevé des ſeditions à l'exenple de la capitale de vôtre Roiaume. V.M. en vint à bout heureuſement ; & comme elle avoit eu le bonheur de detourner un orage qui ſe formoit ſur la frontiere d'Allemagne où le Vicomte de Turenne, à la ſuſcitation de ſon frere, tâchoit de

débaucher les troupes qu'il commandoit, vôtre Etat auroit repris son premier lustre, si le Prince de Condé n'eut mis à si haut prix les services qu'il avoit rendu à vôtre Majesté, qu'il vous fut impossible de le satisfaire.

Son ambition ne lui permit pas de souffrir sans murmurer le refus, qui lui avoit été fait de quelques graces. Il en arracha d'autres pour ses parens, qui avoient pourtant porté les armes contre vôtre Majesté, qui en cette qualité étoient plus dignes de punition que de recompense; la prudence voulut que vous dissimulassiez tous ces attentats, où il y avoit du danger de s'opposer à cause du credit que ses grandes actions lui avoient aquis sur les gens de guerre. L'intelligence qu'il entretenoit d'ailleurs avec de certaines gens à qui l'on avoit donné le nom de Frondeurs, parce qu'ils se declaroient en tout & par tout contre vôtre Majesté, vous fit marcher bride en main dans le juste ressentiment qui vous animoit contre lui : mais vôtre Ministre aiant trouvé le moien de semer la desunion parmi eux par *un tour* d'Italien, & qui ne pouvoit

être

pardonnable que parce qu'il aſ-
it la liberté de vôtre Etat, vous
reſolutes de faire arrêter ce Prin-
ce qui fut executé avec beaucoup
reſſe.
Vôtre Miniſtre avoit ſi peur ce-
lant que vous manquaſſiez vôtre
, qu'il ſe tint tout botté pour
ir à l'heure même, mais le ſuccés
t répondu à ſes eſperances il ſe
ra, de ſorte qu'il ne fut plus queſ-
que d'empêcher les ſuites que
voit avoir un coup ſi hardi; mais
re Majeſté y pourvût en faiſant
x choſes tout à fait neceſſaires;
e de donner connoiſſance à vos
ples des juſtes raiſons que vous
z euës de le faire arrêter: l'autre
marcher vous même où il paroiſ-
avoir plus d'amis, & où par con-
uent il y avoit plus d'aparence de
olte.
Que la prudence, Sire, eſt une
le choſe! on accuſoit déja V. M.
manquer de reconnoiſſance envers
ſujet qui lui avoit rendu de ſi
nds ſervices: vôtre Miniſtre pa-
lement paſſoit pour un ingrat dans
prit de tous vos peuples qui ſa-

voient que ſans lui il ſe ſeroit mis difficilement à couvert de la haine des Pariſiens & du Parlement. Mais quand ils ſurent que ſes ſervices avoient été recompenſez de la charge de Grand-Maître de la Maiſon de Vôtre Majeſté, des Gouvernemens de Bourgogne, de Berri & de Guienne, de la proprieté des domaines de Clermont, Stenai & Jammets, du Pont de l'Arche & de Dieppe, qu'il avoit fait donner au Duc de Longueville, de Danvilliers & du Gouvernement de Champagne pour le Prince de Conti & d'une infinité d'autres graces, tant pour lui que pour ſes creatures, il n'y eut perſonne qui ne tournât la medaille, & qui ne dît hautement que s'il y avoit quelqu'un qui fût un ingrat ce ne pouvoit être que le Prince de Condé.

Le voiage que vous fites premierement en Normandie, puis en Bourgogne & en Guienne ſervit auſſi à pacifier ces Provinces où les creatures de ce Prince ſoûtenuës des amis du Prince de Conti & du Duc de Longueville, que vous aviez fait arrêter *pareillement*, tâchoient d'animer les

peuples contre Vôtre Majesté. Vous ne jugeâtes pas à propos d'aller vous même en Berri, où le danger ne paroissoit pas si grand, parce que cette Province est enclavée au milieu du Roiaume, & qu'elle ne pouvoit pas recevoir de secours des Espagnols, qui se tenoient allerte sur tant d'evenemens favorables pour eux; vous y envoiâtes le Comte de St. Agnan qui la contint dans l'obeïssance qu'elle vous devoit, mais qui ne se trouva pas assez fort pour chasser le Marquis de Persan de Montrond, place forte qui apartenoit au Prince de Condé.

Qu'il eût été agreable à V. M. de pouvoir donner ordre aussi facilement par tous les autres endroits où il y avoit à craindre. Mais le moien parmi tant d'affaires dont elle étoit accablée? & où un autre auroit succombé. Le Vic. de Tur. qui s'étoit retiré auprés de l'Archiduc, aprés avoir manqué son coup, vint à Stenai où l'amour qu'il prit pour la Du. h. de Longuev. ne l'empêcha pas de vouloir entrer dans le Roïaume, à la tête d'une armée qu'il leva de l'argent que lui *prêta l'Archiduc,* & des pierreries

de ſa maîtreſſe qu'il mit en gage chez les Juifs de Mets. Il pretendoit pendant ce tems de deſordre & de confuſion trouver moien de rentrer dans Sedan que le Duc de Bouillon ſon frere avoit donné au feu Roi pour ſauver ſa vie qui étoit en grand danger, à cauſe qu'il étoit entré dans le traité de Madrid. Il s'aprocha donc de cette place où il eſperoit que le ſouvenir de ſes Ancêtres lui feroit trouver des amis. Mais chacun ſe contint dans le devoir, & comme elle étoit bien munie, & qu'il y avoit un brave homme qui y commandoit avec une bonne garniſon, il fut obligé de tourner ſes armes d'un autre côté.

S'il eſt permis de faire quelques reflexions ſur ſon attente, il me ſemble qu'elle étoit bien mal fondée, ou du moins que les Habitans de cette Ville euſſent pris un méchant parti, de preferer la domination de ſa Maiſon à celle de Vôtre Majeſté. En effet c'eſt un malheur pour des peuples d'obeïr à de petits Princes, qui n'étant pas en état par leurs propres forces d'aſſurer leur fortune ſont dans une continuelle obligation d'avoir recours à celles

d'autrui. Par ce moien ceux qui leur ſont ſoûmis ſe trouvent expoſez ſans interruption aux malheurs de la guerre, de ſorte qu'ils ſemblent n'être faits que pour être en proie aux uns & aux autres, mais on ne craint rien quand on eſt ſous la domination d'un grand Roi, & s'il s'éleve quelque orage il ne tarde gueres à le diſſiper.

Ce ne fut pas ſeulement vôtre frontiere de Champagne qui ſe trouva menacée, celle de Picardie le fut pareillement; les Eſpagnols y parurent avec une armée, & s'étant rendu maître du Catelet & de la Capelle ils tenterent Guiſe où ils jugerent à propos de ne pas perdre du tems, parce qu'ils vouloient ſe joindre à l'Archiduc & au Vicomte de Turenne qui étoient entrez en Champagne. Le Vicomte de Turenne, qui ſavoit déja prendre le meilleur parti, s'avança juſques à la Ferté Milon dans le deſſein de venir tirer le Prince de Condé qui étoit à Vincennes. Mais Vôtre Majeſté aiant rompu ſes meſures en ſe faiſant transferer à Marcouſſis, & de là au Havre de Grace, il

fut obligé d'aller rejoindre l'Archiduc qui s'étoit emparé de Rhetel & de quelques autres Places.

La Champagne qui gemissoit sous la tirannie des Espagnols qui y mettoient tout à feu & à sang, prit les armes & grossit l'armée du Marechal du Plessis, que Vôtre Majesté avoit envoié pour prendre garde à cette frontiere. Il crut avec ce secours pouvoir reprendre Rhetel, & y aiant mis le siege, l'Archiduc entreprit de le lui faire lever. C'étoit un coup de partie pour vôtre Majesté à qui la deffaite de vôtre Armée étoit d'une étrange suite. Neanmoins comme il vous étoit impossible de voir plus long-tems les ennemis dans le cœur de vôtre Etat, vous envoiates le Cardinal Mazarin vers ce Marechal, pour sur la connoissance qu'il auroit lui-même de vos forces, ordonner la bataille ou la retraite. La crainte qui lui étoit naturelle lorsqu'il y avoit quelque peril, fit opiner d'abord qu'il ne faloit rien hazader; mais le Marechal du Plessis lui faisant voir la consequence qu'il y auroit de donner cette marque de foi-

bleſſe, le combat fut reſolu dans le Conſeil de guerre, où ce Miniſtre ſe trouva.

Ainſi le Maréchal du Pleſſis aiant levé le ſiege de Rhetel marcha aux ennemis, qui venoient de groſſir leurs Troupes de celles du Duc de Lorraine. Le combat fut rude & opiniatre de part & d'autre. Cependant Dieu vous en donna une victoire ſi entiere que le Vicomte de Turenne fut obligé de s'enfuir lui dix-ſeptiéme, ſe trouvant abandonné de toutes ſes troupes : car l'Archiduc avoit pleié bagage des premiers, & l'avoit laiſſé ſeul pour démêler cette fuſée. Peu s'en fallût qu'il ne fût pris dans la longue retraite qu'il avoit à faire, & où il fut pourſuivi vivement, mais aiant deffendu ſa vie & ſa liberté aux dépens de ceux qui l'ataquoient, il ſe ſauva à Bar le Duc où on crut en le voiant arriver qu'il étoit percé de pluſieurs coups, tant il étoit couvert de ſang. Mais il ſe trouva que c'étoit de celui de vos fideles Sujets qui avoit rejailli ſur lui.

Vôtre Majeſté aprit cette victoire

avec une joie indicible ; & aiant envoié le bâton de Marechal de France aux Marquis d'Aumont, d'Hoquincour, & de la Ferté qui s'étoient extrêmement diſtinguez dans cette journée, ce fut dequoi exciter les autres à ſuivre leur exemple. Car il n'y a rien qui anime plus vôtre Nobleſſe que les honneurs que vous lui donnez, & les François ſont faits d'une maniere qu'ils ſacrifieroient mille vies s'ils en avoient autant pour le ſervice de leur Roi, quand ils en ont une belle parole, ou qu'il les éleve à quelque dignité.

C'eſt auſſi pourquoi Vôtre Majeſté eſt ſi aimée de ſes ſujets, Elle qui a le ſecret, même en refuſant, de faire qu'on lui eſt obligé de la maniere qu'elle refuſe. Car il faut qu'un Prince n'ait pas le don ſeulement de ſe faire craindre, mais encore celui de ſe faire aimer. En effet la crainte ſans amour dégenere bien-tôt en défiance, étant capable de faire aprehender que celui qui doit être pere & maître tout enſemble ne veüille devenir un tiran ; & ce ſoupçon eſt ſi dangereux à imprimer qu'il n'y a

rien qu'un Roi ne doive faire pour ne le jamais donner à ſes peuples.

Si le parti que Mr le Prince de Condé avoit en France cauſa ainſi du prejudice à Vôtre Majeſté ſur ſes frontieres de Picardie & de Champagne, il lui en fit encore davantage en Italie, où il fut impoſſible de ſecourir Piombino & Portolongonne qui retomberent par ce moien ſous la puiſſance des Eſpagnols. Vôtre Majeſté à qui la conſervation de la Catalogne étoit plus importante y envoia le Duc de Mercœur, qui ſe ſaiſit du Comte de Marcin creature de Mr le Prince de Condé, & qui faiſoit tout ſon poſſible pour débaucher les troupes que vous aviez en ce païs-là. Cette prevoiance ſauva Barcelonne où les ennemis entretenoient quelque intelligence, aiant fort à cœur de recouvrer cette place. Cependant comme le Duc de Mercœur n'étoit pas un grand Capitaine, & que d'un autre côté l'état de vos affaires ne vous avoit pas permis de lui donner un grand ſecours, tout languit en ce

païs-là,& vôtre reputation commença beaucoup à y décheoir.

On ne peut pas cependant imputer à Vôtre Majesté le mauvais choix qu'il avoit fait de ce General. C'étoit une intrigue de Cour qui vous avoit obligé à le preferer à beaucoup de Capitaines plus experimentez. Mais comme vôtre Ministre s'étoit racommodé avec le Duc de Beaufort & qu'il étoit son ainé, il lui avoit fallu faire part des graces dont on étoit convenu par ce racommodement. Outre cela le Cardinal Mazarin songeoit à lui faire épouser une de ses nieces, & dans cette vûë il aimoit bien mieux l'élever qu'un autre. Vôtre Majesté étoit encore trop jeune pour s'apercevoir du prejudice qu'elle recevoit par là,& combien il est dangereux qu'un Ministre prefere ainsi ses interêts à ceux de son Maître. Mais graces à Dieu vos yeux n'ont pas mis long-tems à s'ouvrir sur un article si delicat,& jamais Prince ne sût mieux que vous donner aux personnes, des emplois qui leur conviennent.

Ce ne fut pas la seule faute que fit

le Cardinal Mazarin. L'envie qu'il avoit d'être ſeul tout puiſſant dans le Roiaume lui fit chercher à amuſer ceux dont il s'étoit ſervi pour perdre Mr. le Prince de Condé. L'Evêque de Langres favori de Mr. le Duc d'Orleans vôtre oncle, ſans la participation de qui ce Prince avoit été arrêté ne le lui avoit pas pardonné depuis ce tems-là ; ainſi s'étant joint aux autres envieux de la fortune de ce Miniſtre ils firent des brigues pour le perdre.

Le Parlement qui vouloit à toute force augmenter ſon autorité, & qui étoit perſuadé que le tems de vôtre minorité y étoit propre y entra. Il ſe tint donc divers conſeils là-deſſus où il fut reſolu de demander à Vôtre Majeſté l'élargiſſement de Mr. le Prince de Condé & de Meſſieurs ſes freres avec l'expulſion du Cardinal Mazarin. Vôtre Majeſté s'y opoſa avec une fermeté digne de ſon grand courage ; mais Mr. le Duc d'Orleans vôtre oncle s'étant mis à la tête de ceux qui vouloient la perte de ce Miniſtre, & tous les ordres du Roiaume ſe trouvant de même ſentiment, vous futes obligé de leur acor-

der par politique ce que vous ne pouviez aprouver dans vôtre cœur.

Le Cardieal Mazarin ſe voiant obligé de ſortir du Roiaume ſe voulut faire un merite auprés de Mr. le Prince de Condé de ſon élargiſſement. Il le fut trouver au Havre de Grace & lui porta une lettre de cachet antidatée à celle que l'on avoit été obligé d'expedier pour le faire ſortir. Mr. le Prince qui avoit été inſtruit par Perraut Intendant de ſa Maiſon (qui avoit eu permiſſion de l'aller voir, ſous pretexte du Teſtament de Madame ſa mere) des reſſorts qu'on faiſoit joüer pour le tirer de priſon, y attribua la civilité qu'il avoit de venir lui annoncer lui-méme cette bonne nouvelle. Cependant quand il en auroit douté il lui eut été impoſſible de n'en pas avoir du ſoupçon; à toutes les proteſtations qu'il lui fit d'amitié, & aux baſſeſſes dont il ſe ſervit en lui demandant la ſienne.

Mr. le Prince de Condé ne s'emporta nullement contre lui, ſoit qu'il le jugeât indigne de ſa colere, ou que la joie qu'il avoit de ſe voir en liber-

té, adoucit le reſſentiment qu'il avoit de ſa priſon. Le Cardinal Mazarin ſe retira chez l'Electeur de Cologne, pendant que Mr. le Prince revint à Paris, où il fut reçû comme en triomphe, quoi qu'on eut fait des feux de joie par toute la Ville lors qu'il avoit été arrêté. Mais l'inconſtance des peuples a toûjours été telle, à moins qu'on ne ſache les fixer par une eſtime dont on ne leur donne jamais lieu de ſe démentir. Mais du moment qu'on s'écarte à droit ou à gauche, ils en reviennent auſſi-tôt à leur inclination. Or Mr. le Prince qui avoit été adoré de ce peuple pendant qu'il avoit combattu avec tant de reputation contre les énemis de vôtre Etat, avoit perdu leurs bonnes graces lors qu'il avoit pris les armes contre lui. C'étoit neanmoins ne ſe pas rendre juſtice ni ne la pas rendre pareillement à ce Prince ; car il n'avoit fait qu'obeïr aux ordres de Vôtre Majeſté en le puniſſant de ſa felonie, laquelle étoit ſi grande qu'il ne devoit pas être traité autrement que les plus cruels de vos ennemis.

Le Parlement donna divers Arrêts

contre vôtre Miniſtre, ſans en conſulter en aucune façon vôtre Majeſté. Il fit vendre ſa Biblioteque à l'encan, mit ſa tête à prix, & fit mille autres choſes ſemblables que Vôtre Majeſté diſſimula prudemment, parce que c'eût été une faute groſſiere de s'oppoſer à un torrent, qui n'étoit pas moins furieux que ceux que nous voïons tomber des montagnes avec tant de rapidité.

Vôtre Majeſté pardonna cependant au Vicomte de Turenne, qui aiant reconnu ſa faute lui en vint demander pardon. Mr. le Prince de Condé ſe trouva tout puiſſant aprés cela; mais la bevûë qu'avoit fait vôtre Miniſtre en ne tenant pas parole à ceux qui avoient été de part avec lui pour le faire arrêter, ne lui étant pas un exemple aſſez puiſſant pour ne pas tomber dans la même faute, il commença à mépriſer ſes amis. Le Vicomte de Turenne fut un de ceux qui en firent le plutôt l'experience; car l'aiant prié de faire donner de bons quartiers d'hiver à quelques troupes qui étoient comme à lui, quoi que vôtre Majeſté les paiat, il

n'eut aucun égard à ce qu'il lui demandoit ; il ſut même qu'il le railloit ſur l'amour qu'il avoit pris pour ſa ſœur, & qu'il en faiſoit une gorge chaude avec ceux qui étoient le plus avant dans ſes bonnes graces. Il en fut piqué juſques au vif, de ſorte qu'il vint trouver la Reine vôtre Mere à qui il promit que rien au monde ne ſeroit capable de le faire retomber dans la faute qu'il avoit faites, qu'il feroit à l'avenir tout ce qu'il falloit faire pour en effacer le ſouvenir, & que Sa Majeſté pouvoit conter ſur ſa fidelité.

Il vous en dit tout autant, & obligea le Duc de Bouillon ſon frere de vous faire la même proteſtation. Cet exemple nous aprend combien la raillerie eſt dangereuſe, & à quoi elle porte un grand courage ; mais cette reflexion eſt inutile à vôtre Majeſté. Elle n'a jamais dit mal de perſonne, & quand elle parle de ſes plus grands ennemis, ce n'eſt que par les beaux endroits par où elle les connoit. Il ne faut point non plus ſonger à médire devant elle, en quoi elle a fort grande raiſon, puiſque c'eſt preſque

la même choſe de faire une médiſance ou de l'aprouver.

Mr. le Prince de Condé fit encore une autre faute conſiderable. Il avoit promis au Duc de Beaufort, à la Ducheſſe de Chevreuſe, & au Coadjuteur que pour ſeureté que leurs interêts ſeroient les mêmes à l'avenir, le Prince de Conti épouſeroit la fille de cette Princeſſe. Cette promeſſe qu'il avoit faite étant encore en priſon n'aiant pas été jugée ſuffiſante à la Ducheſſe, parce qu'elle paroiſſoit forcée, elle le vint trouver & la lui remit. Mais il lui dit que quand il n'y auroit que la maniere honnête dont elle en uſoit, il pretendoit que la choſe s'executât. Il y étoit donc obligé doublement, mais comme ſon eſprit le portoit à ne dépendre de perſonne il ne ſe ſouvint bien-tôt plus de cette obligation, ni même de faire la moindre civilité pour en ſortir honnêtement.

Cependant Vôtre Majeſté qui ne pouvoit aprouver qu'on l'eut forcée de ſe défaire de ſon Miniſtre mettoit tout en uſage pour le faire revenir adroitement, & ſans que cela causât

aucuns troubles dans ſon Roiaume. Mais l'averſion qu'on avoit pour lui, jointe aux arrêts qu'on avoit donnez pour exclure tous les étrangers du Miniſtere, y auroit aporté de la difficulté ſans la méchante conduite de Mr. le Prince qui augmenta plûtôt que de diminuer. Etant preſſé par le Prince de Conti qui s'étoit enflammé pour Mademoiſelle de Chevreuſe de conſentir à ſon mariage, il lui dit qu'il n'en feroit rien, & qu'il ne vouloit pas qu'il eut le reſte du Coadjuteur, du Marquis de Laicques & Caumartin.

Ces trois hommes la voioient ſouvent; & il n'en falut pas davantage au Prince de Conti pour lui faire croire qu'il diſoit vrai. Il ſe retira à l'heure même, faiſant violence ſur ſon amour, & diſant de bonne foi à tout le monde qu'il étoit bien obligé à Mr. ſon frere de l'avoir retiré du precipice où il s'alloit jetter. Ce diſcours étant raporté à Madame de Chevreuſe & à ceux qui devoient y prendre intêret, fit plus d'effet pour le rerour de vôtre Miniſtre que tout ce que Vôtre Majeſté avoit pû faire,

tant il eſt vrai que la fortune fournit des cas imprevûs, & qui l'emportent ſur toute la prudence humaine. La Ducheſſe de Chevreuſe dont la cabale étoit forte, offrit à Vôtre Majeſté d'emploier ſes amis pour faciliter ſon retour. Cependant comme vous entriez dans vôtre quatorziéme année vous futes declaré Majeur, & vous allâtes vous-même au Parlement pour y faire enregiſtrer la declaration. Vous y portâtes en même tems deux Edits qui ſerviront de marques à la poſterité de vôtre pieté envers Dieu, & de vôtre amour envers vos peuples. Le premier fut contre les blaſphemateurs de ſon S. Nom; l'autre contre les duels que vous jurâtes de faire executer ſi regulierement, qu'afin qu'on ne vous importunat point ſur ce ſujet, vous prites les SS. Evangiles à témoin, que vous ne vous retracteriez jamais de vôtre ſerment.

Vous ne fites pas cependant en cela comme beaucoup de gens, à qui il ne faut que peu de jours pour leur faire perdre le ſouvenir de leurs promeſſes; car dix ou douze ans aprés quelques perſonnes des plus quali-

fiées de vôtre Nobleſſe aiant contrevenu à cet Edit, vous les auriez fait ſervir d'exemple aux autres, s'ils n'euſſent pris le parti de ſortir du Roiaume. Mais ce qui eſt à remarquer davantage c'eſt que le Pape vous pria pour eux, & qu'il voulut vous abſoudre de vôtre ſerment. Cependant la delicateſſe de vôtre conſcience ne vous permit pas de lui accorder ce qu'il vous demandoit, vous crutes que ſi l'on pouvoit ainſi trouver grace auprés de vous, ce ſeroit entretenir ce deſordre que vous pretendiez arrêter de toutes vos forces, outre que vous ne vouliez pas qu'il fût dit que la recommandation eut plus de pouvoir ſur vous que la juſtice.

Vôtre Majeſté qui ne pouvoit ſouffrir que ſes peuples lui fiſſent la loi touchant le retour du Cardinal Mazarin, ſe retira de Paris pour une ſeconde fois. Mr. le Duc d'Orleans vôtre oncle, que l'Evêque de Langres tournoit toûjours à ſon gré, ne le voulut pas ſuivre, non plus que Mr. le Prince à qui il prit quelques jours de là une terreur panique, qu'on le vouloit arrêter. Ainſi il ſortit de la ville & étant allé

dans ſa maiſon de S. Maur vous fites ce que vous putes pour le guerir de ſes ſoupçons; mais comme quand on ſe ſent coupable on ne ſe croit jamais à l'abri de la punition, il tint la campagne & ſe retira bientôt à Montrond. Le Prince de Conti, le Prince de Marſillac & quelques autres ſe cantonnerent en même tems en Guïenne, & le Duc de la Rochefoucaut aiant excité quelques troubles dans le Poitou, vous eûtes à reduire ces deux Provinces, auſſi bien que la Ville de Paris qui ſe declara ouvertement contre Vôtre Majeſté.

Le pretexte de toutes ces revoltes étoit, que vous vouliez faire revenir le Cardinal Mazarin au prejudice de la parole que vous aviez donnée. Cependant comme la plûpart des chefs de ce parti étoient en parole avec vous de conſentir à ſon retour, moiennant de certaines graces, l'on ne pût pas vous en faire acroire ſur ce ſujet, & vous vites bien que l'ambition avoit plus de part à leur deſobeïſſance que la haine qu'ils avoiént pour ce Miniſtre.

Il fut aiſé aux Eſpagnols de faire

urs affaires pendant ce tems-là ; de orte qu'ils reprirent la plus grande artie des places que vous aviez conuiſes depuis que vous étiez monté ur le Trône. Mais Vôtre Majeſté qui ugeoit que la conſervation de ſon oiaume lui étoit de plus grande onſequence que tout le reſte, courut u plus preſſé, & fut elle-même en oitou aprés avoir ſoûmis en perſonne le Berri, où le Prince de Condé avoit excité quelques troubles. Cependant elle le declara ennemi de ſon Etat & perturbateur du repos public, auſſi bien que tous ſes adherans. Mais cela ne fit rentrer perſonne dans le devoir, & vôtre autorité étoit ſi fort mépriſée que le Parlement fut deux mois entiers ſans en vouloir enregiſtrer la Declaration, quoi que ſes interêts paruſſent differens de ceux de ce Prince avec qui il n'agiſſoit point de concert.

La plus forte cabale qui ſe rangea du parti de Vôtre Majeſté fut celle du Duc de Vendôme & du Coadjuteur. Mais il falut que vous les achetaſſiez tous deux, & ce ne fut qu'en donnant à l'un la charge d'Ad-

miral de France, & en promettant à l'autre vôtre nomination pour le chapeau de Cardinal à la premiere promotion qui ſe feroit. Mais vous crutes que ces graces, toutes grandes qu'elles étoient, n'étoient rien en comparaiſon des ſervices qu'ils vous pouvoient rendre dans une conjoncture ſi delicate, ſur tout à l'égard de Paris qui ne ſe declaroit point encore pour Mr. le Prince de Condé & où ils avoient beaucoup d'amis.

Vôtre preſence en Poitou diſſipa la rebellion qui s'y étoit élevée. La Ville capitale de cette Province vous ouvrit ſes portes, & le Cardinal Mazarin vous y étant venu trouver avec quelques troupes qu'il avoit faites en Allemagne vous fites lever le ſiege de Cognac que les rebelles avoient entrepris. Vous les chaſſates encore de quelques poſtes qu'ils avoient ocupé, & les recognâtes dans Bordeaux que vous ne vous trouviez pas en état de reduire par la force; car Mr. le Prince de Condé qui y étoit venu lui-même avoit rechauffé en ſa faveur les eſprits qui paroiſſoient *diſpoſez* à ſe ſoumettre à Vôtre Ma*jeſté.*

ependant Paris, qui vous tenoit
au cœur que tout le reſte, voiant
tour du Cardinal Mazarin, en-
uvertement dans les interêts du
ce de Condé. Mr. le Duc d'Or-
s pareillement agit contre Vôtre
eſté, quoi qu'il lui eût fait dire
eurs fois qu'il ne lui devoit point
ſuſpect pour demeurer éloigné
Cour. Mais comment s'en fut-il
ndu, lui qui avoit toute ſa vie
té les méchans conſeils, & qui
t toûjours auprés de lui l'Evêque
angres qui étoit outré de voir que
apeau de Cardinal qui lui avoit
romis pluſieurs fois lui échapoit.
emoiſelle de Montpenſier d'ail-
s qui avoit enviē d'être mariée
paiſſoit de l'eſperance que Mr. le
ce lui donnoit qu'elle épouſeroit
fils, parloit pour lui à Mr. ſon
, ſans faire reflexion qu'elle au-
bien été la mere du Prince qu'il
ropoſoit.

armi tant d'ennemis declarez, il
fourra encore de ſecrets dont
re Majeſté ne ſe défioit pas, &
lle avoit lieu tout au contraire
mettre au nombre de ſes ſujets les

plus affectionnez. Le Duc de Beaufort fut quelque tems de ce nombre, nonobſtant les graces que vous lui aviez faites à lui & à ſa famille. Mais s'ennuiant de ſe ſervir de la peau de renard, il ſe revétit de celle du lion, de ſorte qu'il ſe mit en campagne contre vôtre Majeſté. Le Coadjuteur ne ſe declara pas ſi formellement, mais le chagrin qu'il avoit du retour du Cardinal Mazarin l'éloignant de l'ambition qu'il avoit de remplir ſa place, il fit ſous main quantité de brigues pour le perdre, quoi qu'il fut perſuadé que cela vous étoit deſagreable. La jalouſie qui ſe mit entre le Duc de Beaufort & le Duc de Nemours qui ſe trouvoient tous deux à commander conjointement une armée, donna lieu à Vôtre Majeſté de vous en aprocher pour profiter de leur diviſion. Mais le Prince de Condé vous prevint en traverſant incognito toutes les Provinces qui étoient au delà de la Loire, & en ſe rendant lui-même à la tête de cette armée où ſa preſence devoit rétablir l'intelligence entre ces deux Princes, puiſque leur deſunion ne venoit que de

le l'ambition qu'ils avoient de commander à l'excluſion l'un de l'autre. Vôtre Majeſté fit ce qu'elle put pour e ſurprendre dans une marche ſi ongue, & où il avoit tant de rivieres à paſſer. Elle en fit garder les ;ues, & mit quantité de partis en :ampagne, qui étoit toute la precaution qu'elle pouvoit prendre. Mais comme il n'y en a point contre a mauvaiſe foi, Buſſi Rabutin lui lonna paſſage, de ſorte qu'il arriva lans ſon armée qui étoit alors auprés de Châtillon ſur Loin.

Vôtre Majeſté, qui ne ſût pas d'abord de quelle maniere il lui étoit chapé, crut reparer ce coup par un combat dont elle ſe promettoit l'avantage. Les deux Armées ſe joignirent prés de Bleneau, où l'avantgarde de la vôtre commandée par le Marechal d'Hoquincourt fut ſi maltraitée, que ſi le Vicomte de Turenne ne fût venu à ſon ſecours, Vôtre Majeſté qui étoit à Gergeau couroit riſque d'être enlevée, mais ſon experience lui aiant fait mettre un defilé devant lui, il le deffendit avec tant de valeur juſques à l'entrée de

la nuit que Mr. le Prince, qui ſe promettoit une entiere victoire s'il le pouvoit paſſer, fut obligé de ſe contenter de l'avantage qu'il avoit remporté.

Vôtre Majeſté fut heureuſe que ce Prince eut alors la demangeaiſon de s'aller montrer à Paris où il croioit que ce nouveau raion de gloire lui feroit recevoir une eſpece de triomphe. Il eſt vrai que l'ambition ne fut pas cauſe toute ſeule de ce voiage, & que l'amour y eut beaucoup de part; car il avoit donné ſon cœur à la Ducheſſe de Châtillon, & l'envie qu'il eut de la voir fit qu'il negligea les avantages qu'il eût pû tirer de ſa victoire. C'eſt une faute que font la plûpart des grands Princes, & c'eſt comme un miracle s'ils peuvent ſurmonter leur paſſion. Mr. le Prince de Condé n'eſt pas le ſeul qui l'ait faite, & Vôtre Majeſté ſait auſſi-bien que moi, que depuis lui il y a un Prince, dont la reputation eſt encore plus grande que la ſienne, qui eſt tombé dans le même défaut. Cependant on peut être amoureux & remplir ſon devoir, car quoi que cela ſoit diffi-

cise ; il n'y a qu'à se mettre en tête que chacun a les yeux tournez sur ce qu'on fait, & que rien n'échape à leur penetration. Or un Prince qui a un peu de soin de sa gloire ne veut pas donner une telle prise sur lui, & il aime mieux se vaincre pour un tems que de mettre la moindre tache à sa reputation. D'ailleurs une occasion manquée ne se recouvre pas aisément d'où il faut conclure que quand on peut faire une chose, il ne faut jamais la remettre au lendemain.

L'absence du Prince de Condé donna lieu à Vôtre Majesté de rétablir son Armée à son aise, tellement qu'à quelque tems de là, elle se trouva en état de se faire craindre. Mr le Duc d'Orleans vôtre oncle qui s'étoit tout à fait declaré contre vous, craignant d'en être accablé eut recours au Duc de Lorraine son beau-frere pour lui donner du secours, & les Espagnols à qui il loüoit ses troupes tous les ans y aiant consenti, il entra en France & prit le chemin d'Estampes que le Vicomte de Turene avoit assiegé. La place ne valoit rien d'elle même, mais comme elle étoit deffenduë par une

bonne garniſon, elle tint plus longtems qu'on ne croioit. Ainſi le Duc de Lorraine pouvoit arriver aſſez à tems pour la ſecourir, dont Vôtre Majeſté fut en inquietude. Cependant il ne dementit point en cette occaſion, de ſon humeur ordinaire, & étant plus accoûtumé à piller qu'à combattre il marcha à ſi petites journées que la Place ſe trouva priſe avant que d'arriver en preſence.

Le Vicomte de Turenne marcha contre lui pour l'y obliger en dépit qu'il en eût, ce qui lui fit prendre le parti de repaſſer la Seine. Il fut camper à Villeneuve S. Georges où on ne pouvoit le forcer au combat, ſans un grand deſavantage. Il ravagea cependant toute la Brie auſſi bien que le plat pais qui eſt aux environs de Paris. Cela lui attira l'execration des Pariſiens qui ſe flattoient qu'il n'étoit pas venu pour les piller, mais bien pour les ſecourir. Cependant toutes les plaintes qu'ils en faiſoient leur étant inutiles, Vôtre Majeſté qui y étoit auſſi intereſſée qu'eux, puis qu'on ne pouvoit pas les ruïner qu'elle ne s'en reſſentit en même-

tems, tâcha de le gagner afin qu'il ceſſât ſes brigandages. Il y avoit aparence qu'elle y reüſſiroit, puiſqu'elle avoit dequoi le tenter, elle qui tenoit ſon païs & qui offroit de le reſtituer à des conditions raiſonnables. Mais il aima mieux prendre de l'argent comptant que des offres ſi avantageuſes pour lui, & V. M. lui aiant acordé un ſauf conduit, il ſortit du Roiaume au grand étonnement de ceux qui l'avoient apellé. Vôtre Majeſté en fut auſſi extrêmement ſurpriſe, elle qui ne croioit pas qu'un Prince de ſa naiſſance fut capable d'agir ainſi par un vil interêt. Mais l'amitié qu'il avoit conçûë pour les enfans qu'il avoit de la Princeſſe de Cantecroix lui ôroit tout autre deſir que celui d'amaſſer de l'argent, & comme il ne pouvoit les apeller à la ſucceſſion de la Lorraine par deux raiſons, l'une que ce païs ne lui apartenoit pas de ſon chef, mais de celui de ſa femme; l'autre qu'il les avoit eû pendant ſon mariage, & qu'en cette qualité ils étoient incapables de lui ſucceder, il vouloit leur donner de la main à la

main dequoi les conſoler de ne pouvoir faire davantage pour eux.

Le Roi d'Angleterre fils infortuné d'un pere encore plus malheureux, & qui étoit venu chercher retraite & du ſecours auprés de Vôtre Majeſté, la ſervit parfaitement bien dans ce Traité qui l'inquieta beaucoup juſques à ce qu'il fut fait; car ſi le Duc de Lorraine eût voulu il auroit donné de la peine au Vicomte de Turenne que vous crûtes en grand danger pendant quelque tems, parce qu'il s'étoit aproché trop prés de lui. Cependant il ſe tira d'affaire heureuſement par une conduite fort adroite, & qui lui aquit beaucoup de gloire parmi les ennemis auſſi-bien que parmi les ſiens.

Vôtre Majeſté étant venuë à bout d'une affaire ſi delicate ne donna point de relâche aux rebelles, & vous trouvant vous-même dans vôtre Armée, vous l'encourageâtes ſi bien que le Prince de Condé ſe vit à la veille de tomber lui & ſes troupes entre vos mains. Car vous le pourſuivites ſi vivement qu'il fut

obligé de s'emparer du Pont de ſaint Cloud, par le moien duquel il crut éviter le combat. Mais Vôtre Majeſté aiant fait faire un pont ſur la Seine, comme il ſe vit à la veille d'être pris en tête & en queuë, il ſe raprocha de Paris qu'il cotoia pour tacher de gagner Charenton. Le Vicomte de Turenne qui l'obſervoit ſe mit à ſes trouſſes, & commenca à charger ſon arrieregarde aux environs de la porte du Temple & de la porte Saint Martin. Cela l'obligea de preſſer ſa marche, & étant arrivé à la hauteur du Fauxbourg Saint Antoine, il ſe ſervit de quelques retranchemens que le hazard lui offroit, & qui avoient été faits pour ſe deffendre du brigandage des troupes du Duc de Lorraine.

Il y logea ſon Infanterie avec plus d'ordre que la brieveté du tems ne ſembloit lui permettre, & retirant ſa Cavalerie au dedans il envoia le Duc de Beaufort dans la Ville pour tâcher de donner retraite à ſes bagages, & de la faire declarer entierement pour lui. Mais la crainte que les Pariſiens avoient d'être pillez ſa

rent qu'ils fermerent les portes où ils mirent bonne garde. Le Prince de Condé voiant cela rangea ſes bagages le long du foſſé, & fit percer les maiſons par où ils voioient que nos Troupes s'avançoient.

Vôtre Majeſté ſe poſta au Menil montant pour voir cette attaque qui eut fait plaiſir à ſon grand cœur, ſi elle eût eu à combatre contre ſes ennemis, & non pas contre ſes ſujets. Elle fut vigoureuſe & vos Troupes aiant forcé les retranchemens, le Vicomte de Turenne fit avancer ſon canon à l'endroit qu'on apelle aujourd'hui le Trône, à cauſe qu'on y en éleva un pour recevoir Vôtre Majeſté, lorſqu'elle fit ſon entrée dans cette Ville aprés ſon mariage. Le Prince de Condé fit tout ce qu'il put pour ſoutenir les efforts de vos gens, qui animez de vôtre preſence firent des merveilles; mais Dieu qui ne vouloit pas permettre que la rebellion durât plus long-tems vous fit remporter la victoire par tout. Ainſi le Prince de Condé étoit perdu ſans reſſource ſi Paris ne lui eût ouvert ſes portes. Il y ſauva ſes troupes qui

étoient effraiées de la vigueur des vôtres, & à qui le méchant parti qu'elles tenoient ôtoit plus de la moitié de leurs forces. Mademoiſelle de Montpenſier lui rendit ce ſervice, & elle fit encore tirer le canon ſur la perſonne de V. M. & ſur celle de vôtre Miniſtre qui s'étoit rangé auprés de vous.

Cette victoire étourdit étrangement les Pariſiens auſſi-bien que tous ceux qui tenoient le parti de Mr. le Prince de Condé; & comme Vôtre Majeſté avoit dans cette grande Ville des ſujets fideles qui remontroient aux autres combien ils avoient tort de s'éloigner de leur devoir, la plûpart balancerent avant que d'acorder à ce Prince le ſecours dont il avoit beſoin dans ſa neceſſité. Cela donna lieu à une aſſemblée qui fut tenuë à deux jours de là à l'Hôtel de Ville, où ſe trouva un grand nombre de perſonnes, qui repreſentoient en quelque façon les Etats generaux, dont on avoit demandé la convocation à Vôtre Majeſté, laquelle elle avoit été obligée de promettre pour ſe délivrer des importu-

nitez qu'on lui faiſoit. Mais comme vous aviez vos creatures, & que le Prince de Condé y avoit les ſiennes, & qu'on étoit en diſpute ſur les reſolutions qu'on y prendroit, des mutins forcerent les portes & firent main baſſe ſur quelques deputez. Le fils unique d'un Conſeiller de la Grand' Chambre, qualité fort conſiderable en ce tems-là, y fut tué avec quelques autres, & ce meurtre aiant engendré une grande confuſion, ceux qui tenoient le parti de Vôtre Majeſté mirent du papier ſur leurs chapeaux pour s'entre-reconnoître: Les autres mirent de la paille, & cette marque paſſa juſques à vôtre Cour où les plus grands Seigneurs s'y aſſujettirent comme les autres. Dans Paris ceux qui avoient mis de la paille y furent bien-tôt les plus forts, & aiant chaſſé ceux qui avoient mis du papier, le Marechal de l'Hôpital Gouverneur de la Ville, qui étoit dans vos interêts eut bien de la peine à ſe ſauver. On croit, & beaucoup de gens ſont de ce ſentiment, que ce fut Mr le Prince qui excita cette ſedition, qu'il tâcha de faire retomber

ſur le Cardinal Mazarin, afin de le rendre plus odieux; mais ſoit qu'on en découvrit la verité, ou que l'on commencât à ſe laſſer d'être deſobeïſſant à ſon Maître, chacun ne ſongea plus qu'à faire ſa paix avec Vôtre Majeſté. Le Duc d'Orleans vous fit faire des propoſitions auſſi-bien que le Parlement, mais vous les trouvâtes ſi hautaines, & ſi peu conformes au reſpect qui vous étoit dû, que bien loin de les écouter vous en fûtes ſi indigné contre cette Compagnie que vous la transferates à Pontoiſe.

Cette action de vigueur accompagnée de pluſieurs autres de même nature acheva d'étonner les mutins. Le Prince de Condé tâcha neanmoins de rechauffer ſon parti qu'il voioit prêt à l'abandonner, mais le Parlement étant ſur le point de lui tourner le dos, auſſi-bien que Mr. le Duc d'Orleans vôtre oncle, il ſe jetta entre les bras des Eſpagnols. Vôtre Majeſté profita prudemment de cette conjoncture, & afin de reünir tous les eſprits, elle feignit d'éloigner une ſeconde fois [illegible]

Mazarin que pluſieurs prenoient pour pretexte de leur rebellion. Ainſi n'aiant plus de manteau dequoi ſe couvrir ils conſentirent de rentrer dans leur devoir moienant que V.M. leur accordât une amniſtie. Vous ne jugeates pas à propos de la leur refuſer, & Mr. le Duc d'Orleans s'étant retiré à Blois, Ville de ſon apanage, il ne tint plus qu'à V. M. de retourner dans la Ville capitale de ſon Roiaume.

Elle en fut conjurée par ſon Parlement, & au nom du Clergé, par le Coadjuteur qui avoit été fait Cardinal ſuivant la parole qui lui en avoit été donnée, & qui vint exprés vous trouver à Compiegne. Vôtre Majeſté tint conſeil ſi elle ne devoit point le faire arrêter pour le punir de la mauvaiſe foi qu'il avoit euë au prejudice des promeſſes qu'il vous avoit faites. Mais on jugea qu'il étoit bon d'affermir auparavant vôtre autorité, & qu'aprés cela vous ſeriez plus en état d'entreprendre ce que bon vous ſembleroit. En effet il eſt de la prudence de laiſſer meurir les choſes, & de les entreprendre

à contretems, c'eſt le moien de tout gâter.

On accuſe Mr. le Prince qui pouvoit encore trouver graces auprés de V. M. s'il s'y fut pris de la bonne maniere, de ne l'avoir pas fait, parce qu'il s'étoit mis en tête de ſuivre l'exemple du Duc de Lorraine qui pilloit tout & ravageoit tout ſans diſtinction d'amis ou d'ennemis. Mais il n'y a gueres d'aparence de le croire, & un Prince de ſa naiſſance & d'un grand cœur comme lui ne pouvoit pas avoir des ſentimens ſi indignes de l'un & de l'autre, il ravagea neanmoins en s'en allant la Frontiere de Champagne, où aprés s'etre emparé de Rhetel & de Sainte Menehout il ſe retira à Namur.

Il eut là quelque pourparler avec un Miniſtre de l'Archiduc, qui devant que de le laiſſer venir à Bruxelles, voulut ſavoir s'il ne prétendoit pas lui donner la main. Cette propoſition lui fit connoître à quels dégouts il s'expoſoit par ſa deſobeïſſance. Cependant ſon courage ne lui permettant pas d'heſiter ſur la réponſe qu'il avoit

à faire, il fit dire à l'Archiduc que l'honneur qu'il avoit d'être premier Prince du Sang de France lui aprenoit trop ſon devoir pour y jamais manquer; qu'ainſi il pretendoit paſſer devant lui, ſi ce n'eſt qu'il repreſentoit dans les Païs bas Sa Majeſté Catolique, qu'en cette qualité il lui donneroit la main quand il iroit chez lui, mais que quand il le viendroit voir à ſon tour il pretendoit que ce fut la même choſe. L'Archiduc ne s'acommoda pas d'une réponſe ſi fiere, & croiant qu'aprés ce qu'il avoit fait il n'y avoit plus de retour en France pour lui, il inſiſta à ce qu'il lui cedât le pas par tout, dont Mr le Prince ne voulut jamais convenir. Enfin la choſe fut ſi avant qu'il fut obligé de faire dire à l'Archiduc qu'il ſe retireroit dans huit jours s'il n'acceptoit les offres qu'il lui faiſoit, & qu'il n'étoit pas ſi embaraſſé de ſa perſonne qu'il ne ſût bien où aller. L'Archiduc fut obligé de lui accorder ſa demande. Mais comme il ne le fit qu'à force, cela aprit à Mr. le Prince dans quels inconveniens l'on ſe trouve quand

i paſſe ainſi dans une Cour étran-
:re, principalement quand on vous
tegarde comme un Rebelle, & qui
:obligé d'en acheter la protection
quelque prix que ce ſoit.

Il eut les mêmes démêlez avec le
ıc de Lorraine qui ſe tenoit la
àpart du tems à Bruxelles, & ils
nſerent en venir aux mains plu-
urs fois ; mais leurs amis com-
ıns les en empêcherent, ſans oſer
anmoins entreprendre de les re-
:r à cauſe des prétentions de l'un
de l'autre ; car le Duc de Lorraine
vouloit point de concurrence,
le Prince de Condé ne pouvoit
tendre parler de lui donner la
in ſans ſe mettre en colere. Mais
plus grand chagrin qu'il eût en
te Cour, c'eſt que le Prince Fran-
is, frere de ce Duc, voulut enco-
lui diſputer le pas, ſurquoi il eut
s emportemens qui firent croire
e les choſes ne ſe paſſeroient pas
ıs coup ferir. Ce qui le deſeſpe-
t encore davantage, c'eſt que
rchiduc n'y mit point d'ordre.
oi qu'il le priât de les regler, ſe
ıfiant en la juſtice de ſa cauſe,

mais ce Prince n'eut garde de le
re ; car outre qu'il étoit bien ai
lui donner cette mortification,
vouloit pas deſobliger le P
François qu'il vouloit atacher à
parti, ſur tout dans un tems
avoit peur qu'il ne lui échapâ
cauſe des grands efforts que la F
ce faiſoit pour le gagner.

Voila comme l'on trouve
dégouts à quoi on ne s'atend
quand on paſſe ainſi au ſervice
autre Prince que le ſien. Or il
eſt pas de même quand on den
dans ſon pais, où ſon rang non
lement eſt reglé, mais où ence
Souverain a interêt de ne rien
au prejudice d'un Prince de ſon
Mais il eſt bien juſte qu'on fall
nitence de la faute qu'on a fait
qu'elle ſerve à faire rentrer en
même. Car il n'y a rien qui
rende plus ſages que les mort
tions à quoi nous ne nous atter
pas, & qui auroit toûjours le
en poupe coureroit riſque de n
mais ſe reconnoître ?

Mr. le Prince aiant ainſi qui
partie, Vôtre Majeſté ne ſonge

er ſon Roiaume avant que de
r les ennemis de ſes frontieres,
elle ſe flatoit de venir à bout
ment, quand elle ſeroit en
chez elle. La Province de
me avoit toûjours les armes à
tin en faveur du Prince de Con-
Le Prince de Conti étoit dans
aux où ſa qualité de Prince du
étoit d'un grand poids pour
r pluſieurs perſonnes dans ſa
oeïſſance. Le Comte d'Ognon
dans Broüage, où le mauvais
ple le portoit à s'en faire le Ti-
Tout cela demandoit de gran-
rces pour les reduire, ſur tout
intelligence avec les Eſpag-
dont ils recevoient du ſecours.
ôtre Majeſté conſiderant qu'elle
: bien mieux de les gagner par
uceur, fit l'un Marechal de
e, moienant quoi il lui remit
ace entre les mains, & accorda
tre quelques avantages, à con-
n qu'il quitteroit le parti de ſon

ôtre Majeſté qui avoit trouvé
n quelque tems auparavant de
revenir le Cardinal Mazarin, &

de remettre le calme dans Paris ,
elle avoit rétabli le Parlement d
ſon ſiege ordinaire, n'aiant plus
à craindre des troubles domeſtiq
mit non ſeulement des Armées
pied pour raſſurer ſes Frontie
mais encore pour reparer ſa repu
tion qui étoit extrêmement déc
chez les Etrangers. Elle avoit pe
tout ce qu'elle avoit en Catalog
les affaires d'Italie étoient en a
méchant état ; celles de Flandres
valoient gueres mieux , & de t
de conquêtes dont il a été pa
ci-deſſus , il ne reſtoit plus qu'Ar
à Vôtre Majeſté. Du côté de Cha
pagne les ennemis y tenoient Sai
Menehout, Mouzon & Rhetel :
la Frontiere de Picardie le Catelet
la Capelle , & en Bourgogne Bel
garde, où étoient les reſtes de la f
tion du Prince de Condé. C'ét
bien des affaires pour un jeune Pri
ce qui n'avoit pas encore toute l'e
perience que l'âge a coûtume
donner ; mais Vôtre Majeſté aia
commencé prudemment par celle q
lui paroiſſoit de plus grande conſ
quence , vous aſſiegeates Bellegar

dont vous vous rendites maître, aiant coupé la tête par là à la rebellion, vous ne ſutes preſque où courir, tant vous vous trouvicz preſſé de tous côtez. Le Prince de Condé étoit entré en Picardie où il avoit pris Roie. L'Archiduc menaçoit la Champagne. Ces deux endroits vous étoient de pareille conſequence. Cependant vous n'y pouviez pas remedier tout en un même-tems, les forces de vôtre Roiaume étoient trop épuiſées ; ainſi Vôtre Majeſté étant obligée de faire les choſes pied à pied, elle marcha au ſecours de la Picardie, fit quiter Roie aux ennemis, puis mit le ſiege devant Rhetel. Cette Place priſe vous vous rendites maître de Mouzon, pendant que les ennemis s'emparerent de Rocroi, dont vous vous vengeâtes en reduiſant S. Menehout à vôtre obeïſſance. Vos armes en Catalogne recommencerent à ſe rendre redoutables ; vous y prites quelques Places fortes, & y auriez pris la Ville de Gironne ſans un miracle que le Ciel fit en faveur de vos ennemis. Ils mirent ſur le rempart la Chaſſe d'un S. Evê-

que de cette Ville, & en même tems il parut à l'entour une si grande quantité de mouches qui vinrent fondre sur vôtre Armée que toute la Cavalerie en fut éperduë ; les Chevaux n'y pouvant resister rompirent leurs licols & s'enfuirent à travers le camp, où ils se veautroient pour se délivrer du mal qu'ils souffroient. Il en perit ainsi une grande quantité, & comme les ennemis pouvoient tirer un grand avantage d'une conjoncture si favorable pour eux, il falut se resoudre à lever le siege.

En Italie vous portâtes la Guerre dans le Milanez, où le Comte de Grancé que vous aviez fait Marechal de France, prit Carpignane, & combatit le Marquis de Caracene que le Roi d'Espagne lui avoit opposé.

Vous fûtes obligé cependant de reconnoître le Gouvernement present d'Angleterre ; quoi que vôtre inclination & vôtre justice vous portassent à proteger celui qui en étoit le Prince legitime ; mais le procedé des Espagnols qui pretendoient se prevaloir de l'aversion que vous témoignez

l'uſurpation de Cromvvel, &
un traité avec lui à vôtre preju-
vous fit recourir au ſeul moien
vous reſtoit pour vous mettre à
ert de leur méchante volonté.
s lui offrites leur mediation
terminer à l'amiable le different
toit ſurvenu entre l'Angleterre
Hollande, & que vous étiez
aiſe d'aſſoupir, parce que vos
mis en pouvoient tirer de l'a-
age.

'étoit beaucoup à un Etat qui a-
été ſi malade de ſe trouver hors
convulſions qui l'avoient penſé
tre au tombeau. Cependant com-
dans les longues maladies il y a
vent des rechutes, le Côte d'Har-
rt dont Vôtre Majeſté s'étoit ſer-
pour mettre les rebelles dans le
oir, le devint à ſon tour. Il trouva
ien de ſe fourer dans Briſac, dont
garniſon ſe trouvant à ſa devotion
e ſeroit formé une eſpece de ſou-
aineté en Alſace, s'il eut eu les
ules aſſez fortes pour en ſoutenir
ais. Les Eſpagnols firent ce qu'ils
ent pour l'obliger a leur remettre
te Place entre les mains. Mais

comme ce qu'ils lui offroient n'étoit pas capable de le tenter, il refuſa leurs offres, & ſongea à s'en accommoder avec le Duc de Lorraine qui avoit de quoi le bien paier; car il n'y avoit point de Prince qui eût tant d'argent comptant. Mais comme il en étoit idolâtre, il ne ſe put reſoudre à donner celui qu'il lui demandoit. Ainſi cette affaire traîna long-tems, ce qui la fit échoüer, parce que les Eſpagnols qui ſe défioient de lui le firent arrêter bien-tôt aprés.

Vôtre Majeſté, à qui cette affaire paroiſſoit de grande importance comme elle l'étoit effectivement, fit faire pluſieurs allées & venuës vers lui, pour le faire retourner à ſon devoir; mais comme il avoit peine à ſe déterminer vous aſſiegeates Befort pour lui couper le ſecours qu'il pouvoit eſperer de ce côté-là. Vous vous en rendîtes maître au cœur de l'Hiver. Car il falloit bien que les François apriſſent à faire la guerre en tout tems, eux qui devoient ſous Vôtre Majeſté mépriſer le chaud & le froid & s'accoûtumer également à l'un & à l'autre. Cette conquête

e aux conditions avantageuſes
vous faiſiez au Comte d'Har-
t le porterent à accepter vos of-
Vous lui donnâtes le Gouver-
nt d'Anjou, & le conſervâtes
ſes biens & dans ſa Charge de
d Ecuier, moiennant quoi il
remit ce qu'il tenoit en Alſace.
Cette affaire étant ainſi terminée
antageuſement pour Vôtre Ma-
, il ſembloit qu'elle ne dût
ſonger qu'à reprendre Rocroi
t la garniſon deſoloit la Cham-
ne, principalement ſous les or-
d'un Gouverneur qui ne dor-
t point, & qui avoit apris ſon
ier ſous le Prince de Condé.
eux parler de Montal que Vôtre
jeſté a emploié depuis ſi utile-
nt, & qui lui a rendu de grands
ices dans la derniere guerre.
is vous crûtes que la priſe de
nai vous étoit encore de plus
nde conſequence ; c'eſt pour-
oi vous fites marcher vôtre armée
s le commandement du Marê-
l de Fabert. Ce General vous
it extrêmement recommanda-
pour ſa grande fidelité, car il

étoit preſque le ſeul des Gouverneurs de Places qui eut reſiſté aux offres du Prince de Condé qui avoit fait tout ce qu'il avoit pu pour le débaucher de vôtre ſervice. Mais il n'avoit pas crû à propos de ſuivre l'exemple de beaucoup d'autres, & il vous avoit conſervé Sedan que Vôtre Majeſté lui avoit confié.

Mr, le Prince à qui Stenai apartenoit demanda des forces à l'Archiduc pour le pouvoir ſecourir. L'Archiduc lui en promit, & en effet il fit ce qu'il put pour obliger le Prince François de lui prêter les ſiennes. Mais comme cette Place avoit été demembrée de la Lorraine il ne le voulut faire qu'à condition qu'elle y ſeroit reünie. Le Prince de Condé ne s'y voulut pas ſoumettre, & cette affaire aiant encore augmenté la meſintelligence qui étoit entr'eux, l'Archiduc eût aſſez de peine à les empêcher d'en venir aux mains l'un contre l'autre. Vôtre Majeſté fut elle-même à ce ſiege, aprés avoir été auparavant à Reims, où elle ſe fit ſacrer. Elle fit là de grandes liberalitez à ſes ſoldats qui ne pouvoient

s'em

pêcher d'admirer l'inclination
ls lui voioient à la guerre. Ce-
lant ſes forces s'y trouvant oc-
es, le Prince de Condé porta
ſpagnols à faire le ſiege d'Ar-
eſperant que cette Place vous
t encore de plus grande con-
ence que l'autre, vous leveriez
ge de Stenai pour la ſecourir.
ſon attente fut vaine, & cela
nt ſervi qu'à rendre Vôtre Ma-
plus diligente à s'aquiter de
ntrepriſe, vous n'en fûtes pas
ôt venu à bout que vous volâtes
cours d'Arras.

a conquête en étoit ſi importan-
ux Eſpagnols qu'ils n'avoient
negligé pour ſe l'aſſurer. Leurs
s étoient les plus belles que l'on
ûës juſques là, & de diſtance en
nce ils y avoient élevé des re-
es par le moien deſquelles elles
nt en plus grande ſeureté. Non
ens de cette precaution ils creu-
t en dedans des trous pour arrê-
a Cavalerie, mais dés le com-
cement du ſiege il leur arriva
choſe de méchant preſage; le
alier de Crequi qui n'avoit pas

une grande reputation à la guerre, mais qui s'en eſt acquis depuis une ſi grande que Vôtre Majeſté, aprés l'avoir fait Marechal de France, lui a donné le commandement de ſes principales armées, ſe jetta dans la Place à la tête de cinq cens chevaux.

Ce ſecours fit grand plaiſir à Monjeu qui commandoit dedans, & qui pour épargner ſa bourſe n'y avoit qu'une mediocre garniſon: car en ce tems-là vous aviez eu encore ſi peu de commodité de mettre ordre à vos affaires que les Gouverneurs des Places s'aproprioient les contributions & n'en rendoient nul compte à Vôtre Majeſté, moiennant quoi, ils ſe chargeoient de les deffendre. Cependant il y avoit un inconvenient à cela qui étoit de la derniere importance; puiſque pour peu d'inclination qu'ils euſſent à l'avarice ils ne ſongeoient qu'à theſauriſer. Auſſi Vôtre Majeſté ne tarda gueres à y donner ordre, ce qui ne ſe pouvant faire qu'en introduiſant un autre uſage, vous mites les choſes dans l'état que nous les voions aujourd'hui. En effet outre que vôtre ſeureté ne s'y

trouvoit pas auparavant vous ôtâtes par là quantité de petits tirans qui s'en faiſoient accroire, & qui d'abord qu'ils ſe trouvoient dans une Place croioient être autant que vous.

Montjeu qui étoit brave homme tint prés de deux mois, ſans que les ennemis puſſent gagner beaucoup de terrain ſur lui. Cependant vôtre Armée ſous le commandement du Vicomte de Turenne parut à la vûë des lignes, & commença à ſe retrancher. Car ce General aprehendoit qu'ils n'en ſortiſſent pour le combattre, & que comme ils étoient beaucoup plus forts que lui, ils ne lui fiſſent recevoir quelque affront. C'étoit l'avis du Prince de Condé qui diſoit pour ſes raiſons que s'ils attendoient que le Marechal d'Hocquincourt arrivât avec les Troupes qu'il commandoit, ils trouveroient alors à qui parler; mais l'Archiduc ſoûtint qu'ils ne pouvoient ſortir des lignes ſans abandonner quelques dehors dont ils s'étoient rendus maîtres, ou que s'ils ne les abandonnoient pas la garniſon les en chaſſeroit, ce qui ſeroit toûjours la même choſe;

qu'ainſi il étoit plus à propos de continuer leurs attaques, & de ſe mettre en état de les faire reüſſir avant l'arrivée d'Hocquincourt.

Son ſentiment fut ſuivi, parce que de tous les Officiers qui entroient au Conſeil de guerre, il n'y avoit que le Prince de Condé qui osât lui contredire. Cela donna le tems au Vicomte de Turenne de mettre ſon camp hors d'inſulte & d'attendre le Marechal d'Hocquincourt, qui étant arrivé ataqua l'Abaie de S. Eloi dont il ſe rendit maître. Il s'y logea & mit autour de lui ſon Armée, laquelle agiſſant de concert avec le Vicomte de Turenne qui étoit de l'autre côté des lignes, ils couperent les vivres aux ennemis & empêcherent qu'aucun convoi n'entrât dans le camp.

Montjeu voiant le ſecours ſi proche en ſentit encore augmenter ſon courage, & aiant repouſſé les Aſſiegeans à deux attaques qu'ils lui firent pour s'emparer d'un de ſes dehors, ils s'en trouverent ſi conſternez que le Vicomte de Turenne crut à propos de ſe ſervir de cette conjoncture, pour achever leur deſordre.

Le Prince de Condé qui prevoioit qu'ils ne lui pouvoient reſiſter dit à l'Archiducque puiſqu'il ne l'en avoit pas voulu croire à la premiere fois, il eſperoit que ce ne ſeroit pas la même choſe maintenant : qu'il n'y avoit plus de tems à perdre que le ſeul parti qu'il y avoit à prendre en l'état où les choſes ſe trouvoient étoit de lever le ſiege, & de paſſer ſur le ventre du Marechal d'Hocquincourt, que Turenne ne pouvoit ſecourir. L'Archiduc y parut aſſez diſpoſé, & entra avec lui dans le détail de leur retraite, mais en aiant conſulté le Comte de Fuenſaldagne qui paſſoit pour bon homme de guerre parmi ceux de ſa nation, il en fut tout-à-fait diſſuadé.

Le jour de St. Louis venu que le Vicomte de Turenne avoit choiſi pour ſon attaque, il donna le ſignal dont il étoit convenu avec le Marechal d'Hocquincourt ; ainſi chacun aiant marché de ſon côté le Vicomte de Turenne força les lignes par l'endroit que gardoit Fernando Solis, pendant que le Marechal s'égara. Cela donna le tems à l'Archiduc de

ſonger à la retraite. Mais le Vicomte de Turenne profitant de ſon avantage battit encore les Lorrains dont le quartier étoit tout proche de celui de Solis. Le Prince de Condé voiant le deſordre qu'il y avoit de toutes parts s'avança juſques à un ruiſſeau qui ſeparoit ſon quartier de celui des autres, & y aiant fait tête au Vicomte de Turenne & au Marechal d'Hocquincourt qui l'avoit joint, il donna le tems & à l'Archiduc & aux troupes qu'il avoit amenées de France, de ſe retirer en bon ordre. Son Infanterie nearmoins ſouffrit beaucoup dans ſa retraite, qu'il fit le dernier avec une prudence qui le fit admirer des Eſpagnols, chez qui il acquit un grand credit par une ſi belle action.

Le canon & le bagage des ennemis fut le butin de l'Armée de Vôtre Majeſté, qui fut rendre graces à Dien dans la Cathedrale de cette Ville, de la Victoire qu'il vous avoit envoiée; car vous lui avez toûjours raporté toutes choſes comme un veritable Chrétien, ſans croire que vôtre bonne conduite & la force de vos

Armes puſſent rien ſans ſon ſecours. La priſe du Queſnoi fut le fruit de cette victoire, & ce fut par où vous finites une ſi belle Campagne.

Vos Conquêtes augmenterent encore du côté de Catalogne par la priſe de Villefranche & de Puicerda, d'où vos ennemis faiſoient des courſes à toute heure dans le Rouſſillon. Mais vous ne fites pas les mêmes progrez en Italie, quoi que vous n'euſſiez rien épargné de ce côté-là pour y ſignaler la gloire de vos Armes. Car le Duc de Guiſe qui vous avoit embarqué à de grandes dépenſes, ſous pretexte qu'il entretenoit des correſpondances à Naples, & qu'il n'y paroîtroit pas plûtôt que tout le Roiaume ſe ſoûleveroit, en revint pourtant ſans avoir pris que Caſtellamar, qu'il fut obligé d'abandonner.

Cette entrepriſe neanmoins donna de la reputation à Vôtre Majeſté, que les Eſpagnols tâchoient de faire paſſer en ce païs-là pour un Prince qui ne ſe remettroit pas ſi-tôt du deſordre que lui avoient cauſé les guerres civiles. Cependant vous ne vous en reſſentiez preſque plus par le bon

ordre que vous apportiez de toutes parts. Car ce n'étoit pas ſeulement ſur la frontiere, & en portant la guerre chez vos ennemis, que vous affermiſſiez vôtre pouvoir, mais vous le fîtes encore dans le cœur de vôtre Etat où il vous reſtoit deux choſes à faire qui même paroiſſoient aſſez preſſées : l'une étoit d'autoriſer vôtre Miniſtere, afin qu'il ne ſouffrit plus les ſecouſſes dont il avoit penſé être terraſſé ; l'autre de punir ceux qui avoient fait ſemblant de ſe donner à vous, & qui vous avoient trompé.

Or vous fites l'un en mariant les nieces de ſon Eminence à de ſi grands Seigneurs que les premiers de la Cour ſe trouverent intereſſez à ſa conſervation. Il y en eut une qui épouſa le Duc de Mercœur, & une autre au Prince de Conti. Cela fit naître l'envie à tout ce qu'il y avoit de grand & de relevé auprés de vous, de rechercher les autres qui n'étoient pas encore en âge d'être mariées, & qui pouvoient pretendre à tout, aprés les deux partis que celles-ci avoient trouvé.

A l'égard de la punition que vous

meditiez contre ceux qui vous avoient trompé, vous vous contentâtes de la faire éclater en la perſonne du Cardinal de Rets que vous fites arrêter. Cependant comme le reſpect que vous aviez pour ſon caractere ne vous permettroit pas d'en faire une punition conforme à ce que vôtre juſtice demandoit ; vous ne ſongeâtes qu'à lui ôter l'Archevêché de Paris, qui lui facilitoit le moien, par le credit que cette dignité lui donnoit ſur vôtre Clergé, de faire des brigues contraires à vôtre ſervice. Vous lui fites propoſer d'en donner ſa demiſſion au Pape, & que vous lui rendriez la liberté, Mr. de Bellievre premier Preſident, qui lui en porta parole de la part de Vôtre Majeſté, étoit de ſes amis, mais non pas de ceux de vôtre Miniſtre. Ainſi au lieu de lui conſeiller la choſe en la propoſant, il lui dit au contraire qu'il ne lui en parloit pas comme ſon ami, mais comme un homme qui lui étoit envoié de la part de la Cour.

Au reſte comme ce Magiſtrat a eu la reputation d'un des plus honnêtes

hommes de France, & d'un Juge auſſi integre qu'il y en ait eû depuis long-tems dans le Parlement, il n'eſt pas hors de propos que j'en faſſe le portrait à Vôtre Majeſté. Il eſt vrai qu'il étoit homme de bien & incapable de faire aucune baſſeſſe. Cependant je puis dire que Vôtre Majeſté n'avoit rien fait de bien pour ſes interets, quand elle l'avoit apellé à cette Magiſtrature. S'il avoit de la vertu, c'étoit une vertu auſtere, & qui n'entroit point dans les neceſſitez de vôtre Etat, il s'armoit toûjours de ce grand nom *du bien public*, & cela l'empêchoit à tort & à travers de travailler conjointement avec Vôtre Majeſté, à ce qui étoit du bien de ſes affaires. Il étoit d'ailleurs d'un eſprit ſi hautain que ſi le Cardinal Mazarin l'envoioit querir, il ne venoit point, à moins que ce ne fut ſous le nom de Vôtre Majeſté. Il s'en retournoit même quand il voioit que vous ne paroiſſiez point vous même pour lui annoncer vôtre volonté, & ſa fierté alloit juſques-là, qu'il ne pouvoit ſouffrir que ſon Eminence mit quelque difference entr'eux.

Or il ne vous faut point de ces eſprits fâcheux & revêches pour mettre à la tête de vos Parlemens qui s'en font déja aſſez acroire, pour ne leur pas donner un Chef qui concoure avec eux à empieter ſur vôtre autorité. Rien n'eſt de plus grande conſequence au bien de vôtre Etat, & quand il en manque quelqu'un vous ne devez remplir ſa place que d'un ſujet qui leur ſerve de correctif. Ces Compagnies ont déja aſſez de credit pour ne pas chercher à l'augmenter, & ce que j'ai dit d'elles cideſſus, en parlant de la guerre de Paris, vous en eſt une preuve ſuffiſante pour vous y arrêter. Mais le penchant que vous avez toûjours eu à recompenſer vos ſerviteurs, joint à la neceſſité où vous vous trouviez alors, fit que vous prîtes le premier venu qui s'offrit de reparer la mauvaiſe fortune de celui qui tenoit cette place ; & dont vous ne pouviez voir l'extrême pauvreté ſans rougir en quelque façon de ne vous pas trouver en état de le ſoûlager. Ainſi vous promites à ce Magiſtrat de traiter avec ſon Predeceſſeur, ce

qui ne ſe peut excuſer que par la miſere du tems ; auſſi puis-je dire à Vôtre Majeſté qu'il en arrive mille inconveniens dont elle conviendra elle-même, ſi elle fait reflexion, que ceux qui arrivent ainſi aux honneurs n'en croiant avoir aucune obligation à leur maître, ne lui ſont pas ſi ſoûmis que ceux qui les tiennent d'eux uniquement.

Le Cardinal de Rets profita de l'avis de ſon ami. Cependant comme il n'y a rien de plus rude que la privation de la liberté, il crût ſe la procurer en feignant d'entendre à cette negociation. Il fit dire à Vôtre Majeſté qu'il étoit prêt de donner ſa reſignation en blanc, mais que comme le prix qu'elle lui en offroit étoit une choſe qui ne dépendroit plus aprés cela que du Cardinal Mazarin, en qui il ne ſe pouvoit fier, il étoit bien aiſe de ſavoir auparavant quelles aſſurances vous lui en donneriez. Vôtre Majeſté qui agiſſoit de bonne foi, mais qui ne vouloit pas être dupée, lui fit ſavoir qu'elle laiſſoit en ſon choix de prendre telles meſures qu'il ſouhaiteroit, & que pourveu

Il auroit été à ſouhaiter que V. M. eût pû ſe trouver dans toutes ſes Armées, comme elle le faiſoit dans celle de Flandres. Elle auroit vû de ſes yeux de quelle maniere les choſes ſe paſſoient, & auroit peſé toutes les entrepriſes avant que d'y donner ſon conſentement. Mais comme la connoiſſance des lieux ne lui étoit qu'imparfaite auſſi bien que les forces des ennemis, il lui arriva un échec en Italie dont on ne peut accuſer que la facilité du Card. Mazarin.

L'atache qu'il avoit toujours à ſon païs, nonobſtant les biens & les honneurs qu'il poſſedoit en France, qui devoient pourtant le lui faire oublier, fit qu'il y chercha un parti pour la ſœur de la Princeſſe de Conti & de la Ducheſſe de Mercœur. Or tous ceux qui ſe preſentoient ne lui étant pas agreables comme le Duc de Modene, il fit valoir cette alliance à Vôtre Majeſté, comme s'il n'y ſongeoit que pour atacher ce Prince à ſes interêts. Ainſi il vous fit trouver bon de lui donner le commandement de vôtre Armée en ce païs-là, *conjointement* avec le Prince

Thomas ; & ces deux Generaux s'étant joints ils rompirent les meſures du Marquis de Caracene qui pretendoit ſurprendre Reggio, ce qui leur enfla tellement le courage qu'ils ſe crurent en état d'aſſieger Pavie. Mais ils furent obligez de lever le ſiege, ce qui auroit intereſſé la gloire de Vôtre Majeſté, ſi ce qui ſe paſſoit ailleurs, n'eût ſervi à reparer ſa reputation. Car outre ce que vous aviez fait en Flandres, vôtre Armée de Catalogne conſerva non ſeulement ſes conquêtes ; mais en fit encore de nouvelles, elle ſe ſaiſit de Cap-de-quiers, & étant entré dans le Lampourdan, elle mit tout ſous contribution juſques à Gironne.

La faute que vôtre Miniſtre avoit fait en Italie, ne fut pas la ſeule dont on puiſſe recuſer ſon Miniſtere. Il s'étoit mis en tête une maxime que perſonne n'aprouvoit que lui, & que Vôtre Majeſté ſouffroit, parce qu'elle avoit la complaiſance de lui témoigner une grande confiance. Preſque dans toutes les affaires il emploioit deux hommes au lieu d'un, ce qui étoit une ſource de jalouſie in-

ſon indignation, il paſſa en Eſpagne & de là à Rome, d'où Vôtre Majeſté n'a jamais voulu ſouffrir qu'il revint, qu'il ne lui ait donné la ſatisfaction qu'elle ſouhaitoit. En effet il eſt de la Majeſté d'un Grand Roi de ne pas permettre qu'un Sujet lui tienne tête, & à moins que de le reduire dans le devoir, c'eſt un exemple pour les autres qui eſt de dangereuſe conſequence.

Vôtre Majeſté ſachant que les Eſpagnols ne s'étoient pas encore bien remis de la déroute d'Arras, ſe preſſa d'entrer en campagne, où aprés s'être emparé de Landrecies, de Condé & de S. Guillain, l'Archiduc ſe trouva dans une telle allarme, qu'il crut à tout moment que vous l'alliez attaquer dans Bruxelles. La crainte qu'il en avoit lui fit emploier dix mille Païſans pour y faire une eſpece d'envelope; ce qui eſt avantageux à Vôtre Majeſté, que la poſterité ſache parce qu'elle ne ſauroit faire reflexion qu'aprés vous avoir fait trembler dans vôtre Capitale, vous lui aiez rendu la pareille en ſi *peu de tems ſans* être perſuadé au

ſi deux perſonnes ont droit de
mander la même choſe, l'un d
d'ordinaire ce que l'autre entrep
La difference des ſentimens pr
cet effet, auſſi bien que la jalo
d'où il faut conclurre qu'un Et
mal gouverné quand il y a ainſ
de maîtres. Auſſi voions-nous c
Gouvernement Monarchique eſ
ſé le plus parfait, & que dans le
publiques celles-là paſſent po
mieux policées où il n'y a poin
de cahos ni de confuſion.

Quoi qu'il en ſoit ce deſord
gnoit & dans vos finances &
vos armées. Vous avez vû qu'e
lie vous y aviez deux Generaux
fut la même choſe cette ann
Flandres où le Card. Mazarin p
core plaiſir d'aſſembler deux
mes dont les mœurs & les in
tions étoient opoſées. Ce fut l
comte de Turenne & le Marech
la Ferté, qui n'avoient jamais ét
d'acord enſemble, & qui e
tout nouvellement avoient eû
de querelle. Car le Marechal
retiré des mains de l'autre u
ſonier de guerre ſous prete

uloit échanger avec un de ſes
qui étoit tombé entre les mains
nemis. Mais ç'avoit été pour
re pendre en repreſailles de ce
s avoient fait mourir un Lor-
qui s'étoit attaché au ſervice de
e Majeſté. Il avoit eu raiſon de
re, & perſonne n'en ſauroit diſ-
enir, puiſque ſans cela il n'y
t pas eû un ſeul homme de ce
qui eût voulu prendre les armes
ôtre faveur. Mais Vôtre Majeſté
oüera que le Vicomte de Tu-
e avoit lieu de ſe plaindre de ce
avoit abuſé de ſa credulité, &
quoi qu'il y allât de vôtre ſer-
, il n'y a point de plaiſir d'être
rument de la perte d'un mal-
eux.

es deux Generaux dont l'Armée
: de trente mille hommes, cher-
t à l'occuper glorieuſement ne
verent point de conquête plus
tre que celle de Valenciennes.
cun prit ſon quartier, l'un d'un
l'autre de l'autre; & Vôtre Ma-
attendoit à toute heure des nou-
:s de ſa reduction quand elle apprit
Dom Juan d'Auſtriche, qui étoit

Thomas ; & ces deux Generaux s'étant joints ils rompirent les meſures du Marquis de Caracene qui pretendoit ſurprendre Reggio, ce qui leur enfla tellement le courage qu'ils ſe crurent en état d'aſſieger Pavie. Mais ils furent obligez de lever le ſiege, ce qui auroit intereſſé la gloire de Vôtre Majeſté, ſi ce qui ſe paſſoit ailleurs, n'eût ſervi à reparer ſa reputation. Car outre ce que vous aviez fait en Flandres, vôtre Armée de Catalogne conſerva non ſeulement ſes conquêtes ; mais en fit encore de nouvelles, elle ſe ſaiſit de Cap-de-quiers, & étant entré dans le Lampourdan, elle mit tout ſous contribution juſques à Gironne.

La faute que vôtre Miniſtre avoit fait en Italie, ne fut pas la ſeule dont on puiſſe recuſer ſon Miniſtere. Il s'étoit mis en tête une maxime que perſonne n'aprouvoit que lui, & que Vôtre Majeſté ſouffroit, parce qu'elle avoit la complaiſance de lui témoigner une grande confiance. Preſque dans toutes les affaires il emploioit deux hommes au lieu d'un, ce qui étoit une ſource de jalouſie in-

rir : mais pour en diminuer la
:e il ſe rendit maître de la Capelle,
: Vôtre Majeſté n'avoit pas trou-
l'occaſion de reprendre, depuis
:lle l'avoit perdu.
Jn autre qui autoit eû moins de
ıage que Vôtre Majeſté auroit été
ıt étourdi du malheureux ſuccez
ce ſiege. Elle en auroit fait auſſi
ıber ſa colere ſur le priſonnier,
is elle parut ferme non ſeulement
ns ce revers de fortune, mais elle
t encore ſoin elle-même de juſti-
r la conduite du Marechal dont
e paia la rançon ; car elle a toû-
urs été bienfaiſante envers ceux
ı lui rendent ſervice, & les mal-
urs qui leur arrivent ne ſervent
à lui donner plus de conſidera-
ın pour eux.

La fortune ne vous traita pas ſi
al en Italie cette année-ci, qu'elle
oit fait l'autre. Vôtre Armée, ſous
commandément des Ducs de Mer-
eur & de Modene, y prit la Ville
: Valence à la vûë des Troupes
ſpagnolles, qui n'oſerent lui livrer
ombat en Catalogne. Vous ſoutintes
areillement l'honneur que vos Ar-

mes y avoient acquis, de ſorte que l'éclat de vôtre Couronne commençant à offuſquer celle d'Eſpagne, chacun à l'envi rechercha vôtre alliance.

En effet vous n'oubliâtes rien de ce qui pouvoit vous attirer de la conſideration, & les Suiſſes vos anciens Alliez étant deſunis entr'eux vous terminâtes heureuſement leurs differens par vôtre mediation. Car Vôtre Majeſté ſait qu'il ne ſe doit rien paſſer dans l'Europe dont elle ne prenne connoiſſance, & que les grands Princes comme elle, doivent interpoſer leur autorité, à ce que perſonne ne prenne les armes que de leur conſentement.

Vous reçutes auſſi dans vos Etats la Reine de Suede, qui avoit abdiqué ſa Couronne en faveur de ſon couſin germain. Elle fut extrêmement contente de la reception que vous lui fites. Mais vous n'eûtes pas lieu de l'être de ſon procedé; car elle fit aſſaſſiner dans une de vos maiſons roiales un de ſes principaux officiers, qui lui avoit donné quelque ſujet de mécontentement, &

comme on s'ingere de penetrer dans les choſes qu'on ne ſait pas, on crût qu'il y avoit du miſtere entr'eux, & que l'indiſcretion de ce Gentilhomme lui avoit attiré ſon malheur. Des diſcours ſi fort au deſavantage de cette Princeſſe joint au peu de ſatisfaction qu'elle ſavoit que vous aviez de ce qui étoit arrivé, la porta à partir plûtôt qu'elle n'eut fait. Elle s'en fut à Rome qu'elle avoit choiſi pour le lieu de ſa retraite, & y ayant fait ſon abjuration, elle aprit dans une vie privée qu'il y a mille dégoûts à quoi on ne s'attend pas quand on n'en a jamais goûté.

Vôtre Majeſté eut en ce tems-là une affaire auſſi delicate qu'elle en ait euë depuis qu'elle eſt montée ſur le Trône. Ie veux parler de celle des Janſeniſtes, Secte d'autant plus dangereuſe qu'elle ſe couvre du manteau de la pieté. Elle fut condamnée à Rome & vous crûtes aprés cela que vous ne la deviez pas ſouffrir dans vos Etats, ainſi vous en fites ſortir ceux qui ne voulurent pas ſouſcrire aux decrets du Saint Pere. Mais comme *leur brigue* étoit forte, ils

ne laiſſerent pas quoy qu'abſ
entretenir intelligence. Tou
ſe trouva rempli de leurs écr
l'on y couroit avec tant d'
qu'on eut dit que Rome s'étc
priſé en les condamnant. Le
niere de vie impoſoit encore
coup en leur faveur, car ils
ſoient rien en apparence qui
dit à la perfection, & tout ce
pouvoit trouver à redire en la
ne qu'ils enſeignoient, c'eſt
faiſoient les portes du Paradi
étroites. Enfin il étoit danger
les écouter, car leurs parol
toient que miel pour les ames l
purifiées, & il n'y avoit que
qui avoient peine de revenir d
égaremens qu'elles jettoient d
deſeſpoir. Mais Vôtre Majeſt
yant que ce n'étoit point à elle
profondir ces ſortes de choſes
tint au Decret du Pape, & or
à la Sorbonne de refuter les
qui paroiſſoient. Elle y donn
ſes ſoins. Cependant quelqu
cteurs ayant refuſé de ſe ſoûn
au ſentiment des autres qui
conforme à ce qui avoit été

:ouvrir : mais pour en diminuer la perte il ſe rendit maître de la Capelle, que Vôtre Majeſté n'avoit pas trouvé l'occaſion de reprendre, depuis qu'elle l'avoit perdu.

Un autre qui auroit eû moins de courage que Vôtre Majeſté auroit été tout étourdi du malheureux ſuccez de ce ſiege. Elle en auroit fait auſſi tomber ſa colere ſur le priſonnier, mais elle parut ferme non ſeulement dans ce revers de fortune, mais elle prit encore ſoin elle-même de juſtifier la conduite du Marechal dont elle paia la rançon ; car elle a toûjours été bienfaiſante envers ceux qui lui rendent ſervice, & les malheurs qui leur arrivent ne ſervent qu'à lui donner plus de conſideration pour eux.

La fortune ne vous traita pas ſi mal en Italie cette année-ci, qu'elle avoit fait l'autre. Vôtre Armée, ſous le commandement des Ducs de Mercœur & de Modene, y prit la Ville de Valence à la vûë des Troupes Eſpagnolles, qui n'oſerent lui livrer combat en Catalogne. Vous ſoutintes pareillement *l'honneur* que vos Ar-

mes y avoient acquis, de ſorte que l'éclat de vôtre Couronne commençant à offuſquer celle d'Eſpagne, chacun à l'envi rechercha vôtre alliance.

En effet vous n'oubliâtes rien de ce qui pouvoit vous attirer de la conſideration, & les Suiſſes vos anciens Alliez étant deſunis entr'eux vous terminâtes heureuſement leurs differens par vôtre mediation. Car Vôtre Majeſté ſait qu'il ne ſe doit rien paſſer dans l'Europe dont elle ne prenne connoiſſance, & que les grands Princes comme elle, doivent interpoſer leur autorité, à ce que perſonne ne prenne les armes que de leur conſentement.

Vous reçutes auſſi dans vos Etats la Reine de Suede, qui avoit abdiqué ſa Couronne en faveur de ſon couſin germain. Elle fut extrêmement contente de la reception que vous lui fites. Mais vous n'eûtes pas lieu de l'être de ſon procedé; car elle fit aſſaſſiner dans une de vos maiſons roiales un de ſes principaux
iers, qui lui avoit donné quel-
ſujet de mécontentement, &
com

mandoit, le Maréchal de la Ferté
vous aviez chargé de cette expe-
on ſe trouva en ſi bonne poſture,
quoi que ſes lignes ne fuſſent
encore achevées, le Prince de
idé n'oſa entreprendre de l'atta-
r. Vous reduiſites ainſi cette for-
lace ſous vôtre obeïſſance, pen-
t que le Vicomte de Turenne fut
indre ſon armée aprés le depart
Prince de Condé, qui, tout grand
pitaine qu'il étoit, ne pût encore
ıpêcher de prendre S. Venant.
Comme il vît cela il mit le ſiege
même devant Ardres conjointe-
nt avec Dom Juan d'Autriche, eſ-
ant ou que le Vicomte de Turen-
ſe deporteroit de ſon entrepriſe,
qu'il lui laiſſeroit achever la ſien-
ſans le troubler. Il paroiſſoit mê-
qu'il en viendroit plûtôt à bout
: lui, à cauſe que S. Venant étoit
fendu par une bonne garniſon, &
au contraire il n'y avoit preſque
ſonne dans Ardres ; mais le Vi-
nte de Turenne qui ſavoit qu'une
plus belles parties d'un general
de ne pas perdre un moment de
ıs, uſa d'une ſi grande diligence

ge il ſe rendoit maître d'Ar
effet il venoit de faire joüer
neau qui avoit fait tout l'ef
pouvoit deſirer ; de ſorte q
avoit point d'apparence que
verneur pût tenir davantage
apprenant que le ſecours étoi
che il ne voulut point capitu
le Prince qui ne ſe voyoit pa
que le Vicomte de Turenne
parti de lever le ſiege, ceper
fut pour faire l'éloge lui-m
Comte de Turenne, dont
gence luy avoit fait manqu
cours de Montmedi & la pri

fois d'un inſtant, & qui ne ſait pas s'en ſervir ne merite pas d'avoir grande eſtime.

Le Vicomte de Turenne ne borna pas ſa Campagne à ce qu'il avoit fait, il s'empara encore de la Motte aux bois & de pluſieurs Forts ſur le canal de Bourbourg, aprés quoi il ſe rendit maître de Mardik.

Ce qui ſe paſſa en Catalogne ne meriteroit pas d'être rapporté ſi ce n'eſt qu'il eſt bon de faire voir que ſi Vôtre Majeſté n'y fit pas de plus grandes conquêtes, c'eſt qu'elle crût aſſez faire de conſerver celles qu'elle avoit faites de ce côté-là. Ce païs qui eſt ſeparé du Rouſſillon & de la Cerdaigne par une chaîne de Montagnes d'une prodigieuſe hauteur, & dont les avenuës ſont ſi étroites qu'à peine y peut-il paſſer deux hommes de front, ſemble être fait pour un autre Souverain, & que c'eſt vouloir forcer la nature de le réünir ſous une même domination. Ainſi Vôtre Majeſté ſe contentant des bornes que Dieu ſemble avoir miſes pour la ſeparation de vôtre Etat & de celui du *Roy d'Eſpagne*, vous vous reſolutes

bon ſuccés, ſa bonne conduite fut obligée de ceder à la fortune. L'entrepriſe dependoit de la diligence, & Vôtre Majeſté contoit que ſes lignes ſeroient faites avant que ſes ennemis qui étoient éloignez en fuſſent avertis ; mais par malheur il prit envie au Prince de Condé de faire la revûë de ſes troupes le lendemain que les vôtres s'étoient campées devant la place, tellement que ſe trouvant à cheval lors que la nouvelle lui en arriva, il marcha à l'heure même & prit ſi bien ſon tems qu'il paſſa autravers de vôtre armée ſans être reconnu. Il vous falut lever le ſiege aprés cela, mais comme vous cherchiez à reparer cet affront par quelque entrepriſe de grand éclat Vous fûtes aſſieger Montmedi.

Les ennemis qui étoient tout fiers de ce qui vous étoit arrivé à Cambrai, ſe flatterent qu'ils vous feroient recevoir le même échec devant l'autre place. Le Prince de Condé qui étoit leur Heros fut prié d'en prendre le ſoin, mais le Vicomte de Turenne qui l'obſervoit ayant marché jour & nuit avec une partie des troupes qu'il

commandoit, le Maréchal de la Ferté que vous aviez chargé de cette expedition ſe trouva en ſi bonne poſture, qu quoi que ſes lignes ne fuſſent pas encore achevées, le Prince de Condé n'oſa entreprendre de l'attaquer. Vous reduiſites ainſi cette forte place ſous vôtre obeïſſance, pendant que le Vicomte de Turenne fut rejoindre ſon armée aprés le depart du Prince de Condé, qui, tout grand Capitaine qu'il étoit, ne pût encore l'empêcher de prendre S. Venant.

Comme il vît cela il mit le ſiege lui-même devant Ardres conjointement avec Dom Juan d'Autriche, eſperant ou que le Vicomte de Turenne ſe deporteroit de ſon entrepriſe, ou qu'il lui laiſſeroit achever la ſienne ſans le troubler. Il paroiſſoit même qu'il en viendroit plûtôt à bout que lui, à cauſe que S. Venant étoit deffendu par une bonne garniſon, & qu'au contraire il n'y avoit preſque perſonne dans Ardres ; mais le Vicomte de Turenne qui ſavoit qu'une des plus belles parties d'un general eſt de ne pas perdre un moment de tems, uſa d'une ſi grande diligence

qu'il obligea les ennemis de capituler deux jours plûtôt que le Prince de Condé ne croyoit. Il marcha en même tems contre lui, dont le Prince ayant nouvelle il penſa ſe deſeſperer, parce que s'il lui eut ſeulement donné quatre heures davantage il ſe rendoit maître d'Ardres. En effet il venoit de faire joüer un fourneau qui avoit fait tout l'effet qu'il pouvoit deſirer; de ſorte qu'il n'y avoit point d'apparence que le Gouverneur pût tenir davantage; mais apprenant que le ſecours étoit ſi proche il ne voulut point capituler. Mr. le Prince qui ne ſe voyoit pas ſi fort que le Vicomte de Turenne prit le parti de lever le ſiege, cependant ce fut pour faire l'éloge lui-même du Comte de Turenne, dont la diligence luy avoit fait manquer le ſecours de Montmedi & la priſe d'Ardres.

C'eſt auſſi une choſe ſi neceſſaire à un General de ne pas perdre un moment de tems, que quand cette qualité lui manque, il ne peut jamais eſperer d'être bon Capitaine; car à la guerre tout depend quelque-

qu'ils poſſedent en ce païs-là. Ainſi toutes les fois qu'on l'attaque ils font tous les efforts imaginables pour le ſecourir. D'ailleurs les vœux des Princes d'Italie ne ſont pas d'ordinaire pour vous, quand vous y portez vos armes; ils ſont ravis d'avoir vôtre protection, mais ils n'aimeroient pas vôtre voiſinage; d'où je conclus que le moins que vous pourrez troubler leur repos ſera toûjours le meilleur pour vous. Il vous doit ſuffire d'avoir une porte ouverte pour les ſecourir en cas de beſoin, & pourveu que vous ne ſouffriez pas qu'aucune Puiſſance, & l'Eſpagne ſur tout, y faſſent aucune entrepriſe, vous y ſerez toûjours en grande reputation. Tout ce qui me ſemble donc que vous devez faire en ce pays-là eſt d'entretenir l'Alliance que vous avez avec le Duc de Savoie, dont la bonne intelligence vous eſt non-ſeulement neceſſaire pour la cõſervation de Caſal, mais encore pour celle de Pignerol. Celle des autres Princes vous eſt fort inutile & même vous pourroit être deſavantageuſe, en ce que cela faiſant croire aux autres *que vous* auriez de grands deſ-

de n'entrer dans le ſien que pour lui faire voir que vous aviez des troupes ſuffiſantes pour garder le vôtre. Ainſi tout ſe paſſa en quelques eſcarmouches legeres, & ce fut preſque toûjours la même choſe juſques à la paix.

Auſſi le Prince de Conti, qui commandoit en ce païs-là l'année precedente, voyant qu'il n'y avoit pas grand honneur à aquerir pour lui, demanda à Vôtre Majeſté d'aller remplir la place du Prince Thomas qui étoit mort. Vous le lui accordâtes, mais il auroit mieux valu qu'il fut demeuré en Rouſſillon, puis qu'il ne paſſa en Italie que pour lever le ſiege d'Alexandrie de la Paille, qu'il avoit entrepris conjointement avec le Duc de Modene.

Si Vôtre Majeſté veut ſavoir pourquoi il éprouvoit plus ſouvent en ce païs-là des revers de fortune qu'en pas un autre, il me ſera aiſé de lui en rendre raiſon; C'eſt que les Eſpagnols regardent le Milanés comme une choſe de la derniere conſequence pour eux, & dont la perte entraineroit celle de tous les autres Etats

qu'ils poſſedent en ce païs-là. Ainſi toutes les fois qu'on l'attaque ils font tous les efforts imaginables pour le ſecourir. D'ailleurs les vœux des Princes d'Italie ne ſont pas d'ordinaire pour vous, quand vous y portez vos armes; ils ſont ravis d'avoir vôtre protection, mais ils n'aimeroient pas vôtre voiſinage; d'où je conclus que le moins que vous pourrez troubler leur repos ſera toûjours le meilleur pour vous. Il vous doit ſuffire d'avoir une porte ouverte pour les ſecourir en cas de beſoin, & pourveu que vous ne ſouffriez pas qu'aucune Puiſſance, & l'Eſpagne ſur tout, y faſſent aucune entrepriſe, vous y ſerez toûjours en grande reputation. Tout ce qui me ſemble donc que vous devez faire en ce pays-là eſt d'entretenir l'Alliance que vous avez avec le Duc de Savoie, dont la bonne intelligence vous eſt non-ſeulement neceſſaire pour la cõſervation de Caſal, mais encore pour celle de Pignerol. Celle des autres Princes vous eſt fort inutile & même vous pourroit être deſavantageuſe, en ce que cela faiſant croire aux autres que vous auriez de grands deſ-

ſeins ſur leur liberté, ils ſeroient capables de ſe liguer contre vous. Je ſais bien que dans l'éclat où ſe trouve aujourd'huy Vôtre Majeſté, la ligne des Princes d'Italie contr'elle ne tourneroit qu'à leur confuſion, ſi elle n'étoit ſoûtenuë des forces de toute l'Europe ; mais il faut prendre garde qu'ils ne ſerviſſent de trompettes aux autres Puiſſances qui portent aſſez de jalouſie à Vôtre Majeſté, pour chercher à troubler ſa proſperité. D'ailleurs vous devez fuïr tout ce qui peut allarmer les Suiſſes dont vous avez plus affaire que vous ne penſez, car s'ils retiroient les troupes qu'ils vous donnent, ce ſeroit vous priver d'un ſecours dont vous ne ſauriez vous paſſer. J'ajoûterai à cela que dans une pareille revolution le Duc de Savoye vous pouroit échaper, & que par ſa defection vos frontieres qui ne ſont point fortifiées de ce côté-là auroient beaucoup à ſouffrir.

Je ſais bien que quand il s'agit de faire la guerre on examine non ſeulement les moyens qu'on peut avoir pour y reüſſir, mais encore quelle en ſera la ſuite & la concluſion. Je

s parconſequent que ces Princes
nt trop aviſez pour ſe declarer con-
: Vôtre Majeſté, dont ils peuvent
iquement eſperer du ſecours dans
ır oppreſſion, & contre qui ils ne
ıroient armer que des Puiſſances
i leur doivent être extrêmement
ſpectes. En effet à quelque bran-
e qu'ils ſe puiſſent addreſſer de la
aiſon d'Auſtriche, ils en ont à
aindre également. Si celle d'Alle-
agne pretend qu'ils ſont feudatai-
s de l'Empire dont les rênes qu'elle
:nt lui donne lieu de leur comman-
r, celle d'Eſpagne a ſur eux le droit
bienſeance, qui n'eſt pas moins
ıiſſant que tous les autres. Ainſi de
ıelque côté qu'ils ſe tournent, ils
ouveront bien mieux leur compte
entretenir l'amitié de Vôtre Maje-
é que de s'addreſſer ailleurs, mais
faut qu'elle y correſponde de ſa
ırt, parce que quand on ſe voit
épriſé, le reſſentiment qu'on en a
: permet pas toûjours qu'on faſſe
flexion à ce que l'on devroit faire,
le deſir qu'on a de ſe venger eſt
ıelquefois ſi fort imprimé dans le
*eur qu'on* l'achete ſouvent à ſes
*ens.*

Parmi tant d'occupations importantes que Vôtre Majeſté avoit de tous côtez, ſon eſprit n'étoit pas moins tendu pour tout ce qui pouvoit procurer le bien & le repos de ſes ſujets. Il n'y eut point d'année qu'elle ne fit de belles ordonnances, parmi leſquelles je ne dois pas oublier celle faiſant défenſes aux pages & aux laquais de porter des épées. Et vous ordonnâtes qu'on y tînt la main ſi exactement que les deſordres qui en arrivoient tous les jours commencerent à ceſſer. Vos peuples vous eurent auſſi l'obligation de les delivrer de l'importunité des pauvres, dont la multitude étoit ſi grande par la faineantiſe de la plûpart qui aimoient mieux mandier que de travailler, que l'on n'étoit en repos en aucun endroit. Les ruës en étoient toutes couvertes, auſſi bien que les Egliſes, où l'on ne pouvoit faire ſes prieres qu'on n'en fut interrompu à tous momens. Vous les fites enfermer dans l'Hôpital General, l'ordonnance qui en fut publiée fit entendre les ſourds, parler les muets, guerir les eſtropiez, & fit un ſi grand

nombre de miracles que jamais on n'en vit en ſi grande quantité ; car l'abus étoit ſi grand que ces faineans ſe mettoient aux paſſages ſur un tas de paille, où leurs membres paroiſſoient tout diſloquez pour donner plus de compaſſion, mais quand ils virent qu'on les alloit enfermer, ils ſe trouverent ſains & droits, & travaillerent comme les autres.

L'Alliance que Vôtre Majeſté avoit faite avec les Anglois vous donna moyen l'année ſuivante de vous ſervir de leurs vaiſſeaux pour attaquer Dunkerque, & l'ayant inveſti par mer & par terre, Dom Juan d'Autriche y accourut pour le ſecourir avec le Prince de Condé. Leur armée étoit groſſie d'un nouveau rebelle que Vôtre Majeſté avoit neanmoins comblé de graces, mais comme il pretendoit avoir lieu de ſe plaindre de Vôtre Majeſté, il ſe couvrit de ce pretexte pour lui manquer de foi ; c'étoit le Marêchal d'Hocquincourt qui tacha de faire declarer la Ville de Peronne dont il étoit Gouverneur en faveur du parti où il ſe jettoit ; mais *la fidelité de ſon fils* jointe à celle des

habitans conserva cette Place à Vôtre Majesté.

L'importance de Dunkerque obligea les ennemis de tout hazarder devant que de le laisser perdre, ainsi étant venus reconnoître les lignes le Vicomte de Turenne en sortit pour leur livrer combat. Les troupes de Vôtre Majesté y soûtinrent l'esperance que vous aviez conçûë de leur valeur, & ayant battu l'armée ennemie la Ville se rendit à vôtre General. Vous y vintes vous-même pour la remettre entre les mains des Anglois, à qui elle devoit appartenir suivant le traitté que vous aviez fait avec eux ; car pour empêcher qu'ils ne se joignissent avec vos ennemis il vous avoit fallu en passer par là, nonobstant qu'il vous fut fâcheux de voir tomber une si belle Ville & si importante entre les mains d'un autre que de vous. Vous vous contentates d'y faire executer une condition qui étoit avantageuse aux Catholiques, & par laquelle ils devoient joüir de la liberté de conscience, au préjudice de ce que les Anglois pratiquent dans leurs autres Etats. Mais

la neceſſité qui vous avoit obligé de les mettre en poſſeſſion, les obligea de même à vous accorder une demande ſi juſte.

La deffaite des ennemis vous ouvrit les portes à de plus grandes conquêtes, Gravelines, Bergues, Furnes, Dixmudes, Menin, Oudenarde, Ypres, & quelques autres places reconnurent vôtre domination; mais la joye qu'on en eut ne fut qu'imparfaite, par la crainte qu'on eut de vous perdre; car ce fut en ce tems là que vous futes ſi malade à Calais qu'on crût que vous n'en pouviez jamais rechapper. Il falloit voir la triſteſſe où étoit toute vôtre Cour, & toute vôtre armée: chacun étoit dans une conſternation qui ne ſe peut exprimer, il n'y eut que vous qui parutes toûjours le même, & qui tâchates de conſoler la Reine vôtre mere & le Cardinal Mazarin qui ſe deſeſperoient au chevet de vôtre lit. Enfin vous fûtes abandonné des Medecins, & l'on fut obligé d'avoir recours au vin Emetique qui n'étoit pas encore en uſage en ce *tems-là, mais* qui vous étoit ordon-

né par un homme qu'on avoit fait venir exprés d'Abbeville, ſur la reputation qu'il avoit d'avoir fait de belles cures. On vous crut alors ſi bien perdu qu'il y eut deux ou trois de vos courtiſans qui furent faire compliment à Mr. vôtre Frere ſur la belle ſucceſſion qui lui venoit. En effet on avoit déja tiré les rideaux de vôtre lit, & on vous croyoit ſi bien mort que vos Aumôniers étoient tout prêts de commencer le *de Profundis*. Mais vous donnâtes dans ce inſtant quelques marques de vie, ce qui faiſant voir qu'on s'étoit trompé, on vous donna le vin Emetique, que vous ne voulutes prendre qu'aprés avoir demandé au Cardinal Mazarin ſi ſon ſentiment étoit qu'il pût vous guerir.

Il vous dit qu'il le falloit eſperer, ce qui vous arma d'une telle reſolution que vous le prîtes tout d'une haleine, & ſans faire la moindre grimace. Ce même jour vous eûtes une criſe qui fit bien eſperer ; & en effet on commença à s'appercevoir de quelque changement, ce qui *obligea* l'homme entre les mains de

qui vous êtiez, de vous en donner une nouvelle priſe ; elle acheva de vous tirer d'affaire, & la jeuneſſe où étoit Vôtre Majeſté étant d'un grand ſecours dans toutes ſortes de maux, vous recouvrâtes ſi parfaitement vôtre ſanté, qu'un mois aprés l'on ne pouvoit s'appercevoir ſi vous aviez été malade.

La perte qu'on avoit penſé faire de Vôtre Perſonne Sacrée, fit naître l'envie à la Reine vôtre mere de vous marier. Son inclination auſſi bien que la vôtre étoit du côté de l'Infante d'Eſpagne, dont l'alliance eut produit la Paix generale, & donné d'ailleurs à Vôtre Majeſté une Princeſſe d'une vertu exemplaire, & dont la beauté n'étoit pas à mépriſer; mais les Eſpagnols qui craignoient que cette alliance ne les jettât un jour ſous vôtre domination, parce qu'elle étoit heritiere preſomptive de leurs Etats, y faiſoient paroître une averſion ſi épouvantable, que vous fûtes obligé de jetter les yeux ſur la Princeſſe de Savoye.

Vôtre Majeſté s'achemina à Lion, *dans le deſſein* de la voir elle-même,

& de terminer cette affaire. La Ducheſſe de Savoye vous y vint trouver avec ſa fille, & vous fûtes ſi content de cette Princeſſe, que la Ducheſſe ſa mere fut épriſe d'une joye indicible, voyant qu'il ne lui pouvoit arriver un plus grand bonheur. Tous vos Courtiſans croyant déja pareillement que c'étoit une affaire faite, commencerent à regarder cette Princeſſe comme celle que le Ciel deſtinoit à être leur Reine. Mais les Eſpagnols prévoyant que ſi cela arrivoit toute la Flandre alloit tomber ſous la puiſſance de Vôtre Majeſté; & qu'aprés cette conquête elle voudroit encore les obliger à lui reſtituër la Navarre qu'ils lui retenoient injuſtemét, ils envoyent Pimentel à Lion, avec pouvoir de rompre ce mariage, & de propoſer celui de l'Infante.

Vôtre Majeſté en fit part en même tems à la Princeſſe, à qui elle tâcha de perſuader que l'inclination qu'elle avoit pour elle la rendoit moins ſenſible, qu'elle n'auroit été dans un autre tems à cette nouvelle. Mais comme ces paroles, quelque ſinceres qu'elles fuſſent n'étoient pas

capables de la conſoler, elle s'en retourna à Turin bien affligée de la fortune qu'elle manquoit.

De Lionne s'étant abouché avec Pimentel ébaucha le traité de paix, dont le Cardinal Mazarin voulant avoir tout l'honneur, il ſe rendit ſur la frontiere d'Eſpagne où Sa Majeſté Catholique envoya de ſon côté Dom Louïs de Haro ſon premier Miniſtre. Ils tinrent leurs conferences dans l'Iſle des Faiſàns, ſur la Riviere de Bidaſſoa qui ſepare vos Etats d'avec ceux du Roi d'Eſpagne, & y étant convenus de tout ce que de Lionne & Pimentel avoient laiſſé à faire, vous envoyâtes le Maréchal de Grammont à Madrid pour demander l'Infante à ſon pere. Cette ceremonie s'étant faite, avec toutes celles qui devoient preceder vôtre mariage, vous vous rendites à Bayonne avec une Cour ſuperbe, aprés avoir puni les habitans de Marſeille, qui prenoient ſi mal leur tems, qu'ils choiſiſſoient celui où vous étiez à la veille d'avoir la paix, pour ſe revolter. Vous épouſâtes là cette Princeſſe, & pardonnâtes au Prince de Condé à qui vous

rendîtes les Charges & les Gouvernemens qu'il avoit avant ſa revolte. La plûpart de vos conquêtes vous demeurerent dans ce traité, mais vous deviez rendre la Lorraine, à l'exception d'un chemin qui vous devoit demeurer en Souveraineté pour aller en Alſac, & du Duché de Bar qui vous devoit appartenir pareillement.

A l'égard de la crainte des Eſpagnols dont il a été parlé ci deſſus, vous y remediâtes dans la meilleure forme qu'on ſe pût aviſer de part & d'autre. Vous renonçâtes à la ſucceſſion d'Eſpagne en termes formels, & avec toutes les clauſes que cette Couronne voulut exiger. Ainſi la paix ayant été renduë à vos ſujets; aprés une ſi longue guerre, vous ne ſongeâtes qu'à les en faire jouïr & à en jouïr vous même,

## CHAPITRE III.

*Contenant ce qui s'eſt paſſé depuis la Paix des Pirennées juſques au Traité d'Aix la Chapelle.*

DEvant que Vôtre Majeſté s'en revint à Paris, elle s'arrêta à Fontaine-bleau pour donner le tems aux Habitans de cette grande Ville de ſe preparer à la recevoir. L'entrée qu'ils lui firent fut ſi ſuperbe & ſi magnifique que de memoire d'hommes on n'a rien vû de pareil. Vôtre Majeſté s'arrêta à l'entrée du Fauxbourg S. Antoine, où on lui avoit élevé un Trône d'une ſi grande beauté, qu'il étoit digne de Vous & de la Reine Vôtre épouſe. Vous y reçûtes les complimens des Cours Souveraines & du Corps de Ville ; aprés quoi vous vous rendites au Louvre, precedé de vôtre Nobleſſe, au milieu d'un ſi grand concours de Peuple, qu'il ſembloit que toute la France fut accouruë là pour vous admirer.

*Parmi tous* ces ſujets de contente-

ment vous vous appliquâtes à vôtre ordinaire au Gouvernement de vôtre Etat, & vos ſoins s'étendant auſſi bien ſur vos Alliez que ſur vos peuples, vous aſſoûpites un gros different qui s'étoit élevé entre les Couronnes du Nord, & qui avoit déja produit une guerre cruelle. Toute l'Europe étoit même prête d'y entrer, tant il eſt vrai qu'il ne faut qu'une éteincelle pour cauſer un grand embraſement. Mais y ayant remedié par vôtre prudence, vous vous trouvâtes toûjours de plus en plus en état de joüir du repos que vous vous êtiez acquis par vôtre vertu.

Je n'avois point encore l'honneur d'être connu particulierement de Vôtre Majeſté, quoi qu'à la mort de Mr. le Roi, Premier Commis de Mr. le Tellier Secretaire d'Etat de la Guerre, il m'en eut fait faire la charge pour la conſerver à Mr. de Villacerf ſon parent & le mien, qui n'étoit pas encore en âge de l'exercer. Depuis cela j'étois entré au ſervice de Mr. le Cardinal Mazarin, chez qui j'avois eû l'honneur de *parler* à Vôtre Majeſté, mais comme

ce n'étoit qu'en paſſant, & pour répondre aux demandes qu'elle me faiſoit, je courois riſque de lui être longtems inconnu, ſi Mr. le Cardinal qui ſe ſentoit mourir tous les jours, ne luy eut dit que j'étois homme fort entendu dans les Finances, & capable de redreſſer les malverſations qui s'y faiſoient.

Deux choſes luy firent dire ce bien là de moi à Vôtre Majeſté; l'une l'abus qui s'y commettoit effectivement, l'autre le bon ordre que j'avois apporté dans ſes affaires dont il me laiſſoit le ſoin. Je ne ſçay ſi je ne devrois point encore en mettre deux autres en ligne de compte; l'une la haine qu'il portoit à Mr. Fouquet Surintendant des Finances, avec qui il avoit eû quelques paroles il n'y avoit que fort peu de jours, & qui s'en faiſoit beaucoup accroire à cauſe qu'il étoit d'ailleurs Procureur General du Parlement; l'autre qu'il ſe voyoit ſur le bord de ſa foſſe, ce qui luy faiſoit ſonger à quitter le monde & ſes grandeurs. Quoi qu'il en ſoit Vôtre Majeſté voulut que j'eusse quelques conferences particu-

lières avec elle où je fus ſi heureux que de la contenter. Cela fut cauſe qu'elle me dit que j'euſſe à lui dreſſer des memoires bien étendus de tout ce que j'avois eu l'honneur de l'entretenir, ce que je fis dés le lendemain dont elle ſe montra fort contente

Cependant le Duc de Lorraine qui ſe plaignoit qu'il avoit été ſacrifié dans le traité, vint à Paris, où il mit tout en uſage pour tâcher de le faire reformer à ſon égard. Mais aprés tout ce qu'il avoit fait, tant du vivant du feu Roi vôtre pere, que ſous le regne de Vôtre Majeſté, pour raiſon de quoi il avoit été dépoüillé de ſes Etats, il n'y avoit gueres d'apparence qu'il réüſſit. En effet vous jugeâtes avec beaucoup de fondement, par ce qui étoit arrivé par le paſſé, qu'il n'y avoit point d'aſſurance à prendre en ſa parole pour l'avenir. Ainſi vous rejettâtes tout ce qu'il vous propoſoit, & lui ſignifiâtes qu'il falloit qu'il s'en tint à ce qui avoit été arrêté. Comme il vit cela il prit le Cardinal par ſon foible : il lui fit propoſer le mariage

d'une

d'une de ſes niéces, ou avec lui, ou avec le Prince Charles ſon neveu, fils du Prince François, feignant qu'il n'étoit pas encore bien déterminé s'il ſe remarieroit ou non; car la Ducheſſe Nicole étoit morte à ce coup là, & il pouvoit faire un mariage plus ſolide que celui qu'il avoit fait de ſon vivant avec la Princeſſe de Cantecroix. L'avantage que vôtre Miniſtre y trouvoit lui fit oublier les interêts de Vôtre Majeſté, en quoi neanmoins il étoit extrêmement blâmable, puiſque celui ſur qui un Prince ſe repoſe de ſes affaires les doit toûjours préferer à tout ce qui lui peut être propoſé pour ſon bien particulier. J'ay l'avantage d'avoir mis cette regle en pratique, & dans peu j'en citerai un exemple à Vôtre Majeſté, où elle verra que le mariage avantageux qu'on me propoſoit pour mon fils aîné, bien loin de m'ébranler ne me tenta point, parce que je crus qu'il y alloit du ſervice de Vôtre Majeſté.

Le Duc connoiſſant qu'il avoit mis par ſon addreſſe ſes affaires en bon chemin; fit l'amoureux lui-mê-

me, ſur ce qu'il vit que le Cardinal avoit plus d'inclination pour lui que pour ſon neveu; car il croyoit par là gagner du tems, & qu'il auroit celui de mettre quelque nouvelle invention en pratique. A cette feinte il en ajoûta une autre pour trainer le mariage propoſé en plus grande longueur. Il fit le malade; mais cette feinte maladie ne l'empêchant pas de pourſuivre le ſuccez de ſon affaire, il fit agir le Duc de Guiſe qu'il trompa le premier, afin que la bonne foy, qui eſt d'ordinaire le ſoûtien d'une negociation, le fit agir vigoureuſement pour ſes interêts.

Le Duc de Guiſe, qui effectivement étoit un Prince plein de droiture, & dont l'ame grande & genereuſe ne lui auroit pas permis de ſervir d'inſtrument pour tromper perſonne, ce Duc, dis je, le croyant de bonne foi, agit pour lui avec toute la chaleur qu'il pouvoit eſperer d'un Prince de ſon ſang; & comme le Cardinal le connoiſſoit incapable de tromperie, il y prit tant de confiance qu'il ſigna un Traité au nom de Vôtre Majeſté, bien plus avantageux

pour le Duc de Lorraine que celui qui avoit été fait dans l'Iſle des Faiſans. Aprés cela il s'attendoit de voir ſa niéce Ducheſſe de Lorraine, ſoit qu'elle épousât le Duc, ou le Prince Charles; mais ce Prince qui faiſoit gloire de ne jamais tenir ce qu'il promettoit, ayant ainſi obtenu tout ce qu'il pouvoit ſouhaitter, deſavoüa le Duc de Guiſe qui avoit promis qu'il épouſeroit ſa niéce incontinent aprés le Traité.

On trouvera peut-être étrange que ce Miniſtre qui avoit beaucoup de fineſſe en partage, ne lui eût pas fait ratifier auparavant ce que le Duc de Guiſe lui promettoit de ſa part. Mais il eſt bon de ſavoir qu'il ne vouloit pas que Vôtre Majeſté ſçût que c'étoit là le prix avec lequel le Duc devoit payer le relâchement qu'il avoit en ſa faveur. Ainſi pour vouloir être trop fin il ſe trouva dupé; ce qui nous fait voir qu'il ne faut jamais prendre de confiance à des gens d'un certain caractere, & que d'ailleurs l'excés de fineſſe eſt quelquefois plus nuiſible que ſi l'on en avoit moins.

Il y a apparence que le Cardinal qui étoit Italien, & qui par conſéquent aimoit la vengeance, comme font tous ceux de cette nation, ne le lui pardonneroit pas. Il étoit impoſſible effectivement dans le poſte où il étoit, qu'il n'en trouvât quelque occaſion favorable. Mais étant venu à s'aliter, il lui fallut ſonger à des choſes de plus grande conſequence, qui étoit de rendre compte à Dieu. Comme il étoit accoûtumé que chacun lui rendit le ſien ſans jamais en rendre à perſonne, ce compte l'embarraſſa à un point qu'il en eût des convulſions extraordinaires; cependant croyant qu'en l'état où il ſe trouvoit, il ne riſqueroit rien quand il diroit la verité, il s'accuſa d'avoir volé Vôtre Majeſté, & le Peuple. Mr. Joli Curé de Saint Nicolas des Champs, qui étoit ſon Directeur, lui dit qu'il ne pouvoit lui donner l'abſolution s'il ne reſtituoit; & comme tout riche qu'il étoit, cela étoit au-deſſus de ſes forces, & que d'ailleurs il avoit encore tant d'attache aux richeſſes qu'il ne pouvoit ſe reſoudre à s'en dépoüiller, il couroit

d'une de ſes niéces, ou avec lui, ou avec le Prince Charles ſon neveu, fils du Prince François, feignant qu'il n'étoit pas encore bien déterminé s'il ſe remarieroit ou non; car la Ducheſſe Nicole étoit morte à ce coup là, & il pouvoit faire un mariage plus ſolide que celui qu'il avoit fait de ſon vivant avec la Princeſſe de Cantecroix. L'avantage que vôtre Miniſtre y trouvoit lui fit oublier les interêts de Vôtre Majeſté, en quoi neanmoins il étoit extrêmement blâmable, puiſque celui ſur qui un Prince ſe repoſe de ſes affaires les doit toûjours préferer à tout ce qui lui peut être propoſé pour ſon bien particulier. J'ay l'avantage d'avoir mis cette regle en pratique, & dans peu j'en citerai un exemple à Vôtre Majeſté, où elle verra que le mariage avantageux qu'on me propoſoit pour mon fils aîné, bien loin de m'ébranler ne me tenta point, parce que je crus qu'il y alloit du ſervice de Vôtre Majeſté.

Le Duc connoiſſant qu'il avoit mis par ſon addreſſe ſes affaires en bon chemin; fit l'amoureux lui-mê-

me, ſur ce qu'il vit que le Cardinal avoit plus d'inclination pour lui que pour ſon neveu; car il croyoit par là gagner du tems, & qu'il auroit celui de mettre quelque nouvelle invention en pratique. A cette feinte il en ajoûta une autre pour trainer le mariage propoſé en plus grande longueur. Il fit le malade; mais cette feinte maladie ne l'empêchant pas de pourſuivre le ſuccez de ſon affaire, il fit agir le Duc de Guiſe qu'il trompa le premier, afin que la bonne foy, qui eſt d'ordinaire le ſoûtien d'une negociation, le fit agir vigoureuſement pour ſes interêts.

Le Duc de Guiſe, qui effectivement étoit un Prince plein de droiture, & dont l'ame grande & genereuſe ne lui auroit pas permis de ſervir d'inſtrument pour tromper perſonne, ce Duc, dis je, le croyant de bonne foi, agit pour lui avec toute la chaleur qu'il pouvoit eſperer d'un Prince de ſon ſang; & comme le Cardinal le connoiſſoit incapable de tromperie, il y prit tant de confiance qu'il ſigna un Traité au nom de Vôtre Majeſté, bien plus avantageux

voir avec elle, & elle lui peſoit ſi bien toutes choſes que je fus perſuadé que les avantages d'un bon naturel l'emportent ſur une méchante éducation. Tous vos ſujets ne tarderent gueres à être de mon ſentiment, ſur tout quand ils virent que vous ſaviez ſi bien faire le Roi, qu'autant qu'ils avoient pris de liberté ſous le Miniſtere du Cardinal Mazarin, autant les obligiez-vous à vous porter le reſpect qui vous étoit dû. Les réponſes juſtes & à propos que vous fites auſſi aux Ambaſſadeurs qui reſidoient auprés de vous, donnerent une grande opinion de vôtre ſageſſe, ſi bien que dans moins de rien, les étrangers, auſſi bien que les François, furent deſabuſés de certains diſcours qui s'étoient tenus à vôtre deſavantage. Car il ne faut que la moindre apparence pour faire médire d'un Prince qui eſt ſur le Trône, au lieu qu'il faut un amas d'évenemens conſiderables & d'actions pleines de conduite, pour le mettre en reputation. Ce qui leur doit aprendre qu'ils ne doivent jamais rien faire que de *bien à propos*, puiſque chacun ayant

yeux tournés ſur eux, ce n'eſt
pour leur rendre juſtice, ſelon
leurs actions ſeront bonnes ou
vaiſes.

Mais Vôtre Majeſté n'avoit r
apprehender de ce côté-là, & je
rendre encore ce témoignage
poſterité, qu'elle fit une actio
gne de lui acquerir une gloir
mortelle. Comme elle étoit él
ainſi que j'ay dit cy-deſſus ave
femmes, elle devint amoureu
l'aînée des quatre niéces qui ét
encore à la Cour, & elle l'aima
me ſi éperdument, que ceux qu
voient pas l'honneur de vous
noître crurent que cette paſſio
roit capable de vous faire oubl
que vous vous deviez à vous-m
Cette niéce la fomentoit même
adroitement, & ne cherchoit
vous enflammer encore davan
par des demons artificieux, !
ſont aſſez en uſage parmi les fe
habiles, & qui veulent profi
leurs conquêtes. Mais bien lo
donner dans les panneaux q
vous tendoit, vous conſentites
la mariât, & la vîtes partir d'u

ſec, nonobſtant ſes tendres reproches, & que vôtre cœur vous reprochât à vous-même que vous vous étiez bien cruel, pendant que vous pouviez vous procurer une felicité qui eſt d'autant plus touchante, qu'on n'en croit point d'autre dans la vie, quand on ſe trouve dans l'état où vous étiez.

Cette victime ſur vous même fut ſuivie d'une autre ſur le ſujet de la même perſonne. Les douceurs qu'elle avoit goûtées à la Cour, comme auſſi peut-être le ſouvenir de Vôtre Majeſté dont elle ne pouvoit ſe défaire, lui ayant fait faire méchant ménage avec ſon mari, elle revint bien-tôt en France. L'on croit & beaucoup de gens ſont de ce ſentiment, qu'elle avoit de fortes eſperances, qu'un feu qui avoit été ſi ardent & ſi vif ſe rallumeroit facilement, ainſi elle cingloit vers la Cour à pleines voiles, quand Vôtre Majeſté en étant avertie, lui envoia un Courrier pour lui ordonner de ſe retirer dans un Convent.

Je ne prens pas garde, Sire, que *j'anticipe ſur* le tems où cela s'eſt

passé, & que pour faire les choses dans l'ordre, j'aurois mieux fait d'en remettre le discours à une autre fois; mais la liaison qu'a cette circonstance avec l'autre que j'ai rapportée, ne m'a pas permis de differer davantage d'en parler, outre que cét Ouvrage souffrira plûtôt une transposition que si j'entreprenois de faire vôtre histoire dans les formes.

Cependant Vôtre Majesté ne pouvant prendre confiance dans l'esprit inquiet & remuant du Duc de Lorraine, & craignant qu'il n'entrât dans des cabales préjudiciables au bien de son Etat, elle fit dessein de marier en France le Prince Charles son neveu, à qui appartenoit legitimement les Etats de Lorraine & de Bar. Le Prince François son pere, qui étoit demeuré à Paris, fut ravi que Vôtre Majesté eut de si bonnes intentions pour son fils, qui sans elle ne pouvoit pas obliger son oncle à lui faire justice. Il proposa à Vôtre Majesté le mariage de Mademoiselle de Montpensier & vous y donnâtes les mains, parce qu'il vous étoit indifferent quel parti ce seroit, pourvû qu'il mît

le Duc de Lorraine hors d'état de vous faire du mal. Mademoiſelle de Montpenſier, qui avoit bien écouté la propoſition qui lui avoit été faite de celui du Duc d'Anguien lorſqu'il n'étoit qu'un enfant, écouta avec plus de plaiſir celle qu'on lui faiſoit d'un Prince de bonne mine & dont l'âge étoit plus proportionné au ſien. Elle s'enflamma même ſi fort qu'elle devint jalouſe de ſa ſœur, que le Prince de Lorraine auroit bien mieux aimé qu'elle, mais que Vôtre Majeſté deſtinoit à un autre. En éfet elle l'avoit promiſe au Duc de Toſcane fils aîné du grand Duc de Florence qu'elle épouſa bien-tôt aprés; mais quoi qu'ils ſçuſſent tous deux qu'ils n'étoient pas nés l'un pour l'autre, ils ne laiſſerent pas de ſe voir, & le Prince de Lorraine, qui s'enflammoit pour elle tous les jours de plus en plus, lui ſacrifia un portrait qu'il avoit de Mademoiſelle de Montpenſier. La vanité qu'ont toutes les femmes de vanter leurs conquêtes, principalement quand elles font tort à une rivale, lui fit reveler le ſacrifice *qui lui avoit été fait*, quoi qu'elle

parut avoir un interêt considerable à tenir la chose secrette. Vôtre Majesté effectivement ne devoit pas trouver cela bon, outre que devant bientôt passer en Italie pour aller joindre son mari, il n'étoit pas à propos qu'il la soupçonnât de quelque amourette. Cependant toutes ces reflexions ne l'ayant pas empêchée de faire cette fausse démarche, tant il est vrai que la jeunesse, la prudence & l'amour vont rarement de compagnie, Mademoiselle de Montpensier ne le sçût pas plûtôt qu'elle rompit avec ce Prince. Monsieur son pere qui étoit au desespoir que son fils manquât un mariage si considerable de toutes façons, fit ce qu'il pût pour le raccrocher; mais la Princesse dont la fierté répondoit à la grandeur de sa naissance, mépriſa toutes les satisfactions qu'on lui promettoit.

Vôtre Majesté ne lui voulut point faire de violence, quoi qu'elle jugeât que cette affaire fut necessaire au bien de son Etat. Cependant le Prince Charles ayant manqué une si belle occasion par sa faute, on lui proposa la Duchesse de Longueville qui étoit

veuve, il n'y avoit pas long-tems, & qui avoit auſſi beaucoup de bien. Mais ſoit qu'il ne pût oublier la Ducheſſe de Toſcane, ou que le bruit qui couroit que cette Princeſſe avoit quelques défauts, le dégoûtât de cette propoſition, il ne ſe pût reſoudre à faire les pas qu'il falloit pour les faire réüſſir.

Le Duc de Lorraine qui ne vouloit point ſe défaire de ſes Etats, avoit eû une grande inquietude que ſon neveu épousât Mademoiſelle de Montpenſier, quoi qu'il eût paru que la choſe ſe fit de ſon conſentement. Cependant ſachant l'averſion qu'il avoit pour la Ducheſſe de Nemours il s'empreſſa de l'y porter, afin de ſe diſculper envers Vôtre Majeſté du ſoupçon où elle étoit, qu'il n'eût fait joüer mille reſſorts pour empêcher l'autre mariage. Mais plus il y apporta des ſoins, plus le Prince Charles en fût éloigné. Cependant il ſe ſentit de l'inclination pour Mademoiſelle de Nemours, niéce du feu mari de la Ducheſſe, & qui effectivement avoit un peu plus de quoi l'engager que ſa tante. Il ſe donna même

paſſé, & que pour faire les choſes dans l'ordre, j'aurois mieux fait d'en remettre le diſcours à une autre fois; mais la liaiſon qu'a cette circonſtance avec l'autre que j'ai rapportée, ne m'a pas permis de differer davantage d'en parler, outre que cét Ouvrage ſouffrira plûtôt une tranſpoſition que ſi j'entreprenois de faire vôtre hiſtoire dans les formes.

Cependant Vôtre Majeſté ne pouvant prendre confiance dans l'eſprit inquiet & remuant du Duc de Lorraine, & craignant qu'il n'entrât dans des cabales préjudiciables au bien de ſon Etat, elle fit deſſein de marier en France le Prince Charles ſon neveu, à qui appartenoit legitimement les Etats de Lorraine & de Bar. Le Prince François ſon pere, qui étoit demeuré à Paris, fut ravi que Vôtre Majeſté eut de ſi bonnes intentions pour ſon fils, qui ſans elle ne pouvoit pas obliger ſon oncle à lui faire juſtice. Il propoſa à Vôtre Majeſté le mariage de Mademoiſelle de Montpenſier & vous y donnâtes les mains, parce qu'il vous étoit indifferent quel parti ce ſeroit, pourvû qu'il mit

toit pas ſi bien établi en ſa faveur, qu'il ne pût le lui diſputer ; & ayant même rapporté quelques exemples par leſquelles il paroiſſoit que la Loy Salique avoit lieu dans ces deux Duchez, Vôtre Majeſté traita avec luy & abandonna la pourſuite de ce mariage, à qui il ne manquoit pourtant que la conſommation, les ceremonies en ayant été faites par Procureur.

Voilà comment l'interêt agit ſouvent ſur les grandes ames, auſſi bien que ſur celles du commun, ce qui ne leur eſt pourtant pas ſi pardonnable, parce qu'ils doivent avoir plus de ſoin de leur reputation que de leur fortune, qui eſt déja aſſez grande pour ne pas chercher un nouvel établiſſement aux dépens de leur gloire. En éfet, pour peu qu'une affaire reçoive de difficulté, ils doivent ſe declarer pour la juſtice & ne pas ſonger à appuyer par la force un droit qui ne peut pas ſe ſoûtenir de lui-même. Celui dont il vient d'être parlé, étoit de cette nature, & il auroit été à ſouhaiter que Vôtre Majeſté y eût fait reflexion : Elle eût vû que c'étoit un appas qu'on

lui donnoit pour la mieux tro
outre que ce Traité contenoi
choſes qui en rendoient l'exec
impoſſible, comme je le feray
cy-aprés à Vôtre Majeſté.

Cette affaire que j'ay traitté
d'une haleine, parce que je m'
trouvé engagé, en parlant du d
que Vôtre Majeſté avoit de n
Mademoiſelle de Montpenſier
voit neanmoins être remiſe
pluſieurs autres, pour faire les
ſes dans l'ordre; mais la mêt
cuſe dont je me ſuis ſervi cy-d
me ſervira encore en cette occ
ſans que je veüille en emp
d'autre.

Quoi qu'il en ſoit Vôtre M
m'ayant témoigné dans tout
conferences que j'avois eû ave
un grand deſir de travailler util
à la reformation de ſon Roya
ſe fit donner les memoires q
avoient été dreſſez dés le te
Cardinal de Richelieu, & à q
mort précipitée de ce Miniſt
voit empêché de pouvoir trav
luy même. Vous y trouvâtes
coup de choſes à redire, par

le tems qui s'étoit écoulé depuis cela, avoit fait changer de face aux affaires, & que ce qui étoit bon ſous ſon Miniſtere ne l'étoit plus maintenant. Vous en prites neanmoins le bon, & laiſſâtes le mauvais; en quoy vous vous conduiſîtes avec tant de jugement, que je ne puis aſſez vous en loüer.

Vous reſolutes cependant de faire rendre gorge aux Partiſans qui abuſant de vôtre Minorité, avoient fait leurs affaires aux dépens des vôtres. Vous fites même deſſein de commencer par leur Maître qui vous paroiſſoit le plus coupable, je veux parler du Surintendant des Finances, dont je vous avois fait voir les abus, & qui en étoit ſi bien perſuadé luy-même, que pour éviter la punition qu'il meritoit, il ſongeoit à s'en mettre à couvert par un plus grand crime. Pour cét éfet, il avoit acheté Belle-Iſle de la Maiſon de Rets où il meditoit de faire tête à Vôtre Majeſté, faiſant ſon compte qu'il mettroit pluſieurs Gouverneurs de Provinces & de Places *frontieres* dans ſon parti à qui

ſi abſolument à elle qu'il en oublia entierement la Ducheſſe de Toſcane, dont Vôtre Majeſté étant avertie par ſon pere qui n'aprouvoit pas d'abord ce mariage, parce qu'il faiſoit plus de cas du bien que de la beauté, elle l'y fit conſentir; de ſorte qu'il ne fut plus queſtion que de faire la même choſe à l'égard du Duc de Lorraine. Mais le peu de diſpoſition qu'il avoit à lui rendre ſon bien fit qu'il y aporta mille difficultez que Vôtre Majeſté trouvant ſans fondement, elle lui fit ſavoir que s'il ne prenoit une reſolution conforme à ſa volonté & à ſa raiſon, on paſſeroit outre ſans l'en conſulter davantage. Cét Arrêt lui fut un coup de foudre, & jugeant que difficilement il viendroit à bout de le faire revoquer à Vôtre Majeſté, il lui offrit de la declarer heritiere de ſes Etats, moyennant qu'elle voulut lui accorder l'honneur de ſa protection contre ſon neveu.

Son deſſein étoit de la tromper en lui faiſant cette propoſition, mais ayant eû l'adreſſe d'inſinuër à Vôtre Majeſté que le droit de ſon neveu aux Etats de Lorraine & de Bar n'é-

Il commençoit à entrer en jalousie de ce que Vôtre Majesté me témoignoit tant de bonne volonté, & comme il n'eût pas été fâché qu'elle eût eû moins de confiance en mes services, il eût fait passer, s'il eût pû, pour une injustice le traitement qu'on lui faisoit. Voilà comment ceux qui affectent le plus de passer pour sages dans le public ne sauroient se contrefaire, quand ils croyent qu'il y va de leur interêt. Aussi pour en juger comme il faut on ne doit pas donner tête baissée dans les apparences, il faut qu'un homme d'esprit attende des évenemens qui puissent remuër les passions; car c'est en ce tems-là qu'il faut juger de la sagesse d'une personne, & non pas dans celui où tout ce qui se passe a si peu de rapport à lui, qu'il ne faut pas s'étonner s'il est insensible.

Vôtre Majesté fit aussi une Chambre de Justice pour la recherche des Partisans, ce qui m'attira la haine publique, parce que le nombre de ceux qui la voloient, étoit si grand que plus de la moitié de Pa[illegible] étoit interessée, soit par eu[illegible], soit

par leurs parens ou par leurs a
En éfet la prodigieuſe richeſſ
ces ſangſuës de vôtre peuple ét
grande, qu'ils s'étoient alliez à
ce qu'il y avoit de plus conſider
& dans la robe & dans l'épée,
avoient auſſi porté la venalité
Charges à un tel excez qu'il
avoit plus qu'eux qui en puſſen
procher. Fieubet avoit offert juſ
à ſeize cent mille francs de cel
Procureur General: celle de Preſ
à mortier ne valoit pas moins;
de Maître des Requêtes cent dix
écus; & celle de ſimple Conſ
du Parlement deux cens je ne
combien de mille livres.

J'avois bien prévû l'éfet que
feroit contre moy, & même c
ne manqueroit pas de dire qu'
avoit point de bonne foy en
Majeſté, qui aprés s'être ſervie
bourſe des gens dans ſon be
payoit ſes dettes par des taxes e
ſives, & qui envoyoit ces perſc
à l'Hôpital, elles qui auparav
étoient les plus accommodées d
ris. Mais outre que la baſſeſ
*leur origine* étoit une preuve in

ble qu'ils n'avoient amaſſé ces grandes richeſſes que par leurs rapines, & que par conſequent il n'y avoit point d'injuſtice à leur faire rendre gorge, je faiſois une grande difference de ce qui avoit été fait pendant vôtre Minorité, d'avec ce que vous auriez fait vous-même; car l'on demande qu'il y ait de la bonne foy, autrement un Prince ne trouveroit plus perſonne qui le voulut ſecourir dans ſon beſoin, d'où il arriveroit de tels inconveniens que toute la prudence humaine n'y pourroit apporter aucun remede. Ainſi un Prince ſeroit mal conſeillé qui s'ôteroit par ſa méchante conduite un ſecours dont il aura affaire tôt ou tard; puiſque pour peu qu'il regne de tems, il arrive des choſes qu'il ne ſauroit prévoir. En éfet, quelque ménage qu'il ait, elles ſont quelquefois de ſi grande conſequence que les fonds qu'il a fait ne ſont pas ſuffiſans pour y ſubvenir. On ne peut pas faire un ſi grand amas d'argent, & il faut qu'il ſoit proportionné à celui qui roule dans un Etat, autrement un Prince altereroit lui-même ſon

il faiſoit penſion tout exprés. Il en avoit même dreſſé le projet qu'on trouva parmi ſes papiers quand il fut arrêté, de ſorte que ſi on lui eût fait juſtice on l'auroit envoyé ſur un échafaut.

La charge qu'il avoit dans le Parlement faiſant croire à Vôtre Majeſté, aprés ce qu'elle avoit vû qu'il étoit dangereux de le mettre en juſtice avant qu'il s'en fut défait, l'y porta elle même, ſous pretexte qu'étant chargé dépuis la mort du Cardinal de toutes les affaires de l'Etat, elle lui étoit maintenant bien inutile, Fouquet donna dans le panneau & l'ayant venduë à un de ſes amis, vous futes en Bretagne où vous aviez reſolu de le faire arrêter dans le même tems que vous vous ſaiſiriez de Belle-Iſle; la choſe fut executée de la maniere que vous en aviez formé le projet; & lui ayant donné des Commiſſaires vous fites inſtruire ſon procez.

Mr. le Tellier étoit ſon ennemi capital, mais ſa politique doucereuſe fit qu'il ne voulut agir ni directement ni indirectement contre lui.

d'approuver les [illegible]
Il ne doit pas être [illegible]
qu'un particulier [illegible]
il veut de ce que [illegible]
contre ses interêts. [illegible]
Peuple ayant or[illegible]
ne irreconcilia[illegible]
sans, c'est lui [illegible]
graisser. J'ajoûte [illegible]
d'une Minorité [illegible]
cheuse, & [illegible]
que les coffres [illegible]
chargez de [illegible]
ne peut cher[illegible]
moyen plus [illegible]
crier; car [illegible]
ticuliers qu[illegible]
si le genera[illegible]
a de la joye, [illegible]
que son P[illegible]
ces malhe[illegible]
sant ont [illegible]
vent mille [illegible]

Vôtre M[illegible]
fini de d[illegible]
cherche. C[illegible]
mariage, & [illegible]
se montre [illegible]
pete; & Vôtre M[illegible]

par leurs parens ou par leurs amis. En éfet la prodigieuſe richeſſe de ces ſangſuës de vôtre peuple étoit ſi grande, qu'ils s'étoient alliez à tout ce qu'il y avoit de plus conſiderable, & dans la robe & dans l'épée. Ils avoient auſſi porté la venalité des Charges à un tel excez qu'il n'y avoit plus qu'eux qui en puſſent approcher. Fieubet avoit offert juſques à ſeize cent mille francs de celle de Procureur General: celle de Preſident à mortier ne valoit pas moins; celle de Maître des Requêtes cent dix mille écus; & celle de ſimple Conſeiller du Parlement deux cens je ne ſçay combien de mille livres.

J'avois bien prévû l'éfet que cela feroit contre moy, & même qu'on ne manqueroit pas de dire qu'il n'y avoit point de bonne foy en Vôtre Majeſté, qui aprés s'être ſervie de la bourſe des gens dans ſon beſoin, payoit ſes dettes par des taxes exceſſives, & qui envoyoit ces perſonnes à l'Hôpital, elles qui auparavant étoient les plus accommodées de Paris. Mais outre que la baſſeſſe de leur origine étoit une preuve infailli-

ble qu'ils n'avoient amaſſé ces grandes richeſſes que par leurs rapines, & que par conſequent il n'y avoit point d'injuſtice à leur faire rendre gorge, je faiſois une grande difference de ce qui avoit été fait pendant vôtre Minorité, d'avec ce que vous auriez fait vous-même; car l'on demande qu'il y ait de la bonne foy, autrement un Prince ne trouveroit plus perſonne qui le voulut ſecourir dans ſon beſoin, d'où il arriveroit de tels inconveniens que toute la prudence humaine n'y pourroit apporter aucun remede. Ainſi un Prince ſeroit mal conſeillé qui s'ôteroit par ſa méchante conduite un ſecours dont il aura affaire tôt ou tard; puiſque pour peu qu'il regne de tems, il arrive des choſes qu'il ne ſauroit prévoir. En éfet, quelque ménage qu'il ait, elles ſont quelquefois de ſi grande conſequence que les fonds qu'il a fait ne ſont pas ſuffiſans pour y ſubvenir. On ne peut pas faire un ſi grand amas d'argent, & il faut qu'il ſoit proportionné à celui qui roule dans un Etat, autrement un Prince altereroit lui-même ſon

revenu par l'impuiſſance où il jetteroit ſes peuples de le payer, puiſqu'il n'y auroit plus que lui qui auroit de l'argent.

Une conſequence ſi dangereuſe oblige donc un Prince à être de bonne foy. Mais ce qu'il doit faire, c'eſt de ne pas donner un gain ſi exceſſif aux Partiſans, que ſes Peuples en ſoient ruïnez auſſi bien que lui. Car il voit bien que s'il ne ménage ſes affaires comme un bon pere de famille, il ſera obligé de mettre impôts ſur impôts. Les Partiſans de leur côté ne doivent pas ſouhaiter de devenir riches en ſi peu de tems; car c'eſt un ſujet de les taxer, au lieu que quand leur gain eſt mediocre, on les laiſſe joüir en paix du fruit de leur travail.

Aprés ces remarques, j'en reviens à celle que j'ai touchée cy-deſſus, en diſant que la difference eſt grande entre ce qu'un Prince fait lui même ou ce que ſon Miniſtre a fait pendant ſa Minorité. Cela ſaute effectivement aux yeux, puiſque ſi ſon Miniſtre n'a pas eû ſoin de ſes affaires, il n'y a pas de raiſon qui l'oblige

d'approuver les fautes qu'il a faites. Il ne doit pas être de pire condition qu'un particulier qui ſe releve quand il veut de ce que ſon Tuteur a fait contre ſes interêts. Outre que le Peuple ayant ordinairement une haine irreconciliable contre les Partiſans, c'eſt lui plaire que de les dégraiſſer. J'ajoûte à cela que le tems d'une Minorité étant toûjours fâcheuſe, & étant comme impoſſible que les coffres du Prince ne ſoient chargez de beaucoup de dettes, il ne peut chercher à s'acquiter par un moyen plus doux, & qui faſſe moins crier; car il n'y a que quelques particuliers qui y prennent interêt. Ainſi le general bien loin d'en ſouffrir en a de la joye; parce qu'il aime mieux que ſon Prince ait ſa ſubſtance, que ces malheureux qui en s'en engraiſſant ont encore commis bien ſouvent mille violences.

Vôtre Majeſté paya un nombre infini de debtes au moyen de cette recherche. Cependant Dieu benit vôtre mariage, & vous envoya un fils qui ſe montre digne des vertus de ſon pere; & Vôtre Majeſté a pris auſſi

belle armée, attire non ſe
reſpect de ſes peuples, n
de ſes voiſins ; car c'eſt le
luy donner une grande re
ſans laquelle un Royaume
être floriſſant. Ainſi un l
a ſoin de ſes affaires doit ſ
quement à l'acquerir, en
mille fois plus davantage ;
faire craindre par des entr
juſtes, quoy qu'elles luy
car l'un luy ſuſcite l'inimiti
ces autres Puiſſances, au lie
tre luy attire de l'eſtime &
ſideration. Or un Etat qu
ainſi avoir un ſi grand non
nemis reçoit toſt ou tard le
tel qu'ils s'éforcent de luy
lieu que quand ſa puiſſance
ſur la droiture & ſur la raiſo
jours des Alliez fideles &
manquent jamais au beſoin.
Prince bien aviſé ne doit
treprendre de guerre qui ne
car s'il n'y a que l'ambitio
mette les armes à la main
ciens amis deviennent bie
ennemis ; en quoy on ne l
*blâmer*, puiſqu'ils ne ſe

pas en plus grande ſeureté que les autres. Mais cette verité toute connuë qu'elle eſt, & dont un Prince ne devroit jamais s'éloigner, n'eſt pas toujours la regle de leurs actions. Un Miniſtre corrompu tâche de leur inſpirer d'autres maximes, & à moins que d'y veiller de bien pres, ils prennent ſouvent l'ombre pour le corps. Je ſuis fâché que cela ſe puiſſe dire de Vôtre Majeſté, mais comme les flateurs ſont plus à craindre pour elle que ſes ennemis declarez, je n'empêcheray bien d'être du nombre; de ſorte que quand il en ſera temps, je luy feray voir que le Marquis de Louvois abuſant de ſon credit lui fit faire une faute contre ſes interêts, & qui luy ſuſcita le nombre d'ennemis qu'elle a preſentement contre elle; car quoy que l'état floriſſant où elle ſe trouve aujourd'huy les retienne dans le ſilence, je ne veux pour preuve de cette verité que la réponſe que fit à ce Miniſtre le Baron Delval, à qui il diſoit en luy faiſant voir l'Arſenal de Doüay, que ſi Vôtre Majeſté avoit jamais la guerre, cela *feroit beau bruit*, je le crois luy ré-

pondit-il, & même je ſuis ſeur que cela en ſera tant que toute l'Europe s'en réveillera. Je ne crois pas qu'il ſoit neceſſaire d'expliquer à Vôtre Majeſté ce qu'il vouloit dire par là; cela s'entend aſſez de lui-même, & il ne pouvoit reprocher plus ingenieuſement à Vôtre Miniſtre le grand nombre d'ennemis qu'il vous a faits. Je ſai bien que ſes entrepriſes ont été heureuſes, & que c'eſt ce qui entretient ſa faveur. Mais ſi Vôtre Majeſté y veut bien faire reflexion, vaudroit mieux mille fois que vous ne fuſſiez pas ſi puiſſant, & que vous euſſiez plus de repos. Car il vous faut avoir à toute heure l'eſprit tendu ſur les intrigues que vous ſavez qui ſe font aujourd'hui à vôtre préjudice, dans les Cours qui vous étoient autrefois les plus affectionnées, & au lieu qu'elles concouroient avec vous en ce tems-là à vôtre ſeureté, il n'y en a point aujourd'hui qui vous doivent être plus ſuſpectes.

Si Vôtre Majeſté n'eſt pas aſſez ſenſible aux veritez que je lui aprens *pour* y ajoûter une pleine foi, je la

ſupplie de rappeller dans ſa memoire ce qui lui arriva en 1662. & de le concilier avec ce qui lui eſt arrivé depuis. Elle pourra juger de-là combien la juſtice ſoûtenuë d'une bonne reputation a de pouvoir ſur ceux qui ſont le moins accoûtumé de pleyer, & je ſuis tres-perſuadé que ſi pareille choſe lui arrivoit aujourd'hui, on ne lui en donneroit pas une ſi prompte ſatisfaction. L'eſperance qu'on auroit d'être ſoûtenu par vos ennemis, feroit qu'on ne ſe mettroit pas en peine d'être injuſte, & Vôtre Majeſté ſeroit obligée de pourſuivre par la force de ſes armes, ce qui ne lui couta en ce tems-là que la menace d'y avoir recours, ſi on ne lui rendoit juſtice; je veux parler de ce qui arriva à vôtre Ambaſſadeur à Rome, envers qui les Corſes de la garde du Pape manquerent ſi fort de reſpect, que pour venger quelques-uns de leurs camarades qui avoient été maltraitez par ſes gens, ils le furent inſulter juſques dans ſon Palais. La Ducheſſe de Crequi ſa femme eſſuya auſſi leur violence; comme elle revenoit de la ville, ils tirerent ſur elle

belle armée, attire non ſeulement le reſpect de ſes peuples, mais encore de ſes voiſins ; car c'eſt le moyen de luy donner une grande reputation, ſans laquelle un Royaume ne ſauroit être floriſſant. Ainſi un Prince qui a ſoin de ſes affaires doit ſonger uniquement à l'acquerir, en quoy il a mille fois plus davantage, que de ſe faire craindre par des entrepriſes injuſtes, quoy qu'elles luy reüſſiſſent car l'un luy ſuſcite l'inimitié de toutes ces autres Puiſſances, au lieu que l'autre luy attire de l'eſtime & de la conſideration. Or un Etat qui ſe trouve ainſi avoir un ſi grand nombre d'ennemis reçoit toſt ou tard le coup mortel qu'ils s'éforcent de luy porter ; au lieu que quand ſa puiſſance eſt fondée ſur la droiture & ſur la raiſon, il a toûjours des Alliez fideles & qui ne luy manquent jamais au beſoin. Auſſi un Prince bien aviſé ne doit jamais entreprendre de guerre qui ne ſoit juſte; car s'il n'y a que l'ambition qui luy mette les armes à la main, ſes anciens amis deviennent bien-tôt ſes ennemis ; en quoy on ne les ſauroit blâmer, puiſqu'ils ne ſe trouvent

paration & d'oublier ce qui s'étoit
ſſé.

Voilà un éfet de ce que je viens de
e, & je me trompe fort, comme
y remarqué cy-deſſus, ſi, les cho-
venant à ſe paſſer aujourd'huy de
même maniere, vous en aviez la
me ſatisfaction. J'en ay remarqué
raiſons à Vôtre Majeſté, à quoi
joûterai ſeulement que la reputa-
n d'un Prince luy eſt tout auſſi ne-
ſſaire à l'égard de ſes ſujets qu'à l'é-
rd de ſes voiſins. Car ſi ſa puiſſance
eſt fondée que ſur l'injuſtice & ſur
force, ils le craindront, mais ne
imeront jamais. Or la crainte ſans
mour ne doit pas faire ſes deſirs,
iſque l'un ſans l'autre eſt capable
produire plus de mal que de bien;
e crainte de cette nature ne ſubſiſte
autant de tems qu'on le voit en
at de faire tout pleyer ſous ſes vo-
tés; mais dés que la fortune chan-
, le mépris luy ſuccede bien-tôt;
t au contraire l'amour ne change
int quoi que la fortune ſoit chan-
e, & plus un Prince eſt malheu-
x plus on fait d'éforts pour lui
dre la *proſperité* qu'il a perduë.

Vôtre Majeſté qui ſoûtenoit ſi
rieuſemen ſes interêts dans les
Etrangers fit une choſe ſur ta
tiere qui lui fut extrêmement
elle acheta des Anglois la Vil
Dunkerque, & moyennant
millions deux cens mille livres q
leur donna, il mit ſon Roïaut
ſeureté.

Le Traité que Vôtre Majeſté
fait avec le Duc de Lorraine
peu agreable à ſon neveu, qu'il
ta un ballet où il danſoit avec
Majeſté pour ſortir du Royaume
s'en fut à Rome où il croyoit q
Pape ſe voudroit charger de ſe
terêts; mais s'en étant excuſé, il
à Vienne où l'Empereur lui
retraite. Vous ne vous en
pas autrement en peine, parc
vous crûtes n'avoir que faire
pour établir vôtre droit. Cepe
il paroiſſoit que ſa preſence éto
ceſſaire à ce Traité, puiſqu'il y
porté en termes exprés qu'il le
ſieroit lui & tous les Princes
Maiſon. Vous ne laiſſâtes pas
ler au Parlement pour le faire
giſtrer; mais comme vous crai

qu'il n'y eut de l'oppoſition à cauſe qu'il y avoit une clauſe par laquelle vous les deviez tous faire reconnoître pour Princes du ſang, & habiles à ſucceder à la Couronne, en cas que la Maiſon de Bourbon vint à manquer, vous y futes avec vôtre Regiment des Gardes qui étoit de trois mille hommes.

Le reſpect qu'on eut pour vôtre preſence, fit qu'on ne vous dit pas que ce traité avoit beſoin d'autres ſolemnitez pour le rendre bon ; car ce n'étoit pas au Parlement à l'examiner, mais aux Etats de vôtre Royaume, à qui il appartiendroit de ſe choiſir un maître, s'il n'en avoit point, & c'eſt de cette clauſe dont j'ai voulu parler tantôt quand j'ai dit qu'elle mettoit un obſtacle invincible à vos deſſeins ; car outre cette difficulté il y en avoit une infinité d'autres entre leſquelles les plus conſiderables devoient venir de la part des autres Princes étrangers établis dans votre Royaume à qui cela faiſoit tort, ſur tout à la Maiſon de Longueville qui pretend que les Etats ont déja reglé que *pour recompenſe* des ſervices que

comme ils avoient fait ſur ſon mari, dont elle eut un Page de tué & quelques autres domeſtiques de bleſſez. Enfin ce deſordre alla ſi loin qu'ils furent obligez tous deux de ſe retirer à S. Quirico, dont Vôtre Majeſté aiant avis elle en porta ſes plaintes au Pape, qui animé par quelques Cardinaux qui ne vous étoient pas affectionnez ſembloit approuver le procedé des Corſes. Mais vous vous tintes fermes dans la reparation que vous pretendiez de cét affront, & comme l'ambition n'avoit nulle part dans vôtre querelle, la qualité de vôtre partie ne vous empêcha pas d'en vouloir tirer raiſon; mais elle n'attendit pas que vous pouſſaſſiez à bout pour vous faire juſtice; & parce que vous ne demandez rien que de juſte, elle convint que les Corſes, qui avoient coûtume de ſervir de garde au Pape, ſeroient non ſeulement caſſez, mais qu'il ſeroit encore dreſſé une Colomne où il ſeroit fait mention en lettres d'or de la ſatisfaction qu'on vous donnoit. Sa Sainteté convint auſſi que le Cardinal Chigi viendroit en France pour vous prier d'agréer cette

cipalement depuis que vous aviez fait un grand nombre de cordons bleus, qui ne ſont pas d'un petit ornement auprés de vôtre perſonne.

Vous fites auſſi bientôt aprés un grand nombre de Ducs & Pairs, en quoi il y eut bien de la politique, car la plûpart des grands qui ſe laiſſent toucher de cette dignité, s'attacherent fortement auprés de vous, pour éviter une pareille recompenſe.

Le Prince de Condé, qui en revenant avoit crû vous trouver comme du tems du Cardinal Mazarin, étoit dans la derniere ſurpriſe de vous voir ſi different de ce qu'il penſoit. Il étoit ſi petit auprés de vous qu'on ne pouvoit preſque croire en le voyant que ce fut là ce fameux rebelle qui avoit tant fait parler de lui. Mais vous preniez plaiſir à le mortifier dans ces commencemens, afin qu'il perdit les méchantes habitudes qu'il avoit voulu prendre de faire le maître.

Si vous le faiſiez ainſi trembler, il *n'eſt pas* neceſſaire de dire que les

autres à ſon exemple ne s'éloig
pas du devoir à quoi leur nai
les obligeoit. Tout étoit devan
dans un reſpect qui faiſoit bril
Royauté, & qui en donnoit u
tre idée que du tems dont il
d'être parlé. Enfin l'envie qu'o
de vous plaire fit qu'on s'attac
choſes qu'on mépriſoit dava
auparavant ; tout ce qu'il y a
jeunes gens de bonne maiſon
rent ou dans vôtre Compagn
Mouſquetaires que vous aviez
ſur pied, ou dans vôtre Reg
des Gardes ; & comme vou
un penchant pour la guerre, do
plus grands ennemis ne ſau
diſconvenir, vous fites une
de vôtre occupation de bien
pliner cette Compagnie, de
que s'il m'eſt permis de me
d'une comparaiſon où l'on peut
ver à redire, à cauſe que c'e

qu'il n'y eut de l'oppoſition à cauſe qu'il y avoit une clauſe par laquelle vous les deviez tous faire reconnoître pour Princes du ſang, & habiles à ſucceder à la Couronne, en cas que la Maiſon de Bourbon vint à manquer, vous y futes avec vôtre Regiment des Gardes qui étoit de trois mille hommes.

Le reſpect qu'on eut pour vôtre preſence, fit qu'on ne vous dit pas que ce traité avoit beſoin d'autres ſolemnitez pour le rendre bon ; car ce n'étoit pas au Parlement à l'examiner, mais aux Etats de vôtre Royaume, à qui il appartiendroit de ſe choiſir un maître, s'il n'en avoit point, & c'eſt de cette clauſe dont j'ai voulu parler tantôt quand j'ai dit qu'elle mettoit un obſtacle invincible à vos deſſeins ; car outre cette difficulté il y en avoit une infinité d'autres entre leſquelles les plus conſiderables devoient venir de la part des autres Princes étrangers établis dans votre Royaume à qui cela faiſoit tort, ſur tout à la Maiſon de Longueville qui pretend que les Etats ont déja reglé que pour recompenſe des ſervices que

le Comte de Dunois rendit autrefois à la Couronne, c'eſt à elle qu'elle appartiendroit, ſi elle venoit à vaquer. Les Ducs & Pairs qui ne veulent point ceder à pas un de ces Princes étoient encore un grand obſtacle à cette affaire, neanmoins Vôtre Majeſté ſe flattant de venir à bout de tout par ſa puiſſance, preſſa le Duc de Lorraine de luy remettre ſuivant ce traité la ville de Marſal entre les mains; & ſur ce qu'il varioit dans la reſolution qu'il devoit prendre, elle le menaça de l'y obliger par la force de ſes armes. Il étoit toûjours neanmoins irreſolu nonobſtant toutes ces menaces, ce qui vous oblige de partir, ſuivi d'un ſi grand nombre de Nobleſſe, que l'on n'en avoit jamais veu tant à la fois; mais vous aviez trouvé le ſecret de vous faire rendre ce qui vous étoit dû par les graces que vous diſpenſiez à propos, & qui attireroit à vous une infinité de Gentilhomme, qui du tems de vôtre minorité n'avoient pas voulu prendre la peine de ſortir de leur maiſon. Ainſi vôtre Cour étoit plus brillante qu'elle n'avoit jamais été, & prin-

cipalement depuis que vous aviez fait un grand nombre de cordons bleus, qui ne ſont pas d'un petit ornement auprés de vôtre perſonne.

Vous fites auſſi bientôt aprés un grand nombre de Ducs & Pairs, en quoi il y eut bien de la politique, car la plûpart des grands qui ſe laiſſent toucher de cette dignité, s'attacherent fortement auprés de vous, pour éviter une pareille recompenſe.

Le Prince de Condé, qui en revenant avoit crû vous trouver comme du tems du Cardinal Mazarin, étoit dans la derniere ſurpriſe de vous voir ſi different de ce qu'il penſoit. Il étoit ſi petit auprés de vous qu'on ne pouvoit preſque croire en le voyant que ce fut là ce fameux rebelle qui avoit tant fait parler de lui. Mais vous preniez plaiſir à le mortifier dans ces commencemens, afin qu'il perdit les méchantes habitudes qu'il avoit voulu prendre de faire le maître.

Si vous le faiſiez ainſi trembler, il n'eſt pas neceſſaire de dire que les

autres à ſon exemple ne s'éloignoient pas du devoir à quoi leur naiſſance les obligeoit. Tout étoit devant vous dans un reſpect qui faiſoit briller la Royauté, & qui en donnoit une autre idée que du tems dont il vient d'être parlé. Enfin l'envie qu'on avoit de vous plaire fit qu'on s'attacha aux choſes qu'on mépriſoit davantage auparavant ; tout ce qu'il y avoit de jeunes gens de bonne maiſon entrerent ou dans vôtre Compagnie de Mouſquetaires que vous aviez remiſe ſur pied, ou dans vôtre Regiment des Gardes ; & comme vous avez un penchant pour la guerre, dont vos plus grands ennemis ne ſauroient diſconvenir, vous fites une partie de vôtre occupation de bien diſcipliner cette Compagnie, de ſorte que s'il m'eſt permis de me ſervir d'une comparaiſon où l'on peut trouver à redire, à cauſe que c'eſt bien abaiſſer l'homme que de le comparer au cheval, je dirai que jamais genet d'Eſpagne ne fit mieux le manege ſous un bon écuyer, que cette Compagnie fit tout ce que Vôtre Majeſté lui commandoit.

Je dirai encore là-deſſus une choſe qu'on a pû remarquer auſſi bien que moi, & par où l'on peut juger de ce qu'un homme ſera capable un jour, par ce qu'on lui voit faire dans ſa jeuneſſe. Car que nous ſignifient des ſept ou huit heures entieres que Vôtre Majeſté demeuroit dans la Cour du Louvre au tour de cette Compagnie, pendant les plus grandes rigueurs de l'hyver, ſinon l'application qu'elle auroit à ſon devoir, & qu'elle mépriſeroit le chaud & le froid quand il s'agiroit d'acquerir de la gloire.

On ne peut pas dire cependant que ce fut une inclination dominante qui porta Vôtre Majeſté à ces ſortes de choſes, puiſqu'elle rempliſſoit également tous les devoirs de la royauté J'ai dit ci-deſſus que vous vous étiez fait donner les Memoires du Cardinal de Richelieu. Or l'eſtime que vous aviez conceuë pour la memoire de ce grand homme, ſoûtenuë d'une pieté ſans fard & ſans oſtentation, vous fit pourſuivre les deſſeins qu'il avoit commencez ſi heureuſement d'exterminer les Here-

ēn Hongrie, où ſans elles l'
reur qui avoit déja receu q
échec auroit été défait entiere
car l'aîle droite de ſon armée qu
été batuë par les Turcs, leur
eſperer une victoire entiere, qu
valeur de vos troupes qni étc
l'aîle gauche leur fit voir qu'ils
encore bien loin de leur compte.
paſſerent ſur le ventre à tout ce
leur oppoſoit, & ayant rétabli l
bat par leur fermeté, elles ache
de vaincre par des actions ſi
de vigueur que l'Empereur au

de lui enlever ſa Couronne.
:es deux évenemens mêlez ainſi de
ne & de méchante fortune, em-
ıerent que Vôtre Majeſté ne mon-
:ncore à ce haut degré de gloire
on la voit aujourd'hui. Cepen-
: l'ordre qu'elle apportoit de tou-
àçons dans ſon Royaume, où tout
eſſentoit encore des abus qui s'y
ent gliſſez du tems du Cardinal
:arin, ſervoit tous les jours de
ive à ceux qui y vouloient bien
ıdre garde, que vous étiez déja
rand Roi. Vous reformâtes l'Or-
le S. Michel, qui avant celui du
t Eſprit étoit la recompenſe dont
Lois vos predeceſſeurs honoroient
perſonnes les plus puiſſantes de
Etat; mais qui s'étoit tellement
i depuis l'inſtitution de l'autre,
toutes ſortes de gens y étoient
us indifferemment. Enfin il en al-
être de même à cét égard, com-
le l'Ordre de l'Etoile, qui étoit
bé en ſi grand mépris, quoi qu'il
ſté autrefois tout éclatant, qu'un
os predeceſſeurs pour l'avilir en-
davantage l'avoit donné aux Ar-
: *du Guet.* Mais Vôtre Majeſté

jugea prudemment qu'elle devoi
rêter le cours de ce deſordre, ſur
parce que l'Ordre de S. Mich
joint à celui du S. Eſprit, & qu
Chevaliers de ce dernier Ordr
pouvoient être receus qu'ils n'e
pris l'autre auparavant.

Cependant je dois dire, po
rien déguiſer à Vôtre Majeſté,
le ne le purgea pas ſi bien des p
honteuſes qui y étoient entrées
n'en reſta encore quelqu'une.
c'eſt un malheur qui eſt inévita
tous les Princes, que quand ils
poſent de quelque choſe ſur d'
que ſur eux, ce ſeroit une merve
la faveur où les brigues ne l'e
toient ſouvent ſur la juſtice.
donc abſolument neceſſaire, s'il
lent que les choſes ſe paſſent c
ils les ont digerées, qu'ils ſoie

;at. En effet un Royaume ne ſçau-
oit être floriſſant tant qu'il eſt obli-
é de paſſer par les mains d'autrui,
; il falloit tâcher de ſe paſſer des
nglois & des Hollandois, à qui les
ois vos predeceſſeurs avoient laiſſé
ire le commerce à leur préjudice.
et établiſſement déplut fort à ces
ux Nations qui auroient même
oulu ſe l'ôter l'une à l'autre, tant
les en étoient jalouſes. Il y avoit
éja quelque tems que cela les tenoit
a froideur, car il n'y a rien qui ſoit
lus capable de broüiller que l'inte-
t. Cependant aprés quelques éclairs
ui avoient paru, & qui étoient au-
nt d'avant-coureurs du tonnerre qui
evoit bien-tôt gronder, elles tom-
irent enſemble & en vinrent à une
uerre ouverte.

Vôtre Majeſté leur offrit ſa me-
iation pour empêcher que les cho-
s n'allaſſent plus avant. Mais les
nglois qui ſe pretendoient Rois de
Mer voulant impoſer des condi-
ons aux autres, ſe tinrent ſi roides
r leurs pretentions que Vôtre Ma-
ſté ſe crut obligée de prendre le
rti de ces anciens amis contre les

tit ſi heureuſement par deux d
tes fois, à trois mois l'une de
qu'il prit pluſieurs de leurs va
entre leſquels étoit l'Admira
avantage fit un bon éfet po
tre Majeſté dans ce païs là,
Barbares tâchoient d'obſcurcir
re de ſon nom, par le malh
luy étoit arrivé à Gigeri.
dant ce qui vous rendit enc
redoutable, c'eſt que vous m
nouveaux vaiſſeaux ſur l'Oc
ſur la Mediterranée, ce qui f
à toute l'Europe qu'avant q

ouvriers, vous ne manquiez pas
teurs de matelots & de pilotes,
l'on jugeoit que vôtre inten-
toit de disputer cet Empire qui
rtient qu'au plus fort.
ne pretens point m'attribuer au-
gloire par là, quoique j'y aie
illé tout de mon mieux, je dois,
convenir de la verité, avoüer
ce dessein n'est pas de moi, &
je ne faisois que fournir la car-
dans laquelle le Cardinal de
elieu étoit entré le premier, je
ie c'est lui qui avoit mis en tête
i Roi vôtre pere d'augmenter sa
nce sur cet élement, ou pour
x dire de l'y faire connoître,
u'avant lui tous les Rois vos
cessеurs & même Henri IV.
voit pas un seul vaisseau; mais
rojet ne s'étoit executé que
ement sous le Ministere de ce
d Homme, de sorte qu'on peut
que la gloire en étoit reservée à
e Majesté.
le fit deux choses en ce tems-là
ui étoient extrêmement utiles,
ie le feu Roi vôtre pere avoit
pris vainement. Elle reduisit

les gens de qualité & les gens
be à une obeïssance parfaite, &
fit l'un sous pretexte de la just
l'autre avec beaucoup de haute
plûpart des Gentilhommes av
empieté par la licence du tems l
coup d'autorité dans les Provinc
ils s'étoient érigez en petits Ti
de sorte qu'ils faisoient tout
bler sous eux. Les Juges des lieu
sont obligez par le devoir de
charges de s'oposer à ces nou
tez, ne l'avoient osé faire dans ur
où ils craignoient d'en avoir l
menti ; d'ailleurs ils étoient re
la plûpart par des considerations
ordinaires aux gens qui preferen
interêts particuliers au bien p
Ils avoient peur de se broüiller
ces rois du païs, de sorte qu'ils
remuoient non plus que si tout

ne pouvant ſouffrir davantage une choſe ſi prejudiciable à ſon autorité, & ſi contraire au repos de ſes peuples, établit les grands jours, c'eſt à dire un certain nombre de gens de juſtice qui s'en furent dans les Provinces où ils informerent contre ceux qui ſe trouverent coupables de vexation. Il y en eût pluſieurs qui furent arrêtez, d'autres s'enfuirent, & tous aiant été punis, ou par la demolition de leurs châteaux, ou par la perte de leur tête, vous vous attirâtes l'amour de vos peuples, qui par une action ſi pleine de juſtice ſe trouvoient hors d'eſclavage.

Voila comment un Roi ſage & judicieux ſait faire ſes affaires en même tems qu'il fait celle de ſes ſujets. Car vous vous gardâtes bien de dire que vous agiſſiez dans cette occaſion autant pour vos interêts que pour les leurs. Il étoit neceſſaire au contraire qu'ils cruſſent que vôtre unique but étoit de les délivrer d'oppreſſion; car ſans cela, outre que vous n'en euſſiez pas eu tant de merite envers eux, il eſt encore certain *que c'étoit là le moien de n'y trouver*

tes les fois qu'un Souverai
abatre la puiſſance de la Nob
doit animer le peuple contre c
qui n'eſt pas bien difficile, pu
ſon genie étant d'ordinaire
la maîtreſſe, il ne faut rien pou
rendre ſuſpecte. Or cette faci
ſe trouve à la détruire lui doit
ſujet de renoncer à toutes ſo
cabales, principalement qu
peuple s'y trouve mêlé; car e
être perſuadée que quelque mi
faſſe elle n'a point de plus gr.
nemi. En effet quoi qu'il l'a
en apparence il eſt dans une

avec ſon Prince, dont l'interêt ſe trouvant pareillement à la bien traiter, il doit toûjours y avoir une telle harmonie entre eux, que rien ne ſoit capable de la troubler. Or cette harmonie ne pouvant être fondée que ſur une parfaite obeïſſance de la part des Sujets, & une juſte retribution de la part du maître, c'eſt à ceux-là à faire leur devoir, afin que celui-ci puiſſe faire le ſien.

L'autre choſe que Vôtre Majeſté fit d'utile pour lui & pour ſes peuples, fut de reprimer le deſordre qui s'étoit introduit dans la venalité des charges de judicature, dont l'excés étoit monté au point que j'ai raporté ci-devant, & cela étoit cauſe non ſeulement que ceux qui en étoient pourvûs s'en faiſoient acroire; mais encore que beaucoup ſe trouvant dans la neceſſité, à cauſe de l'interêt qu'il leur falloit paier de l'argent qu'ils avoient emprunté lors qu'ils en avoient fait l'achat, vendoient la juſtice. Cette affaire étoit neanmoins delicate, parce que quelque reglement que vous puiſſiez faire ils étoient

à proprement parler, juges & par
puiſque c'étoit à eux à enregi
l'Edit. Or ſi l on devoit juger d
qui ſe paſſeroit en cette rencontre
ce qui s'étoit paſſé autrefois, il
avoit point d'aparence du tout
la choſe réüſſit, puiſqu'il s'agiſſo
leur faire un préjudice conſider
à l'égard de leurs fonds, eux
s'étoient revoltez quelques an
auparavant pour un ſimple ret
chement de leurs gages. Mais V
étant allée au Parlement acom
née de quatre mille hommes,
ne lui eût pas plûtôt preſenté
Edit qu'il fut non ſeulement enr
tré, mais qu'on la remercia en
des ſoins qu'elle prenoit pour
riger les abus qui s'étoient gl
dans ſon Etat.

Je ne pretens pas inſinuer à V
Majeſté que ce remerciment lui

ſoit cela doit ſervir d'avertiſſement à tous les Princes qu'il y a des tems propres pour faire executer leurs volontez, & d'autres qui ſont extrêmement dangereux. C'eſt donc à eux de meſurer leurs entrepriſes ſelon leurs forces, car il ne ſuffit pas qu'ils ſoient nés Souverains pour pouvoir commander abſolument, ils ſont ſujets tous les premiers aux viciſſitudes des tems, & la fortune n'a pas moins de pouvoir ſur eux que ſur le moindre de leurs peuples. Il faut même qu'ils ſoient plus prudens, parce que la faute d'un particulier ne peut porter tout au plus préjudice qu'à lui & à ſa famille ; au lieu que celle d'un Prince intereſſe ſon Etat, & a ſouvent des ſuites ſi conſiderables qu'on n'y ſauroit remedier.

Les Janſeniſtes tâcherent encore en ce tems-là d'exciter quelques troubles dans l'Egliſe, ce qui obligea le Pape de condamner leur doctrine tout de nouveau. Vôtre Majeſté ſuivit ſon exemple, & ſe montra d'autant plus circonſpecte dans cette affaire, qu'elle voioit que les ſuites en étoient de conſequence. En effet,

les gens de qualité & les gens de robe à une obeïſſance parfaite, & elle fit l'un ſous pretexte de la juſtice & l'autre avec beaucoup de hauteur. La plûpart des Gentilhommes avoient empieté par la licence du tems beaucoup d'autorité dans les Provinces où ils s'étoient érigez en petits Tirans; de ſorte qu'ils faiſoient tout trembler ſous eux. Les Juges des lieux, qui ſont obligez par le devoir de leurs charges de s'opoſer à ces nouveautez, ne l'avoient oſé faire dans un tems où ils craignoient d'en avoir le démenti; d'ailleurs ils étoient retenus la plûpart par des conſiderations aſſez ordinaires aux gens qui preferent leurs interêts particuliers au bien public. Ils avoient peur de ſe broüiller avec ces rois du païs, de ſorte qu'ils ne ſe remuoient non plus que ſi tout ce qui ſe paſſoit leur dût être indifferent. Or Vôtre Majeſté qui étoit obligée de reprimer ces deſordres, parce qu'il n'y avoit que Vous en premier lieu qui duſſiez faire ainſi le maître, & qu'outre cela vous étiez obligé de proteger vos ſujets & les mettre à l'abri de ces violences, Vôtre Majeſté, dis-je,

à rendre ſon nom celebre chez eux, & chez les étrangers. Un ſeul de vos Vaiſſeaux combatit avec tant de valeur contre trente-trois Galeres Turques, qu'elles ſe retirerent ſans avoir pû l'obliger à ſe rendre. D'un autre côté le ſecours que vous envoiâtes aux Hollandois contre l'Evêque de Munſter qui les avoit attaquez, leur empêcha de recevoir quelque affront; car quoi que leur Etat ſoit beaucoup plus puiſſant que le ſien, comme depuis la paix qu'ils avoient faite avec les Eſpagnols, ils avoient eu plus de ſoin de leur commerce que d'entretenir la reputation qu'ils s'étoient acquiſe par les armes, ils ſe trouvoient dans un ſi pitoiable état, qu'ils étoient tous differens de ce qu'ils avoient été. Auſſi l'on ſe trompe fort ſi l'on croit que la force conſiſte ſeulement dans la richeſſe, elle eſt neceſſaire à la verité pour rendre un Etat puiſſant, mais les gens de guerre y ſont encore plus utiles, puiſqu'on ne s'en ſauroit paſſer. Il faut donc en avoir toûjours ſuffiſamment pour défendre ſes frontieres, & même pour ſe faire craindre à ſes voi-

aucun obſtacle de leur part ; car ſi les Gentilshommes leur euſſent pû perſuader que vous aviez d'autres deſſeins , il étoit à craindre qu'ils ne s'entre-ſecouruſſent les uns les autres , ce qui auroit été capable de donner de la peine à V.M. auſſi toutes les fois qu'un Souverain veut abatre la puiſſance de la Nobleſſe il doit animer le peuple contre elle , ce qui n'eſt pas bien difficile, puis que ſon genie étant d'ordinaire de faire la maîtreſſe,il ne faut rien pour la lui rendre ſuſpecte. Or cette facilité qui ſe trouve à la détruire lui doit être un ſujet de renoncer à toutes ſortes de cabales , principalement quand le peuple s'y trouve mêlé ; car elle doit être perſuadée que quelque mine qu'il faſſe elle n'a point de plus grand ennemi. En effet quoi qu'il l'a reſpecte en aparence il eſt dans une perpetuelle jalouſie de ſa domination, dont il ne cherche qu'à s'affranchir. Cette verité qui eſt inconteſtable met donc une oppoſition toute viſible entre leurs interêts. D'où il reſulte que la nobleſſe n'a aucun avantage à eſperer que d'une parfaite union

avec ſon Prince, dont l'interêt ſe trouvant pareillement à la bien traiter, il doit toûjours y avoir une telle harmonie entre eux, que rien ne ſoit capable de la troubler. Or cette harmonie ne pouvant être fondée que ſur une parfaite obeïſſance de la part des Sujets, & une juſte retribution de la part du maître, c'eſt à ceux-là à faire leur devoir, afin que celui-ci puiſſe faire le ſien.

L'autre choſe que Vôtre Majeſté fit d'utile pour lui & pour ſes peuples, fut de reprimer le deſordre qui s'étoit introduit dans la venalité des charges de judicature, dont l'excés étoit monté au point que j'ai raporté ci-devant, & cela étoit cauſe non ſeulement que ceux qui en étoient pourvûs s'en faiſoient acroire; mais encore que beaucoup ſe trouvant dans la neceſſité, à cauſe de l'interêt qu'il leur falloit paier de l'argent qu'ils avoient emprunté lors qu'ils en avoient fait l'achat, vendoient la juſtice. Cette affaire étoit neanmoins delicate, parce que quelque reglement que vous puiſſiez faire ils étoient

à proprement parler, juges & par
puiſque c'étoit à eux à enregi
l'Edit. Or ſi l'on devoit juger
qui ſe paſſeroit en cette rencontr
ce qui s'étoit paſſé autrefois, i
avoit point d'aparence du tout
la choſe réüſſit, puiſqu'il s'agiſſ
leur faire un préjudice conſide
à l'égard de leurs fonds, eux
s'étoient revoltez quelques an
auparavant pour un ſimple re
chement de leurs gages. Mais
étant allée au Parlement acom
née de quatre mille hommes
ne lui eût pas plûtôt preſent
Edit qu'il fut non ſeulement en
tré, mais qu'on la remercia e
des ſoins qu'elle prenoit pour
riger les abus qui s'étoient g
dans ſon Etat.

Je ne pretens pas inſinuer à
Majeſté que ce remerciment l
fait de bonne foi; je crois pou
qu'il fut un peu forcé, & que les
tre mille hommes que vous
menez avec vous y contribu
plus que l'eſtime qu'ils devoie
voit en dépit d'eux de vôtre
gouvernement. Mais quoi qu'

de moment à autre quelque choſe à ſes deſſeins, & que c'étoit à moi à les executer.

Or comme ſon emploi n'avoit pas les mêmes agrémens dans un tems de paix, & qu'il n'y avoit que la guerre qui les lui peut procurer, il fit ce qu'il pût par le conſeil de ſon pere pour y porter Vôtre Majeſté. Il ſe ſervit pour cela de la mort du Roi d'Eſpagne qui arriva juſtement ſur ces entrefaites, lui faiſant entendre que quelques Provinces du Païs-Bas étoient dévoluës à la Reine vôtre Epouſe, ſuivant la coûtume des lieux qui la rendoient heritiere de Dom Balthaſar ſon frere, au préjudice de Sa Majeſté Catolique qui avoit ſuccedé à ſon pere.

Ce fut ainſi qu'il dora la pilule à V. M. qu'il ſavoit bien qu'elle n'avaleroit pas à moins que d'en cacher le poiſon à l'ombre de la juſtice. Ainſi il n'eut garde de vous en parler comme d'une dépendance de la ſucceſſion du Roi vôtre beaupere, à laquelle vous aviez renoncé ſi ſolemnellement par le Traité des Pirenées. Il faloit la déguiſer

quelques perſonnes des plus qualifiées de vôtre Cour s'y étoient laiſſez ſeduire, auſſi bien que quelques Communautez de Religieuſes, dont l'entêtement fut ſi grand, qu'il fallut emploier toute vôtre autorité roiale pour les remettre dans le bon chemin. Elles ſoufrirent même qu'on leur fit mille violences avant que de ſe reſoudre à la reconoître, tant il eſt vrai qu'on eſt peu traitable en matiere de Religion, & qu'il n'y a rien de plus dangereux que les brigues qui ſe font ſous pretexte de devotion.

Vôtre Clergé s'aſſembla à Ponthoiſe ſous vôtre autorité, tant pour remedier à cet abus que pour prendre des reſolutions neceſſaires ſur d'autres affaires importantes qui ſe preſentoient. Il fut extrémement édifié de la pieté avec laquelle vous entrâtes dans ſes interêts, & cela ſervit encore à vous attirer l'eſtime de vos peuples, parce qu'il n'y a rien qui en donne davantage, que quand on voit qu'un Prince rend à Dieu ce qui lui eſt dû.

Mille choſes contribuerent encore

à rendre ſon nom celebre chez eux, & chez les étrangers. Un ſeul de vos Vaiſſeaux combatit avec tant de valeur contre trente-trois Galeres Turques, qu'elles ſe retirerent ſans avoir pû l'obliger à ſe rendre. D'un autre côté le ſecours que vous envoiâtes aux Hollandois contre l'Evêque de Munſter qui les avoit attaquez, leur empêcha de recevoir quelque affront; car quoi que leur Etat ſoit beaucoup plus puiſſant que le ſien, comme depuis la paix qu'ils avoient faite avec les Eſpagnols, ils avoient eu plus de ſoin de leur commerce que d'entretenir la reputation qu'ils s'étoient acquiſe par les armes, ils ſe trouvoient dans un ſi pitoiable état, qu'ils étoient tous differens de ce qu'ils avoient été. Auſſi l'on ſe trompe fort ſi l'on croit que la force conſiſte ſeulement dans la richeſſe, elle eſt neceſſaire à la verité pour rendre un Etat puiſſant, mais les gens de guerre y ſont encore plus utiles, puiſqu'on ne s'en ſauroit paſſer. Il faut donc en avoir toûjours ſuffiſamment pour défendre ſes frontieres, & même pour ſe faire craindre à ſes voi-

ſins. Car s'ils vous voient ſi foibles qu'ils croient vous pouvoir attaquer impunément, c'eſt en vain que vous vous repoſez ſur la bonne foi & ſur celle des traitez : il faut pour entretenir l'un & l'autre être en état de donner du reſpect. Je ſuis même perſuadé que plus un Etat eſt riche & floriſſant, plus eſt-il obligé de veiller à ſa ſeureté ; car il eſt impoſſible qu'il n'ait un nombre infini d'envieux, & que parmi eux il ne s'en trouve quelqu'un qui ne tâche de lui voler ſes richeſſes.

Ce fut en ce tems-là que Vôtre Majeſté commença à faire travailler ſous elle le Marquis de Louvois, à qui elle avoit accordé la ſurvivance de la charge de ſon pere. Mais il étoit ſi dur & ſi peu porté au travail, que Mr le Tellier vous pria de ne pas vous donner de peine davantage pour un ſujet ſi ingrat. Car il ne croioit pas qu'il pût jamais reüſſir ; & comme d'ailleurs il aimoit ſes plaiſirs, il le regardoit comme un homme plus capable de manger ce qu'il avoit amaſſé, que d'y joindre quelque choſe par ſon travail. Mais

Vôtre Majeſté, qui avoit mille bontez pour ſa famille, lui dit de ſe donner patience, & que ce qui ne ſe faiſoit pas en un jour ſe faiſoit quelquefois en deux; qu'elle ne deſeſperoit pas comme lui de rien faire de ſon fils; qu'il falloit avoir de l'indulgence pour la jeuneſſe, & la ramener plûtôt par la douceur que par les menaces.

V. M. ſe donna donc la patience de le dreſſer; & comme il ne faut pas diſconvenir que nonobſtant ce que j'ai remarqué ci-devant, & ce que je remarquerai encore dans la ſuite, il n'ait eu mille bonnes qualitez, cela doit nous aprendre qu'il faut donner le tems aux hommes comme aux fruits de ſe meurir, parce que qui pretend outrer les choſes les fait avorter plûtôt qu'il n'en retire de la ſatisfaction. En effet il y a de certains eſprits tardifs à qui ce ſeroit renverſer la cervelle que d'entreprendre avant le tems de leur faire rien comprendre: il faut que cela vienne petit à petit & ſans leur faire la moindre violence. D'ailleurs il ne faut pas croire qu'un homme ſoit fait

d'abord pour les affaires, ſur to
jeuneſſe qui s'effarouche du t
& qui n'a que ſon plaiſir en re
mandation : le goût ne lui en
que quand le jugement ſe form
c'eſt alois qu'il s'y accoûtume
ſiblement, & qu'en ſuite elles
coutent plus rien ; car ce ſo
affaires qui font les hommes,
fait dire communement qu'en
geant l'on devient forgeron.

Quoique le Marquis de Lo
aimât d'abord ſi peu le travail
laiſſa pas d'avoir les mêmes d
que ceux qui s'enorgueilliſſe
leurs ſervices. Il devint jalo
tous ceux à qui Vôtre Majeſté f
l'honneur de témoigner qu
bonne volonté, & de moi ſur
qui avoit celui d'entretenir ſo
Vôtre Majeſté à cauſe de mon
ploi des Finances & de ma c
de Surintendant des Bâtimens
Vôtre Majeſté qui eſt grand
tout, faiſoit bâtir à Verſaill
au Louvre, dont il faloit q
lui rendiſſe compte toutes les
maines, & bien ſouvent tou
jours, à cauſe qu'elle chang

faire des levées ſous pretexte que l'Electeur Palatin avoit fait quelques hoſtilitez ſur ſa frontiere. Mais V. M. aiant apaiſé ce deſordre par ſon autorité, il ne lui reſtoit plus de pretexte de demeurer armé, ſi ſa méchante foi ne lui en eut fourni tout autant que V. M. lui aportoit de raiſons pour l'obliger à rechercher ſon amitié preferablement à toutes choſes. Vôſtre Envoié qui étoit auprés de lui l'entretint pluſieurs fois là-deſſus, & lui fit ſentir qu'abuſant ſi ſouvent de vôtre patience, il étoit à craindre que vous n'en fiſſiez un châtiment proportionné à ſa faute. Mais il ſembloit ou qu'il fût devenu inſenſible, ou qu'il ne ſe ſouvint plus de ce qui lui étoit arrivé. Car il ne ſe pouvoit reſoudre de faire ce que Vôtre Majeſté lui demandoit, & pourtant il ne voioit perſonne dans l'Europe qui pût prendre ſon parti, ni le ſauver du precipice, ſi Vôtre Majeſté entreprenoit une fois de l'y precipiter.

Dans le tems que cette affaire étoit ſur le tapis, le Marquis de Louvois

nom du Prince Balthaſar, & lui faire entendre que cela n'avoit rien de commun avec vôtre renonciation. Cependant l'artifice étoit fort groſſier ; car le Prince Balthaſar n'avoit rien à la ſucceſſion de ſon pere qu'il ne fut mort, ni la Reine vôtre Epouſe à la ſucceſſion du Prince Balthaſar qui ne pouvoit être qu'imaginaire, puiſqu'il étoit mort avant lui. Ainſi la loi qui étoit en faveur des filles au préjudice des enfans d'un ſecond lit, & dont il faiſoit parade à V. M. ne lui pouvoit ſervir aucunement ; outre que quand il auroit ſurvécu ſon pere, vous aviez renoncé ſi formellement à tout ce qui vous pouvoit revenir du chef de la Reine vôtre Epouſe, que vous n'y pouviez pretendre en aucune façon, à moins que de vous montrer parjure à toute la terre. Mais cette ſupoſition de la ſucceſſion de Dom Balthaſar jointe à vôtre humeur martiale, & au deſir d'immortaliſer vôtre nom, vous fit avoir recours à un moien, qui bien loin d'être blamable eſt tout-à-fait neceſſaire avant que de ſe porter à faire la guerre. Vous fites conſulter

des Avocats ſur le droit que vous pouviez avoir à cette ſucceſſion ; mais comme il falloit vous ſervir du Miniſtere de quelqu'un vous y emploiâtes le Marquis de Louvois, qui avoit trop d'interêt à ſoûtenir ce qu'il avoit dit à V.M. pour lui aporter une declaration qui y fut contraire. Les Avocats même qui etoient gagnez ſoûtinrent par de longs raiſonnemens, mais fort peu ſolides, que la renonciation que V.M. avoit faite étoit nulle abſolument, parce qu'elle étoit contraire aux conſtitutions de ſon Roiaume, qui veulent que le Roi ſe puiſſe toûjours relever de ce qu'il fait, comme s'il étoit en pleine minorité. Ils inſiſtoient ſur tout ſur le pretendu prejudice qu'ils ſupoſoient que vous aviez fait à Mr le Dauphin vôtre fils, par cette renonciation, & aprés s'être étendus ſur ce que les loix divines & humaines ne permettent pas aux peres de diſpoſer ainſi à leur fantaiſie de la ſucceſſion de leurs fils, ils concluoient que cette ſeule circonſtance annulloit tout ce que vous aviez fait, & que par conſequent vous

auriez raiſon de pourſuivre vôtre droit & le ſien par la force de vos armes.

Mais il y avoit bien des choſes à dire à tout cela, & il ſeroit dangereux de mettre la Couronne ſur un pied qu'il n'y eut nulle ſeureté à contracter avec elle. Car s'il ſuffiſoit de dire que vous êtes toûjours Mineur, quelle foi prendroit-on dans vos promeſſes; ſi la Guerre étoit une fois allumée, quelle porte trouveroit-on pour en ſortir. Je pourrois pouſſer ce raiſonnement ſi loin, que j'en ferois confuſion à ceux qui pretendent établir une ſi fauſſe maxime. Mais comme Vôtre Majeſté eſt trop éclairée pour avoir beſoin d'aucun ſecours dans une affaire ſi claire & ſi inconteſtable, je ſuprime toutes ces raiſons pour vous repreſenter, que ceux qui font ces ſortes de fautes, commettent cependant leur Maître d'une telle façon, qu'ils ſont cauſes qu'on les accuſe d'une ambition démeſurée. Or cette malheureuſe reputation leur fait des ennemis de leurs anciens amis, & ſuſcite inſenſiblement toute la terre contre eux. Car il n'y a per-

ſonne qui ſe croie à l'abri de leur injuſtice, & à moins qu'on ne s'aſſure ſur la parole d'un Prince il vaut autant être en guerre qu'en paix. Il ſemble même qu'on ſoit plus aſſuré dans l'un que dans l'autre, puiſque l'un oblige d'être dans une perpetuelle défiance, & que dans l'autre on demeure dans une eſpece de perplexité dont on a lieu de tout craindre. Pendant que tout cela ſe paſſoit vous perdites la Reine vôtre mere, à qui c'eût été un grand déplaiſir de reſter au monde, pour voir rompre une paix qu'elle avoit ſouhaitée ſi ardemment. Vous obligeâtes auſſi l'Evêque de Munſter à s'accommoder avec les Hollandois; mais vous trouvâtes plus de difficulté à vous faire rendre par le Duc de Lorraine ce qui vous étoit dû, quoi qu'il dût être plus flexible que les autres, par toutes les mortifications que vous lui aviez données. Ce Prince dont l'eſprit étoit fait d'une maniere qu'il étoit incomprehenſible à tout le monde, enſuite de l'affaire de Marſal étoit venu à Paris où il avoit paru ſi inſenſible au mauvais état de ſes affaires, qu'il avoit voulu

épouſer la fille d'un petit bourgeois qui étoit domeſtique de Mademoiſelle de Montpenſier. Les choſes même avoient été ſi loin que le contrat de mariage en avoit été paſſé, & il avoit fallu que ſes parens emploiaſſent vôtre autorité roiale pour l'empêcher de paſſer outre. Ils y eurent encore recours dans une affaire de même trempe, mais qui lui étoit moins honteuſe; parce que du moins la perſonne qu'il recherchoit, étoit fille d'un gentilhomme. Mais Vôtre Majeſté qui vouloit en dépit qu'il en eut l'empêcher de ſe deshonorer, fit encore deffenſe à ſon pere de penſer à ce mariage. Enfin ce Prince, voiant que vous vous opoſiez à ce qu'il ſe mariât ſi honteuſement dans vos Etats fut chercher une maitreſſe dans les ſiens où il épouſa la fille du Comte d'Apremont qui n'avoit pas encore treize ans, quoi qu'il en eut plus de ſoixante.

S'étant ainſi contenté du côté de l'amour, il tâcha de faire la même choſe du côté de l'ambition, qui ne lui permettoit pas de demeurer un moment en repos. Il commença à

qu'ils y avoient employé plus de trois millions. Vôtre Majeſté qui pretendoit continuer leurs travaux pour ſe conſerver un paſſage ſur la Sambre où cette Place eſt ſituée, y fit travailler ſon Armée, en ſorte qu'en trois ſemaines de tems elle la mit en état de deffenſe. Enſuite de cela elle tourna d'un autre côté, & emporta d'une rapidité étonnante les Villes d'Ath, Tournay, Douay, & les Forts qui étoient autour de cette derniere Place. Oudenarde & Aloſt firent auſſi joug à vos armes, pendant que le Marèchal d'Aumont s'empara d'Armentieres, Bergues, Furnes, Dixmude & Courtray. Les Anglois & les Hollandois voyant cela, ſe preſſerent de faire la Paix ; mais Vôtre Majeſté allant toûjours ſon chemin mit le ſiege devant l'Iſle, où il y avoit quatre mille hommes de troupes reglées ; & dix fois autant de Bourgeois qui étoient capables de porter les armes. Cela fit croire aux Eſpagnols que Vôtre Majeſté ne viendroit jamais à bout d'une ſi grande entrepriſe, & ayant appellé à leur ſecours le Comte de Marcin qui comman-

redoubla ſes efforts pour vou
entreprendre la Guerre de Fla
dont il vous montroit le ſucc
fallible, par celle qui s'étoit
entre les Anglois & les Holla
& à laquelle Vôtre Majeſté
pris part plus par politique qu
un deſſein formé de ſecourir v
ciens Alliez. Car puiſque vou
reſolu à faire la conquête des
Bas, il n'y avoit point d'ap
que cette Alliance pût encore ſ
ter long-tems, les Hollandois
un notable interêt d'empêcher
Roi ſi puiſſant ne devint leur
Auſſi ce que vous en aviez fai
toit que pour faire en ſorte qu
querelle ne finit point, ſans qu
fuſſiez apellé à l'accommode
Car vous vouliez ſavoir ce
paſſeroit afin de ne pas pren
fauſſes meſures.

En effet vôtre conduite fut
forme à vos interêts, & le ſ
que vous leur donnâtes ne fut
portionné à vos forces, ni au
rances que vous leur aviez do
que vous feriez tous vos effort
leur faire remporter la victo

leurs ennemis. Elle ne laiſſa pas neanmoins de ſe declarer pour eux ; Mais le grand armement que vous faiſiez commençant à leur devenir ſuſpect, ils ſongerent plûtôt à faire la paix qu'à profiter de l'avantage qu'ils avoient eu, & dont ils pouvoient tirer beaucoup de fruit, parce que les Anglois éprouverent encore une autre diſgrace qui n'étoit pas moindre que celle-là. Le feu conſuma les trois quarts de la Ville de Londres, & dans la conſternation où cela jetta ſes habitans, il ne tint qu'à eux de faire leurs affaires. Vous fites les vôtres cependant, vous chaſſâtes les Anglois de l'Iſle de Saint Chriſtophle, aprés leur avoir pris le Fort qu'ils y avoient élevé, & aiant reſolu de ne pas differer davantage la guerre de Flandres, vous reſolutes de vous y rendre à la tête d'une belle armée.

Les Eſpagnols en furent effraiez, & non pas ſans ſujet ; car Vôtre Majeſté avoit pris ſoin depuis la paix des Pirennées de rendre ſes troupes preſque auſſi aguerries que ſi elles euſſent eſté continuellement dans l'occaſion. Elle leur avoit fait faire de frequen-

tes revuës, & elle en avoit auſſi purgé toutes les parties honteuſes, en ôtant de ſa Maiſon quantité de gens qui n'y étoient que pour s'exempter de la Taille, & qui n'étoient nullement propres pour le métier. Cette reforme s'étoit même étenduë juſques aux Officiers, parmi leſquels il en avoit un grand nombre ſans ſervice, & plus propres à la Cour qu'à ſe trouver en preſence de l'ennemi.

Le Vicomte de Turenne commandoit cette armée ſous V. M. & la confiance que vous aviez en lui vous le fit choiſir preferablement aux autres, pour vous aprendre le métier de la guerre, dans lequel vous le regardiez déja comme le plus experimentez de vôtre Roiaume. Auſſi, tant pour recompenſer ſes ſervices, que pour montrer à tout le monde que vous faiſiez le cas que vous deviez de ſa vertu, vous l'aviez declaré Marechal de Camp General de vos Armées, un peu avant la paix d'entre les deux Couronnes; qualité qui le mettoit au deſſus des Marechaux de France, & qui faiſoit revivre en quelque façon

la charge de Connêtable, qui avoit été ſuprimée aprés la mort du Duc de Lediguieres, qui en avoit été pourvû le dernier.

La confiance que Vôtre Majeſté avoit en ce grand Homme déplut au Marquis de Louvois, dont l'ambition mal reglée vouloit déja que vous ne conſultaſſiez que lui ſur toutes choſes. Mais il eut à avaler quantité de chagrins.

V. M. demeuroit des demies journées entieres enfermée avec lui, pendant qu'il attendoit dans vôtre Antichambre que vous le vouluſſiez introduire où vous étiez. Cela donna naiſſance à la haine qu'il a toûjours euë pour lui, & qui a été tres-ſouvent préjudiciable à V.M. comme je le lui ferai voir dans la ſuite de ce diſcours; ſur quoi elle me permettra de faire une reflexion qu'elle trouvera peut-être juſte, qui eſt, qu'il n'y a rien de ſi dangereux que de donner trop de credit à des eſprits tout bouffis de gloire. La raiſon eſt qu'ils envient aux autres l'avantage qui leur doit revenir de leurs bons conſeils. Si bien qu'ils enveniment tout ce qu

doit leur Armée, il s'aprocha de la Ville pour tomber ſur Vous, quand il vous croiroit aſſez affoibli pour eſperer de vous deffaire aiſement ; mais Vôtre Majeſte aprés avoir pris la Ville en peu de tems, bâti encore Marcin à plate coûture ; de ſorte qu'il fut obligé de ſe ſauver à pied par un marais,

Cette victoire vous promettoit encore de nouveaux avantages, ſur tout la ſaiſon n'étant pas trop avancée ; mais vous fûtes ſi preſſé de vous en revenir, que vous vous contentâtes de ce que vous aviez fait, car il y a des tems que l'on prefere ſa ſatisfaction à ſon devoir ; ce qui neanmoins donne une grande atteinte à la reputation. En effet la moindre foibleſſe dans la vie d'un grand homme, eſt une tache qui obſcurcit l'éclat de ſes grandes actions. Mais qui en eſt exemt dans le monde ; ſur tout quand elles procedent d'une paſſion où les Heros ont encore plus de penchant que les autres.

Le ſuccez qu'eut Vôtre Majeſté augmenta encore le crédit de vôtre Miniſtre, qui devint ſi glorieux de

ſa faveur, qu'il fit tout ce qu'il pût pour me perdre. Mais Vôtre Majeſté me rendit juſtice, nonobſtant tous ſes rapports, & en effet elle étoit obligée de me proteger, puiſque je m'expoſois pour elle à la haine publique. Je lui avois conſeillé quelques annés auparavant de ſupprimer une partie des rentes de l'Hôtel de Ville, dont la creation avoit été faite ſur un denier ſi bas, que qui auroit voulu imputer ſur le profit qu'on avoit fait des arrerages, le rembourſſement du Principal, Vôtre Majeſté en étoit quitte non ſeulement, mais il luy en étoit encore dû beaucoup de reſte. Cependant comme c'eût été reduire au deſeſpoir des gens qui n'avoient pas été aſſez bons ménager pour faire un autre fonds à la place de celui que vous pouviez ſupprimer ſans injuſtice; vous trouvâtes bon que j'en fiſſe ſeulement la peur, afin de retrancher ces rentes plus aiſément, & les reduire à l'avenir ſur un pied qui ne vous fût plus tant à charge. Mais comme il eſt aſſez ordinaire de s'aveugler ſur ſes *propres interêts*, perſonne n'enten-

dit raiſon, & je me vis ſur le point d'être déchiré par le Peuple. Un jour même que j'étois allé chez Mr. le Chancelier, je fus aſſiegé dans ſa cour par les Rentiers dont il y en eut quelques-uns d'aſſez inſolens pour me faire des menaces. Je feignis d'écouter leurs raiſons, pour avoir lieu de leur faire décliner leur nom, & Vôtre Majeſté les ayant fait arrêter, je crus que cela contiendroit les autres dans le devoir. Cependant il s'en preſenta toûjours quelqu'un qui tâchoit de me faire peur, dont mes Commis étant plus intimidés que moi, ils firent ce qu'ils purent pour me faire abandonner cette affaire.

Le zele que j'avois pour le ſervice de Vôtre Majeſté, ne me permit pas d'écouter leur frayeur qui fut ſi grande, qu'un d'eux, qui étoit un homme d'un grand travail, mais qui avoit le deffaut d'aimer le vin, ſans lequel il y en auroit eu peu comme lui; ſe réveilla en ſurſaut, croyant que les Rentiers le tenoient à la gorge. Les fumées de cette liqueur qui l'ofuſquoient ne lui permirent pas de voir que ſa frayeur ne procedoit

que d'un ſonge, ainſi il mit toute ma maiſon en humeur, & reveilla ma femme & mes enfans. Je me reveilla moi-même au bruit qu'il faiſoit, & ſi j'en euſſe cru mes domeſtiques & ma femme même je n'aurois cherché qu'à me ſauver. Mais aiant jugé à propos de m'éclaircir auparavant de ce que c'étoit, je reconnus auſſi-tôt que ce n'etoit que la viſion d'un yvrogne, ce qu'il rétablit le calme dans ma maiſon. Je l'en chaſſai dés le lendemain matin, ne pouvant me reſoudre à le garder aprés cette incartade, ſur tout aprés l'avoir averti pluſieurs fois; que s'il ne ſe corrigeoit, je ne le garderois pas davantage. Mais il y a des choſes à quoi l'on eſt ſi enclin, qu'on ne s'en défait jamais comme on veut, principalement quand on lui a donné le tems de paſſer en habitude. Or celle-là eſt de ce nombre, & plus un homme vieillit plus il y devient ſujet. La raiſon eſt que la chaleur naturelle s'affoibliſſant en lui, il s'imagine que le vin lui donne des forces, au lieu que l'excez qu'il en prend lui ôte celles qui lui reſtent. Il n'en eſt pas

dit raiſon, & je me vis ſur le point d'être déchiré par le Peuple. Un jour même que j'étois allé chez Mr. le Chancelier, je fus aſſiegé dans ſa cour par les Rentiers dont il y en eut quelques-uns d'aſſez inſolens pour me faire des menaces. Je feignis d'écouter leurs raiſons, pour avoir lieu de leur faire décliner leur nom, & Vôtre Majeſté les ayant fait arrêter, je crus que cela contiendroit les autres dans le devoir. Cependant il s'en preſenta toûjours quelqu'un qui tâchoit de me faire peur, dont mes Commis étant plus intimidés que moi, ils firent ce qu'ils purent pour me faire abandonner cette affaire.

Le zele que j'avois pour le ſervice de Vôtre Majeſté, ne me permit pas d'écouter leur frayeur qui fut ſi grande, qu'un d'eux, qui étoit un homme d'un grand travail, mais qui avoit le deffaut d'aimer le vin, ſans lequel il y en auroit eu peu comme lui; ſe réveilla en ſurſaut, croyant que les Rentiers le tenoient à la gorge. Les fumées de cette liqueur qui l'ofuſquoient ne lui permirent pas de voir que ſa frayeur ne procedoit

que d'un ſonge, ainſi il mit toute ma maiſon en humeur, & reveilla ma femme & mes enfans. Je me reveilla moi-même au bruit qu'il faiſoit, & ſi j'en euſſe cru mes domeſtiques & ma femme même je n'aurois cherché qu'à me ſauver. Mais aiant jugé à propos de m'éclaircir auparavant de ce que c'étoit, je reconnus auſſi-tôt que ce n'etoit que la viſion d'un yvrogne, ce qu'il rétablit le calme dans ma maiſon. Je l'en chaſſai dés le lendemain matin, ne pouvant me reſoudre à le garder aprés cette incartade, ſur tout aprés l'avoir averti pluſieurs fois; que s'il ne ſe corrigeoit, je ne le garderois pas davantage. Mais il y a des choſes à quoi l'on eſt ſi enclin, qu'on ne s'en défait jamais comme on veut, principalement quand on lui a donné le tems de paſſer en habitude. Or celle-là eſt de ce nombre, & plus un homme vieillit plus il y devient ſujet. La raiſon eſt que la chaleur naturelle s'affoibliſſant en lui, il s'imagine que le vin lui donne des forces, au lieu que l'excez qu'il en prend lui ôte celles qui lui reſtent. Il n'en eſt pas

de méme de la paſſion pour les femmes, qui par une raiſon toute naturelle, ne peut pas être ſi forte dans un âge avancé, que lorſqu'on n'a que vint-cinq ans. Ainſi de toutes celles qui tourmentent l'homme, je n'en crois point de plus dangereuſe que celle-là, outre qu'elle ne convient gueres à de certaines gens qu'il s'en trouvét tout-à-fait les honorés. D'où il faut conclure qu'on la doit combatre de toutes ſes forces à ſa naiſſance, principalement quand on conſidere qu'elle rend un homme incapable de tout, ſi bien qu'on n'y ſauroit prendre la moindre confiance.

Vôtre Majeſté ſe doutant bien que tous ſes voiſins auroient de la jalouſie de ſes conquêtes, avoit fait une ligue offenſive & deffenſive avec le Portugal; qui par le ſecours qu'elle lui avoit donné, s'étoit empêché de retomber ſous la domination des Eſpagnols. Ils s'en étoient plaints pluſieurs fois pendant la paix, & que Vôtre Majeſté contrevenoit par là à un des articles du Traité des Pirennées, par lequel il étoit porté qu'elle les abandonneroit entierement

bien ſouvent ne ſert qu'à leur faire recevoir un plus grand affront. Car quelques forces que l'on ait, le ſuccez ne répond pas toujours à ſes eſperances. D'où il faut conclure avec encore plus de certitude, que quand on peut trouver un moyen ſeur pour venir à bout de ſon entrepriſe, il ne le faut jamais manquer. J'en excepte neanmoins le poiſon, & l'aſſaſſinat; deux choſes qui ſont ſi baſſes & ſi éloignées des ſentimens que doit avoir un Prince, qu'il n'y doit jamais recourir à moins que de vouloir ſe déshonnorer.

La guerre que vous aviez à ſoutenir ne vous empêcha pas de continuer l'application que vous aviez à faire rendre la juſtice à vos ſujets. Vous obligeâtes vos Parlemens à ſuivre le Code civil & criminel, à quoi vous aviez fait travailler avãt vôtre depart pour la Flandres, & qui devoit bien abreger les procés. Quelques Juges qui n'y trouvoient pas leur compte, & qui crurent qu'il en ſeroit de cela comme de certaines peines comminatoires, dont on ſe relâche ſouvent ſans conſequence, ſe donnerent la li-

cence de le faire executer à leur fan-
taiſie ; mais Vôtre Majeſté en étant
informée, elle les ſuſpendit de leur
charge, & donna tant de frayeur aux
autres par cette punition, qu'ils ſe
montrerent ſages à leurs dépens.

## CAPITRE IV.

*Contenant ce qui s'eſt paſſé depuis la Paix d'Aix la Chapelle juſques à la guerre de Hollande.*

CEpendant vous jugeâtes à propos de faire la paix, pour ne vous pas attirer ſur les bras toutes les Puiſſances qui portoient envie à vôtre proſperité ; & les Eſpagnols ayant conſenti par le Traité qui en fut fait à Aix la Chapelle que vous gardaſſiez vos conquêtes moyenant que vous leur rendiſſiez la Comté de Bourgogne, vous devintes plus puiſſant en Flandre que vous n'aviez jamais été.

Vous y fites travailler tout en un même tems aux fortifications de tant de Places que ce fut un ſujet d'éton-

bien ſouvent ne ſert qu'à leur faire recevoir un plus grand affront. Car quelques forces que l'on ait, le ſuccez ne répond pas toujours à ſes eſperances. D'où il faut conclure avec encore plus de certitude, que quand on peut trouver un moyen ſeur pour venir à bout de ſon entrepriſe, il ne le faut jamais manquer. J'en excepte neanmoins le poiſon, & l'aſſaſſinat; deux choſes qui ſont ſi baſſes & ſi éloignées des ſentimens que doit avoir un Prince, qu'il n'y doit jamais recourir à moins que de vouloir ſe déshonnorer.

La guerre que vous aviez à ſoutenir ne vous empêcha pas de continuer l'application que vous aviez à faire rendre la juſtice à vos ſujets. Vous obligeâtes vos Parlemens à ſuivre le Code civil & criminel, à quoi vous aviez fait travailler avãt vôtre depart pour la Flandres, & qui devoit bien abreger les procés. Quelques Juges qui n'y trouvoient pas leur compte, & qui crurent qu'il en ſeroit de cela comme de certaines peines comminatoires, dont on ſe relâche ſouvent ſans conſequence, ſe donnerent la li-

cence de le faire executer à leur fantaiſie ; mais Vôtre Majeſté en étant informée, elle les ſuſpendit de leur charge, & donna tant de frayeur aux autres par cette punition qu'ils ſe montrerent ſages à leurs dépens.

## CAPITRE IV.

*Contenant ce qui s'eſt paſſé depuis le Traité d'Aix la Chapelle juſques à la guerre de Holande.*

CEpendant vous jugeâtes à propos de faire la paix, pour ne vous pas attirer ſur les bras toutes les Puiſſances qui portoient envie à vôtre proſperité ; & les Eſpagnols ayant conſenti par le Traité qui en fut fait à Aix la Chapelle que vous gardaſſiez vos conquêtes moyenant que vous leur rendiſſiez la Comté de Bourgogne, vous devintes plus puiſſant en Flandre que vous n'aviez jamais été.

Vous y fites travailler tout en un même tems aux fortifications de tant de Places que ce fut un ſujet d'éton-

nement à tous vos voiſins, qui avoient peine à comprendre qu'un Royaume de ſi petite étenduë pût ſuffire à tant de choſes à la fois. Car outre ces travaux qui couroient infiniment, vous ne diſcontinuyez pas de bâtir au Louvre & à Verſailles; d'ailleurs, vous achetâtes une ſi grande quantité de beaux meubles, d'antiques, de pierreries & de tout generalement ce qui marque le plus la ſomptuoſité d'un Prince, qu'on pouvoit dire que tous vos predeceſſeurs n'avoient été que de petits compagnons en comparaiſon de Vous. Vous fites faire un juſt'aucorps ſeul d'un prix ineſtimable & qui ne vous ſervoit que pour recevoir les Ambaſſadeurs: les diamans qu'il y avoit deſſus & à vôtre chapeau étoient de la valeur de plus de ſeize millions, & devant que d'arriver à vôtre Trône qui etoit extrémement élevé, on paſſoit par une galerie remplie de meubles & de vaſes d'argent maſſifs de toutes ſortes de façons, auſſi bien que de cuvettes, qu'on pouvoit croire que vous aviez ramaſſé tout celui ſe trouve aux Indes pour étaler

tre magnificence. La matiere cependant étoit ce qu'il y avoit le moins à conſiderer, & tous ces ouvrages étoient d'une main ſi recherchée que la façon en coutoit plus que la matiere.

On s'étonnera peut-être que Vôtre Majeſté ſuivît en cela une maxime qui étoit ſi differente de celle du Roy vôtre pere, qui ſe ſoucioit ſi peu de ces ſortes de choſes, que les étrangers qui viſitoient les Maiſons Royales ne pouvoit aſſez s'étonner qu'un ſi grand Prince fut ſi mal en meuble. Mais vous ne le faiſiez pas tant par une humeur dépenſiére que par les conſequence qui en reſultent. Car il eſt bon de ſavoir que tout ce qui eſt grand & magnifique engendre l'admiration dont les Princes on autant de beſoin que de leur puiſſance. Car il n'y a rien qui leur faſſe porter plus de reſpect: & on ne voit guere qu'on en manque pour ceux qui ſavent ainſi ſe faire eſtimer.

Vous donnâtes ordre pareillement que vos tables fuſſent ſervies ſelon qu'il convenoit à un ſi grand Roy, & quoi que vous y miſſiez la pro-

preté, la delicateſſe & l'abondance, il vous en coûta moins qu'il ne faiſoit auparavant, parce que vous empêchâtes que ceux qui en avoient ſoin, ne vous volaſſent comme ils avoient accoutumé. Enfin vous ouvrites les yeux ſur les abus qui ſe faiſoient juſques ſur vos livrées que vous fites changer tous les ans, afin de couper le cours aux rapines de ceux qui les faiſoient ſervir au delà du tems limité, pour en mettre l'argent dans leur proche.

Auſſi tous vos Peuples commencerent à avoir tant de reſpect pour vôtre regne, qu'il ne fut plus queſtion que Vôtre Majeſté ſe donnât la peine d'aller elle-même au Palais pour y faire enregiſtrer les Edits, elle ſe contenta de les y envoyer par le premier venu; choſe qui aura dequoi étonner la poſterité, aprés ce que j'ai dit ci-devant. Cependant tout cela ne ſe fit que par vôtre reputation, & ſans que vous fuſſiez obligé de faire la moindre action de rigueur pour vous faire obéir.

En effet quand on a établi une fois les choſes ſur un bon pied, elles vont

toutes seules, aprés cela, sans qu'on soit presque obligé d'y prendre de peine. Cela nous doit aprendre à tous tant que nous sommes, chacun à son égard, à établir un bon ordre dans nos affaires, sans quoi elles ne fauroient jamais bien aller. Il faut aussi que ce soit dés le commencement que nous en sommes chargez, car si nous attendons qu'elles aillent mal, il en sera de cela comme de ces bâtimens negligez qui tombent en ruïne, faute d'y avoir mis une pierre dans le temps; on ne peut plus y remedier, si on ne les rebâtit tout de neuf, en quoi l'on voit le préjudice qu'en reçoit le maître, & combien lui importe d'être bon menager.

Vôtre Majesté ayant ainsi fait la paix fit trois Marechaux de France, qui furent le Marquis de Bellefons de Crequi & d'Humieres. Cependant la Noblesse Françoise qui se plait au bruit des armes, n'ayant plus dequoi s'occuper sur vôtre Frontiere, demanda permission à Vôtre Majesté d'aller au secours de la Ville de Candie que les Turcs assiegeoient depuis long-tems. Vous le lui permites,

celle du Duc de la Feüillade, & au contraire les armes de Vôtre Majesté s'y trouvant interessées en ce qu'elle y avoit des Troupes reglées, elle reçut mal le Duc de Navailles sur qui ceux qui étoient present à l'action rejettoient la faute du malheur qui étoit arrivé. Il n'y a point d'apparence pourtant qu'il en fut coûpable, puis qu'il est impossible à un General de prevoir un accident comme celui-là, & de rassurer ses Troupes contre une terreur panique ; mais comme à la Cour, il est difficile de se justifier, sur tout quand on y a un Ministre à dos, & que d'ailleurs on n'est pas agreable aux Dames, il eut ordre de se retirer.

La Place ne tarda gueres à se rendre aprés cela ; mais il fallut que les Turcs la fissent rebâtir tant elle avoit été maltraitée du canon. On pretend que depuis long-tems on n'a point vû de siege si memorable, ni où il se soit passé des actions plus chaudes & plus vigoureuses. En effet soit pour la longueur ou pour la quantité de gens qui y perirent de par & d'autre, je n'en vois point qui puisse entrer

jours de repos à ſes gens qu'il fit une ſortie ſur eux. Elle fut ſi vigoureuſe que tout pleya devant lui ; mais le feu ayant pris à un Magazin des poudres de ces Barbares, chacun en fut intimide comme ſi ç'eût été un fourneau qu'ils euſſent fait joüer pour les perdre. Ainſi ayant pleyé à leur tour, les Turcs qui s'aperçurent de cette terreur panique, vinrent à la charge & couperent la tête à quelques-uns. Cela augmenta le deſordre de ceux qui reſtoient, ils ſe retirerent en confuſion, de ſorte qu'il y eut quelques gens de diſtinction de tués, dont apparemment le Marquis de Faber fils unique du Maréchal fut du nombre, puis qu'aprés le combat il ne revint point avec les autres. Il ne ſe trouva point pourtant parmi les morts, non plus que le Duc de Beaufort qui avoit eu l'imprudence de mettre pied à terre, contre le devoir d'un Amiral, qui n'eſt que de combatre ſur Mer, ſans jamais ſortir de ſon Vaiſſeau, à moins qu'il ne ſoit prêt d'être coulé à fond. Quoi qu'il en ſoit, cette expedition n'ayant pas eu un plus heureux ſuccez que

celle du Duc de la Feüillade, & au contraire les armes de Vôtre Majesté s'y trouvant interessées en ce qu'elle y avoit des Troupes reglées, elle reçut mal le Duc de Navailles sur qui ceux qui étoient present à l'action rejettoient la faute du malheur qui étoit arrivé. Il n'y a point d'apparence pourtant qu'il en fut coûpable, puis qu'il est impossible à un General de prevoir un accident comme celuilà, & de rassurer ses Troupes contre une terreur panique ; mais comme à la Cour, il est difficile de se justifier, sur tout quand on y a un Ministre à dos, & que d'ailleurs on n'est pas agreable aux Dames, il eut ordre de se retirer.

La Place ne tarda gueres à se rendre aprés cela ; mais il fallut que les Turcs la fissent rebâtir tant elle avoit été maltraitée du canon. On pretend que depuis long-tems on n'a point vû de siege si memorable, ni où il se soit passé des actions plus chaudes & plus vigoureuses. En effet soit pour la longueur ou pour la quantité de gens qui y perirent de par & d'autre, je *n'en vois* point qui puisse entrer

s'y reſoudre.

Ce compliment fait avec
torité de maître eut dequoi
le Duc. Neanmoins cherch
core à couvrir ſa méchante
d'un pretexte ſpecieux, il r
à Vôtre Majeſté, qu'il n'éto
encore en ſeureté du côté dé
teur Palatin, qui de tems à a
ſoit encore des courſes ſur
tiere. Tellement que ſi elle
être obéie, il falloit qu'ell
bonté de mettre ordre à cett
Vôtre Majeſté vit bien que c
qu'une deffaite; cependant
il paroiſſoit de la juſtice à c
demandoit: Vôtre Majeſté lui

qu'on l'accablât. Ce qui l'excitoit ſur tout à remuër, c'eſt que les Holandois qui ſe croyoient puiſſans, parce qu'ils étoient extrêmement riches, ne gardoient plus gueres de meſures avec Vôtre Majeſté. Van Beuningen lui avoit parlé pluſieurs fois de la force des Provinces Unies, lui faiſant ſentir qu'elle lui tomberoient ſur les bras ſi Elle pretendoit troubler le repos de ſes voiſins. Sa hardieſſe avoit été même juſques au point qu'il avoit fait fraper une medaille, qui faiſant alluſion au miracle que fit Joſué quand il arrêta la courſe du Soleil, devoit toucher Vôtre Majeſté, elle qui avoit pris le Soleil pour ſa Deviſe, & qui ſavoit que ce Miniſtre s'appeloit Joſué. Car on voyoit bien qu'il vouloit dire par-là qu'il avoit arrêté vôtre courſe, par le Traité de Paix qu'il vous avoit obligé de faire, ce qui étoit auſſi aſſez bien deſigné dans cette medaille où autour de ſon portrait, il avoit fait mettre ces mots Latins *in conſpectu meo ſtetit Sol*; Le Duc de Lorraine en tiroit une conſequence qui l'animoit contre vous. Vôtre Majeſté

eſprit de les en faire repentir
qu'elle en trouveroit l'occaſio
commanda de remplir ſes cof
étoient épuiſés par la prodigi
penſe qu'elle faiſoit. En effe
avoit plus rien dedans, quo
revenus fuſſent augmentées co
blement, & qu'il le fût fait
affaires extraordinaires dont
voit retiré beaucoup d'argent

Cependant je dois avouër
Majeſté que je la ſervis mal
parti qui fut fait pour la re
des faux nobles, & ſi jamais
une pareille affaire ſous ſon re
ſous celui de ſes ſucceſſeurs

remettre le Traité qu'ils feroient ensemble. L'Electeur Palatin aquiesça tout d'un coup, tellement que le pretexte du Duc ne pouvant plus subsister, il fut obligé de vous obeir.

Vôtre Majesté ne voyant plus alors d'aparence de broüillerie de ce côté là, ne songea plus qu'à se vanger des Hollandois, dont elle ne pouvoit digerer les hauteurs. Le Marquis de Louvois qui ne demandoit que la Guerre, l'y excitoit encore en lui representant l'ingratitude de ces Peuples qui lui avoient tant d'obligation en son particulier, sans compter encore celles dont ils étoient redevables à Loüis XIII. & à Henri IV. vôtre Pere & vôtre Ayeul, sans le secours de qui ils n'auroient jamais pû faire tête à la maison d'Autriche; mais s'ils n'avoient eu qu'à faire voir qu'ils n'étoient point ingrats, cela ne leur eût pas été bien difficile; puisque quelque obligation qu'ait un Etat à un autre, cela ne l'oblige point à se mettre lui-même la corde au col. Ainsi ils n'avoient rien fait qu'ils ne dussent faire en bonne politique, quand *ils avoient* empêché que vous

plus juſte, que Voſtre Majeſté
teret notable à punir ceux q
vent de méchans moyens pc
à bout de leurs intentions.

Le Commandement que
Majeſté me faiſoit de ren
coffres me fit ſonger à un
paroiſſoit utile au public, &
effectivement ſi l'on ſe donne
ne de le conſiderer. C'eſt
contrôlle des exploits, par
empêche toutes les friponn
ſe commettoient autrefois par
tidates, quoi qu'il ne remedi
mauvaiſe foi des Sergens qui
toûjours ſouffler leurs ſignific
rendre même leurs fauſſetés

e ſoit certain contre le mal
s étoient capable de faire par un
oit antidaté. Quoi qu'il en ſoit
re Majeſté trouvant que cette af-
étoit juſte, on l'établit dans le
aume, quoi qu'il s'y trouvât de
ifficulté en beaucoup d'endroits.
effet ſoit qu'il y eût des juges qui
i fuſſent pas contens par des rai-
; que je ne penetre point, ou que
déplût à quelques particuliers
t le genie quelquefois eſt ſi éloi-
de la raiſon, qu'à l'apperit d'une
atelle ils ne voyent pas de quelle
ſequence leur ſont les choſes ; il
it ſe ſervir de vôtre authorité pour
e leur bien en dépit qu'ils en euſ-
t.

e qui me parut d'extraordinaire
t que le Parlement de Thoulouſe
en cela une bevûë que Vôtre Ma-
é lui pardonna, mais qu'elle jugea
unmoins à propos de punir en la
ſonne du plus coupable de ſes
embres. Car il faut toûjours que la
nition de quelqu'un ſerve d'exem-
aux autres, autrement il n'y au-
it point de danger à recidiver. Le
t eſt que cette [illegible] ie donna

a quantité de nobles de nouvelle impreſſion, & qui n'en ont l'obligation qu'à leur argent. Ainſi aprés en avoir donné pour avoir une qualité qui ne leur apartient pas, il eſt bon qu'ils en donnent encore pour l'uſurpation qu'ils en ont faite, ce qui eſt d'autant plus juſte, que Vôtre Majeſté a un interêt notable à punir ceux qui ſe ſervent de méchans moyens pour venir à bout de leurs intentions.

Le Commandement que Vôtre Majeſté me faiſoit de remplir ſes coffres me fit ſonger à un Edit qui paroiſſoit utile au public, & qui l'eſt effectivement ſi l'on ſe donne la peine de le conſiderer. C'eſt celui du contrôlle des exploits, par où l'on empêche toutes les friponneries qui ſe commettoient autrefois par des antidates, quoi qu'il ne remedie pas à la mauvaiſe foi des Sergens qui peuvent toûjours ſouffler leurs ſignifications & rendre même leurs fauſſetés plus authentiques par ce contrôlle. Mais on a crû prendre là deſſus toutes les précautions imaginables en les obligeant de ſe faire aſſiſter de témoins, & c'eſt toûjours beaucoup que le remede

un Arrêt pour obliger ceux qui avoient le ſoin de lever ce droit de reſtituer un cheval qui avoit été vendu pour le payement de l'amande qui étoit ordonnée par l'Edit-à l'égard de ceux qui y feroient quelque contravention. Or cet Arrêt étoit de la derniere inſolence, puiſque c'étoit caſſer proprement vôtre Edit, ou du moins y avoir ſi peu d'égard, que c'étoit tout de même que ſi l'on eût dit qu'on ne s'y ſoûmettoit qu'autant qu'il en prendroit fantaiſie. Cependant comme dans ces ſortes d'affaires il faut toûjours aller bride en main, de peur de commettre mal-à propos vôtre autorité, je fis dire au Premier Preſident, qui ne trempoit point dans cette affaire, qu'il faloit caſſer cet Arrêt ou s'attendre à en voir retomber la punition ſur ſa Compagnie : qu'il avoit interêt de l'empêcher lui qui en étoit le chef, & à qui on en attribuoit la faute, quoi qu'il en fût innocent. J'écrivis auſſi à vôtre Procureur General & à vos Avocats Generaux, ſans qui cet Arrêt s'étoit donné, de prendre mieux garde une autrefois à faire le devoir

de leurs charges, & les ayant tous piqués d'honneur, le Premier Preſident fit aſſembler extraordinairement le Parlement chez lui, où le Fermier General de vôtre Domaine ſe trouva par mon ordre. Il demanda à parler, & cette Compagnie lui en ayant donné permiſſion, il lui expoſa la faute qu'elle avoit faite, & lui dit, qu'il n'y avoit qu'un moyen de la reparer, qui étoit de caſſer l'Arrêt qu'elle avoit donné ; car j'étois bien-aiſe d'épargner à Vôtre Majeſté le chagrin qu'elle auroit eu d'être obligée de la punir ; outre que quand un Miniſtre peut ſauver les apparences, & ne pas mettre l'autorité de ſon maître en compromis, il eſt de ſa prudence de le faire.

Le Parlement tâcha d'eſquiver cet affront en propoſant quantité d'autres expediens par où il croyoit ſauver ſon honneur ; mais le Fermier ne ſe relâcha point de ſa propoſition ; de ſorte que le Parlement pour éviter la punition qui lui étoit duë, caſſa lui-même ce qu'il avoit fait.

Je ne dis cette affaire à Vôtre Majeſté que quand elle fut conſommée,

car j'étois convenu avec elle en me chargeant de l'Adminiſtration de ſes Finances, qu'elle ſe repoſeroit ſur moi de ce qui regardoit ma fonction. En effet une perſonne qu'elle choiſit pour remplir ce poſte doit avoir une authorité abſoluë, autrement elle ne ſçauroit jamais s'acquiter comme il faut de ſon devoir. Il faut dans les affaires de cette ſorte que Vôtre Majeſté ne conſulte que ceux qu'elle a établis pour ſon Conſeil : car ſi elle pretend que les gens dont elle ſe ſert pour d'autres Barreaux y ſoient appellez, j'oſe dire qu'elle s'abuſera beaucoup ; les gens de robe ſur tout n'y entendent rien, & tout au contraire ils ne ſont bons qu'à tout gâter, ils forment mille difficulté ſur la pointe d'une éguille, ce qu'il faut tâcher d'éviter, puiſque dans les finances tout le ſecret eſt d'être expeditif.

Je rapporterai à Vôtre Majeſté un exemple là-deſſus, & dont elle ſe ſouviendra bien. Mr. de la Reine qu'elle avoit fait Lieutenant de Police de la Ville de Paris, afin que cette grande Ville, qui eſt non-ſeule-

ment la capitale de vôtre Royaume, mais qui merite encore de l'être du Monde entier par ſa beauté, par ſa grandeur, & par ſa richeſſe, fût gouvernée autrement qu'elle n'avoit été par le paſſé. Mr. de la Reine, dis-je, qui en cette qualité avoit une inſpection particuliere ſur ce qui s'y paſſoit voulut s'oppoſer au bail que je faiſois faire des écopes qui étoient du domaine de Vôtre Majeſté. Il ſe figuroit que cette affaire qui regardoit les harangeres & d'autres gens de cette nature, étoit capable d'exciter une ſedition. Son intention ne ſauroit être blâmée, puiqu'elle n'alloit qu'à une bonne fin; mais il ſe trompoit, perſonne ne branla, & Vôtre Majeſté en retira le revenu ſur lequel elle avoit compté.

Je vous citerois mille exemples de cette nature, par où Vôtre Majeſté connoîtroit que la portée de leur eſprit ne paſſe pas leur métier; mais comme cela ſeroit inutile, il vaut mieux que je lui marque ce qui en eſt cauſe, c'eſt qu'ils ſont dreſſés à ſe faire des fantômes de tout, & à les combattre. Ils ſe figurent qu'il en

eſt des Finances comme d'un procés où il faut étre toûjours en garde contre les ſubtilités d'un chicanneur. Ainſi ils ſe chicannent eux mêmes avant que de chicanner les autres, & plûtôt que de ſortir de leurs mexîmes ils aimeroient mieux conſentir que l'Etat allât ſans deſſus deſſous.

Quoi qu'il en ſoit Vôtre Majeſté ayant approuvé tout ce que j'avois fait à l'égard du Parlement de Thoulouſe, elle envoya une lettre de cachet qui relegua le Preſident de la Terraſſe qui avoit rendu le premier Arrêt, & elle donna une penſion de deux mille livres au premier Preſident qui avoit prononcé le ſecond ; car il faut que la punition & la recompenſe aillent d'un pas êgal, pour animer ceux qui font leur devoir, & pour faire craindre ceux qui ne le font pas ; autrement il n'y auroit ni émulation ni retenuë, deux choſes neanmoins abſolument neceſſaires, quand on veut faire fleurir un Etat.

Le vôtre fleuriſſoit ſi fort que le ſeul bruit de vôtre nom exclut de la Couronne de Pologne le Prince de Lorraine qui ſans cela y auroit eu bé-

ne part. Cette Nation ſe choiſit un maître de ſon païs contre ſa maxime ordinaire, & même contre les conſtitutions de l'Etat, mais elle crût bien faire d'y déroger plûtôt que de mécontenter Vôtre Majeſté, qui auroit été fâchée de voir tomber ſon choix ſur ce Prince.

Environ ce tems là Vôtre Majeſté me parut toute penſive, ſurquoi ayant pris la liberté de lui demander ce qu'elle avoit, elle me fit la grace de m'ouvrir ſon cœur; elle me dit qu'il ſe braſſoit quelque choſe contre le repos de ſon Etat : qu'un homme qu'elle ne connoiſſoit point encore, mais dont le portrait lui avoit été envoyé d'Angleterre alloit dans toutes les Cours, où, ſous pretexte de la conſervation de la Religion pretenduë reformée, il tâchoit d'animer les Puiſſances contr'elle : qu'il étoit paſſé d'Angleterre chés les Princes du Nord, où il tâchoit de porter ceux qui n'étoient pas entrés dans la triple alliance à ſe joindre aux autres : qu'un attentât de cette nature meritoit une punition exemplaire, mais qu'elle ne ſavoit comment s'y prendre pour y

parvenir ; parce qu'il n'y avoit pas d'apparence qu'aucun Prince voulût le livrer entre ſes mains ; qu'il faloit donc ſe reſoudre à l'enlever, mais que cela lui paroiſſoit impoſſible, parce que chacun étant jaloux de ſa liberté, c'étoit par trop commettre les gens qu'elle y employeroit : d'ailleurs qu'elle ne ſavoit ſur qui jetter ſes yeux pour une afaire de cette conſequence qui devoit être ſecrette, & qu'elle n'avoit encore communiquée qu'à moy.

Je demandai à Vôtre Majeſté ſi l'homme dont elle me parloit étoit François, car elle ne m'en diſoit rien, elle me répondit qu'oüi, & que c'étoit ce qui la mettoit ſi fort en colere ; ſurquoi ne pouvant blâmer ſon reſſentiment je lui dis que mon avis étoit qu'elle communiquât cette affaire à Monſieur de Turenne, qui connoiſſant mieux que perſonne les gens de tête & de reſolution, lui en fourniroit pour amener cette homme en France, ou du moins pour le poignarder s'ils y trouvoient trop d'obſtacles. Vôtre Majeſté me répondit qu'elle ne vouloit pas qu'on

le tuât, parce qu'avant que de le faire punir, elle vouloit ſavoir ces complices, dont apparemment il y avoit un grand nombre; qu'au ſurplus elle ſuivroit le conſeil que je lui donnois qu'elle trouvoit bon, étant perſuadé que M. de Turenne lui ſeroit fidelle, quoi qu'il fût huguenot, car il ne s'étoit pas encore converti dans le tems dont je parle, & ce ne fut que deux ou trois mois apres.

Je pris la liberté de dire à Vôtre Majeſté que je la prioïs de n'en rien dire au Marquis de Louvois, parce que la jalouſie qu'il portoit à Mr. de Turenne ſeroit peut-être cauſe que l'affaire manqueroit. C'étoit aſſez lui en dire pour lui donner à connoître que je ne le croyois pas ſi affectionné à ſon ſervice, qu'il ne fut capable pour ſes interêts particuliers d'oublier ceux de l'Etat. Auſſi Vôtre Majeſté comprenant bien ce que je lui voulois dire me promit de n'en parler à perſonne; mais elle me fit en même tems une reprimande, de ce que je jugeois ainſi mal de mon prochain.

Elle me tint ſa parole Royale & n'en parla qu'à Mr. de Turenne, qui

lui donna cinq Officiers pour executer ſon entrepriſe, & comme vous ſaviez où étoit l'homme en queſtion, & tout le manege qu'il faiſoit, ils furent en Suiſſe où il ne faiſoit que d'arriver. Ils l'atraperent ainſi lors qu'il paſſoit d'un lieu à un autre, & l'ayant conduit en France avec toute la prudence qu'il leur faloit pour éviter le peril dont ils étoient menacés, s'ils euſſent été attrapés eux-mêmes, vous le mites entre les mains de la juſtice pour lui être ſon procez fait & parfait.

Ce miſerable ſe trouva être un Bourgeois de la Rochelle qui étoit de la Religion pretenduë Reformée. Cependant, quoi qu'il eût été pris, pour ainſi dire, en flagrant delit, & qu'on lui donnât tant de preuves qu'on ſavoit ſes affaires qu'il lui étoit impoſſible d'en doûter, il ne voulut jamais rien avoüer de ce qu'on lui demandoit. Cela n'empêcha pas qu'on ne mît ſon procez en état d'être jugé, & comme il prevoyoit qu'il finiroit ſa vie par un ſupplice infame, il fut ſi abandonné de Dieu qu'il chercha à ſe faire mourir lui-même; il ſe coupa

les parties viriles avec un morceau de verre qui se trouva fort aisément dans son cachot, & les ayant cachées sous sa paillasse, il s'attendoit d'éviter la peine qui étoit dûë si justement à son crime, quand la pâleur où cet accident le jetta fit découvrir quel avoit été son desespoir. Un Guichetier trouva ces malheureuses pieces où il les avoit cachées, & en ayant donnés avis à la Justice, elle le fit executer deux heures aprés.

Voilà quelle fut la fin de ce malheureux qui tâchoit dãs les Cours où il alloit de couvrir son crime du zele de la Religion; mais quoi qu'on ne craigne pas de se tromper dans la profession que l'on en fait, & qu'on y puisse demeurer dans la pẽsée que c'est l'unique moyen de faire son salut, sur tout quand on y a été nourri, il est constant que cela ne doit jamais obliger à manquer à l'obeïssance qu'on doit à son Prince, encore moins soulever contre lui des Puissances pour lui faire la guerre; les Loix Divines aussi bien que les Loix humaines le condamnent en tout & par tout. Aussi voyons nous ordinairement que ce

n'eſt qu'un pretexte dont on ſe ſert pour couvrir ſon crime, ſur tout en cette occaſion, où l'on ne ſauroit attribuer qu'à un faux zele ce qui a été ainſi ſuivi d'une action deſeſperée, & qui eſt ſi peu de Dieu qu'il faut en être tout-à-fait abandonné pour s'y reſoudre.

Je me ſuis un peu étendu ſur cette affaire, dont les circonſtances ne paroîtront peut-être pas d'aſſez grande conſequence à Vôtre Majeſte pour lui en faire un ſi long détail ; mais j'ai été bien-aiſe de l'en faire reſſouvenir, pour lui dire en même tems que les perſonnes que lui avoit donné le Vicomte de Turenne lui avoit rendu un aſſez grand ſervice, pour être conſiderés du Marquis de Louvois. Cependant comme il étoit chagrin que cette affaire ſe fut faite ſans ſa participation, ils n'eurent point de plus mortel ennemi. Il les fit caſſer tous les uns aprés les autres, ſous de differens pretextes ; & enfin il maltraita ſi fort Briquemau, Colonel de Cavalerie, que pour éviter ſa perſecution, il quitta ſon Païs, & fut chercher de l'emploi chez le Marquis de Brande-

bourg. Il eſt impoſſible que Vôtre Majeſté entre dans le détail de tout ce qui ſe fait dans ſon Royaume ; elle qui eſt chargée de tant de grandes affaires, & qui ne croit pas à propos de s'en diſtraire pour donner ſon application aux moindres. Cependant on en abuſe bien ſouvent, & je ſuis bien aiſe du moins que Vôtre Majeſté le ſache, parce qu'il y va de ſon ſervice.

Dans le tems que cette affaire ſe paſſoit, vôtre Majeſté qui ſe perſuadoit toûjours de plus en plus, que l'interêt que le Duc de Lorraine avoit de bien vivre avec elle, lui feroit éviter toutes les occaſions de lui donner du chagrin, s'éforçoit de ſon côté de lui ôter entierement le ſoupçon où il avoit été un tems que vous vouliez le chaſſer de ſon païs. Cependant au lieu de vous rendre juſtice il devint jaloux de ce que vous tâchiez de retirer ſon neveu des mains de l'Empereur, ſe perſuadant que ce n'étoit que pour le tenir en bride davantage.

Le chagrin qu'il en eut quoi que la choſe ne rèüſſit pas, fit que ſans ſonger aux ſuites que ſon procedé alloit avoir, *il ſe mit à fortifier Charé &*

Epinal contre la foi du Traité qu'il avoit fait avec vous. Il joignit à cette entrepriſe la hardieſſe d'abatre des poteau où étoient les armes de Vôtre Majeſté, & qui étoient un témoignage de ſa Juriſdiction, dont il ne vouloit pas convenir. Vous ſûtes d'ailleurs qu'il faiſoit des levées en Allemagne, & qu'il y entretenoit même des Regimens qu'il avoit fait ſemblant de licentier; ainſi voſtre Majeſté ne pouvant diſſimuler toutes ces entrepriſes s elle fit entrer dans ſon païs le Marquis de Fourilles qui ne le manqua que d'un quart d'heûre, mais on l'avertit aſſez à tems qu'on voyoit des troupes, pour l'obliger à monter à cheval; & comme ſa conſcience lui faiſoit des reproches il ſe ſauva dans les Montagnes de Voges, où ne ſe croyant pas encore en ſeureté, il fut obligé, pour éviter voſtre colere, d'aller errant d'un coſté & d'autre, ſans oſer dire ſouvent qui il étoit. Etrange reduction pour un Souverain qui pouvoit vivre à ſon aiſe s'il eût eu plus de conduite! Mais il eſt bien juſte que ceux qui en manquent ayét le tems d'en faire penitence; parce

que cela aprend aux autres la difference qui ſe trouve entre la fortune d'un homme ſage & celle d'un étourdi.

Vous vous emparâtes ainſi de ſon Païs qui ne fit qu'une foible reſiſtance, & ayant fait démolir les Places qui vous étoient ſuſpectes vous informâtes la Diete de Ratisbonne des juſtes raiſons que vous en aviez: Car vous vous doûticz qu'il tâcheroit de vous rendre ſuſpect à l'Empire, & qu'il ne tiendroit pas à lui qu'il ne prît les armes contre vous. Ainſi vous étiez bien aiſe de prevenir ſes méchans deſſeins, & que toute l'Europe n'attribuât pas à voſtre ambition ce qui n'étoit qu'un effet de voſtre juſtice. C'eſt ainſi qu'en uſent tous les Princes qui ont de la ſageſſe & de la prudence; car en ſe taiſant, ou il ſemble qu'ils ſe reconnoiſſent coupables eux-mêmes, ou qu'ils preſument ſi fort de leur puiſſance, qu'ils ne daignent faire part à perſonne des choſes qui doivent neanmoins eſtre ſuſpectes, ſur tout quand elles ont deux viſages, & que l'ambition y *paroit ſi à découvert*, qu'à moins que

d'étre inſtruit du contraire, i
perſonne qui ne s'y trompe.

Le Duc aprés avoir été q
tems fugitif ſe retira à Colo
il braſſa de nouvelles menées
Vôtre Majeſté, à qui croyant
grand dépit il conſeilla à cett
de recevoir garniſon Hollando
traita auſſi avec les Eſpagnols d
ques Regimens qu'il avoit ſur
& auſquels il donna pour Co
dant le Prince de Vaudemo
fils, qu'il avoit eu de la Princ
Cantecroix, & qu'il auroit bie
lu élever ſur le Trône de Lorra
préjudice de ſon neveu.

Vôtre Majeſté qui ſongeo
que jamais à porter la guerre e
lande, voyant que ce Prince, no
tent de tout cela, faiſoit enco
ce qu'il pouvoit en Allemagn
liguer les Princes de l'Empire
elle, y envoya de ſon côté des
ſtres pour contrequarrer ſes d
Cependant rien ne lui ſemblan
grande conſequence que de r
la triple alliance qui ſubſiſto
jours, elle s'approcha des côtes
gleterre ſous pretexte de viſi

places qui ſont du côté de la mer, & comme elle fut là, Madame la Ducheſſe d'Orleans fit ſemblant de ſon côté que le voiſinage la convioit d'aller voir le Roy ſon frere, ſi bien qu'elle vous en demanda permiſſion. Vous n'eûtes garde de la lui refuſer, tout cela étant concerté entre vous, & que pendant qu'elle ſeroit-là elle feroit tout ſon poſſible pour attirer ce Prince dans vos intereſts. Elle mena avec elle une fort belle fille qui étoit Mademoiſelle de Kerouel, & qui avoit fait tout ce qu'elle avoit pû pour vous donner dans la vûë ; mais ſon étoille ne voulant pas que vous la regardaſſiez d'un auſſi bon œil qu'elle auroit ſouhaité, elle ſe rabatit ſur la conquête du Roi d'Angleterre qui avoit un grand foible pour les belles perſonnes. Madame qui avoit conté là-deſſus, & qui pour la faire briller davantage lui avoit fait tout exprés de beaux preſens, prit le tems que ſon frere étoit ainſi en belle humeur pour lui faire ſes propoſitions. Mademoiſelle de Kerouel y entra adroitement par l'ordre de ſa maîtreſſe ; & promit à ce

baſſadeur d'Angleterre que
aviez fait appeller pareilleme
qu'ils tournaſſent les
de tous côtez, & qu'ils ne r
ſent rien, à ce qu'ils diſoie
que l'on ſoupçonnoit; ils au
de la peine à convaincre la
de la verité de leur rapport.

Quoi qu'il en ſoit, le R
gleterre s'étant contenté de
que vous aviez priſe pour é
fait, continua de prendre
res avec vous pour l'abbaiſſ
Hollandois Vôtre Majeſté
tre côté voyant. Monſieur
veuf, ſongea à le remarier

jours ſuſpect. Cependant dans le tems que cela ſe negocioit Madame voſtre belle ſœur mourut en une heure de tems, aprés avoir bû un verre d'eau de Chicorée. Un accident ſi ſubit joint à ſa conſtitution qui étoit bonne en apparence, & à une grande jeuneſſe, fit ſoupçonner à bien des gens que cela n'arrivoit pas naturellement, & elle dit elle-même avant que de mourir, qu'elle étoit empoiſonnée. Or tout cela ſe trouva plauſible, à cauſe que certaines gens à qui M. vôtre frere donnoit beaucoup d'accés auprés de ſa perſonne, avoient toûjours travaillé à leur faire faire méchant ménage, voſtre Majeſté fit tout ce qu'elle put pour s'en éclaircir. En effet outre l'interêt qu'elle avoit à punir un crime ſi noir, ſe trouvant averé, elle avoit lieu de craindre que cela n'interrompît la bonne intelligence qui étoit entre le Roy d'Angleterre & elle; d'ailleurs il faloit approfondir d'où venoit la ſource de ce poiſon, dont les conſequences étoient extrêmement dangereuſes, ſur tout, parce qu'on commençoit beaucoup à parler de ſem-

blables choſes, qui ſe faiſoient à Paris, où l'on voyoit chaque jour des morts ſubites, ſans qu'on les pût imputer à quelque accident naturel.

Ainſi vous fites faire l'ouverture du corps par vos Chirurgiens, & les Medecins y furent mandés pour en dire leur avis, en preſence de l'Ambaſſadeur d'Angleterre que vous y aviez fait appeller pareillement; mais quoi qu'ils tournaſſent les entrailles de tous côtez, & qu'ils ne reconnuſſent rien, à ce qu'ils diſoient, de ce que l'on ſoupçonnoit; ils auront bien de la peine à convaincre la poſterité de la verité de leur rapport.

Quoi qu'il en ſoit, le Roy d'Angleterre s'étant contenté de la peine que vous aviez priſe pour éclaircir le fait, continua de prendre des meſures avec vous pour l'abbaiſſement des Hollandois Vôtre Majeſté d'un autre côté voyant. Monſieur ſon frere veuf, ſongea à le remarier en Allemagne, afin que cette Alliance lui ſervît de gage de la fidelité de quelque Prince de l'Empire. L'Electeur Palatin avoit une fille qui étoit aſſez vôtre fait, ainſi Vôtre Majeſté ayant

fixé ſon choix ſur elle, negocia ce mariage avec ſon pere, où il n'y avoit nul obſtacle que du côté de la Religion qui étoit differente, mais il fut bien-tôt levé ; de ſorte que vous convintes l'un & l'autre ſous quelles conditions ils ſe feroit.

L'Evêque de Munſter entra auſſi dans vos interêts, & vous promit d'armer de ſon côté pour abaiſſer cette Republique ; car il eſperoit que pendant que Vôtre Majeſté l'attaqueroit d'un côté il feroit la même choſe de l'autre, ſi bien qu'il ne trouveroit point de reſiſtance. Mais je ne ſaurois aſſez concevoir qu'elle eſt la politique d'un petit Prince en ſemblable rencontre, & peut-il être aſſez aveuglé pour croire qu'on ſouffrira qu'il partage les depoüilles d'un ennemi, dont les richeſſes font tant d'envie qu'on meurt d'impatience de les avoir? Il faut venir à compte tôt ou tard, & c'eſt alors que le plus fort fait la loi au plus foible.

Il me ſemble que cela s'eſt toûjours pratiqué, & je trouve même qu'il eſt dangereux d'intereſſer un plus grand *Prince que* ſoi dans ſes affaires.

que authorité, & cela parce que ſon pere avoit été maltraité par celui de ce Prince, qui l'avoit tenu quelque tems en priſon. Or comme un Etat ne ſauroit neanmoins ſubſiſter que par ſa reputation, & que celle où ce Païs étoit n'alloit qu'à ce qui regardoit la Mer & ſa richeſſe, pluſieurs bonnes têtes propoſerent de redonner à ce Prince le même credit que ſes Predeceſſeurs avoient eu dans la Republique. Ils ſe fondoient ſur ce qu'il lui faloit un Chef dont le nom portât coup dans les Païs Etrangeres, où de Vith n'étoit connu que de quelques particuliers qui le regardoient plûtôt comme un bon Marchand que comme un Grand Homme d'Etat ; qu'il n'en étoit de même du Prince d'Orange : que les grandes actions de ſes peres parloient pour lui : qu'outre cela il étoit proche parent de la plûpart des Princes d'Allemagne, ce qui leur donneroit des facilitez de faire Alliance avec eux, à quoi il falloit ajoûter que l'honneur qu'il avoit d'être neveu du Roi d'Angleterre leur devoit être d'une grande conſideration dans la conjoncture preſente,

Les Hollandois qui ſe voyoient menacés de tant de côtez, ſe trouvoient dans un embarras plus facile à s'imaginer qu'à d'écrire ; car outre tout cela, il y avoit de la diviſion chez eux, dont les effets étoient bien autant à craindre que toutes les forces dont ils étoient menacés. Ils n'avoient donné juſques-là aucune authorité au Prince d'Orange, & ſe renfermant tout entier dans le Commerce, ils n'avoient ſongé qu'à le faire fleurir dans les quatre parties du monde, de ſorte que toute leur Puiſſance ſe reduiſoit à celle qu'ils avoient ſur Mer, ſans qu'ils paruſſent ſe ſoucier en aucune façon d'avoir des forces ſur terre.

Jean de Vvith penſionnaire de Holande, étoit à la tête de cette Republique, perſonnage fort entendu dans le Gouvernement de cet Etat, mais qui à quantité de belles qualités que ſes ennemis lui donnoient eux-mêmes, méloit le défaut dont j'ai parlé ci-devant qui étoit de preferer ſon interêt particulier à celui du public. Ainſi il s'oppoſat de toutes ſes forces ce *que le Prince* d'Orange eut quel-

que authorité, & cela parce que ſon pere avoit été maltraité par celui de ce Prince, qui l'avoit tenu quelque tems en priſon. Or comme un Etat ne ſauroit neanmoins ſubſiſter que par ſa reputation, & que celle où ce Païs étoit n'alloit qu'à ce qui regardoit la Mer & ſa richeſſe, pluſieurs bonnes têtes propoſerent de redonner à ce Prince le même credit que ſes Predeceſſeurs avoient eu dans la Republique. Ils ſe fondoient ſur ce qu'il lui faloit un Chef dont le nom portât coup dans les Païs Etrangeres, où de Vith n'étoit connu que de quelques particuliers qui le regardoient plûtôt comme un bon Marchand que comme un Grand Homme d'Etat ; qu'il n'en étoit de même du Prince d'Orange : que les grandes actions de ſes peres parloient pour lui : qu'outre cela il étoit proche parent de la plûpart des Princes d'Allemagne, ce qui leur donneroit des facilitez de faire Alliance avec eux, à quoi il falloit ajoûter que l'honneur qu'il avoit d'être neveu du Roi d'Angleterre leur devoit être d'une grande conſideration dans la conjoncture preſente,

preſente, où il ſeroit capable d'abaiſſer les coups auprés de lui, & de ménager leurs interêts.

Enfin ces raiſons ayant touché la plûpart, ce Prince qui les apuyoit par une forte brigue où étoient entrés toutes les creatures de ſa Maiſon, fut declaré *Stadholder*; c'eſt-à-dire Capitaine General & Gouverneur du Païs; De Vvith qui s'y oppoſoit ſi découvert, ſur ce que la Republique à la mort de Guillaume II. avoit donné un Decret, par lequel on ne devoit jamais revêtir une même perſonne des Charges qui avoient été poſſedées par ce Prince, & qui conſiſtoient en celles de *Stadholder* & de ce Grand Admiral; de Vvith, dis-je, ſe voyant tondu par là, tourna tous ſes ſoins à faire executer ce Decret, & à luy ſuſciter des traverſes. Le Prince d'Orange de ſon côté travailla à détruire les Cabales de cet ennemi, qu'il haïſſoit d'autant plus qu'il avoit l'inſolence de ſe vouloir meſurer avec lui, & il avoit raiſon; car il n'y a rien de plus injurieux à une perſonne d'une grande naiſſance, que de trouver un Miniſtre qui ſe méconnoit ſi fort que

de pretendre ſe diſpenſer de lui rendre ce qui lui eſt dû. C'eſt un attentat qui ne ſe pardonne point; auſſi quand cela ſe paſſe dans un autre endroit que dans une Republique, c'eſt au Maître à en prendre connoiſſance, & à y aporter l'ordre que ſa prudence lui dicté; car s'il n'y remedie, les conſequences en peuvent retomber ſur lui. Un homme de cette trempe qui ſe voit mepriſé de lui à un point qu'il n'entre en aucune façon dans ſon reſſentiment, eſt capable de faire changer d'objet à ſa colere; il ne faut rien quelquefois pour exciter de grands troubles, & la moindre negligence à des ſuites où il eſt ſouvent difficile de remedier. Ce n'eſt pas que le Prince ne ſoit obligé de prendre le parti de ſon Miniſtre contre tout le monde, autrement il n'y auroit pas preſſé à le ſervié, ſur tout dans un poſte comme celui-là, où il eſt impoſſible qu'on ne ſe faſſe des ennemis; mais c'eſt à lui à peſer les choſes ſelon la juſtice, & à faire un juſte diſcernement de ce qui part du zele qu'il a pour ſon ſervice, ou de l'abondance de ſon

ſens, & même quelquefois du caprice.

## CAPITRE V.

*Contenant tout ce qui s'eſt paſſé depuis la Guerre de Hollande juſques au Traité de Nimegue.*

LEs reflexions que je viens de faire ayant interrompu le cours du recit que je faiſois à Vôtre Majeſté de ſes grandes actions, je le reprendrai où j'en étois, & lui dirai que la declaration de la guerre ayant ſuivi bien-tôt ce que je viens de dire, vous entrâtes quelques jours aprés ſur les terres de cette Republique, qui avoit retiré de Cologne ſes troupes, à la place deſquelles étoient entrés trois mille hommes du Cercle de Vveſtphalie. Vôtre Armée étoit formidable de toutes les façons, & il y avoit long-tems qu'on n'en avoit vû une ſi belle & ſi nombreuſe. Mais où vôtre puiſſance éclatoit merveilleuſement, c'eſt que le Prince de Condé en *avoit un* autre à peu prés de

même force, outre un camp volant que commandoit le Compte de Chamilli.

Le Duc de Lorraine n'eut garde de vous attendre dans Cologne, il en étoit ſorti dés l'année precedente, à cauſe de quelques troupes que vous aviez envoyé hiverner en ce Païs-là, entre les mains de qui il craignoit de tomber. Il ſe retira à Francfort où il ſe mit à faire de nouvelles levées; ſe flatant que cette guerre qui s'alloit faire ſi prés de l'Empire vous ſuſciteroit tant d'ennemis, qu'il auroit lieu bien-tôt de vous faire paroître ſa méchante volonté. Les conquêtes que vous fites, & qui furent encore d'une autre rapidité que celles dont j'ay parlé ci-devant, puiſqu'en moins d'un mois vous reduiſites ſous vôtre obéiſſance quarante Villes fortifiées, dont une ſeule auroit arrêté autrefois preſque une année entiere une armée conſiderable; vos conquêtes, dis-je, vous ayant ſuſcité de nouveaux ennemis, l'Empereur envoya une armée contre vous, à laquelle ſe joignit le Marquis de Brandebourg avec ſes troupes. Leur ju-

tention étoit de faire repentir les Princes de l'Empire qui s'étoient declarés pour vous, en prenant les quartiers d'Hyver dans leur Païs, mais tous leurs efforts ne servirent qu'à augmenter la gloire de Vôtre Majeſte; puiſqu'au lieu de réüſſir dans leurs intentions, le Vicomte de Turenne les repouſſa juſques dans le païs de la Marck, où il prit lui-même des quartiers d'Hyver.

Cette grande action avoit été precedée du paſſage du Rhin que vos Troupes avoient traverſé à la nage; d'où s'étoit enſuivi une ſi grande conſternation parmi vos ennemis, que peu s'en étoit fallu que vous ne vous fuſſiez rendu maître d'Amſterdam; mais un Bourgmêtre de cette Ville ayant fait conſentir de lâcher les écluſes plûtôt que de lui donner un autre Souverain, vous manquates une ſi belle occation. Cependant comme ils étoient reduits à l'extremité, ils vous propoſerent la paix que le Prince de Condé qui avoit été bleſſé au paſſage du Rhin vous conſeilla d'accepter. Tous vos Generaux furent de même avis, & ils ſe fondoient

que vous entrepreniez n'étoit que pour abaiſſer cette Republique. Or vous l'abaiſſiez aſſez, en l'obligeant de vous accorder ce qu'elle vous offroit, au lieu qu'en pouſſant vos pretentions plus loin, c'étoit faire voir trop clairement que vous preferiez vôtre interêt à la vengeance ; ainſi c'étoit le moyen de vous ſuſciter de nouveaux ennemis, & voilà l'obligation que vous eûtes au Marquis de Louvois. J'ajoûteray à cela que la haine qu'il avoit pour moi étoit ſi grande, qu'elle contribua en quelque façon à lui faire donner ce méchant conſeil à Vôtre Majeſté ; car il pretendoit que la continuation de la guerre qu'il prevoyoit devoit être furieuſe, avant qu'il fût peu, me mettroit hors d'état de vous fournir des fonds ſuffiſans pour la dépenſe que vous ſeriez obligé de faire, & que cela me feroit perdre l'honneur de vos bonnes graces.

Mais ce n'eſt pas là la ſeule faute qu'il fit pendant cette Campagne. Ce fut lui encore qui fut cauſe que la Ville d'Amſterdam n'ouvrit pas les Portes à Vôtre Majeſté ; car aprés

e vous eûtes mis garniſon à U-
chr, il envoya le Marquis de Ro-
efort pour commander à cette tê-
, & ce General de nouvelle im-
eſſion manqua de ſe ſaiſir de Mui-
n par une bevûë ſi épouvantable,
'on ne ſauroit aſſez s'étonner de
bonté qu'eut Vôtre Majeſté de ne
i avoir pas fait couper la tête. Je
ois qu'elle eſt inſtruite des raiſons
our leſquelles il protegeoit ce Gene-
l; ce ſont les mêmes que celles qui
i donnerent le front de demander
ur Madame du Freſnoy la charge
e vous vouliez créer de Dame du
it de la Reine vôtre Epouſe; de
rte qu'elle fut remplie par la fem-
e de ſon Commis, qui eſt fils d'un
pothicaire, & par la fille d'un
etit Commis de la poſte; au lieu
u'une perſonne de la premiere qua-
te & même une Ducheſſe ſe fut re-
uë fort honnorée de l'avoir. Je ne
is rien de la honte qu'il y avoit à
i de mettre auprés d'une Princeſſe
i ſage & ſi vertueuſe, une perſonne
ont la reputation n'étoit pas bonne;
e ſont de ces choſes qui ne ſe par-
onnent point, & qui me donnent

que vous entrepreniez n'étoit que pour abaiſſer cette Republique. Or vous l'abaiſſiez aſſez, en l'obligeant de vous accorder ce qu'elle vous offroit, au lieu qu'en pouſſant vos pretentions plus loin, c'étoit faire voir trop clairement que vous preferiez vôtre interêt à la vengeance ; ainſi c'étoit le moyen de vous ſuſciter de nouveaux ennemis, & voilà l'obligation que vous eûtes au Marquis de Louvois. J'ajoûteray à cela que la haine qu'il avoit pour moi étoit ſi grande, qu'elle contribua en quelque façon à lui faire donner ce méchant conſeil à Vôtre Majeſté ; car il pretendoit que la continuation de la guerre qu'il prevoyoit devoit être furieuſe, avant qu'il fût peu, me mettroit hors d'état de vous fournir des fonds ſuffiſans pour la dépenſe que vous ſeriez obligé de faire, & que cela me feroit perdre l'honneur de vos bonnes graces.

Mais ce n'eſt pas là la ſeule faute qu'il fit pendant cette Campagne. Ce fut lui encore qui fut cauſe que la Ville d'Amſterdam n'ouvrit pas les Portes à Vôtre Majeſté ; car aprés

. Les Hollandois qui vous croient bien plus redoutable ſur Terque ſur Mer, furent fort ſurde cette action qui leur donnoit autre idée de vôtre puiſſance, & fut une des principales raiſons r leſquelles ils vous avoient tant ierché de Paix ; car ils voyoient ls n'en auroient pas meilleur marſur Mer que ſur Terre ; & qu'ils ient mieux de s'accommoder avec s, que de s'attendre à des choſes étant incertaines les pourroient nper.

ı fin de cette Campagne fut en- : plus glorieuſe à Vôtre Majeſté n'avoient été les commencemens. ennemis ayant aſſiegé Charleroi s le tems que Montal qui en étoit verneur étoit allé au ſecours de gres, ſur lequel il croyoit qu'ils ient deſſein ; il rentra dedans à la d'un Eſcadron & leur fit lever ge.

ous ces heureux ſuccés firent en- des envieux à Vôtre Majeſté, & i qu'elle ne ſongeoit en façon lconque à en troubler le repos, il n eut pluſieurs qui prirent parti

contr'elle. Le Duc de Baviere neanmoins reſolut de demeurer neutre, & afin qu'on ne pût pas l'obliger à ſe declarer malgré lui, il employa l'argent que lui donna Vôtre Majeſté à lever de nouvelles troupes. Le Duc d'Hannover lui promit auſſi la même choſe; mais il lui manqua de parole, comme je dirai bien-tôt, quoi qu'il n'en eût pas la volonté.

Vôtre Majeſté ayant ainſi donné ordre aux affaires de ce Païs-là, elle ne vit pas plûtôt le Printems revenu qu'elle mit le ſiege devant Maſtricht dont elle s'empara en treize jours de tranchée ouverte, quoi que les ennemis s'atendiſſent qu'elle y trouveroit l'écueil de ſes grands deſſeins. Elle s'en fut delà en Lorraine, pour empêcher que le Duc de ce nom, qui s'étoit joint à ſes ennemis, n'attirât le Païs dans ſon parti. Elle y fit fortifier la Ville capitale, qui n'étoit pas en état de reſiſter, de la maniere qu'elle étoit, & aprés y avoir vû travailler elle-même, elle paſſa en Alſace pour y donner les ordres qu'elle jugeoit neceſſaires dans la conjoncture preſente. Elle s'y empara des Places

dont les Habitans jouïſſoient eux-mêmes, en conformité de certains Privileges qu'ils avoient obtenus autrefois des Empereurs, & à quoi elle avoit jugé à propos de ne pas toucher depuis le Traité de Munſter ; mais la ſeureté l'obligeant d'en uſer autrement qu'elle n'avoit fait par le paſſé, elle les fit démolir ſans perdre de tems.

En effet la choſe étoit preſſée, & l'Empereur avoit remis en Campagne une ſeconde fois, pour aporter tous les obſtacles qu'il pourroit aux deſſeins de Vôtre Majeſté. Le Vicomte de Turenne s'avança au devant de cette Armée, & lui offrit la Bataille par deux fois, mais Montecuculi qui la commandoit trouvant mieux ſon compte à ne la pas donner ; ſe campa ſi avantageuſement que le Vicomte de Turenne ne pût l'obliger au combat. Ils ſe mirent donc à s'entreregarder l'un l'autre, pendant qu'ils tâcherent tous deux de gagner l'Evêque de Virtsbourg, qui ne s'étoit pas encore declaré. Le Pont qu'il avoit ſur le Mein, & qui étoit hors d'inſulte par le voiſinage de ſa Capitale,

contr'elle. Le Duc de Baviere neanmoins reſolut de demeurer neutre, & afin qu'on ne pût pas l'obliger à ſe declarer malgré lui, il employa l'argent que lui donna Vôtre Majeſté à lever de nouvelles troupes. Le Duc d'Hannover lui promit auſſi la même choſe; mais il lui manqua de parole, comme je dirai bien-tôt, quoi qu'il n'en eût pas la volonté.

Vôtre Majeſté ayant ainſi donné ordre aux affaires de ce Païs-là, elle ne vit pas plûtôt le Printems revenu qu'elle mit le ſiege devant Maſtricht dont elle s'empara en treize jours de tranchée ouverte, quoi que les ennemis s'atendiſſent qu'elle y trouveroit l'écueil de ſes grands deſſeins. Elle s'en fut delà en Lorraine, pour empêcher que le Duc de ce nom, qui s'étoit joint à ſes ennemis, n'attirât le Païs dans ſon parti. Elle y fit fortifier la Ville capitale, qui n'étoit pas en état de reſiſter, de la maniere qu'elle étoit, & aprés y avoir vû travailler elle-même, elle paſſa en Alſace pour y donner les ordres qu'elle jugeoit neceſſaires dans la conjoncture preſente. Elle s'y empara des Places

dont les Habitans joüiſſoient eux-mêmes, en conformité de certains Privileges qu'ils avoient obtenus autrefois des Empereurs, & à quoi elle avoit jugé à propos de ne pas toucher depuis le Traité de Munſter ; mais ſa ſeureté l'obligeant d'en uſer autrement qu'elle n'avoit fait par le paſſé, elle les fit démolir ſans perdre de tems.

En effet la choſe étoit preſſée, & l'Empereur avoit remis en Campagne une ſeconde fois, pour aporter tous les obſtacles qu'il pourroit aux deſſeins de Vôtre Majeſté. Le Vicomte de Turenne s'avança au devant de cette Armée, & lui offrit la Bataille par deux fois, mais Montecuculi qui la commandoit trouvant mieux ſon compte à ne la pas donner ; ſe campa ſi avantageuſement que le Vicomte de Turenne ne pût l'obliger au combat. Ils ſe mirent donc à s'entreregarder l'un l'autre, pendant qu'ils tâcherent tous deux de gagner l'Evêque de Virtsbourg, qui ne s'étoit pas encore declaré. Le Pont qu'il avoit ſur le Mein, & qui étoit hors d'inſulte par le voiſinage de ſa Capitale,

de ſon Royaume étoit fort à craindre ; mais que cependant ceux du dedans l'étoient encore davantage.

Vôtre Majeſté cependant s'empara de la ville de Treves dont l'Electeur s'étoit declaré aſſez hautement contr'elle, en livrant Coblents & Hermeſtein à ſes ennemis. Montecuculi fut paſſer le Rhin à la premiere de ces deux Places, & ayant été joint par le Prince d'Orange, ils mirent le ſiege devant la Ville de Bonn qui ne valloit rien, & où ils demeurerent neanmoins prés de trois ſemaines, devant que de s'en pouvoir rendre maîtres. Vôtre Majeſté ſait les raiſons pour leſquelles elle laiſſa prendre cette Place ſans coup ferir, mais ſi l'on en croit encore tout ce qu'en dirent les Officiers de vôtre Armée, & méme quelques gens qui ont l'honneur d'approcher Vôtre Majeſté de fort prés, ce fut encore un coup du Marquis de Louvois qui voulut empêcher par là que le Vicomte de Turenne n'aquît trop de gloire.

Ainſi toute la Campagne ſe te-

Magazins, de ſorte que ce fut bien pis encore que ce que lui avoit fait l'Evêque de Vvirtsbourg.

Je ne ſaurois cacher à Vôtre Majeſté le bruit qui couroit en même-tems dans vôtre Armée, ſur un ſi étrange accident. Ce n'eſt pas que j'oſe y ajoûter foy, & ce que j'ai à lui dire eſt ſi ſurprenant, & ſi terrible, que je ſuis perſuadé qu'elle en va non-ſeulement étre toute étonnée elle-même, mais qu'elle en fremira encore d'indignation. Ainſi ſi je faiſois bien je lui cacherois ſans doute; mais auſſi d'un autre coſté puis-je demeurer dans le ſilence ſur un fait ſi important, & que voſtre Majeſté a interêt d'éclaircir. Toute l'Armée voulut que ces incendiaires fuſſent apoſtés par le Marquis de Louvois, & que la jalouſie qu'il portoit au Vicomte de Turenne & qui augmentoit tous les jours fût cauſe qu'il vous fit cette trahiſon; & ce qui donna lieu qu'on le ſoupçonnât davantage, c'eſt que ce grand homme ne pût s'empêcher de dire en même-tems, que les ennemis que voſtre Majeſté avoit ſur les bras au dehors

trement, parce que les Imperiaux muguetoient Philisbourg, & il falloit bien s'en aprocher, pour le couvrir. Je crois auſſi que ce qui vous arriva aprés la priſe de Bonn, qui avoit été precedée de celle de Naerdem, dont le Prince d'Orange s'étoit emparé par la lâcheté du Gouverneur; ce qui vous obligea d'en faire une punition exemplaire, je crois, dis-je, que ces deux évenemens malheureux contribuerent beaucoup à la deffection, car vous futes obligé d'abandonner Utrech; & le Duc de Luxembourg, qui commandoit de ce côté-là à la place du Marquis de Roch-fort, dont l'incapacité vous avoit enfin obligé de le retirer de cette Frontiere, eut bien de la peine de ſe ſauver avec ſon Armée, neanmoins en étant venu à bout contre le ſentiment de pluſieurs, qui croyoient qu'il auroit beaucoup à ſouffrir dans une ſi longue marche, il prit garde à la Flandre Françoiſe, ſur laquelle les Eſpagnols faiſoient paroître quelque deſſein.

Pendant que cela ſe paſſoit, le Roi

mina à faire repentir de ſa mauvaiſe foi l'Evéque de Vvirtsbourg, dont ce Vicomte ruina un beau Château qu'il avoit à la Campagne, & dont il fit brûler tous les meubles ſans permettre que les ſoldats les pillaſſent ; car il ne vouloit pas qu'il les fit racheter ſous main, ce qui n'auroit été pour lui qu'une perte legere, les ſoldats donnant les choſes ordinairement pour la dixiéme partie de ce qu'elles valent. Auſſi pour en dire la verité il ne pouvoit étre puni trop grievement. Les gens qui manquent ainſi à leur parole meritant d'étre traités à la derniere rigueur. Cependant l'on peut dire d'un autre côté que le Vicomte de Turenne avoit été trop credule, ſur tout à l'égard d'une perſonne ſi ſuſpecte par ſa naiſſance, dont il devoit preſumer qu'il ſeroit bien plus dans les interêts de ſon ennemi que dans les ſiens.

L'Electeur Palatin vous tourna le dos quelque tems aprés, & il prit pour pretexte qu'il ſouffroit autant de vos Troupes que ſi vous euſſiez été ſon ennemi declaré. Mais il vous étoit impoſſible de faire au-

trement, parce que les Impériaux muguetoient Philisbourg, & il falloit bien s'en aprocher, pour le couvrir. Je crois auſſi que ce qui vous arriva aprés la priſe de Bonn, qui avoit été precedée de celle de Naerdem, dont le Prince d'Orange s'étoit emparé par la lâcheté du Gouverneur; ce qui vous obligea d'en faire une punition exemplaire, je crois, dis-je, que ces deux évenemens malheureux contribuerent beaucoup à la deffection, car vous futes obligé d'abandonner Utrech; & le Duc de Luxembourg, qui commandoit de ce côté-là à la place du Marquis de Rochefort, dont l'incapacité vous avoit enfin obligé de le retirer de cette Frontiere, eut bien de la peine de ſe ſauver avec ſon Armée, neanmoins en étant venu à bout contre le ſentiment de pluſieurs, qui croyoient qu'il auroit beaucoup à ſouffrir dans une ſi longue marche, il prit garde à la Flandre Françoiſe, ſur laquelle les Eſpagnols faiſoient paroître quelque deſſein.

Pendant que cela ſe paſſoit, le Roi

t par des médiſances qui furent fai-
s de cet e Princeſſe, à qui ſes en-
emis attribuoient de certains def-
uts dont je ne me ſuis jamais ap-
erçû. L'on prétend que la ſource
i vint d'une perſonne de tres-peti-
étofe, qu'elle avoit déſobligée,
nt il eſt vrai que le plus petit en-
emi eſt capable de nuire dans l'oc-
aſion ; mais le remede qu'on trou-
è à cela eſt de ne s'en jamais faire,
u moins de guete-à-pan. Cepen-
ant c'eſt à quoi beaucoup de grands
rinces ne prennent pas garde, & la
emangeaiſon qu'ils ont de parler &
e médire, leur fait quelquefois lâ-
her des paroles qu'ils voudroient
rés cela racheter de beaucoup de
hoſes. Mais le mal eſt fait, & ils
e ſongent à y aporter remede que
uand il n'en eſt plus tems. En effet
ien ne peut reparer un coup de lan-
ue ; c'eſt une offenſe qu'un homme
e cœur reſſent juſques à la mort,
le ſorte qu'il faut être touché de
)ieu bien vivement pour n'en pas
ouhaiter la vengeance. Mais graces
u Seigneur, c'eſt un vice qu'on ne
uroit imputer à Vôtre Majeſté,

ſomptif de cette Couronne, & ce Prince eût tant de Maîtreſſes en cinq ou ſix mois de tems : qu'on eût dit qu'il vouloit épouſer toute la terre. La premiere qu'il eut fut Mademoiſelle d'Elbœuf. Il envoya pour cela à Paris le Comte de Peterbouroug qui en confera avec moi, ſelon les ordres que je reçus de Vôtre Majeſté. J'avois grande inclination que cette affaire réüſſit à cauſe de l'eſtime que je faiſois de cette Princeſſe, mais le Comte de Sunderlant Ambaſſadeur d'Angleterre s'étant broüillé avec Peterbouroug ſur des contes qu'ils firent l'un de l'autre, leur meſintelligence fut cauſe qu'elle ſe rompit.

La Princeſſe Marianne de Vvirtemberg fut ſur les rangs aprés elle, & la choſe fut pouſſé ſi loin que Vôtre Majeſté en ſigna le contrat, avec les Commiſſaires que ce Prince avoit deputés à cet effet. Ainſi j'eus ordre d'écrire à Madame la Ducheſſe de Vvirtemberg de venir pour aſſiſter aux nôces de ſa fille ; mais dans le tems qu'on s'imaginoit que la choſe ne pouvoit plus manquer, elle ſe rom-

pit par des médiſances qui furent faites de cette Princeſſe, à qui ſes ennemis attribuoient de certains deffauts dont je ne me ſuis jamais apperçû. L'on pretend que la ſource en vint d'une perſonne de tres-petite étofe, qu'elle avoit déſobligée, tant il eſt vrai que le plus petit ennemi eſt capable de nuire dans l'occaſion ; mais le remede qu'on trouve à cela eſt de ne s'en jamais faire, du moins de guete-à-pan. Cependant c'eſt à quoi beaucoup de grands Princes ne prennent pas garde, & la demangeaiſon qu'ils ont de parler & de médire, leur fait quelquefois lâcher des paroles qu'ils voudroient arrés celà racheter de beaucoup de choſes. Mais le mal eſt fait, & ils ne ſongent à y aporter remede que quand il n'en eſt plus tems. En effet rien ne peut reparer un coup de langue ; c'eſt une offenſe qu'un homme de cœur reſſent juſques à la mort, de ſorte qu'il faut être touché de Dieu bien vivement pour n'en pas ſouhaiter la vengeance. Mais graces au Seigneur, c'eſt un vice qu'on ne ſauroit imputer à Vôtre Majeſté,

car outre qu'elle parle peu, elle ne parle jamais qu'à propos, & ſans y méler en aucune choſe le prochain. Je dirai encore à ſon honneur qu'elle ne ſait ce que c'eſt que de ſe fâcher. Il y a bien-tôt quarante ans que je ſuis à la Cour, & vingt-cinq que j'ai l'honneur de l'aprocher de fort prés, cependant je puis jurer en verité que je ne l'ai vûë qu'une ſeule fois dans une petite émotion. Ce fut lors que Mr. de Vvherthamont, contre qui il venoit de ſe rendre un jugement fort deſagreable pour lui, à cauſe de ſes violences & de ſes injuſtices, osa ſe preſenter devant elle. Je remarquai qu'elle rougit de colere, & que le ton dont elle ſe ſervit pour lui dire de ne ſe pas montrer à ſa Cour, n'etoit pas celui dont elle ſe ſervoit ordinairement pour faire ſes autres commandemens.

Le mariage de la Princeſſe Marianne ayant manqué par la raiſon que je viens de dire, celui de Mademoiſelle de Crequi qui a épouſé depuis le Duc de la Tremouille fut mis ſur le tapis. Le bruit que ſon pere avoit d'étre fort riche, & d'avoir bien

fait ſes affaires dans ſon Ambaſſade de Rome, où les autres ſe ruinent neanmoins, lui attira cet honneur. Mais le Duc & la Ducheſſe de Crequi n'ayant pû ſe reſoudre à lui donner tout ce qu'il falloit pour lui procurer un mariage ſi avantageux, ils manquerent par leur avarice une occaſion que d'autres auroient achetée au prix de tout leur ſang.

Le Duc d'Yort le rabatit en ſuite ſur le Prince de Modene, à qui Mr. le Cardinal ſon oncle avoit laiſſé douze cens mille francs que j'avois entre les mains, & ne s'étant trouvé nulle difficulté à cette affaire, elle fut touché au contentement de l'un & de l'autre.

Cependant la leçon qu'un Prince doit tirer de ce que je viens de dire, eſt d'être toûjours ſi bon ménager que l'impuiſſance ne l'oblige jamais à rien faire d'indigne de ſa naiſſance. Car enfin quoi que Mademoiſelle de Crequi fût une fille de qualité, ce n'étoit pas un parti ſortable pour un Prince qui étoit à la veille de remplir le Trône d'Angleterre. Je ſçai pourtant que ſans remonter bien loin dans

hiſtoire de cette Nation, Henri VIII. épouſa deux femmes qui n'étoient pas de meilleure Maiſon, qui même n'en étoient peut-être pas de ſi bonne. Mais il y a de la difference entre ce que l'amour fait faire, ou ce que l'on fait de deſſein premedité, & aprés une meure deliberation. Ainſi l'eſpece eſt toute differente, & quoi qu'il y ait de la faute dans l'un & dans l'autre, on peut juger neanmoins qu'elle eſt plus grande où les choſes ſe font de pure volonté, que lors que l'on ne s'en trouve plus le maître.

Puiſque me voici ſur un mariage, il ne faut pas que j'en ſorte ſans rendre compte auparavant à Vôtre Majeſté d'une choſe dont je me ſuis vanté tantôt. Je lui ai dit que j'avois refuſé un parti conſiderable pour mon fils, parce que je trouvois qu'elle n'en ſeroit peut-être pas contente. Ce fut celui de Mademoiſelle de Bournonville qui eſt aujourd'hui Madame la Ducheſſe de Noailles. Ce fut Mr. ſon pere qui me le fit propoſer, & il me fit dire en même-

qu'il y atacheroit des conditions

ſi avantageuſes pour mon fils, que j'aurois lieu d'en être ſatisfait. Comme il me faiſoit bien de l'honneur, j'en receus la propoſition comme je le devois. Mais quand il vint à s'expliquer, il demanda que j'employaſſe mes ſoins pour le faire rétablir dans le Gouvernement de Paris que Vôtre Majeſté lui avoit ôté, parce qu'il avoit des liaiſons trop étroites avec Mr. Fouquet, & que d'ailleurs il lui faiſoit ſi mal ſa cour, qu'il étoit des mois entiers à une maiſon qu'il avoit achetée aux portes de Paris, ſans lui venir rendre ſes reſpects. Il ſe divertiſſoit là cependant de tout ſon mieux; mais pour faire accroire à Vôtre Majeſté que s'il ne ſe rendoit pas auprés d'elle, il en avoit des juſtes raiſons, il ſe plaignoit à ceux qui l'alloient voir & qui le lui pouvoient redire, qu'il avoit des vapeurs continuelles qui l'obligeoient à ne pas ſortir de chez lui. Ce pretexte ſe détruiſoit neanmoins par la vie qu'il menoit; ce n'étoit que feſtins & réjouïſſances, ce qui étant rapporté à Vôtre Majeſté, elle crut devoir en uſer comme je viens de dire qu'elle avoit fait; quoi

rer un de ſes ſujets aux fr
lui étoient propoſez. Elle
Sobieski Grand Marêchal d
ne, qui déplut fort à vos
qui s'imaginoit qu'il entre
les interêts de vôtre Majeſt
qu'il avoit épouſé une Franç
étoit fille du Marquis d'
Capitaine des cent Suiſſes
ſieur vôtre Frere.

Vous auriez eu beſoin d
cours pour reprimer les entr
la Maiſon d'Autriche, qui
roit que vous ne ſortiriez
vôtre honneur de la guerre
aviez entrepriſe; prevenn
opinion, elle fit deux cho

lo, Plenipotentiaire de l'Electeur Cologne, qui en cette qualité deit être à l'abri de ſemblable inſul, à moins que de vouloir violer le oit des gens. L'autre de prendre de ce cinquante mille écus que vôtre ajeſté avoit dans cette Ville, & i leur devoient être ſacrez par la me raiſon; mais comme elle vou- e mettre obſtacle à la paix, & elle n'en trouvoit point de plus t, elle paſſa par deſſus toute ſorte conſideration.

Le Prince Guillaume fut d'abord nduit à Bonn, où il eut une conver- ion de dix heures entieres avec le rquis de Grana, qui en étoit Gou- neur. Celui-ci lui reprocha qu'é- it né Allemand, il avoit grand tort trahir ſa patrie; ce qu'il avoit fait pluſieurs rencontres, qu'il lui cita ciſément. Il n'en voulut pas de- urer d'accord, mais bien de s'être ché au ſervice de vôtre Majeſté, és avoir tâché pluſieurs fois aupa- ant de meriter les bonnes graces l'Empereur, qui ne les lui avoit ais voulut accorder. De Bonn il conduit à Neuſtat, où l'Empereur

reſolût de le faire mourir dans la priſon, aprés avoir fait rendre ſecrettement une ſentence contre lui, où avoient aſſiſté peu de perſonnes, & par laquelle il étoit condamné d'avoir la tête coupé ; mais Vôtre Majeſté, qui joint encore à tant de belles qualitez qu'elle a en partage, celle de ſçavoir penetrer juſques dans le cabinet de ſes ennemis, trouva moyen de faire agir le Nonce du Pape, qui repreſenta à l'Empereur, qu'il ne lui appartenoit pas ainſi de faire mourir un Eccleſiaſtique ; & comme c'eſt un Prince à ſe mettre aiſément le ſcrupule dans la tête, il en demeura là, & fit transferer le priſonnier dans une autre priſon.

Vôtre Majeſté porta ſes plaintes à la Cour de Vienne, de la violence qui avoit été faite en la perſonne de ce Prince, & demanda en même tems la reſtitution de cinquante mille écus qui lui avoient été pris ; mais n'ayant pas eu plus de ſatisfaction ſur l'un que ſur l'autre, elle rappella ſes Ambaſſadeurs, qui étoient toûjours à Cologne ; & les autres Princes en firent autant, voyant qu'il n'y

voit pas plus de ſeureté pour eux que pour le Prince Guillaume ; aprés ce qui lui étoit arrivé.

Cependant le moyen de mettre la raiſon de ſon coté étant de ſe rendre le plus fort, vos ennemis firent de ſi grands efforts pour mettre un grand nombre de troupes ſur pied, que beaucoup de gens s'imaginerent que Vôtre Majeſté n'y reſiſteroit jamais. L'Evêque de Munſter en fut ſi perſuadé qu'il quitta ſon parti, & l'Electeur de Cologne en auroit fait autant dans le même tems, ſi l'Evêque de Strasbourg ne l'eût raſſuré. Mais dans le tems qu'on vous croyoit prêt de ſuccomber ſous le poids de tant d'ennemis, vous futes attaquer la Franche-Comté, à qui vous aviez offert de demeurer neutre. Comme les Suiſſes, qui s'étoient mêlez de cette negociation, étoient chagrins contre les Eſpagnols, de ce qui les avoient refuſez, ils garderent leurs frontieres, afin que leurs Alliez ne puiſſent les ſecourir. Vôtre Majeſté, qui fit cette conquête en perſonne, fit voir en cette occaſion des choſes qu'on n'avoit point encore veuës à aucune at-

elle lui tenoit extrêmement au cœur, à cauſe des ſuites qui étoient de conſequence dans la conjoncture ; mais il y avoit lieu de craindre qu'elle tourneroit mal pour elle, quand ſon Ambaſſadeur par ſon adreſſe, fit encore reſoudre cette Nation à preferer un de ſes ſujets aux Princes qui lui étoient propoſez. Elle élut Jean Sobieski Grand Marêchal de Pologne, qui déplut fort à vos ennemis, qui s'imaginoit qu'il entreroit dans les interêts de vôtre Majeſté, parce qu'il avoit épouſé une Françoiſe, qui étoit fille du Marquis d'Arquyen, Capitaine des cent Suiſſes de Monſieur vôtre Frere.

Vous auriez eu beſoin de ce ſecours pour reprimer les entrepriſes de la Maiſon d'Autriche, qui ſe figuroit que vous ne ſortiriez jamais à vôtre honneur de la guerre que vous aviez entrepriſe ; prevenuë de cette opinion, elle fit deux choſes qui la décrierent beaucoup parmi les gens qui étoient exemts de la paſſion dont elle étoit animée : l'une fut de faire enlever dans Cologne le Prince Guillaume de Furſtemberg, Abbé de Sta-

avoit pas plus de ſeureté pour eux que pour le Prince Guillaume ; aprés ce qui lui étoit arrivé.

Cependant le moyen de mettre la raiſon de ſon coté étant de ſe rendre le plus fort, vos ennemis firent de ſi grands efforts pour mettre un grand nombre de troupes ſur pied, que beaucoup de gens s'imaginerent que Vôtre Majeſté n'y reſiſteroit jamais. L'Evêque de Munſter en fut ſi perſuadé qu'il quitta ſon parti, & l'Electeur de Cologne en auroit fait autant dans le même tems, ſi l'Evêque de Strasbourg ne l'eût raſſuré. Mais dans le tems qu'on vous croyoit prêt de ſuccomber ſous le poids de tant d'ennemis, vous futes attaquer la Franche-Comté, à qui vous aviez offert de demeurer neutre. Comme les Suiſſes, qui s'étoient mêlez de cette negociation, étoient chagrins contre les Eſpagnols, de ce qui les avoient refuſez, ils garderent leurs frontieres, afin que leurs Alliez ne puiſſent les ſecourir. Vôtre Majeſté, qui fit cette conquéte en perſonne, fit voir en cette occaſion des choſes qu'on n'avoit *point* encore veuës à aucune au-

reſolût de le faire mourir dans la priſon, aprés avoir fait rendre ſecrettement une ſentence contre lui, où avoient aſſiſté peu de perſonnes, & par laquelle il étoit condamné d'avoir la tête coupé ; mais Vôtre Majeſté, qui joint encore à tant de belles qualitez qu'elle a en partage, celle de ſçavoir penetrer juſques dans le cabinet de ſes ennemis, trouva moyen de faire agir le Nonce du Pape, qui repreſenta à l'Empereur, qu'il ne lui appartenoit pas ainſi de faire mourir un Eccleſiaſtique ; & comme c'eſt un Prince à ſe mettre aiſément le ſcrupule dans la tête, il en demeura là, & fit transferer le priſonnier dans une autre priſon.

Vôtre Majeſté porta ſes plaintes à la Cour de Vienne, de la violence qui avoit été faite en la perſonne de ce Prince, & demanda en même tems la reſtitution de cinquante mille écus qui lui avoient été pris ; mais n'ayant pas eu plus de ſatisfaction ſur l'un que ſur l'autre, elle rappella ſes Ambaſſadeurs, qui étoient toûjours à Cologne ; & les autres Princes en firent autant, voyant qu'il n'y

vrées, fit mettre aux arrêts cet Officiers, ſur quoi les autres ſe mutinent, & comme il n'avoit pas la même inſpection ſur eux que ſur vos troupes, il fut obligé de le faire relâcher. Cela lui donna quelque mortification, lui qui eſt extrémement glorieux ; mais un Miniſtre, & même une autre perſonne de plus grande ou de moindre conſideration, à mauvaiſe grace de prendre ainſi le parti d'un valet contre un honnête homme, à moins qu'il ne ſache qu'on a eu deſſein de s'adreſſer à lui en le maltraitant. Cette conduite eſt bien éloignée du flegme d'un de vos Capitaines, qui ayant vû battre devant lui ſon Cocher qui le menoit, dit à celui qui l'avoit battu & qui lui en vint le lendemain faire excuſe, ſur ce qu'il ne le connoiſſoit pas, qu'il lui étoit bien obligé, & qu'il lui ſeroit avantageux que ceux qu'il avoit chez lui pour le faire ſervir, euſſent la main auſſi bonne, parce qu'on les craindroit plus qu'on ne faiſoit,

La Franche-Comté étant ainſi reduite à vôtre obeïſſance, vous reſolutes de la faire encore mieux fortifier

taque de place, elle fi guinder des canons ſur des mantagnes ; où un homme avoit peine à grimper, & ce fut par ce moyen qu'elle ſe rendit maîtreſſe de Baſançon, que vos ennemis croyoient imprenable.

La conquéte de cette Province donna de nouvelles forces à vôtre Majeſté, qui en avoit bon beſoin, dans l'état où elle ſe trouvoit ; car on lui avoit encore débauché le Roi d'Angleterre, qui fit ſa paix avec la Hollande, par une eſpece de violence que lui firent ſes ſujets, qui avoient encore plus de jalouſie que les autres de vos conquêtes. Il vous laiſſa pourtant les troupes qu'il avoit à vôtre ſervice, & qui conſiſtoient en quelques Regimens, dont le plus conſiderable étoit celui qu'on appelloit le Regiment Royal d'Angleterre, dont le Colonel étoit le Duc de Montmouth. Les Officiers en étoient aſſez inſolens, ainſi il y en eut qui maltraita de parole un pallefernier du Marquis de Louvois, qui traverſoit leur camp pour prendre le plus court chemin. Vôtre Miniſtre qui vouloit qu'on portât reſpect juſques à ſes

répondit, que c'étoit à quoi il ne penſoit plus, mais bien à rendre compte à Dieu de ſes actions ; l'état où il l'avoit mis devant l'envoyer en l'autre monde avant qu'il fût peu. En effet, quoi que ce Miniſtre le fît ſortir à l'heure même, il mourut trois jours aprés ; ce qui doit nous apprendre qu'il ne faut pas ſe ſervir toûjours de toute ſon authorité, principalement à l'égard des gens qui ont du courage ; & qui ne refuſent d'obeïr que parce qu'ils croyent qu'il y va de leur honneur, meritent plûtôt qu'on les avertiſſe en bon ami de la faute qu'ils peuvent faire, que de les en corriger avec tant de rigueur.

Cependant les grands ſuccez de vôtre Majeſté, le rendant hardi à lui demander tous les jours de nouvelles graces il obtint d'elle que je lui fournirois tous les ans quarante millions pour le fonds de la guerre, dont il ne rendroit compte qu'à elle ſeule. Or ce compte s'eſt rendu ſur une feüille de papier, ce qui eſt bien difficile neanmoins pour remplir une ſi grande ſomme ; je crois auſſi que cela n'a

qu'elle n'étoit. Ainſi le Marquis de Louvois jetta les yeux ſur un ingenieur nommé de Combes, homme experimenté & entendu, & qui avoit donné des marques de ſa capacité dans les travaux qui avoient été faits en Hollande, dont il avoit eu la conduite. Il voulut reſerver neanmoins les fortifications de Beſançon, qu'il deſtinoit à Mr. de Vauban, dont de Combes n'étant point ſatisfait, il prit la liberté de lui remontrer, qu'ayant été Ingenieur en chef en Hollande, ce lui étoit une eſpece d'affront, d'avoir à partager avec un autre une Province qui étoit bien moins conſiderable. Mais comme ce Miniſtre eſt fait d'une maniere, qu'il veut qu'on pleye ſous lui ſans repliquer, il l'envoya à la Baſtille, où il fut traitté ſi cruellement, qu'on l'y laiſſa trois jours entiers dans une chambre ſans y mettre un lit. Cet homme qui ne croyoit pas meriter rien de pareil, prit les choſes ſi fort à cœur, qu'il en fut ſaiſi. Ainſi le Marquis de Louvois étant allé le voir onze jours aprés, & lui ayant demandé s'il ne ſeroit pas plus ſage à l'avenir, il lui

répondit, que c'étoit à quoi il ne penſoit plus, mais bien à rendre compte à Dieu de ſes actions ; l'état où il l'avoit mis devant l'envoyer en l'autre monde avant qu'il fût peu. En effet, quoi que ce Miniſtre le fît ſortir à l'heure même, il mourut trois jours aprés ; ce qui doit nous apprendre qu'il ne faut pas ſe ſervir toûjours de toute ſon authorité, principalement à l'égard des gens qui ont du courage ; & qui ne refuſent d'obeïr que parce qu'ils croyent qu'il y va de leur honneur, meritent plûtôt qu'on les avertiſſe en bon ami de la faute qu'ils peuvent faire, que de les en corriger avec tant de rigueur.

Cependant les grands ſuccez de vôtre Majeſté, le rendant hardi à lui demander tous les jours de nouvelles graces il obtint d'elle que je lui fourniroïs tous les ans quarante millions pour le fonds de la guerre, dont il ne rendroit compte qu'à elle ſeule. Or ce compte s'eſt rendu ſur une feüille de papier, ce qui eſt bien difficile neanmoins pour remplir une ſi grande ſomme ; je crois auſſi que cela n'a

pas peu ſervi à lui faire amaſſer les prodigieuſes richeſſes qu'il a, & qui font dire avec raiſon, que ſa fortune paſſe celle de beaucoup de Souverains. Je m'imagine pareillement que toutes ces ordonnances qu'il fit pendant le cours de cette guerre, & par où il rendit tous les Officiers pauvres, ſous des pretextes ſpecieux, tournerent plus à ſon profit qu'à celui de vôtre Majeſté. Car je ſai qu'elle le gratifia de tous ces revenans-bons, qui étoient une eſpece d'amande, laquelle fut ſi peu du gout de quantité de bons Officiers, que pluſieurs enquitterent le ſervice.

Cela ne remplit pas neanmoins ſon avidité, non plus que les Poſtes étrangeres dont vôtre Majeſté l'avoit gratifié, & qu'il faiſoit monter à une ſomme exorbitante, par les taxations inoüies des lettres, dont la moindre payoit tout au moins une fois autant qu'elle avoit coûtume de payer du tems de Mr. de Nouveau. Il demanda encore la Surintendance des Chevaux de loüage, ſur leſquels il mit un Impôt; non content de ce revenu, il obtint des privileges pour ceux qui

auroient ces chevaux, par le moyen desquels il y en eut qui lui donnerent chacun juſques à cent écus, non qu'ils fiſſent ce profit dans le loüage qu'ils en faiſoient, mais parce que cela les exemtoit des gens de guerre, qui leur étoient ſi fort à charge, qu'ils trouvoient encore en avoir bon marché.

Enfin ſa favur vint à tel point qu'il crut pouvoir tout faire ſans que perſonne osât s'ingerer d'y trouver à redire. En effet chacun à l'envi s'efforça de lui rendre ſes reſpects ; & comme les graces ne couloient plus que par ſon canal, il eſt impoſſible de dire les baſſeſſes que les plus grands de vôtre Royaume firent auprés de lui. Je fus cependant aſſez ferme pour ne pas aller à l'adoration avec les autres, & voyant que les quarante millions que vôtre Majeſté m'avoit ordonné de lui fournir coûtoient infiniment à ſes peuples, qu'il falloit ſurcharger pour ſubvenir à cette dépenſe, & à toutes les autres qu'il falloit faire d'un autre côté, je me mis à examiner en quoi ſe pouvoit dépenſer une ſi grande

ſomme ; mais je trouvai du premier coup d'œil un abus tres-conſiderable, puis qu'il montoit ſeulement à quinze ou ſeize cens mille écus tous les ans. Je veux parler de celui des routes qui ſe commit en 1673. & 1674. & qui fut à tel excez, qu'il ne falloit qu'être laquais de ce Miniſtre pour en avoir cinq ou ſix. On établit même des Bureaux à Paris comme pour les propres affaires de Vôtre Majeſté, où l'on payoit à veuë ; de ſorte que ſi cela eût continué encore long-tems, il auroit fallu bien-tôt augmenter les quarante millions qui n'euſſent pas ſuffit pour un ſi grand deſordre. Vôtre Majeſté m'écouta ſur les remontrances que je lui en fis. & ayant jugé à propos de nommer des Commiſſaires pour en connoître, les plus criminels ſe ſauverent ; de ſorte que ceux qui furent arrêtez ne pouvant parler ſi pertinemment que les autres, on les fit ſortir de priſon, [illegible] voir payé la ſomme à quoi ils [illegible] taxez.

[illegible] faire étoit d'aſſez grande [illegible] pour porter coup à la [illegible] Miniſtre ; mais le ſecours

que Vôtre Majeſté en tiroit pour le detail de la guerre, à quoi il étoit fort appliqué, vous donnant lieu de l'écouter dans ſes juſtifications, il ſe ſauva aux depens des Officiers, ſur qui il rejetta tout ce qui avoit été fait. Voilà comment il y a des conjonctures heureuſes & qui font oublier des choſes qu'on puniroit avec ſeverité dans un autre tems. Voilà comment auſſi les gens de grande faveur ſe trouvent toûjours innocens, pendant que les autres, qui ſont bien moins coupables, ſe trouvent accablez. Mais c'eſt un malheur qui ne regne pas aujourd'hui, & cet abus à la mine de durer encore long-tems avant qu'on y aporte remede.

La deffection de l'Electeur Palatin & de l'Evêque de Munſter obligerent Vôtre Majeſté d'abandonner toutes les conquêtes qu'elle avoit faites en Hollande à la reſerve de Graves & de Maſtricht. Elle forma de toutes les garniſons qu'elle avoit un bon corps d'Armée ; ce que Mr. le Prince lui avoit conſeillé, il y avoit déja quelque tems, mais à quoi le Marquis de Louvois s'étoit toûjours oppoſé. Ce-

pendant le Vicomte de Turenne, qui avoit fermé les paſſages la Comté de Montbelliard, par où le Duc de Lorraine pretendoit ſecourir la Comté de Bourgogne, n'ayant plus que faire de ce côté-là, retourna en Allemagne où il prit Germeſleim, & le fit raſer. Il ôta par là l'eſperance qu'avoit l'Electeur Palatin, que cette place reſſerreroit la garniſon de Philisbourg, qui deſoloit ſes Etats. Il s'achemina enſuite vers le Rhin, qu'il paſſa pour aller combatre les troupes Imperiales, qui étoient groſſies de celles du Duc de Lorraine & de l'Evêque de Munſter. Il les trouva poſtez ſi avantageuſement, qu'il y avoit du riſque à entreprendre de les forcer. Neanmoins conſiderant qu'outre qu'il y avoit une eſpece d'affront pour lui d'être venu ſi avant, & de reculer, il y avoit encore un autre inconvenient, qui étoit, que s'il attendoit davantage, les ennemis ſeroient bien-tôt plus forts que lui, à cauſe que dans peu ils devoient être joints par le Duc de Bournonville; conſiderant dis-je, que de quelque côté qu'il ſe tournât, il y avoit des difficultez à ſur-

monter, il prit le parti le plus honorable, qui étoit de combatre. Cependant il faut tomber d'acor, que c'eſt avec raiſon qu'on avouë qu'il n'y a que Dieu qui donne le gain des batailles, puiſque ſans, lui il étoit impoſſible que ce General ſe tirat de cette affaire avec honneur. Il falloit forcer avant toute choſes la petite Ville de St Seim, où les ennemis avoient jetté leur Infantetie; on n'y pouvoit aller que par des defilez que gardoient leurs dragons, mais il ſurmonta ſi facilement toutes ces difficultez que quoique ſes troupes fuſſent, les meileurs de l'Europe, elles ne pouvoient faire cela d'elles-memes, ſi Dieu n'eût combattu pour lui. Il chaſſa ces dragons, & prit la Ville: & ayant marché enſuite contre la Cavalerie, à qui il falloit encore aller par des defilez, il la battit & donna une telle épouvante à ceux qui ſe ſauverent, qu'ils ne ſe creurent pas en ſeureté, juſques à ce qu'ils euſſent paſſé le Nekre.

Cette victoire vous coûta cherneanmoins, & vous perdites dans ce combat quantité de bons Officiers.

qui vous auroient encore été fort utiles. En effet vous aviez des affaires de tant de côtez, qu'il falloit une tête comme la Vôtre pour y donner ordre. Le Comte de Souches qui commandoit les principales forces des Imperiaux entra en Flandres, où il ſe joignit au Prince d'Orange, dont l'Armée ſe trouva de ſoixante mille hommes. Celle qui reſta en Allemagne devint auſſi tres-forte dans peu de tems, par le ſecours qui lui vint de tous côtez; de ſorte qu'elle ne ſe reſſentit plus de la perte qu'elle avoit faite. D'ailleurs il vous fallut pourvoir à la ſeureté du Rouſſillon, où les Eſpagnols faiſoient mine de vouloir entreprendre quelque choſe; mais ce qui vous embarraſſa davantage, c'eſt que les Hollandois, qui ſe trouvoient Maîtres de la Mer, par la deffection du Roy d'Angleterre, menaçoient les Côtes de Normandie & de Bretagne, où l'alarme étoit ſi grande, qu'on eût dit que tout étoit perdu. Enfin aprés avoir rodé d'un côté & d'autre, ils tenterent de ſurprendre Belle-Iſle, où ils receurent quelque échec. Cela les obligea de ſe retirer,

& s'étant jettez ſur l'Iſle de Noirmouſtier, ils la pillerent, & exigerent quelque ſomme d'argent des maiſons les plus accommodées, qu'ils menaçoient de brûler, ſi on ne leur donnoit contentement. Ce grand armement & qui ſe promettoit d'engloutir vôtre Royaume, s'étant terminé à ſi peu de choſe, ils furent chercher une meilleure fortune à l'Amerique, où ils s'imaginoient que les grandes affaires que vous aviez ſur les bras, vous auroient empêché de donner ordre; mais y ayant aſſiegé S. Thomé, ils y trouverent une ſi grande reſiſtance, qu'elle les y tint juſques à l'arriere ſaiſon; de ſorte que le tems n'eſtant plus propre pour tenir la Mer, ils furent obligez de lever le ſiege.

Cependant le Vicomte de Turenne, aprés avoir gagné le combat de S. Seim; vint retrouver en deçà du Rhin une partie de ſon Armée qu'il y avoit laiſſée, pour pouvoir faire plus de diligence. Il fut là que les ennemis devoient recevoir un nouveau ſecours; ce qui l'obligea de repaſſer ce fleuve pour les aller com-

battre une ſeconde fois, ayant
fuſſent ſi forts, qu'il n'oſa plus
reprendre ; ils ſe retirerent
du Meins ; & tout le canton
fort ; mais ce Général les ſuiv
prés, chargea leur arriere-gar
paſſage de la Riviere, où ils pe
prés de huit cent hommes. C
dant n'oſant entreprendre de les
déloger d'où ils étoient, il re
ſes pas, où il acheva de ruiner
de l'Electeur Palatin : qui s'en
ſcandaliſé, & ſur tout du feu
avoit été mis à quelques Villa
dont pourtant le Vicomte de Tu
ne étoit innocent. En effet cela
toit fait par les ſoldats, qui s'é
vangez par là de ce que les Pa
avoient maſſacré avec beaucou
barbarie quelques-uns de leurs
marades.

Quoi qu'il en ſoit la paſſion
pêchant d'entrer dans ce détail,
un apel en forme à vôtre General
le lui envoya ſignifier par un t
pette ; mais il étoit trop ſage po
prendre au mot, & il lui fit répo
qu'ayant l'honneur de comma
l'Armée de vôtre Majeſté, il ne

voit rien faire ſans recevoir ſes ordres là-deſſus. Qu'à l'egard des plaintes qu'il faiſoit contre lui, elles étoient tres-mal fondées, puiſque ſi ſes Sujets s'étoient abſtenus des cruautez qu'ils avoient exercées ſur les Soldats de Vôtre Majeſté, ils n'auroient jamais ſongé à brûler leurs maiſons : Qu'au ſurplus il ne refuſeroit point l'honneur qu'il lui faiſoit de ſe vouloir battre contre luy, pourvû que ce fut chacun à la tête d'une armée, & qu'en le faiſant il rendit ſervice à Vôtre Majeſté.

Les Imperiaux ayant demeuré aſſez de tems ſous le canon de Francfort, pour avoir celui de ſe fortifier du ſecours qui leur fut envoyé de la part de pluſieurs Princes de l'Empire, le Vicomte de Turenne trouva leur forces ſi ſuperieures aux ſiennes, qu'il prit le parti de ſe retrancher entre Landeau & Vveiſſemberg. Comme ils virent qu'il ſe retiroit ils voulurent le pouſſer à leur tour, & s'approcherent pour cela de Mayence, où ils pretendoient paſſer le Rhin ; mais l'Electeur de ce nom, avec qui Vôtre Majeſté avoit pris des meſures,

prés de huit cent hommes.
dant n'oſant entreprendre de l
déloger d'où ils étoient, il re
ſes pas, où il acheva de ruiner
de l'Electeur Palatin : qui s'en
ſcandaliſé, & ſur tout du
avoit été mis à quelques V
dont pourtant le Vicomte de
ne étoit innocent. En effet
toit fait par les ſoldats, qui
vangez par là de ce que les
avoient maſſacré avec beau
barbarie quelques-uns de le
marades.

Quoi qu'il en ſoit la paſſi
pêchant d'entrer dans ce déta

de ſe morfondre devant. Il fit des ſorties continuelles, de ſorte qu'au bout de trois mois Rabenhaut étoit preſque auſſi avancé que le premier jour; quoi qu'il eût promis qu'il en rendroit bon compte dans trois ſemaines.

Cependant le Prince d'Orange fit deſſein d'entrer en France. Il trouva la choſe plus facile que de faire un ſiege devant vôtre Armée, qui ne l'eût pas ſouffert ſans coup ferir. Ainſi s'étant mis en marche pour l'execution de ſon deſſein, le Prince de Condé le ſuivit, & chargea ſon arriere-garde: Il le fit ſi bruſquement qu'il tua plus de trois mille hommes, fit autant de priſonniers, prit ſes bagages & quelques pieces de canon devant qu'il ſe pût reconnoître. Mais le païs, qui étoit tout couvert des hayes & tout coupé de ravines, lui offrant un ſecours qu'il n'eût pas trouvé en raſe Campagne, il y jetta ſon infanterie, qui à la faveur de ces poſtes avantageux, empêcha celle de vôtre Majeſté d'avancer d'avantage; toutefois l'envie que le Prince de Condé en avoit, lui faiſant entreprendre des

ne voulant pas faire comme l'Evêque de Vvirtsbourg, les pria de vouloir aller chercher passage ailleurs.

L'Armée du Prince d'Orange demeuroit campée pendant ce tems-là & Vôtre Majesté en étoit surprise toute la premiere, ne pouvant comprendre qu'il demeurât sans rien faire avec des forces si formidables. Le Prince de Condé l'observoit, & comme il étoit beaucoup plus foible, jugea à propos de se retrancher, afin de ne donner combat que quand en trouveroit l'occasion. Cependant le Prince d'Orange voyant toutes vos troupes occupées; ou à lui faire tête, ou à observer les Imperiaux, dont l'Armée devoit être bien-tôt de soixante mille hommes, par la jonction du Marquis de Brandebourg, qui étoit en marche, ils assiegerent Grave, sous la conduite de Rabenhaut Officier qui s'étoit acquis quelque reputation contre l'Evêque de Munster, pendant que ce Prelat étoit de vôtre parti. Le Comte de Chamilly Cadet de celuy dont j'ay parlé cy-devant, étoit dans la place, & la defendit si bien, que ce General eut le tems

juſques-là on ne pouvoit dire qui de lui ou du Vicomte de Turenne en ſavoit le plus dans le métier de la Guerre. Il y en avoit méme qui étoient prevenus en ſa faveur, & qui lui ajugeoient le prix; mais les uns & les autres commencerent à changer d'opinion & à le donner à ſon rival.

Cette Bataille ſervit neanmoins à faire échoüer le deſſein du Prince d'Orange qui ne ſongea plus à paſſer en France. Le Marquis de Louvois qui n'aimoit pas le Prince de Condé fut ravi de cet accident qui lui donnoit moyen de lui rendre de méchans offices auprez de Vôtre Majeſté & en effet il n'a guere ſervi depuis cette Campagne, & je crois méme qu'il n'auroit plus été du tout à la tête d'aucune armée, ſans la mort du Vicomte de Turenne qui arriva la Campagne ſuivante, & qui engendra une eſpece de neceſſité de mettre à ſa place un General de reputation.

S'il ſavoit ainſi faire tant de mal à ſes ennemis, il ſavoit en recompenſe retirer du plus grand peril ceux qui

étoient ſi heureux que d'avoir ſa protection. Il le montra bien à Mr le Bret Lieutenant General de vôtre armée de Catalogne, dont l'imprudence accompagnée d'un eſprit de vanité lui fit commettre une faute qui demandoit une punition exemplaire.

Vôtre Majeſté l'avoit envoié en ce païs-là il y avoit déja quelque tems, & l'y avoit laiſſé les années precedentes avec le commandement en chef de ſon armée ; parce qu'il n'y paroiſſoit point encore d'ennemis conſiderables. Mais les Eſpagnols y aiant envoié le Duc de S. Germain qui étoit un General de reputation avec une partie de leurs vieilles troupes, vous jugeâtes à propos de luy oppoſer le Comte de Schomberg qui le valoit bien, & avec qui il s'étoit trouvé pluſieurs fois aux priſes pendant qu'ils étoient tous deux en Portugal. Or cela étoit mortifiant pour un homme auſſi vain qu'étoit Mr le Prat, qui par ce moien n'étoit plus que Lieutenant General, & comme il le ſupportoit impatiemment il fit un coup de la teſte dont il n'y avoit que le Marquis de Louvois qui le pût ſau-

ver. Les ennemis apres avoir pris Bellegarde, qui leur donnoit entrée dans le Rouſſillon, camperent à la portée du canon de vôtre armée, ce qui deplaiſant à Mr le Bret, il leur donna combat, pendant que ſon General étoit encore au lit, & ſans en attendre les ordres; mais il y fut ſi bien étrillé que rien n'y manquoit; & ſi le Comte de Schomberg qui ſe leva fort étonné de ſa hardieſſe n'eut reparé ſa faute par ſa bonne conduite, l'armée de vôtre Majeſté étoit défaite à platte couture. Cependant voſtre Cavalerie qu'il avoit engagée dans des ravines ſans les faire reconnoître y fut paſſée par les armes, & la Rabliere qui la commandoit aiant eſté fait priſonnier avec quelques autres Officiers de conſideration, ce qui en revint n'auroit pas été en état de toute la Campagne de faire aucune reſiſtance, ſi les affaires qui ſurvinrent d'ailleurs aux ennemis ne les euſſent obligez de repaſſer en Catalogne.

La Ville de Meſſine capitale du Royaume de Sicile ſe plaignant depuis long-tems de l'exaction de leurs Vicerois, dont ils avoient informé

le Conſeil d'Eſpagne ſans en recevoir aucune ſatisfaction, ſecoüerent le joug un beau jour ; & aprés s'étre emparez du Port, & d'un des Principaux forts de la Ville, ils ſe mirent à crier liberté. A ce mot qui chatoüille l'oreille de la populace, qui croit ſouvent contre toute ſorte de raiſon qu'il y a beaucoup d'avantage à changer de maître, il y eut plus da ſoixante mille hommes qui prirent les armes. Cependant les plus habiles conſiderant qu'il leur étoit impoſſible de reſiſter long-tems à leur Souverain, s'ils n'étoient ſoutenus par une Puiſſance qui fut capable de les ſoûtenir, ils agiterent ce qui leur ſeroit plus expedient ou de s'adreſſer à Vôtre Majeſté ou d'avoir recours au Turc. Ils ne furent pas long-tems à balancer ſur les choix qu'ils devoient faire, & ceux qui avoient un peu de ſoin de leur Religion, aiant fait connoître aux autres que de toutes façons il leur ſeroit bien plus glorieux d'implorer le ſecours de Vôtre Majeſté, ils lui envoyerent des Députez pour luï demander ſa protection.

Les offres qu'ils vous firent furent

de ſe donner à vous à condition que vous les traiteriez mieux que n'avoient fait les Eſpagnols. Vous aſſemblâtes là-deſſus vôtre Conſeil, qui trouvant qu'il vous étoit avantageux de vous ſervir de cette occaſion qui alloit occuper les forces des Eſpagnols de ce coté-là, conclut à aſſûrer ces Deputez que vous les ſecoureriez de toutes vos forces. Cependant il fut d'avis que vous ne deviez pas recevoir la Souveraineté qu'ils vous offroient, & qu'il valloit mieux tâcher de mettre cet Etat en Republique.

Vous les renvoyates avec ces belles paroles, qui furent ſuivies en même temps de l'effet. Car vous donnâtes ordre au Marquis de Valavoir de prendre quelques-uns de vos vaiſſeaux pour eſcorter un convoi dont ils avoient grand beſoin, & qui leur arriva fort à propos pour les retirer de la miſere qu'ils commençoient à ſouffrir. Car ce n'eſt pas une petite entrepriſe que celle de ſe revolter contre ſon Souverain, & elle eſt ſuivie d'ordinaire de tant d'inconveniens que quand nous ne ſe-

rions pas obligés par noſtre naiſſance & par un devoir indiſpenſable de lui être fideles, nôtre propre interêt ſuffiroit tout ſeul pour nous y porter. Mais ſi le ſujet eſt ainſi dans l'obligation d'une fidelité parfaite envers le Souverain; le Souverain de ſon côté ne doit pas le traiter comme un eſclave ; il faut ne le charger qu'à proportion des beſoins de l'Etat, autrement ou il ſuccombe ſous le poids dont il l'accable, ou il regimbe contre l'éperon; ainſi qu'il arrive à ces chevaux qu'on veut dompter tout d'un coup, ſans les accoûtumer inſenſiblement à la correction.

La revolte de Meſſine empêcha que les ennemis ne profitaſſent de la victoire qu'ils avoient remportée en Rouſſillon, & aiant été obligez de ſe retirer de cette Province pour courir au plus preſſé leur abſence vous donna moyen l'année d'aprez de les en chaſſer tout-à-fait, en reprenant le château de Bellegarde.

La diſgrace qui étoit arrivée en ce Païs-là à vos Troupes, fut recompenſée ſi largement, par les ſuites heureuſes que vos armes eurent cette

Campagne en Allemagne & en Flandres, que vous eûtes tout ſujet d'en être conſole. Elles avoient déja triomphé deux fois ſous le Vicomte de Turenne, & la bataille de Seneff qu'avoit donné le Prince de Condé, n'avoit pas laiſſé de produire un bon effet, quoy que Vôtre Majeſté y eût perdu quantité de braves gens. Mais une choſe dont j'ai oublié de parler tantôt, & qui vous fut neanmoins fort avantageuſe, c'eſt que le bagage du Comte de Monterey, Gouverneur des Païs-Bas Eſpagnols, y ayant eſté pris, vous y trouvâtes des papiers qui vous inſtruiſirent d'une conjuration qui ſe faiſoit dans voſtre, Royaume, pour lui livrer quelques Places ſur les Côtes de Normandie. Du moins ils en faiſoient mention, car pour moi je ne ſaurois croire que cette conjuration fût veritable, & le peu de credit qu'avoit celui qui en étoit le chef, auſſi bien que tous ſes complices, me donne lieu de m'imaginer que c'étoit bien plûtôt un leure dont il s'étoit ſervi pour tirer de l'argent des Eſpagnols, lui qui n'avoit pas un ſol & qui étoit tout noyé de dettes.

le Souverain, le Souverain de
ne doit pas le traiter comme
ve ; il faut ne le charger qu'à
tion des beſoins de l'Etat, a
ou il ſuccombe ſous le poid
l'accable, ou il regimbe co
peron; ainſi qu'il arrive à ces
qu'on veut dompter tout d'
ſans les accoûtumer inſenſibl
la correction.

La revolte de Meſſine empê
les ennemis ne profitaſſent d
toire qu'ils avoient remp
Rouſſillon, & aiant été obli
retirer de cette Province po
au plus preſſé leur abſence v
na moyen l'année d'apres d

Campagne en Allemagne & en Flandres, que vous eûtes tout ſujet d'en être conſole. Elles avoient déja triomphé deux fois ſous le Vicomte de Turenne, & la bataille de Séneff qu'avoit donné le Prince de Condé, n'avoit pas laiſſé de produire un bon effet, quoyque Vôtre Majeſté y eût perdu quantité de braves gens. Mais une choſe dont j'ai oublié de parler tantôt, & qui vous fut neanmoins fort avantageuſe, c'eſt que le bagage du Comte de Monterey, Gouverneur des Païs-Bas Eſpagnols, y ayant eſté pris, vous y trouvâtes des papiers qui vous inſtruiſirent d'une conjuration qui ſe faiſoit dans voſtre, Royaume, pour lui livrer quelques Places ſur les Côtes de Normandie. Du moins ils en faiſoient mention, car pour moi je ne ſaurois croire que cette conjuration fût veritable, & le peu de credit qu'avoit celui qui en étoit le chef, auſſi bien que tous ſes complices, me donne lieu de m'imaginer que c'étoit bien plûtôt un leure dont il s'étoit ſervi pour tirer de l'argent des Eſpagnols, lui qui n'avoit pas un ſol & qui étoit tout noyé de dettes.

tous ſes proches, même a
mere qui s'étoit plainte, il n'
pas encore long-tems, à Vôt
jeſté, qu'il l'avoit volée. Dep
il lui avoit fait encore divers
traitemens fâcheux, pour rai
quoi elle étoit tous les jours
point de vous venir deman
grace de l'envoyer à la Baſtille.
comble d'imprudence, il s'ét
fait de ſa charge de Grand
qui lui aidoit à ſubſiſter, de ſo
ne ſachant plus où donner de
il fit ce que je viens de dire.

L'affaire étoit aſſez de conſe
à Vôtre Majeſté, pour ne la

re Bourdaloüe Jeſuite, pour ſe confeſſer.

Il y avoit vingt-deux ans qu'il n'avoit frequenté les Sacremens, mais il changea ſi fort tout à coup qu'on n'eut jamais crû que c'eût eſté lui. Il fit divers actes de Contrition, d'humilité & de reſignation à la volonté de Dieu, tellement que quand le Boureau vint pour le lier, & qu'il lui eut demandé s'il vouloit qu'il prît un ruban de ſa ringrave, il lui répondit qu'il prît une corde, & que lui qui étoit un ſi grand pecheur ne pouvoit étre traité trop rigoureuſement. Il fit divers autres actes d'humiliation qui tirerent des larmes des yeux des ſpectateurs, & étant ſorti de la Baſtille pour aller au lieu du ſupplice, qui étoit devant, il y fut à pied avec un courage, qui donna encore plus de compaſſion du triſte état où il étoit reduit. Il demanda au Pere Bourdaloüe, devant que de monter ſur l'échafaut; ſi on avoit pris ſoin de conſoler ſa mere, à qui il avoit demandé pardon de tout ce qu'il lui avoit fait, par une lettre extrêmement touchante; Il dit auſſi

un mot à la Marquiſe de Villars qui devoit ſouffrir le même ſupplice, auſſi bien que le Chevalier de Preaux & ayant tendu ſon col à l'Executeur, il lui mit la tête à bas d'un ſeul coup.

Son corps fut porté à S. Paul dans un carroſſe de dueil, où il demeura en dépôt juſques à ce qu'il fût transferé à l'Abbaye de Joüars, où il avoit demandé d'être enterré. La Marquiſe de Villars & le Chevalier de Preaux furent executés enſuite, & aprés eux le Maître d'Ecole, qui fut pendu. Belle leçon pour une infinité de perſonnes qui mangerent leur bien mal à propos, & qui ne ſachant aprés cela que devenir, ſont tellement abandonnés de Dieu, qu'ils ſe portent à faire de méchantes actions. Belle leçon auſſi pour ceux qui vivent dans un ſi grand libertinage qu'il ſemble qu'ils ne reconnoiſſent rien au deſſus d'eux. Mais il vient un tems que Dieu leur aprend bien qu'il eſt leur maître, permettant qu'ils tombent entre les mains de la Juſtice, ce qui leur fait faire reflexion, mais un peu tard, combien ils ont eu tort de s'é-

loigner de lui ; heureux encore s'il leur fait la même grace qu'il fit à celui dont je viens de parler.

Cette affaire ayant interrompu le cours de celles de Flandres & d'Allemagne, je dirai à Vôtre Majesté que le Prince d'Orange étant allé assieger Oudenarde, le Prince de Condé marcha au secours de cette place, & les Imperiaux n'assistant pas le Prince d'Orange comme ils devoient, il fut obligé d'en lever le siege ; & ensuite il se separa du Comte de Souches, dont il étoit si mécontent qu'il se plaignit à l'Empereur, que sans lui les affaires de la Campagne auroient mieux tourné. L'Empereur pour le contenter fut quelque tems sans vouloir voir ce General ; mais il trouva moyen à la fin de se justifier & de rentrer en grace.

Le siege de Graves avoit toûjours duré jusques-là, & même il ne paroissoit pas encore prêt à finir, ayant encore plusieurs dehors qui le defendoient ; outre que la saison qui commençoit à devenir fâcheuse laissoit voir peu d'esperance de reduire une garnison, qui sans nul secours que

un mot à la Marquiſe de Villa
devoit ſouffrir le même ſu
auſſi bien que le Chevalier de
& ayant tendu ſon col à l'Exe
il lui mit la tête à bas d'
coup.

Son corps fut porté à S. Pau
un carroſſe de deuil, où il d
en dépôt juſques à ce qu'il fû
feré à l'Abbaye de Joüars, où
demandé d'être enterré. Le M
de Villars & le Chevalier de
furent executés enſuite, & ap
le Maître d'Ecole, qui fut
Belle leçon pour une infinité d
ſonnes qui mangeront leur bien
propos, & qui ne ſachant apr
que devenir, ſont tellement
donnés de Dieu, qu'ils ſe por
faire de méchantes actions. B
çon auſſi pour ceux qui viven
un ſi grand libertinage qu'il
qu'ils ne reconnoiſſent rien au
d'eux. Mais il vient un tem
Dieu leur aprend bien qu'il e
maître, permettant qu'ils to
entre les mains de la Juſtice,
leur fait faire reflexion, mais
tard, combien ils ont eu tort

ſeparées des vôtres par Ruremonde & Venlo qui appartenoit aux Espagnols. Cependant de Melin Meſtre de Camp de Cavalerie, étant, comme j'ai dit ci-devant, parti tout exprés de Maſtricht pour les enlever, traverſa le camp de Rabenhaut, & étant entré dans la Ville, il les prit & les emmena au lieu de ſa garniſon par le même chemin qu'il étoit venu.

Cela fit perdre un peu de la reputation de ce General, tellement que le Prince d'Orange ne le regardant plus comme il avoit fait auparavant, il crût que s'il vouloit avoir Graves il ne devoit pas s'en attendre à lui. Il y fut luy-même accompagné de quelques troupes qu'il avoit ramenées de Flandres, & s'en rendit le maiſtre.

Graves étant ainſi tombé entre les mains de ce Prince, la Campagne finit de ce coſté-là, pendant qu'elle continua en Allemagne avec beaucoup de chaleur. Les grandes forces que vos ennemis jetterent en Alſace étonnereot un peu vôtre Miniſtre, qui crût ſi bien que cette Province ne pouvoit ſe ſauver, qu'il conſeilla à

Vôtre Majeſté d'en tirer le Vicomte de Turenne ; & de l'envoyer autre part, où il lui ſeroit plus neceſſaire. Elle eut bien de la peine à avaller cette pilule ; & de perdre ainſi tout d'un coup un païs qui avoit coûté tant de ſang & de peine à conquerir, & étoit un morceau de dure digeſtion pour elle. Neanmoins le Marquis de Louvois lui en faiſant voir la neceſſité, & que ſans cela elle perdroit la Lorraine où le Duc de ce nom s'acheminoit, avec de grandes eſperances de rentrer dedans, elle conſentit qu'il envoyât l'ordre à ce General ; mais comme il ne voyoit pas que la choſe fut ſi fort preſſée qu'il ſe l'imaginoit, il lui manda qu'il falloit qu'on eût donné de méchans avis à Vôtre Majeſté pour luy faire prendre une telle reſolution : qu'il voyoit les choſes plus clairement que les autres ; lui qui étoit ſur les lieux, & qu'il le prioit de vous rendre une lettre qu'il ſe donnoit l'honneur de vous écrire, par laquelle il vous ſpecifioit ſi bien les raiſons que vous aviez de ſurſeoir vôtre reſolution, qu'il eſperoit que vous le fe-

riez d'abord que vous l'auriez veuë.

Le Marquis de Louvois trouva qu'il y avoit de la vanité à ce general d'en vouloir ſavoir plus que lui, & ſans montrer ſa lettre à Vôtre Majeſté il lui envoya de nouveaux ordres en conformité des premiers. Ce grand homme ſe douta bien que cette recidive ſe faiſoit ſans vôtre participation, & que s'il vous eût donné la lettre qu'il avoit eu l'honneur de vous écrire, vous lui euſſiez fait celui de lui faire réponſe. Ainſi devant que de ſe reſoudre à faire ce qu'il lui mandoit, il écrivit tout de nouveau à Vôtre Majeſté & adreſſa ſa lettre au Cardinal de Boüillon ſon neveu, afin qu'elle eut une autre deſtinée que la premiere. La confiance que vous aviez en la prudence & en la ſageſſe de ce General, vous fit douter que le Marquis de Louvois vous donnât un bon conſeil d'abord que vous eûtes jetté les yeux deſſus, & l'interêt que vous aviez à vous en rapporter à ſon avis plûtôt qu'à celui de ce Miniſtre, fit que vous mandâtes de vôtre propre main à ce General, qu'il en uſât comme il le jugeoit à propos, &

que vous vous en rapportiez à lui.

Ce fut un grand ſujet de chagrin à voſtre Miniſtre qui avoit coûtume d'eſtre abſolu. Cependant comme il avoit plus de foi en ſes lumieres que dans celle de perſonne, il compta que le ſuccés qui ſeroit conforme à l'horoſcope qu'il en avoit faite perdroit bien-toſt le Vicomte de Turenne dans l'eſprit de Vôtre Majeſté, qui aprés cela n'auroit plus de confiance qu'en lui. Mais il comptoit ſans ſon hoſte, & il ſe trouva tout au contraire que ce General conſerva Saverne & Haguenau que les ennemis aſſiegerét l'un aprés l'autre. Il fit auſſi échouër le deſſein qu'ils avoient ſur Briſac qu'ils commençoient à ſerrer de prés, dans l'eſperance que comme il manquoit de toutes choſes, ils l'auroient bien-toſt ſans coup ferir. Mais ces évenemens, tout conſiderables qu'ils étoient ne furent encore que les moindres, par leſquels il acheva une ſi belle Campagne, car feignant d'aller prendre des quartiers d'hiver en Lorraine il revint à la charge par des chemins impraticables, lors que les ennemis s'étoient ſeparés pour

ſubſiſter plus commodement, & les ayant ſurpris il les mena battant les uns aprés les autres, juſques à ce qu'ils firent ferme auprés de Turquem, mais il les en chaſſa encore & les ayant obligés de repaſſer le Rhin, il punit les habitans de Strasbourg par le pillage des effets qu'ils avoient à la Campagne, de ce qu'ils avoient donné paſſage aux ennemis ſur le pont, contre la parole qu'ils lui avoient donnée de n'en rien faire.

Vôtre Majeſté ne laiſſa pas un ſervice de cette nature ſans recompenſe elle lui envoya le lendemain qu'il fut arrivé à Paris cent mille écus en Louïs-d'or, & lui aiant donné quantité d'autres marques de diſtinction; elle lui envoia auſſi le Marquis de Louvois pour lui demander pardon de quantité de choſes dont il avoit ſujet de ſe plaindre de lui. Mr. de Turenne en uſa en cette occaſion de même que nous voïons qu'en uſe un dogue à l'égard d'un petit chien : il écouta ſon compliment ſans baſſeſſe & ſans colere, & l'aiant renvoié avec une reponſe, dont pourtant il n'avoit pas lieu d'être content, Mr. le Prin-

que vous vous en rapportiez à lui.

Ce fut un grand ſujet de chagrin à voſtre Miniſtre qui avoit coûtume d'eſtre abſolu. Cependant comme il avoit plus de foi en ſes lumieres que dans celle de perſonne, il compta que le ſuccés qui ſeroit conforme à l'horoſcope qu'il en avoit faite perdroit bien-toſt le Vicomte de Turenne dans l'eſprit de Vôtre Majeſté, qui aprés cela n'auroit plus de confiance qu'en lui. Mais il comptoit ſans ſon hoſte, & il ſe trouva tout au contraire que ce General conſerva Saverne & Haguenau que les ennemis aſſiegerét l'un aprés l'autre. Il fit auſſi échouër le deſſein qu'ils avoient ſur Briſac qu'ils commençoient à ſerrer de prés, dans l'eſperance que comme il manquoit de toutes choſes, ils l'auroient bien-toſt ſans coup ferir. Mais ces évenemens, tout conſiderables qu'ils étoient ne furent encore que les moindres, par leſquels il acheva une ſi belle Campagne, car feignant d'aller prendre des quartiers d'hiver en Lorraine il revint à la charge par des chemins impraticables, lors que les ennemis s'étoient ſeparés pour

iſter plus commodement, & les
it ſurpris il les mena battant les
aprés les autres, juſques à ce qu'ils
it ferme auprés de Turquem, mais
s en chaſſa encore & les ayant
gés de repaſſer le Rhin, il punit
habitans de Strasbourg par le pil-
des effets qu'ils avoient à la
pagne, de ce qu'ils avoient don-
paſſage aux ennemis ſur le pont,
tre la parole qu'ils lui avoient
née de n'en rien faire.

Vôtre Majeſté ne laiſſa pas un ſer-
de cette nature ſans recompenſe
lui envoya le lendemain qu'il fut
vé à Paris cent mille écus en
iis-d'or, & lui aiant donné quan-
d'autres marques de diſtinction;
lui envoia auſſi le Marquis de
avois pour lui demander pardon
quantité de choſes dont il avoit
t de ſe plaindre de lui. Mr. de
renne en uſa en cette occaſion de
me que nous voïons qu'en uſe un
gue à l'égard d'un petit chien: il
puta ſon compliment ſans baſſeſſe
ſans colere, & l'aiant renvoié avec
e reponſe, dont pourtant il n'avoit
lieu d'être content, Mr. le Prin-

dront point, quand méme vous les choiſiriez entre ceux qui ont la reputation d'eſtre extrémement relâchés.

Je doute fort méme que vous le puiſſiez unir valablement à l'Hôtel Royal des Invalides, que vous avez fait bâtir avec tant d'impetuoſité & de depenſe, qu'il ſemble avoir eſté fait plûtoſt pour la demeure d'un Roi, que pour celle des pauvres Soldats eſtropiés. Car c'eſt à Vôtre Majeſté à pourvoir de ſon propre fonds à leur entretien, ſans ſe ſervir pour cela de celui des autres. Il y auroit méme une eſpece de honte à elle de le faire, puiſque ce ſeroit perdre la gloire qui lui revint d'un ſi bel établiſſement, ſi l'on pouvoit dire qu'elle l'eût fait aux dépens d'autrui.

L'année 1675. ne fut pas plûtôt commencée que vous ſongeâtes à vous aſſûrer la communication de Maſtricht, que les ennemis avoient intetrompuë ſur la fin de la Campagne derniere, en prenant Dinant & Hui. Cette Conquéte avoit eſté faite par les Imperiaux lors qu'ils s'étoient ſeparés de l'Armée du Prince d'Orange, ce qui lui donnoit envie de re-

us a fait convertir les fonds, en re-
mpenſes pour les gens de Guerre.
ſe dire à Vôtre Majeſté que quand
e y fera reflexion, elle ne demeu-
a guere à etre perſuadée que ſon
uvoir ne ſauroit s'étendre ſur les
oſes de cette nature. Elle doit
nſiderer que c'eſt une fondation
ur une œuvre pie qu'elle eſt obli-
e d'entretenir. Je ſais bien que le
etexte qu'il a pris eſt, que cette
ıdation eſt bien inutile, mainte-
nt qu'on reconnoît que la mala lie
ur laquelle elle a eſté faite eſt un
et de la pure débauche, & non
s comme on croyoit autrefois, un
l où il n'y avoit point de remede;
ıis que cela ſoit ou non, on ne voit
s que cela authoriſe Vôtre Majeſté
e ſaiſir de ce revenu; & à le don-
r à qui bon lui ſemble. Si elle en
ut diſpoſer ce n'eſt tout au plus
'en faveur des Hôpitaux, ou en
convertiſſant d'une maniere que
la réponde à l'intention des fonda-
ırs. Car de pretendre qu'elle le
iſſe donner à des gens qui s'en ſer-
nt pour contenter leurs paſſions,
ſt dequoi les Caſuiſtes ne convien-

cez de cette negociation aiant auſſi arrêté le cours de la méchante volonté des Liegeois, le Cardinal de Bade qui n'avoit plus que faire dans cette Ville, demanda un paſſeport au Comte d'Eſtrades pour pouvoir s'en retourner en ſeureté en Allemagne, mais s'en étant ſervi pour y tranſporter des armes, ce Gouverneur ſe ſervit de ce pretexte pour le faire arrêter lui & toute ſa ſuite. Car il étoit bien aiſe de juſtifier à toute l'Europe qui accuſoit Vôtre Majeſté de mauvaiſe foi de s'eſtre emparé de la Citadelle de Liege, qu'elle avoit eu raiſon de le faire, & comme cela ne ſe pouvoit qu'en montrant que ſon Eminence l'auroit fait elle-même ſi elle n'avoit eſté prevenuë, il viſita tous ſes papiers parmi leſquels il s'en rouva quelques-uns qu'il jugea à propos de faire ſupprimer, parce qu'ils faiſoient mention de tout ce qu'elle avoit braſſé. Cela impoſa ſilence à tous ceux qui tâchoient d'obſcurcir la reputation de Vôtre Majeſté, de ſorte qu'il ne s'en parla plus du tout.

Cette grande affaire s'étant terminée

née de la maniere que je viens de dire vous aſſiegeâtes Dinant, dont vous étant rendu maître vous achevâtes de netoyer la Meuſe, depuis cette derniere ville juſques à Maſtricht par la priſe de Huy & de ſon Château. De là vous fites ſentir la force de vos armes à la ville de Limbourg que le Prince d'Orange fit mine de vouloir ſecourir ; mais n'en ayant fait que le ſemblant, elle ſe rangea ſous vôtre obeiſſance, pendant que le Vicomte de Turenne retourna en Allemagne, pour faire tête à Montecuculli que l'Empereur avoit renvoyé en ce païs-là.

Mr. de Turenne n'avoit pas beaucoup prés de ſi grandes forces ſur les bras que l'année precedente ; car vous aviez trouvé moyen de faire diverſion dans le Nord par la declaration de la guerre que le Roy de Suede avoit faite au Marquis de Brandebourg. Le Duc d'Hannover le devoit ſeconder avec une armée de quinze mille hommes qui auroit tenu en reſpect ceux qui pouvoient être portez à ſecourir cet Electeur. Mais le Connêtable Vrangel qui com-

mandoit celle de Suede étant gagné par les ennemis de ſon maître n'executa pas les ordres qu'il lui avoit donnez ; de ſorte que le Duc d'Hanover n'oſa jamais ſe declarer. Cependant cela fit que l'Electeur de Brandebourg retira ſes troupes de l'armée de Sa Majeſté Imperiale, ſur laquelle le Marquis de Vaubrun, un des Lieutenans de vôtre armée, avoit pris Dachſteim en l'abſence du Vicomte de Turenne.

Le Marquis de Louvois croyant avoir reparé par la declaration du Roi de Suede la faute qu'il avoit faite, de manquer la paix quand elle avoit été demandée à Vôtre Majeſté avec tant d'avantage pour elle, ne ſongea plus qu'à continuer la guerre qui étoit allumée en tant d'endroits differens. Et comme les Meſſinois recommençoiét à crier miſericorde à cauſe de la faim qui les preſſoit, vous y renvoyâtes Vallavoir, qui fut heureux que d'y conduire à bon port un ſecond convoi de Bled, quoique les Eſpagnols ſe fuſſent mis en embuſcade ſur ſon paſſage avec des forces beaucoup ſuperieures aux ſiennes.

née de la maniere que je viens de dire vous assiegeates Dinant, dont vous étant rendu maitre vous achevâtes de nettoyer la Meuse, depuis cette derniere ville jusques à Maistricht par la prise de Huy & de son Chasteau. De là vous fites sentir la force de vos armes à la ville de Limbourg que le Prince d'Orange fit mine de vouloir secourir ; mais n'en ayant fait que le semblant, elle se rangea sous vôtre obeïssance, pendant que le Vicomte de Turenne retourna en Allemagne, pour faire tête à Montecuculli que l'Empereur avoit renvoyé en ce païs-là.

Mr. de Turenne n'avoit pas beaucoup prés de si grandes forces sur les bras que l'année precedente ; car vous aviez trouvé moyen de faire diversion dans le Nord par la declaration de la guerre que le Roy de Suede avoit faite au Marquis de Brandebourg. Le Duc d'Hannover le devoit seconder avec une armée de quinze mille hommes qui auroit tenu en respect ceux qui pouvoient être portez à secourir cet Electeur. Mais le Connêtable Vrangel qui com-

que jamais de travailler il s'endormit ſur ſa bonne fortune, ce qui donna lieu à quantité de conjurations dont il fut neanmoins aſſez heureux de ſe tirer.

Le Vicomte de Turenne étant arrivé à ſon armée, trouva que le Marquis de Vaubrun l'avoit miſe en bon état par quelques exploits qu'il avoit faits, enſuite de la priſe de Dachſteim, & qui lui avoit produit l'abondance. Ainſi chacun ne demandant qu'à ſe ſignaler, il lui fit paſſer le Rhin, & preſenta la bataille à Montecuculli qui la refuſa. Il ne l'y put obliger à cauſe des poſtes avantageux qu'il occupoit. Mais aprés l'avoir tourné de tous côtez, il le reduiſit dans une telle diſette de vivres & de fourages, qu'il étoit impoſſible qu'il ne decampât devant lui. Il voulut ſe ſervir de cette occaſion pour le charger. Mais s'étant avancé pour le reconnoître, il fut tué d'un coup de fauconneau.

Cet accident fâcheux changea toutes les affaires dans un inſtant, tant il eſt vrai qu'une armée ſans General eſt de même qu'un corps ſans ame.

Montecuculli qui s'enfuyoit revint à la charge, ſachant la conſternation ou la mort de ce Vicomte avoit jetté vôtre armée. En effet les Lieutenans Generaux qui la commandoient ne ſongeoient plus qu'à repaſſer le Rhin, ce qui fit dire quelque choſe de fort plaiſant à vos ſoldats ſur l'embarras où ils les voyoient. Mr. de Turenne avoit coûtume de monter un cheval pie, & ils diſoient hautement & ſans ſe cacher qu'il n'y avoit qu'à lui mettre la bride ſur le col, & qu'il ſauroit mieux qu'eux où il falloit aller. Cependant le Comte de Lorges l'amena ſaine & ſauve en-deça du Rhin, aprés avoir livré combat aux ennemis qui ſe perſuadoient d'en avoir beaucoup meilleur marché.

Vôtre Majeſté fut ſenſible à cette perte autant que le merite de ce grand homme vous y obligeoit ; & que le beſoin que vous aviez de lui étoit preſſant. Mais il n'en fut pas de même du Marquis de Louvois, & pendant que toute la France étoit en deüil de la perte que vous en aviez fait, il s'en réjouiſſoit lui & les ſiens. Je ſais poſitivement ce que j'ai l'hon-

neur de dire ici à vôtre Majeſté, & s'il eût pû s'oppoſer aux honneurs funebres qu'elle lui fit rendre, il l'auroit fait de tout ſon cœur. Ils furent extraordinaires; cependant je ne ſache perſonne que lui qui y trouva à redire, à la memoire de ſes grandes actions qui étoit gravée ſi profondemẽt dans le cœur de chacun, qu'on ne peut dire ſi on l'eſtimoit davantage qu'on l'aimoit. Auſſi pour en dire la verité il n'étoit pas recommandable ſeulement par une vertu militaire, qui fait d'ordinaire toute la gloire des Heros, mais auſſi par toutes les autres vertus morales & chrêtiennes ce qui eſt fort rare dans un méme ſujet.

Le Duc de Lorraine qui avoit ſes troupes du côté de la Moſelle, où étoient auſſi avec lui celles de Lunebourg, de Munſter & de quelques autres Confederez; ayant appris cet accident, mit le ſiege devant Tréves où commandoit Vignori, vieux ſoldat de l'experience de qui le Prince de Condé, ſous lequel il avoit ſervi toute ſa vie vous avoit aſſuré. Il ne s'étonna pas de ce ſiege où il croyoit

Montecuculli qui s'enfuyoit revint à la charge, ſachant la conſternation ou la mort de ce Vicomte avoit jetté vôtre armée. En effet les Lieutenans Generaux qui la commandoient ne ſongeoient plus qu'à repaſſer le Rhin, ce qui fit dire quelque choſe de fort plaiſant à vos ſoldats ſur l'embarras où ils les voyoient. Mr. de Turenne avoit coûtume de monter un cheval pie, & ils diſoient hautement & ſans ſe cacher qu'il n'y avoit qu'à lui mettre la bride ſur le col, & qu'il ſauroit mieux qu'eux où il falloit aller. Cependant le Comte de Lorges l'amena ſaine & ſauve en-deça du Rhin, aprés avoir livré combat aux ennemis qui ſe perſuadoient d'en avoir beaucoup meilleur marché.

Vôtre Majeſté fut ſenſible à cette perte autant que le merite de ce grand homme vous y obligeoit ; & que le beſoin que vous aviez de lui étoit preſſant. Mais il n'en fut pas de même du Marquis de Louvois, & pendant que toute France étoit en deüil de la pe[illegible] us en aviez fait, il s'en ré[illegible] & les Je ſais poſitiv[illegible] l'

actions qui étoit gravée ſi
mẽt dans le cœur de chacun
peut dire ſi on l'eſtimoit
qu'on l'aimoit. Auſſi pou
la verité il n'étoit pas reco
ble ſeulement par une vert
re, qui fait d'ordinaire tou
re des Heros, mais auſſi par
autres vertus morales & cl
ce qui eſt fort rare dans
ſujet.

Le Duc de Lorraine qui
troupes du côté de la Mo
étoient auſſi avec lui celles
bourg, de Munſter & d
autres Confederez ; ayant

même remporter quelque gloire, principalement parce que le Maréchal de Crequi marchoit à ſon ſecours ; mais dans le tems qu'il donnoit ſes ordres à cheval, il fut culbuté du haut en bas d'un Baſtion, par la frayeur que cet animal d'un coup de tonnerre, de ſorte qu'il finit ſes jours de cet accident imprévû. Cela fit hâter la marche du Maréchal de Crequi, qui craignoit que ſa mort ne cauſât parmi les ſiens quelque terreur panique qui les obligea à ſe rendre. Mais le Duc de Lorraine luy épargna la peine de s'avancer bien avant; & vint au devant de lui juſques à Conſarbrix, où eſt le confluent de la Sarre & de la Moſelle. Il paſſa là la riviere ou ce Maréchal l'auroit pris à ſon avantage s'il eût voulu ; car il luy étoit aiſé de le combatre dans le tems qu'il n'avoit encore fait paſſer qu'une partie de ſon armée ; mais ne l'ayant pas voulu faire par je ne ſais quelle raiſon, & qu'il ne ſavoit peut être pas bien lui-même, il fut ſi bien battu que toutes ſes troupes prirent la fuite les unes d'un côté, les autres de l'autre. Il ſe ſauva lui-même en

ſi petite Compagnie qu'il arriva à Treves lui cinquiéme où ſon deſeſpoir étoit ſi grand, qu'il ſe reſolut de s'enſevelir dans la Place qui ne valoit rien. En effet, il fit une reſiſtance à quoy les ennemis ne s'attendoient pas, ce qui fut cauſe qu'ils lui offrirent une bonne compoſition. Mais ne voulant point entendre parler du tout de ſe rendre, un Capitaine d'Infanterie, nommé Boisjourdan, remontra à la garniſon qu'elle n'avoit que faire de ſon deſeſpoir, & que s'il étoit aſſez grand pour l'obliger à vouloir perir, ce n'étoit pas à dire qu'elle dût ſuivre ſon exemple. Quelques-uns furent de ſon avis, & repreſenterent à ce Maréchal que l'état où étoit la place ne leur permettoit point de faire une plus longue reſiſtance. Mais s'étant emporté à ce compliment, & ne leur ayant pas donné le temps d'achever le reſte, Boisjourdan traita avec les ennemis, à qui il donna entrée dans la Ville. Le Maréchal de Crequi ſe ſauva dans l'Egliſe où il vouloit encore tenir bon avec quelques Officiers qui n'aprouvoient pas ce qu'avoit fait Boisjour-

Schomberg : Le Duc de Vivonne : le Duc de la Feüillade & le Duc de Luxembourg. Mais y ayant beaucoup à dire que le Duc de Duras n'en ſçût autant que ſon oncle, vous mites bien-tôt le Prince de Condé à ſa place, dont la reputation ſeule vous étoit d'un grand ſecours dans la conjoncture preſente.

En effet les ennemis, aprés avoir paſſé le Rhin ſur le pont de Strasbourg, qui vous manqua de parole pour la ſeconde fois, crurent prendre Haguenau denublée ; mais le Prince de Condé les ayant obligés de lever le ſiege ils ſe jetterent ſur Saverne dont ils croyoient s'emparer avec plus de facilité. Le ſuccez qu'ils y eurent fut neanmoins égal à celui qu'ils avoient eu devant l'autre Ville tellement que cette Campagne qui ſembloit dans les commencemens menacer Vôtre Majeſté d'un revers de fortune, ſe termina à ſi peu de choſe, qu'elle n'eut pas ſujet de s'en effrayer.

Les Suedois n'en furent pas quittes à ſi bon marché. Ils s'étoient à la fin avancés dans les Etats du Mar-

quis de Brandebourg, où ils avoient pris quelques poſtes de peu de conſequence, ſans ſonger à penetrer plus avant. Il ſembloit même qu'il agiſſoient de concert avec lui, tant ils alloient lentement, & qu'il prenoit peu de ſoin lui-même de s'oppoſer à leurs entrepriſes. Mais cet Electeur ſachant que le Roi de Suede preſſé par Vôtre Majeſté, ſe reſolvoit enfin à faire d'autres efforts, il courut de Hollande où il étoit, à la défenſe de ſon Païs, & fut ſi heureux, qu'en arrivant il les mit en déroute à un paſſage nommé Felbeling: Il y perdirent la plus grande partie de leur canon & de leur bagage, dont ne s'étant pû remettre de toute la campagne, le Roi de Dannemarx, qui avoit pris le parti de l'Electeur s auſſi-bien que les Princes de la Maiſon de Brunſvvix, trouva moyen de faire ſes affaires. Ils attaquerent cette Couronne tous dans un même tems, dans le Duché de Bremen, dans l'Iſle de Rugen, & ſur ſes autres frontieres, & ne trouvant pas plus de reſiſtance d'un côté que d'autre, le Roi de Dannemarx aſſiegea [illegible]rit Vviſmart, Port conſiderable

Schomberg : Le Duc de Vivonne : le Duc de la Feüillade & le Duc de Luxembourg. Mais y ayant beaucoup à dire que le Duc de Duras n'en ſçût autant que ſon oncle, vous mites bien-tôt le Prince de Condé à ſa place, dont la reputation ſeule vous étoit d'un grand ſecours dans la conjoncture preſente.

En effet les ennemis, aprés avoir paſſé le Rhin ſur le pont de Strasbourg, qui vous manqua de parole pour la ſeconde fois, crurent prendre Haguenau denublée ; mais le Prince de Condé les ayant obligés de lever le ſiege ils ſe jetterent ſur Saverne dont ils croyoient s'emparer avec plus de facilité. Le ſuccez qu'ils y eurent fut neanmoins égal à celui qu'ils avoient eu devant l'autre Ville tellement que cette Campagne qui ſembloit dans les commencemens menacer Vôtre Majeſté d'un revers de fortune, ſe termina à ſi peu de choſe, qu'elle n'eut pas ſujet de s'en effrayer.

Les Suedois n'en furent pas quittes à ſi bon marché. Ils s'étoient à la fin avancés dans les Etats du Mar-

quis de Brandebourg, où ils avoient pris quelques poſtes de peu de conſequence, ſans ſonger à penetrer plus avant. Il ſembloit même qu'il agiſſoient de concert avec lui, tant ils alloient lentement, & qu'il prenoit peu de ſoin lui-même de s'oppoſer à leurs entrepriſes. Mais cet Electeur ſachant que le Roi de Suede preſſé par Vôtre Majeſté, ſe reſolvoit enfin à faire d'autres efforts, il courut de Hollande où il étoit, à la défenſe de ſon Païs, & fut ſi heureux, qu'en arrivant il les mit en déroute à un paſſage nommé Felbeling. Il y perdirent la plus grande partie de leur canon & de leur bagage, dont ne s'étant pû remettre de toute la campagne, le Roi de Dannemarc, qui avoit pris le parti de l'Electeur s auſſi-bien que les Princes de la Maiſon de Brunſvvic, trouva moyen de faire ſes affaires. Ils attaquerent cette Couronne tous dans un même tems, dans le Duché de Bremen, dans l'Iſle de Rugen, & ſur ſes autres frontieres, & ne trouvant pas plus de reſiſtance d'un côté que d'autre, le Roi de Dannemarc aſſiegea & prit Vviſmart, Port conſiderable

s'efforça de me rendre la pareille dans une de Finance, où il me soupçonnoit d'avoir trempé. Mais je fis voir à vôtre Majesté, clair comme le jour, que je n'y avois nulle part, & que s'il s'y étoit fait quelque chose qui ne fût pas à faire ; elle s'en devoit prendre à Desmarets mon neveu, qui en avoit eu la direction. Je lui dis en même-tems que je ne lui répondois de rien là-dessus, & qu'elle savoit que je lui avois dit plus d'une fois que c'étoit un homme dangereux, quand il trouvoit quelque chose à gagner. Cependant je ne lui avois jamais rien souffert, mais il ne laissoit pas de me tromper le premier, tant sa convoitise étoit grande ; Vôtre Majesté cependant lui avoit fait plus de bien mille fois qu'il ne meritoit, jusques à lui donner cent mille écus pour ses peines de la premiere affaire dont il s'étoit mêlé ; mais il y a des gens insatiables, & à qui Vôtre Majesté donneroit la moitié de son Royaume qu'ils ne seroient pas contens. Elle eut la bonté d'assoupir cette affaire à ma consideration, & ce n'est pas la seule dont je lui

leur Païs, de ſorte qu'
plus que les interêts de l'
conſiderer, avec ceux de
l'Empire. Mais ils étoien
les uns des autres, que ce
un acheminement à la I
qu'il eſt certain qu'ils avo
ſe défier de ceux qui é
leur parti que des armes
Majeſté. En effet la pu
s'acqueroit inſenſiblemen
reur devoit donner une gr
ſie à tous ces Princes ; &
côté ne devoit pas étre tr
de les voir en bonne inte
uns avec les autres, & co

força de me rendre la pareille
is une de Finance, où il me ſoup-
moit d'avoir trempé. Mais je fis
r à vôtre Majeſté, clair comme
our, que je n'y avois nulle part,
que s'il s'y étoit fait quelque cho-
jui ne fût pas à faire ; elle s'en de-
it prendre à Deſmarets mon ne-
u, qui en avoit eu la direction.
lui dis en même-tems que je ne
répondois de rien là-deſſus, &
'elle ſavoit que je lui avois dit plus
me fois que c'étoit un homme dan-
reux, quand il trouvoit quelque
oſe à gagner. Cependant je ne lui
ois jamais rien ſouffert, mais il ne
ſſoit pas de me tromper le pre-
er, tant ſa convoitiſe étoit grande ;
ôtre Majeſté cependant lui avoit fait
is de bien mille fois qu'il ne me-
oit, juſques à lui donner cent mil-
écus pour ſes peines de la premie-
affaire dont il s'étoit mêlé ; mais
y a des gens inſatiables, & à qui
ôtre Majeſté donneroit la moitié de
u Royaume qu'ils ne ſeroient pas
ntens. Elle eut la bonté d'aſſoupir
tte affaire à ma conſideration, &
n'eſt pas la ſeule dont je lui

ſuis redevable. Je puis dire neanmoins quoi que ce ne ſoit pas à moi à me venter moy-même, que je n'ai jamais eu recours à ſa bonté pour mes injuſtices, ou pour mes voleries. J'ai toûjours tâché de marcher droit, & je défie que perſonne me puiſſe accuſer avec raiſon du contraire.

L'Heritier d'un nommé Friois, Suiſſe de Nation, qui avoit amaſſé de grands biens dans vôtre Roiaume en pourroit rendre un bon temoignage s'il y étoit appellé. Ce Friois étant mort fort vieux ſans avoir jamais été marié. D'abord que celui dont je viens de parler voulut s'approprier ſa ſucceſſion, il trouva en ſon chemin le Fermier de vôtre Domaine, qui pretendit y avoir meilleure part que lui, parce que Friois étant batard, tout ce qu'il avoit amaſſé devoit ſelon les loix de voſtre Royaume revenir à ceux qui étoient aux droits de Vôtre Majeſté. Cette conteſtation dont le fonds étoit de grande conſequence pour l'un & pour l'autre leur fit chercher des amis, & le pretendu heritier de ce Suiſſe ne croyant point en trouver qui lui pût

rendre de plus grands ſervices que moi, me fit offrir deux cens mille francs, ſi je lui voulois accorder ma protection. Mais je lui fis dire qu'il n'y avoit point de ſomme, ſi grande qu'elle fût, qui me pût faire commettre une injuſtice; tellement que voyant qu'il n'y avoit rien à faire avec moi, il s'adreſſa à des gens qui avoient accez auprés du Marquis de Louvois, & qui moyennant cette ſomme, qui fut partagée entre eux, firent ſon affaire. Villacerf & S. Poüange eurent chacun vingt mille écus, Strouppa eut le reſte, avec un certain homme dont j'ai oublié le nom. Le Fermier de vôtre Domaine m'en fit ſes plaintes, & me pria d'informer Vôtre Majeſté de l'injuſtice qu'on lui rendoit; mais je le trouvai ſi prevenuë qu'il me fut impoſſible de rien faire pour lui.

Je ſai mille autres rencontres où la prévarication a eu le méme lieu, & Vôtre Majeſté doit étre perſuadée, que tant que la guerre a duré, il s'eſt fait un ſale commerce des charges qui ſont venuës à vaquer, juſques aux Enſeignes. C'eſt par là qu'un Ale-

ſuis redevable. Je puis dire neanmoi quoi que ce ne ſoit pas à moi venter moy-même, que je n'ai mais eu recours à ſa bonté pour injuſtices, ou pour mes volerie toûjours tâché de marcher droi je défie que perſonne me puiſſe fer avec raiſon du contraire.

L'Heritier d'un nommé Fi Suiſſe de Nation, qui avoit a de grands biens dans vôtre Roi en pourroit rendre un bon temo ge s'il y étoit appellé. Ce l étant mort fort vieux ſans avoi mais été marié. D'abord que dont je viens de parler voulut proprier ſa ſucceſſion, il trou ſon chemin le Fermier de vôtre maine, qui pretendit y avoir leure part que lui, parce que l étant batard, tout ce qu'il amaſſé devoit ſelon les loix de v Royaume revenir à ceux qui ét aux droits de Vôtre Majeſté. conteſtation dont le fonds étoi grande conſequence pour l'un & l'autre leur fit chercher des amis le pretendu heritier de ce Suiſſ croyant point en trouver qui lu

ndre de plus grands ſervices que oi, me fit offrir deux cens mille ancs, ſi je lui voulois accorder ma rrection. Mais je lui fis dire qu'il y avoit point de ſomme, ſi grande s'elle fût, qui me pût faire com-ettre une injuſtice ; tellement que yant qu'il n'y avoit rien à faire ec moi, il s'adreſſa à des gens qui oient accez auprés du Marquis de uvois, & qui moyennant cette ſom-e, qui fut partagée entre eux, firent n affaire. Villacerf & S. Poüange nent chacun vingt mille écus, ouppa eut le reſte, avec un certain mme dont j'ai oublié le nom. Le rmier de vôtre Domaine m'en fit s plaintes, & me pria d'informer ôtre Majeſté de l'injuſtice qu'on lui ndoit ; mais je le trouvai ſi preve-ë qu'il me fut impoſſible de rien ire pour lui.

Je ſai mille autres rencontres où prévarication a eu le méme lieu, Vôtre Majeſté doit étre perſuadée, ie tant que la guerre a duré, il s'eſt it un ſale commerce des charges qui nt venuës à vaquer, juſques aux nſeignes. C'eſt par là qu'un Ale-

xandre, fils d'un miſerable Ecrivain, eſt devenu à ſon aiſe : & qu'il veut faire comparaiſon aujourd'huy avec tout ce qu'il y a de gens de qualité. C'eſt auſſi par un pareil abus que Charpentier & Binot ſon beau-frere, ſont maintenant ſi riches, quoi que l'un ſoit fils d'un petit Bourgeois de Compiegne, & l'autre d'un Sergent de Tonnerre. C'eſt dans la bourſe de ces gens-là que vôtre Majeſté pourra foüiller dans l'occaſion, ſans qu'elle puiſſe craindre qu'on y trouve à redire ; l'un ne rendra gorge que des Compagnies qu'il a venduës, & les autres que du ſang des Communautez dont ils ſe ſont engraiſſés. Le miſerable Village de Courtiſoux en Champagne, & dont toute la richeſſe ne conſiſte qu'en fromages, à donné pendant pluſieurs années trois mille livres par an à Charpentier, pour le decharger du logement des gens de guerre; mais dés qu'il n'a plus été en état de lui fournir une ſi grande ſomme, & qu'il lui a demandé à la moderer ; il a oublié ſes preſens & lui a ordonné les paſſages.

Si je voulois remplir ce papier de

ıdre de plus grands services que
ɔi, me fit offrir deux cens mille
ncs, si je lui voulois accorder ma
ɔtection. Mais je lui fis dire qu'il
avoit point de somme, si grande
'elle fût, qui me pût faire com-
ttre une injustice ; tellement que
yant qu'il n'y avoit rien à faire
ec moi, il s'adressa à des gens qui
ɔient accez auprés du Marquis de
uvois, & qui moyennant cette som-
, qui fut partagée entre eux, firent
ı affaire. Villacerf & S. Poüange
ent chacun vingt mille écus,
ɔuppa eut le reste, avec un certain
mme dont j'ai oublié le nom. Le
mier de vôtre Domaine m'en fit
plaintes, & me pria d'informer
tre Majesté de l'injustice qu'on lui
ıdoit ; mais je le trouvai si preve-
ë qu'il me fut impossible de rien
re pour lui.

Je sai mille autres rencontres où
prévarication a eu le méme lieu,
Vôtre Majesté doit étre persuadée,
e tant que la guerte a duré, il s'est
t un sale commerce des charges qui
ıt venuës à vaquer, jusques aux
seignes. C'est par là qu'un Ale-

Vôtre Majeſté fera reflexion à ce que je lui viens de dire, quand elle le jugera à propos. Cependant j'en reviens à la ſuite de ſon Hiſtoire.

Le ravage que faiſoit la garniſon dans Philisbourg dans les Etats de l'Electeur Palatin, obligea l'Empereur de tenir cette place ſerrée pendant tout l'Hyver, pour ſe délivrer de ſes importunités continuelles. Il lui donna même parole qu'il lui ôteroit cette épine du pied, en les faiſant aſſieger d'abord que le Printems ſeroit revenu, ce qu'on n'avoit oſé entreprendre du vivant de Mr. de Turenne. Le Comte de Lorges importunoit cependant Vôtre Majeſté pour qu'elle lui fit la méme grace qu'à ſon frere, & à tant d'autres qu'elle avoit honorez, comme j'ai dit ci-devant, du Bâton de Maréchal de France. Il mettoit en ligne de compte le ſervice qu'il avoit rendu, en ramenant ſon armée en deçà du Rhin, aprés la mort de ſon oncle, outre qu'il y avoit long-tems qu'il ſervoit. Vôtre Majeſté avoit peine à s'y reſoudre, non qu'elle ne l'eſtimât pour un brave homme, & fort entendu dans ſon

nétier ; mais parce qu'ayant fort peu de bien, il ne seroit pas en état de soûtenir cette dignité. Le Marquis de Louvois qui le regardoit comme le neveu d'un homme qu'il n'avoit jamais aimé, ne lui rendoit pas d'ailleurs de trop bons offices, s'imaginant qu'il ne seroit jamais de ses amis. Comme je vis cela, & que la repugnance qu'avoit Vôtre Majesté de lui rendre justice, ne venoit que de ce que j'ai dit ci-devant, je lui fis dire qu'il recherchât la fille de Fremont, & que pourvû qu'il eût de bonnes parole du pere, je lui répondois que l'autre affaire iroit bien. Cependant pour lui rendre le service tout entier, je menaçai sous main Fremont de le rechercher pour quelques affaires qu'il avoit faites, & où il avoit tant gagné qu'il passoit pour l'homme le plus riche de Paris. Cela lui fit peur, & croyant avoir besoin de protection, il écouta la proposition que le Comte de Lorges lui faisoit, sous condition d'être Maréchal de France auparavant. Je dis alors à Vôtre Majesté le changement qui se preparoit en faveur de ce Comte,

de tenir cette place ſerré
tout l'Hyver, pour ſe déli
importunités continuelles.
na même parole qu'il lut ô
te épine du pied, en les fai
ger d'abord que le Prince
revenu, ce qu'on n'avoit
prendre du vivant de Mr. d
ne. Le Comte de Lorges
noit cependant Vôtre Ma
qu'elle lui fit la même grac
frere, & à tant d'autres qu
honorez, comme j'ai dit
du Bâton de Maréchal de l
mettoit en ligne de compte
qu'il avoit rendu, en ram

dans Philisbourg. Vôtre Majesté sait la faute qu'il fit en voulant executer ce commandement, & comment le chagrin qu'il en eut le fit mourir de douleur. Car c'étoit moins de cœur qu'il manquoit que de conduite ce qui nous apprend que nous ne devons jamais souhaiter d'être élevez au dessus de nos forces, puisque nous n'en tombons que de plus haut. En effet tel est bon pour acquerir de la reputation dans un poste, qui la perdroit dans un qui seroit plus élevé. La prudence veut que nous mesurions nôtre ambition par la connoissance de nous-mêmes, autrement nous ferons voir à nôtre dommage la verité dont on a tâché de nous instruire en nous donnant la fable de Phaëton.

Vous ouvrîtes cette Campagne par la prise de Condé qui fut suivie de celle de Bouchain. Le Prince d'Orange s'étant approché de vôtre armée pour secourir ses places ne trouva pas à propos de vous attaquer avec une armée beaucoup inferieure à la vôtre. Ces deux conquêtes étant faites vôtre Majesté revint à Versailles

aprés avoir laiſſé la plus grande partie de ſon armée ſous le commandement du Marêchal de Schomberg, & envoyé le reſte au Duc de Luxembourg qui commandoit en Allemagne. Le Prince de Lorraine y étoit à la tête de l'armée de l'Empereur & aſſiegea enfin Philisbourg, qui fit une ſi belle défenſe que le Duc de Luxembourg eut tout le tems qu'il pouvoit ſouhaiter pour le ſecourir.

Le Prince d'Orange de ſon côté fit le ſiege de Maſtricht, dont le Commandant à l'exemple de celui de Philisbourg fit bien ſon devoir, que le Maréchal de Schomberg donna le tems au Maréchal d'Humieres de faire le ſiege d'Aires, pour lequel il lui avoit prêté une partie de ſes troupes; mais les ayant repriſes, quand il fut achevé il marcha droit à lui, dont ſe ſeroit enſuivi une ſanglante bataille, ſi le Prince d'Orange qui avoit perdu ſix ſemaines de tems à ce ſiége, & ſix à ſept mille hommes, n'eut jugé à propos de ſe retirer de bonne heure.

Cet heureux ſuccez pour vos armes rebuta encore les Hollandois de

ans Philisbourg. Vôtre Majeſté ſait
a faute qu'il fit en voulant executer
e commandement, & comment le
hagrin qu'il en eut le fit mourir de
ouleur. Car c'étoit moins de cœur
u'il manquoit que de conduite ce
ui nous apprend que nous ne de-
ons jamais ſouhaiter d'étre élevez
u deſſus de nos forces, puiſque nous
'en tombons que de plus haut. En
ffet tel eſt bon pour acquerir de la
eputation dans un poſte, qui la per-
roit dans un qui ſeroit plus élevé.
a prudence veut que nous meſu-
ions nôtre ambition par la connoiſ-
ance de nous-mêmes, autrement nous
erons voir à nôtre dommage la veri-
é dont on a tâché de nous inſtruire
n nous donnant la fable de Phaë-
on.

Vous ouvrîtes cette Campagne par
a priſe de Condé qui fut ſuivie de
celle de Bouchain. Le Prince d'Oran-
ge s'étant approché de vôtre armée
pour ſecourir ſes places ne trouva pas
à propos de vous attaquer avec une
armée beaucoup inferieure à la vô-
tre. Ces deux conquetes étant fai-
tes vôtre Majeſté revint à Verſailles

nois, que d'avoir en allemagne une pareille iſſuë à ſes entrepriſes ; mais le Duc de Luxembourg y trouve tant de difficulté, qu'aprés avoir tenté inutilement de cent manieres differentes le moyen de ſecourir Philisbourg, il en abandonna le deſſein. Ainſi aprés un ſiege de plus de trois mois, le Prince de Lorraine qui n'avoit encore jamais commandé en chef eut le plaiſir de reduire une ſi forte place. Mais le moment de ſon triomphe penſa être celuy de ſa mort. Le pont par où il entra dans la Ville fondit ſous lui ; à ce qu'on pretend par l'artifice des premiers de la Cour de l'Empereur, qui le voyant en trop grande faveur auprés de ce Prince, avoient reſolu de le faire perir.

Les Suedois continuerent à faire la guerre. Malheureuſement ils perdirent Elſembourg, Lanſeron, Chriſtianſtat & quelques autres Places, & quoi qu'ils remportaſſent quelque avantage ſur le general Major Dunquan & enſuite une victoire prés de Lunden, leurs affaires n'en allerent pas mieux.

Il n'y eut que Vôtre Majeſté qui con-

continua à fixer la fortune pour elle. La Ville de Valenciennes tomba ſous ſa puiſſance la Campagne ſuivante, & quoi que ce ſoit une des plus fortes des Païs-Bas, & qu'elle fut deffenduë par une bonne garniſon, vous y auriez tout paſſé au fil de l'épée, ſi vous aviez voulu vous ſervir de l'avantage que la fortune vous avoit donné. Mais vous laiſſâtes agir voſtre clemence en faveur de ces malheureux, & lors qu'ils s'attendoient de perdre leurs biens & la vie, vous leur conſervates l'un & l'autre. Vous attaquâtes enſuite Cambray & St. Omer tout en même tems, & la diverſion de vos forces qu'ils vous falloit faire pour ces deux entrepriſes, faiſant croire au Prince d'Orange que c'étoit le tems ou jamais d'entreprendre quelque choſe, il s'avança juſques à Caſſel où Mr. vôtre frere le deffit. Ces deux places ne reſiſterent gueres aprés cela, & Vôtre Majeſté ayant executé toutes ces grandes choſes, avant le tems que les autres conquerans ont coutume de ſe mettre en Campagne, vôtre reputation, qui étoit déja bien grande dans l'Eu-

nois, que d'avoir en allemagne une pareille iſſuë à ſes entrepriſes ; mais le Duc de Luxembourg y trouve tant de difficulté, qu'aprés avoir tenté inutilement de cent manieres differentes le moyen de ſecourir Philisbourg, il en abandonna le deſſein. Ainſi aprés un ſiege de plus de trois mois, le Prince de Lorraine qui n'avoit encore jamais commandé en chef eut le plaiſir de reduire une ſi forte place. Mais le moment de ſon triomphe penſa être celuy de ſa mort. Le pont par où il entra dans la Ville fondit ſous lui ; à ce qu'on pretend par l'artifice des premiers de la Cour de l'Empereur, qui le voyant en trop grande faveur auprés de ce Prince, avoient reſolu de le faire perir.

Les Suedois continuerent à faire la guerre. Malheureuſement ils perdirent Elſembourg, Lanſeron, Chriſtinſtat & quelques autres Places, & quoi qu'ils remportaſſent quelque avantage ſur le general Major Dunquan & enſuite une victoire prés de Lunden, leurs affaires n'en allerent pas mieux.

Il n'y eut que Vôtre Majeſté qui con-

tems aprés la priſe de Treves ; mais comme cela dependoit de ce que feroit le Prince d'Orange qui lui avoit promis d'entrer en France de ſon côté, il attendit l'effet de ſes promeſſes pour regler enſuite ſes entrepriſes. L'eſperance du Prince d'Orange étoit fondée ſur la maniere dont Vôtre Majeſté faiſoit la guerre, elle n'avoit des troupes que mediocrement ; mais elle s'en ſervoit avec tant de jugement & de prudence que, quoi que celles des ennemis leur fuſſent ſuperieures, elle ne laiſſoit pas de faire des conquêtes tous les ans. Cela le faiſoit parce qu'elle les raſſembloit toutes l'hiver, au lieu que les ennemis étoient obligés de faire prendre aux leurs des quartiers d'hiver éloignés dont elles ne pouvoient pas être revenuës quand elle ouvroit la Campagne. Par ce moyen elle s'y trouvoit la plus forte dans le commencement, puis quand elle avoit executé ſes entrepriſes, elle envoyoit un détachement en Allemagne, & demeuroit en Flandres ſur la deffenſive.

C'étoit pour cela que le Prince d'Orange ſe trouvoit en état ſur l'ar-

riere ſaiſon d'entreprendre quelque choſe, & qu'il fut encore aſſez fort cette année pour faire le ſiege de Charleroy. J'ay déja dit à Vôtre Maj: ſté pourquoy il en vouloit tant à cette Place, mais il en avoit une autre raiſon cette fois ci. Il pretendoit quand il l'auroit priſe entrer en France tout comme il voudroit. Cependant il ſe trouva bien éloigné de ſon Compte, car ſur l'avis qu'il eut que le Maréchal de Schomberg marchoit à luy, & que Vôtre Majeſté même ſe diſpoſoit à le ſuivre, il ne vous attendit ni l'un ni l'autre, & leva le ſiege.

Le Prince de Lorraine ne pouvant plus compter ſur luy aprés cét échec & ſe voyant éloigné de ſes eſperances, abandonna Mouſon & reprit le chemin du Rhin. Le Maréchal de Crequi le ſuivit, & aprés divers campemens qu'ils firent l'un & l'autre, ils ſe trouverent ſi proches à Koxesberg que cela donna lieu à une rude eſcarmouche. Les cuiraſſiers de l'Empereur y maltraiterent un peu [illegible]e Cavalerie legere, mais l'avanta[illegible] avoient eu ſur elle vôtre Mai-

Maiſon l'eut ſur eux, & ils firent voir aux deux armées qu'en une demie heure de tems, ils ſavoient auſſi bien s'enfuir devant l'ennemi qu'ils le ſavoient pourſuivre.

Le Prince de Lorraine, jugeant par cet échantillon qu'il feroit mieux d'aller prendre des quartiers d'hiver, que de s'amuſer plus long-tems à ſe morfondre, ſe retira plus avant en Allemagne, pendant que le Maréchal de Crequi feignit de le vouloir imiter : mais revenant en même tems ſur ſes pas il attaqua, & prit Fribourg avant que ce Prince pût arriver aſſez à tems pour ſecourir cette place.

Vous battites encore vos ennemis en Catalogne que vous ravagiez tous les ans. Ils y perdirent le combat de Pouille où ils vinrent chercher leur malheur. Ils ne purent non plus rien faire à Meſſine, malgré tout l'argent qu'ils y ſemerent pour faire couper la gorge à vôtre garniſon. Enfin vous terminates une ſi belle Campagne par la priſe de St. Guillain, ce qui ôta tellement le courage aux Hollandois, que quoi que le Prince d'O-

riere ſaiſon d'entreprendre quelque choſe, & qu'il fut encore aſſez fort cette année pour faire le ſiege de Charleroy. J'ay déja dit à Vôtre Majeſté pourquoy il en vouloit tant à cette Place, mais il en avoit une autre raiſon cette fois ci. Il pretendoit quand il l'auroit priſe entrer en France tout comme il voudroit. Cependant il ſe trouva bien éloigné de ſon Compte, car ſur l'avis qu'il eut que le Maréchal de Schomberg marchoit à luy, & que Vôtre Majeſté même ſe diſpoſoit à le ſuivre, il ne vous attendit ni l'un ni l'autre, & leva le ſiege.

Le Prince de Lorraine ne pouvant plus compter ſur luy aprés cét échec & ſe voyant éloigné de ſes eſperances, abandonna Mouſon & reprit le chemin du Rhin. Le Maréchal de Crequi le ſuivit, & aprés divers campemens qu'ils firent l'un & l'autre, ils ſe trouverent ſi proches à Koxesberg que cela donna lieu à une rude eſcarmouche. Les cuiraſſiers de l'Empereur y maltraiterent un peu vôtre Cavalerie legere, mais l'avantage qu'ils avoient eu ſur elle vôtre

Mai-

Maiſon l'eut ſur eux, & ils firent voir aux deux armées qu'en une demie heure de tems, ils ſavoient auſſi bien s'enfuir devant l'ennemi qu'ils le ſavoient pourſuivre.

Le Prince de Lorraine, jugeant par cet échantillon qu'il feroit mieux d'aller prendre des quartiers d'hiver, que de s'amuſer plus long-tems à ſe morfondre, ſe retira plus avant en Allemagne, pendant que le Maréchal de Crequi feignit de le vouloir imiter : mais revenant en même tems ſur ſes pas il attaqua, & prit Fribourg avant que ce Prince pût arriver aſſez à tems pour ſecourir cette place.

Vous battites encore vos ennemis en Catalogne que vous ravagiez tous les ans. Ils y perdirent le combat de Pouille où ils vinrent chercher leur malheur. Ils ne purent non plus rien faire à Meſſine, malgré tout l'argent qu'ils y ſemerent pour faire couper la gorge à vôtre garniſon. Enfin vous terminates une ſi belle Campagne par la priſe de St. Guillain, ce qui ôta tellement le courage aux Hollandois, que quoi que le Prince d'O-

bien ſervi Vôtre Majeſté d
ces conquêtes, que ſa fa
menta à un point que je ne
tenir contre lui. A la mort
celier Seguier j'avois diſp
pere cette charge qu'il b
tout ſon pouvoir. Je me
voir Avocat, qualité qu'il
neceſſairement pour l'obte
Vôtre Majeſté pour nous m
cord, la donna à Mr d'Alig
ſeiller d'Etat, quoi que
âge & la foibleſſe de ſon
rendiſſent incapable de
Auſſi fallut-il que ſon fils
fit pour lui; mais comm

à Roch fort, & Vôtre Majesté y doit bien penser.

Je lui en ai dit encore mon sentiment, il n'y a pas long-tems, & que la fosse de Colluile est un endroit que la nature semble avoir fait exprés pour cela. Vôtre Majesté a écouté mes raisons, & j'ai crû même pendant un tems qu'elle les goutoit si fort, qu'elle donneroit ses ordres incessamment pour y faire travailler. Mais j'ai appris depuis que le Marquis de Louvois avoit encore empêché un coup si necessaire à son Etat, en lui insinuant que cet endroit n'étoit pas si bon que je le disois, mais que ce qui étoit cause que je le ventois tant, c'est que j'étois bien aise d'obliger la Maison de Matigon à laquelle mon fils s'est allié, laquelle ayant ses terres tout auprés y trouveroit son compte, outre qu'ayant la Lieutenance de Roi de ce pais là, c'étoit encore une augmentation de credit pour elle.

Voilà comment on empoisonne les choses où il y a le moins à redire. Cependant la suite en est quelquefois dangereuse, comme je le laisse à ju-

ger à Vôtre Majeſté ; mais il eſt difficile à un grand Roi qui ne voit beaucoup de choſes que par les yeux d'autrui, de ſe deffendre des artifices de ceux qui le veulent tromper ; principalement quand ils ont par devers eux quelques ſervices qui font croire que leur intention eſt bonne. Je ne ſçhe qu'un moyen de ſe tirer d'affaire en pareil cas, c'eſt qu'un Prince ne ſe doit fier ni aux uns ni aux autres ; il doit examiner la choſe lui-même, & aller plûtôt ſur les lieux que de manquer une bonne occaſion par trop de credulité ; car de s'en fier à une tierce perſonne il y a encore mille inconveniens. Il n'y en a preſque point qui ne tiennent à un Miniſtre par un endroit ou par un autre, & ſi cela ne ſe trouve pas, comme on en pourroit donner un exemple dans vôtre Cour, où il y a deux ou trois perſonnes qui n'ont jamais voulu pleyer ſous l'authorité du Marquis de Louvois, toûjours eſt-il conſtant qu'ils ont une jalouſie ſecrette dans le cœur qui eſt capable de faire le même effet qu'on apprehende.

Quoi qu'il en ſoit Vôtre Majeſté; dont

dont la prudence, bien loin de ſe demonter dans les revers de fortune ſemble reprendre de nouvelles forces, ne s'étonnant en aucune façon du changement de Sa Majeſté Britannique, s'en ſervit tout au contraire pour faire faire plûtôt la paix aux Hollandois. Elle leur donna tant de jalouſie, qu'ils mandesent à leurs Ambaſſadeurs d'applanir toutes les difficultés qui ſe preſentoient à la paix.

Cependant Vôtre Majeſté ſçachant que le moyen de la leur faire deſirer encore davantage, étoit de ſe rendre redoutable par de nouvelles conquêtes aſſiegea la Ville de Gand, qui lui fit encore moins de reſiſtance que les autres; car vous ſûtes ſi bien endormir les ennemis par la feinte que vous fiſtes d'en vouloir à d'autres places, qu'elle fut priſe preſque auſſi tôt qu'ils ſurent que c'étoit à celle-là que veritablement vous en vouliez. Vous vous rendîtes enſuite maître d'Ypres auſſi bien que du Fort de Leuven qu'on croyoit, s'il faut ainſi dire, imprenable, tant la ſcituation en eſt avantageuſe; mais qui cependant fut pris par eſcalade une

ger à Vôtre Majeſté ; mais il eſt difficile à un grand Roi qui ne voit beaucoup de choſes que par les yeux d'autrui, de ſe deffendre des artifices de ceux qui le veulent tromper ; principalement quand ils ont par devers eux quelques ſervices qui font croire que leur intention eſt bonne. Je ne ſçche qu'un moyen de ſe tirer d'affaire en pareil cas, c'eſt qu'un Prince ne ſe doit fier ni aux uns ni aux autres ; il doit examiner la choſe lui-même, & aller plûtôt ſur les lieux que de manquer une bonne occaſion par trop de credulité ; car de s'en fier à une tierce perſonne il y a encore mille inconveniens. Il n'y en a preſque point qui ne tiennent à un Miniſtre par un endroit ou par un autre, & ſi cela ne ſe trouve pas, comme on en pourroit donner un exemple dans vôtre Cour, où il y a deux ou trois perſonnes qui n'ont jamais voulu pleyer ſous l'authorité du Marquis de Louvois, toûjours eſt-il conſtant qu'ils ont une jalouſie ſecrette dans le cœur qui eſt capable de faire le même effet qu'on apprehende.

Quoi qu'il en ſoit Vôtre Majeſté;

des que lui & l'Intendant penſerent être enlevez.

Les Eſpagnols furent trop heureux aprés cela de s'accommoder avec Vôtre Majeſté auſſi bien que l'Empereur, & il n'y eut que les Princes du Nort qui eurent de la peine à ſe reſoudre de rendre au Roy de Suede les conquêtes qu'ils avoient faites ſur lui. Vôtre Majeſté les y obligeoit cependant, par les Traités qu'elle venoit de ſigner, en conſideration dequoy elle avoit rendu Maeſtricht aux Hollandois, & pluſieurs autres places aux Eſpagnols ſur qui elle venoit encore de prendre Puicerda. Le Prince Charles de Lorraine qui étoit encore venu en Allemagne cette année, mais qui n'avoit pas fait une Campagne plus heureuſe que la precedente, puis que le Maréchal de Crequi avoit fait échoüer le deſſein qu'il avoit de reprendre Fribourg, avoit battu une partie de ſes troupes dans la plaine de Rhinfeld, pris Seckinghem, Offembourg, le Fort de Kell, brulé le pont de Strasbourg & fait divers autres exploits qui le faiſoient paſſer pour un autre Turenne en ce païs-là, le Prince

de de Lorraine dis je étoit compris cans le Traité de l'Empereur, & Vôtre Majesté lui devoit rendre son pais sous de certaines conditions ; mais il les trouva si dures que plûtôt que de s'y soumettre il aima mieux se retirer auprés de Sa Majesté Imperiale, dont il avoit épousé la sœur au commencement de l'hiver.

## CHAPITRE VI.

*Contenant ce qui s'est passé depuis le Traité de Nimegue jusques en l'année* 1684.

VOtre Majesté n'ayant plus sur les bras que la guerre du Nord, pour laquelle l'Empereur lui devoit donner passage, fit marcher son armée de ce côté-là, d'abord que le Maréchal de Crequi qui la commandoit vit qu'une certaine Treve que Vôtre Majesté avoit faite avec ses ennemis étoit expirée. Il s'approcha du VVeser dont Spaen general des troupes du Marquis de Brand bourg se mit en devoir de lui disputer le passage mais

des que lui & l'Intendant penſerent être enlevez.

Les Eſpagnols furent trop heureux aprés cela de s'accommoder avec Vôtre Majeſté auſſi bien que l'Empereur, & il n'y eut que les Princes du Nort qui eurent de la peine à ſe reſoudre de rendre au Roy de Suede les conquêtes qu'ils avoient faites ſur lui. Vôtre Majeſté les y obligeoit cependant, par les Traités qu'elle venoit de ſigner, en conſideration dequoy elle avoit rendu Maeſtricht aux Hollandois, & pluſieurs autres places aux Eſpagnols ſur qui elle venoit encore de prendre Puicerda. Le Prince Charles de Lorraine qui étoit encore venu en Allemagne cette année, mais qui n'avoit pas fait une Campagne plus heureuſe que la precedente, puis que le Marêchal de Crequi avoit fait échouër le deſſein qu'il avoit de reprendre Fribourg, avoit battu une partie de ſes troupes dans la plaine de Rhinfeld, pris Seninghem, Offembourg, le Fort de Kell, brulé le pont de Strasbourg & fait divers autres exploits qui le faiſoient paſſer pour un autre Turenne en ce païs-là, le Prin-

ce

Majeſté jugeant qu'il lui étoit impoſſible de trouver un parti plus avantageux ſigna ſon contrat de mariage, ſans faire reflexion ſeulement ſi cela étoit de ſon goût ou non. Aprés cela il lui fallut quitter la France. & Vôtre Majeſté, ce qu'elle fit avec un torrent de larmes, qui fit pitié à toute la Cour. Elle continua ainſi de pleurer pendant tout le chemin; quoi que le Prince d'Harcourt & ſa femme, qui en avoient la conduite, lui remontraſſent le préjudice que cela lui feroit à la Cour d'Eſpagne, où elle trouveroit des gens aſſez diſpoſez pour lui nuire, ſans leur donner encore priſe ſur elle; mais ſon affliction étoit ſi grande, qu'elle étoit incapable de conſeil, & l'on eut dit en ce tems là, ſi l'on eut ſû ce qui lui eſt arrivé depuis; que c'eſt qu'elle en avoit un ſecret preſſentiment.

J'avois prié Vôtre Majeſté de donner cet emploi au Prince & à la Princeſſe d'Harcourt, qui avoient beſoin que Vôtre Majeſté leur fit du bien; car il avoit un pere qui ne lui en faiſoit gueres, & qui menoit une vie ſi étrange que je fus obligé d'en parler à Vô-

ais vôtre armée qui avoit bien paſſé
Rhin en preſence de vos ennemis
ant encore bien paſſé cette riviere
à la barbe de Spaen, cet Electeur &
s Alliés virent bien que ce ſeroit une
merité à eux de pretendre meſurer
urs forces contre les vôtres ; ainſi
ous rendant maître de faire tel Trai-
que vous le jugeriez à propos, vous
mites le Roi de Suede dans les pla-
s qu'il avoit perduës, entre leſquel-
s il y en avoit encore de plus grande
onſequence que celles dont j'ai fait
ention ci devant.

La paix ayant ainſi été renduë à Europe, le Roy d'Eſpagne envoya Marquis de los Balbaſes vers Vôtre Majeſté pour lui demander Mademoiſelle fille de Mr. vôtre frere en mariage. Cette Princeſſe qui auroit été bien plus aiſe d'épouſer Monſeigneur, jetta beaucoup de larmes à cette nouvelle, mais Vôtre Majeſté ans s'y arrêter nomma Mr. le Chancelier, Mr. le Duc de Villeroi, Mr. de Pomponne & moi pour traailler à cette affaire avec cet Ambaſadeur. On ne pouvoit cependant onſoler cette Princeſſe, mais Vôtre

fille de Mr. le Duc d'Orleans vôtre oncle. Mademoiſelle de Guiſe qui en avoit herité étoit une vielle Princeſſe, qui n'avoit jamais été mariée, & qui ayant le cœur bien placé ſongea à faire revivre ſa Maiſon. Elle jetta les yeux ſur le Prince d'Harcour dont un de ſes amis, mais qui l'étoit encore plus de ce Prince, lui avoit fait un portrait avantageux, ainſi elle luy fit une vente de la Duché de Guiſe, qui vaut quarante mille écus de rente, & de quelques autres effets. Cependant comme il n'étoit pas en état d'en payer le prix, elle lui donna quittance d'un million, mais au lieu d'en avoir de la reconnoiſſance pour celui qui lui avoit procuré un ſi grand bien, il commança à le vouloir détruire auprés de cette Princeſſe, à qui il en fit mille médiſances; tellement que jugeant de ſon caractere par cet échantillon, elle rompit tout ce qu'elle avoit fait avec lui, s'en étant reſervé la faculté par ſon contract. Voilà comment il nous vient quelquefois une ſeule fortune dont nous nous rendons indigne, par nôtre méchante conduite; ſur quoi je dois

dire

dire à la gloire de Vôtre Majeſté que ce n'eſt pas là le chemin qu'elle montre à Mr. le Duc du Maine, à qui elle ne prêche que la reconnoiſſance qu'il doit avoir pour une bonté ſemblable que Mademoiſelle de Montpenſier a euë pour lui ; car elle lui a donné la Principauté de Dombes, & la Conté Deu, deux Terres auſſi conſiderables qu'il y en ait en France, & dont une ſeule lui a coûté ſept cent mille écus. Auſſi de tout les défauts qu'un homme puiſſe avoir, il n'y en a point de plus grand que l'ingratitude ; mais ſi c'en eſt un qui n'eſt pas même ſupportable dans la perſonne d'un particulier, il l'eſt encore bien moins dans celle d'un Prince, dont l'ame doit être pleine de generoſité, & toûjours diſpoſée à faire du bien.

Vôtre Majeſté dont la puiſſance étoit augmentée conſiderablement, par la Paix avantageuſe qu'elle avoit faite, recommença dans ſon Royaume une nouvelle Guerre, qu'elle avoit ſuſpenduë par neceſſité. La conjoncture avoit voulu qu'elle donnât quelque repos aux Huguenots, dont

fille de Mr. le Duc d'Orleans v
oncle. Mademoiſelle de Guiſe
en avoit herité étoit une vielle P
ceſſe, qui n'avoit jamais été ma
& qui ayant le cœur bien placé
gea à faire revivre ſa Maiſon.
jetta les yeux ſur le Prince d'Harc
dont un de ſes amis, mais qui l'é
encore plus de ce Prince, lui a
fait un portrait avantageux, ainſi
luy fit une vente de la Duché de
ſe, qui vaut quarante mille écus
rente, & de quelques autres eſt
Cependant comme il n'étoit pas
état d'en payer le prix, elle lui do
quittance d'un million, mais au
d'en avoir de la reconnoiſſance p
celui qui lui avoit procuré un ſi gr
bien, il commança à le vouloir
truire auprés de cette Princeſſe, à
il en fit mille médiſances; tellem
que jugeant de ſon caractere par
échantillon, elle rompit tout ce qu
le avoit fait avec lui, s'en étant
ſervé la faculté par ſon contr
Voilà comment il nous vient q
quefois une ſeule fortune dont n
nous rendons indigne, par ni
méchante conduite; ſur quoi je

qui outre cela lui avoit promis & à la Ducheſſe ſa femme que Monſeigneur épouſeroit leur fille. Or comme un Prince doit regarder auparavant à la parole qu'il donne, à cauſe qu'il n'en doit jamais manquer, vous aviez examiné ſi ce parti ſeroit vôtre fait, & ſi cette Princeſſe meritoit par les qualités de ſa perſonne d'occuper une place comme celle-là. Mais vous n'y aviez rien trouvé qui ne vous dût faire deſirer ſon alliance ; une bonne éducation, beaucoup d'eſprit & en apparence un grand reſpect pour vôtre perſonne, & pour Monſeigneur ; ainſi ce jeune Prince étant déja ſur ſa dix-neuviéme année; vous ne voulûtes pas attendre davantage à le marier. Vous envoyâtes en Baviere mon frere, qui avoit été un de vos Plenipotentiaires à Nimegue, pour terminer cette affaire, & vous eutes tant d'impatience de ſçavoir qu'il eut levé quelques difficultés qui ſe preſentoient à cauſe que le pere & la mere de cette Princeſſe étoient morts, que vous lui ordonnâtes de vous dépêcher des courriers de moment à autre. Celuy qui vous envoya pour vous

vous donner avis qu'il avoit ſigné le contrat de mariage, en execution des ordres que vous lui en aviez donné, fut deſcendre à ſon ordinaire chez Mr. de Pomponne, Secretaire d'Etat des affaires étrangeres. Vôtre Majeſté luy avoit donné cette charge, lors qu'il y ſongeoit le moins, & il en avoit l'obligation à Mr. le Tellier, qui ayant peur que Vôtre Majeſté n'en gratifiât où le Cardinal de Bonzi, ou le Preſident de Mêmes qui la briguoient tous deux, & que leur merite n'obſcurcit celui de ſon fils; qui n'étoit pas encore dans ſon brillant, employa en ſa faveur tout le credit qu'il avoit ſur l'eſprit de Vôtre Majeſté. Depuis cela le Marquis de Louvois avoit eu en penſée de l'unir à ſa charge, remontrant à Vôtre Majeſté que les fonctions devoient lui être attribuées, & que le ſecret de la guerre & des affaires étrangeres ne devoit être qu'entre les mains d'une ſeule perſonne.

Vôtre Majeſté eut la bonté de me communiquer ce qui ſe paſſoit, ſurquoi je pris la liberté de lui dire que le Marquis de Louvois avoit mauvaiſe

ſe grace de faire paroître tant d'ambition : que la demande qu'il lui faiſoit marquoit une demangeaiſon de commander aux autres, ce qui feroit peur à un autre Monarque : qu'enfin il donnoit lieu de croire par ſa conduite qu'il ne ſeroit jamais content, que vous ne lui euſſiez mis vôtre Couronne ſur la téte ; mais que ſi j'étois en vôtre place, je lui ferois une telle réponſe qu'il rentreroit ſi bien en lui-même, qu'il ne me feroit jamais une pareille demande.

Voilà en quel état étoient les choſes quand mon frere m'envoya le double de la nouvelle qu'il avoit envoyée à Vôtre Majeſté, mais que Mr. de Pomponne ne lui avoit pas encore appriſe, parce qu'il s'en étoit allé chez lui à la Campagne, ou il faiſoit bâtir. J'en fis compliment à Vôtre Majeſté, croyant ne luy rien apprendre de nouveau ; mais elle me dit que Mr. de Pomponne ne lui en avoit pas encore parlé, & qu'elle s'en étonnoit. Quand Mr. de Pomponne fut revenu & qu'il voulut reparer la faute qu'il avoit faite, Vôtre Majeſté lui dit qu'il pouvoit s'en retourner

chez lui, puis qu'il y avoit tant affaire, & qu'elle en mettroit un autre à ſa place, qui auroit plus de ſoin de faire ſa charge. Elle m'envoya querir en même tems, & me dit qu'elle la donnoit à mon frere, dont aprés l'avoir remerciée, je depêchai un courier à Munic pour lui apprendre cette bonne nouvelle.

Je ſais bien qu'on a compté cette affaire d'une autre façon dans le monde, & qu'on a dit que d'intelligence avec mon frere, j'avois reçû un courier avant Mr. de Pomponne, & que nous lui avions joué cette piece pour avoir ſa charge, mais je n'en veux pour témoin que Vôtre Majeſté, & elle ſait mieux que perſonne tout ce qui en eſt.

Ce fut un nouveau ſujet de jalouſie pour le Marquis de Louvois que la grace que Vôtre Majeſté venoit de me faire; mais n'oſant la faire éclater il en ſuſpendit tous les mouvemens juſques à une occaſion favorable. Elle ſe preſenta bientôt, ou du moins il la crût telle, puis qu'il ne manqua pas de parler à Vôtre Majeſté contre moi. Vous faiſiez toûjours

jours travailler, à Verſailles, on peut mieux dire vous l'avez fait reffaire tout de neuf, puiſque vous l'avez fait abbatre déja deux fois pour ſuivre un nouveau deſſein qu'on vous avoit donné. Cependant quoi que dans un bâtiment neuf, ce ne ſoit gueres la coûtume de voir fondre un plancher, il y en eut un qui manqua, ce qui donna l'allarme à toute la Cour qui ſe croyoit déja perduë. Mr. de Louvois en fit plus de bruit que les autres, & je ſus qu'il avoit tâché d'inſinuer à Vôtre Majeſté qu'il falloit que je malverſaſſe dans ma charge de Surintendant des Bâtimens, & que ſi je n'étois pas d'intelligence avec les Architectes, il étoit impoſſible que Vôtre Majeſté fut ſi mal ſervie. Vous me fites la juſtice de n'en rien croire, & même vous eûtes la bonté de ne me rien dire de cette médiſance; mais comme j'étois averti de bonne part des diſcours qu'il vous tenoit, je lui donnai le change auſſi-tôt, en remontrant à vôtre Majeſté que s'il ne falloit, pour prouver la mauvaiſe foi de celui qui avoit l'inſpection ſur les autres, que montrer

rier à Munic pour lui appre
bonne nouvelle.

Je ſais bien qu'on a co
affaire d'une autre façon da
de, & qu'on a dit que d'i
avec mon frere, j'avois reç
rier avant Mr. de Pompon
nous lui avions joué cette
avoir ſa charge, mais je
pour témoin que Vôtre M
elle ſait mieux que perſon
qui en eſt.

Ce fut un nouveau ſujet
ſie pour le Marquis de Lo
la grace que Vôtre Majeſté
me faire; mais n'oſant la

ſeoit il n'avoit point trouvé à redire à leur beſogne, juſques à ce que Vôtre Majeſté lui en avoit parlé elle-même : que cependant au lieu d'y apporter le remede qui étoit neceſſaire, il avoit couvert la premiere faute par une ſeconde, qui étoit encore pire: qu'il avoit fait faire une fauſſe braye dans le foſſé, ce qui rendoit cet ouvrage ſi deffectueux, qu'à moins que de le reffaire entierement, la Place ne vaudroit jamais rien. Mon frere à qui vous en avez donné le Gouvernment, & qui s'entend mieux que moi à ces ſortes de choſes, vous l'a dit comme j'ai pû faire; d'où l'on doit inferer, que ſi je ſuis coupable à l'égard de ce que je viens de dire, ce Miniſtre l'eſt encore plus que moi, lui qui croit en ſavoir plus que Mr. de Vauban, & que les meilleurs Ingenieurs de l'Europe.

Cependant tout ce qui devoit preceder le mariage de Monſeigneur étant arrêté, Vôtre Majeſté envoya à Munik le Duc de Crequi premier Gentilhomme de ſa chambre, pour porter les preſens de Noces à la Princeſſe de Bavieres. Ils étoient dignes

achevées : que c'étoit pot
voyoit tant faire & deffa
Places de guerre ; ſans c
deviner la neceſſité : qu
cela ne m'arrivoit point
Vôtre Majeſté ne me le
que je n'appellois qu'ell
jamais je lui avois prop
chef de rien faire dér
ſur plus je tombois d'acc
ponnerie des Architectes
de qui je pretendois faire
de neuf, non ſeulement
manqué, mais ce qui
encore de deffectueux :
ſouhaitter pour le bien d
jeſté qu'il fit faire la m

ſe, & dont l'eſprit répondoit à la beauté. Mais les méchantes Compagnies qu'il voyoit, le rendant ſourd à tout ce que je lui pûs dire, il mécontenta ſi fort Vôtre Majeſté que quand Mr. de Verneuil vint à mourir, elle donna ſon gouvernement à Mr. le Duc du Maine.

Cela nous fait voir que quand on eſt dans une Cour qui ſe gouverne par la vertu, il faut être vertueux abſolument pour pretendre aux recompenſes. Ainſi on ne doit jamais conter ſur la grandeur de ſa naiſſance ni ſur la protection qu'on doit avoir naturellement; car l'un & l'autre n'eſt de nulle conſideration auprés d'un Monarque qui regle toutes ſes actions comme fait Vôtre Majeſté, ſur le pied du merite & de la juſtice. Or dans une Cour comme la vôtre une perſonne de grande naiſſance qui ne fait pas ſon devoir eſt encore plus malheureux qu'un autre, parce qu'il eſt éclairé de plus prés. Vôtre Majeſté veut ſavoir tout ce qu'il fait, & dequoi il eſt capable; & c'eſt pour cela que nous en voyons quelques-uns dont elle ne fait point de cas,

quoi que le rang qu'ils tiennent dans ſon Royaume leur dût faire faire une autre figure que celle qu'ils y font preſentement. Mais il eſt difficile d'être jeune & ſage tout à la fois, & quand le Prince dont je parle aura atteint un âge plus meur, je ſuis caution envers Vôtre Majeſté qu'elle aura tout lieu d'en être contente. Il n'y a preſque perſonne qui ſoit exempt des deffauts de la jeuneſſe, & feu Mr. le Prince de Conti qui eſt mort comme un Saint en a bien fait davantage que ſon fils. C'eſt un mal qui eſt ſans remede, & ſi j'oſois en donner un exemple à Vôtre Majeſté dans ma famille, je la prierois de jetter les yeux ſur mon fils, que j'ai été obligé de maltraiter pluſieurs fois, ſans en pouvoir jamais venir à bout, il n'y a eu que le tems qui ait pû le changer; de ſorte qu'il auroit mis ma patience à bout ſi je n'euſſe eu celle d'attendre que ſon eſprit ſe meurit.

Ce fut en cette année que mourut à Pignerol Mr. Fouquet, que Vôtre Majeſté avoit condamné à une priſon perpetuelle, en échange du banniſſement qu'il devoit ſouffrir par ſon arrêt

Reine vôtre épouze, mais je ne ſais ſi vous vous tintes bien payé de vos peines, puiſqu'il eſt impoſſible que vous ne remarquaſſiez que cette Princeſſe la fierté dont Madame de Richelieu m'avoit donné avis. Pour moi je ne la connus que trop bien quand j'eus l'honneur de lui faire la reverence. A peine écouta-t-elle les aſſurances que je lui donnai de mon reſpect dont je me ſerois affligé infailliblement, ſi j'euſſe ſû qu'elle eut mieux traité le Marquis de Louvois; mais je fus témoin moi-même de la froideur avec laquelle elle le receut, & en ayant uſé de même avec tous les gens de qualité, Vôtre Majeſté dont la prudence eſt admirable en toutes choſes, ſe mit à quelques jours délà ſur les loüanges de la Reine ſon épouze, & dit en ſa preſence qu'elle avoit ſi bien gagné l'amitié des François par ſon honnêteté & par ſa douceur, qu'elle croyoit qu'ils l'aimoient encore plus qu'elle.

Madame la Dauphine qui avoit de l'eſprit vît bien que ce diſcours étoit fait pour elle, mais comme il eſt difficile de reformer ce qui nous vient

lieux des gens qui lui étoient affidés, & à qui il donna de groſſes lettres de change ; afin qu'ils agiſſent ſourdement, & qu'à force d'argent ils réüſſiſſent dans leurs negociations.

Pendant que cela ſe paſſoit Vôtre Majeſté qui étoit mécontente des Barbares de Tripoli, envoya contr'eux un Armée Navalle, ſous le commandement de Mr. du Quêne, qui étoit un autre Ruiter. Huit de leurs vaiſſeaux ne pouvant regagner le Port d'où ils étoient ſortis, ſe retirerent dans celui de Chio, où ils ſe croioient en ſeureté, à cauſe que cette Iſle eſt ſous la protection du Grand Seigneur, avec qui ils ſe flattoient que Voſtre Majeſté ne ſe brouilleroit jamais de gayeté de cœur. Mais du Quêne conſiderant que par le Traité de Commerce que vous aviez fait avec lui, il ne devoit point donner de retraite à ces Corſaires, il les y fut attaquer, & les deſola à coup de canon. Cette hardieſſe fit des affaires à l'Abaſſadeur que vous aviez à la Porte, qui y fut fort maltraité, & la choſe auroit eſté plus loin s'il n'eut appaiſé la colere du grand Seigneur par des preſens

, & dont l'eſprit répondoit à la
auté. Mais les méchantes Com-
gnies qu'il voyoit, le rendant ſourd
out ce que je lui pûs dire, il mé-
ntenta ſi fort Vôtre Majeſté que
and Mr. de Verneuil vint à mou-
, elle donna ſon gouvernement à
. le Duc du Maine.

Cela nous fait voir que quand on
dans une Cour qui ſe gouverne
la vertu, il faut être vertueux ab-
ument pour pretendre aux recom-
ſes. Ainſi on ne doit jamais con-
ſur la grandeur de ſa naiſſance ni
la protection qu'on doit avoir na-
ellement; car l'un & l'autre n'eſt
nulle conſideration auprés d'un
narque qui regle toutes ſes actions
me fait Vôtre Majeſté, ſur le
d du merite & de la juſtice. Or
s une Cour comme la vôtre une
ſonne de grande naiſſance qui ne
pas ſon devoir eſt encore plus
heureux qu'un autre, parce qu'il
éclairé de plus prés. Vôtre Ma-
é veut ſavoir tout ce qu'il fait, &
uoi il eſt capable; & c'eſt pour
i que nous en voyons quelques-
dont elle ne fait point de cas,

dont je lui ai parlé tantôt, lors que je luy ai rapporté la réponſe que fit l'Envoyé d'Eſpagne à ce Miniſtre. Je vois effectivement qu'un coup ſi hardi a réveillé tous ceux qui ſont jaloux de vôtre gloire, & que s'ils trouvent jamais l'occaſion de vous témoigner leur méchante volonté, ils la prendront avec plaiſir.

Du Queſne aprés avoir fait à Chio l'exploit que j'ay rapporté ci-devant, ſe rendit encore ſi redoutable à ceux de Tripoli qu'il les obligea de demander la paix à Vôtre Majeſté. Il punit l'année ſuivante les Algeriens dont il bombarda la Ville, & ayant fait connoître à tous les Barbares de cette côte quel étoit vôtre pouvoir, le Roi de Maroc & de Fez vous envoya des Ambaſſadeurs pour être au rang de vos amis. Vous fites un traité avec lui dont vos peuples ſe trouverent fort bien, & ils commencerent à faire un commerce dans le Levant qui donna de la jalouſie à toutes les autres nations.

Cela ne pouvoit paſſer parmi tous les politiques, que pour une ſuitte de la grande prudence qu'ils avoient toûjours

rêt. Il ſupporta ſa diſgrace avec une conſtance qu'on n'eut jamais attenduë d'un homme qui, parmi les affaires importantes dont il étoit chargé, mêloit tous les plaiſirs, ou pour mieux dire toutes les débauches de la jeuneſſe. Mais Dieu lui fit la grace de ſe reconnoître & de mourir en bon Chrêtien; d'où nous devons conclure qu'il ſait mieux que nous-mêmes ce qui nous eſt propre, & que nous ne ſavons ce qu'il nous faut, quand nous murmurons contre ſa providence. En effet on ſe perd plus ſouvent dans la proſperité que dans l'affliction, mais la nature eſt ſi corrompuë qu'elle voudroit que le chemin du Ciel fut ſemé de fleurs au lieu des épines qui s'y rencontrent.

La Paix étoit déja à charge au Marquis de Louvois, quoi qu'il y eut ſi peu qu'on y fut entré, qu'on n'avoit pas encore eu le tems d'en recueillir le fruit. Il conſeilla à Vôtre Majeſté de mettre ſous ſon obeïſſance les Villes de Stratsbourg & de Caſal; mais comme il ſavoit que ces deux entrepriſes remettroient les armes à la main à toute l'Europe, il envoya ſur les

lieux des gens qui lui étoient affidés & à qui il donna de groſſes lettres de change ; afin qu'ils agiſſent ſourdement, & qu'à force d'argent ils réüſſiſſent dans leurs negociations.

Pendant que cela ſe paſſoit Vôtre Majeſté qui étoit mécontente des Barbares de Tripoli, envoya contr'eux un Armée Navalle, ſous le commandement de Mr. du Quêne, qui étoit un autre Ruiter, Huit de leurs vaiſſeaux ne pouvant regagner le Port d'où ils étoient ſortis, ſe retirerent dans celui de Chio, où ils ſe croioient en ſeureté, à cauſe que cette Iſle eſt ſous la protection du Grand Seigneur, avec qui ils ſe flattoient que Voſtre Majeſté ne ſe brouilleroit jamais de gayeté de cœur. Mais du Quêne conſiderant que par le Traité de Commerce que vous aviez fait avec lui, il ne devoit point donner de retraite à ces Corſaires, il les y fut attaquer, & les deſola à coup de canon. Cette hardieſſe fit des affaires à l'Abaſſadeur que vous aviez à la Porte, qui y fut fort maltraité, & la choſe auroit eſté plus loin s'il n'eut appaiſé la colere du grand Seigneur par des preſens

ſens conſiderables. Vous eûtes bien de la peine à vous y reſoudre ; mais il vous le fallut bien faire, quand vous vintes à conſiderer que l'éloignement de vos Etats vous mettoit hors de pouvoir de lui faire ſentir vôtre puiſſance, & que d'ailleurs ſi vous n'alliez au devant des menaces qu'il vous faiſoit, vous alliez perdre l'avantage que vous tiriez du commerce que vous faiſiez dans le Levant. Ainſi un Prince tout comme un particulier eſt obligé de regarder à ſes interêts, leſquels lui ſont quelquefois d'une telle conſideration, qu'il croit de ſa prudence de diſſimuler beaucoup de choſes.

Cependant les negociations touchant Strasbourg & Caſal eurent tout le ſuccez que le Marquis de Louvois oſoit eſperer. Ces deux places importantes ſe rangerent ſous vôtre obeïſſance ſans coup ferir. Mais quoi qu'elles augmentent vôtre puiſſance à un point qu'il ſemble que vous faſſiez maintenant trembler toute l'Europe, je ne ſais pourtant ſi j'oſe en feliciter Vôtre Majeſté, puis qu'il me ſemble que cela a fait l'effet

dont

cette Maiſon devoit preſque autant qu'elle avoit vaillant, & qu'ainſi il falloit empêcher que la neceſſité ne l'obligeât à affronter tout le monde.

Il étoit déja preſque arrivé la même choſe à l'Abbaye de Lonchamp, où malgré le Pape le Duc de la Feuillade avoit voulu faire recevoir une de ſes ſœurs pour Abbeſſe; mais enfin Vôtre Majeſté aprés avoir vû les titres de cette Maiſon, par leſquels il paroit que les Rois ſes predeceſſeurs lui ont accordé le droit de ſe choiſir une Superieure, les en laiſſa joüir ſans pouſſer les choſes plus avant.

Le Pape eut bien du chagrin de ce qui étoit arrivé à Charonne, & dans un autre tems, il n'en auroit pas fallu davantage pour lui faire entreprendre de jetter du trouble dans le Royaume de Vôtre Majeſté; mais l'éclat où elle étoit lui faiſant apprehender que les choſes ne tournaſſent contre lui, il diſſimula ſon reſſentiment, bien reſolu neanmoins de le faire éclatter en tems & lieu.

Mr. l'Archevêque de Paris contre qui il étoit fort animé, au lieu de chercher à l'adoucir, l'aigrit encore davan-

davantage par une choſe qu'on regarda à Rome comme un attentat terrible à l'authorité du St. Siege, mais à qui l'on donna un autre nom à Paris & dans le reſte de Vôtre Royaume. Le Nonce du Pape étant tombé malade au Fauxbourg St. Germain où il demeuroit, au lieu d'avoir recours à ſon Curé pour lui adminiſtrer les ſacremens fit venir un moine qui le confeſſa, & qui lui donna le viatique. Mr. l'Archevêque fit une affaire à ce moine & à ſon Couvent, d'y être allé ſans ſa permiſſion, & le Nonce étant venu à mourir on fut un tems qu'on croyoit qu'il empêcheroit de l'enterrer en terre Sainte; tant il portoit loin la faute qu'il avoit faite de s'être addreſſé à un autre qu'à ſon Paſteur. Enfin il permit neanmoins qu'il fut enterré au lieu où il avoit choiſi ſa ſepulture, mais à condition, qu'il ſeroit apporté auparavant à ſa paroiſſe.

En 1677. il s'éleva un autre different entre ſa Sainteté & vous. Vous nommâtes à des benefices vaquans dans les Dioceſes d'Alet & de Pamiers que vous pretendiez être tombés en rega-

regale, à quoi les deux Evêques s'étant opoſés, vous vous ſervites du bras ſeculier pour faire valoir vôtre nomination. Ces deux Evêques, dont la vie étoit ſi exemplaire qu'ils ſervoient d'exemple à tout le Clergé en firent des remontrances à Vôtre Conſeil, qui n'y ayant aucun égard ſe declara ſi fort pour tout ce que Vôtre Majeſté avoit fait, qu'ils furent obligés d'en écrire au Pape. Sa ſainteté ayant mis cette affaire en deliberation dans un conſiſtoire, vous expedia un bref, par lequel il exhortoit Vôtre Majeſté de ſe deſiſter d'une entrepriſe où elle s'étoit engagée par de méchans conſeils. Mais Mr. l'Archevêque de Paris qui n'aimoit pas la Cour de Rome, parce qu'il ne la trouvoit pas diſpoſée à lui accorder le chapeau de Cardinal, mit ſi bien en tête à Vôtre Majeſté que cette affaire étoit juſte qu'elle fit reponſe au Pape en conformité de ſon avis.

Le Pape vous envoya un autre bref où il combattoit les raiſons dont vous vous étiez ſervi, pour detruire les ſiennes; mais Mr. l'Archevêque de Paris qui n'eut pas été faché de faire

re un ſchiſme pour pouſſer ſa fortune encore plus loin qu'elle n'étoit, vous fit entreprendre l'Evêque de Pamiers dont il vous fit ſaiſir le temporel, afin que la neceſſité obligeât de ſe ſoumettre à tout ce qu'il ſouhaitteroit. Mais cet Evêque, dont la vie étoit bien differente de la ſienne, n'ayant rien diminué de la vigueur apoſtolique avec laquelle il ſoûtenoit les droits de ſon Egliſe, cela l'irrita tellement contre lui qu'il porta Vôtre Majeſté à le faire arrêter. Il croyoit qu'aprés cela rien ne reſiſteroit à ſes volontés, & que le paſteur ne pouvant plus veiller ſur ſes ouailles il en feroit tout ce qu'il ſouhaitteroit, mais il ſe trouva au plus loin de ſa penſée; des Eccleſiaſtiques qui entrerent dans l'eſprit de leur Evêque, qui ayant été nommés pour remplir les dignités du Chapitre, ſe ſervirent de l'authorité qui leur avoit été miſe entre les mains, pour diſputer le même droit pour lequel leur Evêque avoit été empriſonné. L'Archevêque de Paris leur déclara la guerre, comme il avoit fait à ce Saint homme, & ayant été tous diſſipés par la priſon,

ou

ou par l'exil, le Pape, qui vous avoit encore envoyé pluſieurs autres brefs, ſur leſquels il n'avoit pas eu plus de ſatisfaction que ſur le premier, entreprit l'Archevêque de Thoulouſe que Mr. l'Archevêque de Paris avoit fait agir comme Metropolitain, pour caſſer divers brefs decernés par les Grands Vicaires qui tenoient le parti de leur Evêque. Enfin la choſe fut pouſſée avec tant de chaleur par Mr. l'Archevêque de Paris, qu'aprés avoir fait condamner un de ces grands Vicaires à avoir le cou coupé, il entreprit le Pape à ſon tour, & conſeilla à Vôtre Majeſté de faire examiner ſes brefs, où il pretendoit qu'il y avoit des choſes qui portoient coup à vôtre authorité Royale, & qui étoient contraires aux libertés de l'Egliſe gallicane.

Si Vôtre Majeſté m'eut appellée à ce Conſeil auſſi bien qu'à celui de ſes Finances, je lui en aurois dit mon ſentiment, qui eſt qu'elle ne gagnera jamais rien à ſe brouiller avec Sa Sainteté; mais comme cette affaire étoit au-deſſus de ma portée, elle n'y appella que des gens du métier, & qui étant

étant parties intereſſées, la plûpart lui conſeillerent des choſes dont ils auront peine à ſe laver chez la poſterité. Vous convoquâtes par leurs avis en 1681. une Aſſemblée de Prelats pour examiner ces Brefs ; & s'étant trouvés la premiere fois chez l'Archevêque de Paris au nombre de ſept Archevêques & de trente Evêques, ils élûrent pour Preſident les Archevêques de Paris & de Reims, tous deux fort habiles ; mais dont la Science étoit moins neceſſaire dans une occaſion comme celle-là, que des ſentimens de Religion.

Les autres qui compoſoient cette Aſſemblée étoient à peu prés de même trempe, & ſi devoués aux volontés de Vôtre Majeſté, que ſi elle eut voulu ſubſtituer l'Alcoran à la place de l'Evangile, ils y auroient donné les mains auſſi-tôt, Ainſi ce qui ſe devoit agiter ne fut pas plûtôt mis ſur le tapis, que le Pape fut tondu, auſſi bien que ceux qui ſe trouvoient de même ſentiment que l'Evêque de Pamiers. Cette Aſſemblée étendit le droit de Regale beaucoup au delà de ce que Vôtre Majeſté pretendoit.

Ce-

Cependant pour ſe deshonorer davantage, elle lui écrivit une lettre d'un ſtile ſi particulier, qu'on a peine à comprendre qu'elle ſoit l'ouvrage de ces perſonnes entre leſquels il y en a qui ont beaucoup d'eſprit.

Mais leur complaiſance & leur paſſion furent ſi loin, qu'aprés cet examen, ils paſſerent à celui de l'authorité du Pape, à laquelle ils donnerent des bornes ſi étroites, que les Ultramontains regarderent cette deciſion comme le commencement d'une Hereſie. Le Parlement neanmoins; que depuis long tems ne faiſoit plus que ce que Vôtre Majeſté lui commandoit la fit mettre dans ſes regiſtres comme une piece fondamentale de vôtre Etat elle fut auſſi entegiſtrée dans ceux de la Sorbonne & de l'Univerſité, dont quelques Membres qui ſe trouvoient d'un avis contraire, pour raiſon de quoi ils demandoient qu'on l'examinât, furent relegués par des lettres de cachet.

Juſques ici Vôtre Majeſté n'a encore ſouffert ni bien ni mal de cette nouveauté, ſon authorité étant ſi grande que le Pape n'a oſé ſe compro-

:e un ſchiſme pour pouſſer ſa fortu-
ne encore plus loin qu'elle n'étoit,
vous fit entreprendre l'Evêque de Pa-
miers dont il vous fit ſaiſir le tempo-
rel, afin que la neceſſité obligeât de
ſe ſoumettre à tout ce qu'il ſouhait-
toit. Mais cet Evêque, dont la vie
étoit bien differente de la ſienne,
n'ayant rien diminué de la vigueur
apoſtolique avec laquelle il ſoûtenoit
les droits de ſon Egliſe, cela l'irrita
tellement contre lui qu'il porta Vôtre
Majeſté à le faire arrêter. Il croyoit
qu'aprés cela rien ne reſiſteroit à ſes
volontés, & que le paſteur ne pou-
vant plus veiller ſur ſes ouailles il en
feroit tout ce qu'il ſouhaitteroit, mais
il ſe trouva au plus loin de ſa pen-
ſée; des Eccleſiaſtiques qui entrerent
dans l'eſprit de leur Evêque, qui
ayant été nommés pour remplir les
dignités du Chapitre, ſe ſervirent de
l'authorité qui leur avoit été miſe en-
tre les mains, pour diſputer le même
droit pour lequel leur Evêque avoit
été empriſonné. L'Archevêque de
Paris leur declara la guerre, comme
il avoit fait à ce Saint homme, &
ayant été tous di[illegible]par la priſon,
ou

leſquels elle ſe fonde. Mais il n'en eſt pas de même quand on méconnoit ſon Chef, & ce qui eſt arrivé en Angleterre où nous voyons aujourd'hui une infinité de religions au lieu d'une qui y regnoit auparavant, eſt un exemple contre lequel il n'y a rien à alleguer.

Quoi qu'il en ſoit la victoire que le Clergé remporta ſur les Huguenots fut celebre, par le grand nombre de converſions qui ſe firent ; mais je ne ſais ce que la poſterité dira de ce que les Intendans de Province y employerent vos dragons ; maxime qui ne venoit point de vous, & qu'ils puiſerent aſſurement chez des eſprits plus remplis de violence ; car juſques-là vous n'y aviez emploié que des voies douces & adroites, & où vôtre prudence ordinaire ſe faiſoit remarquer. Vous leur aviez par exemple interdit l'entrée de toutes les charges tant civiles que de vôtre Maiſon, & vous les aviez reduits, par les diverſes ordonnances que vous aviez faites, ou à demeurer dans l'oiſiveté, ou à chercher à ſubſiſter ou par le commerce ou par les armes. Cela en avoit converti quel-

quelques uns qui plûtôt que de quitter leurs emplois avoient mieux aimé aller à la messe. Cependant le nombre en fut bien moindre que de ceux qui se laisserent persuader par les dragons. On fait état que dans la seule Province de Poitou ils en convertirent plus de trente-cinq mille, à quoi aiderent encore les pensions qu'on promettoit à plusieurs, & qu'on ne donnoit qu'à ceux qu'on croyoit en état d'attirer par leur exemple, ceux qui ne se rendoient pas encore à cette mission. Enfin comme les Intendans savoient que vôtre dessein étoit d'exterminer entierement cette religion, ils y employerent le fer & le feu ; & si l'on en croit les plaintes de plusieurs, il y en eut un grand nombre à qui l'on fit souffrir de si rudes tourmens, sans pouvoir vaincre leur obstination, que s'ils avoient été dans la bonne voye, on pourroit à bon droit leur donner le nom de martyre.

Pendant que cela se passoit le Marquis de Louvois fit une autre espece de guerre aux Etats du Roi d'Espagne, qui en souffrirent mille fois davantage que dans le tems que vous

aviez les armes à la main contre lui La demangeaiſon que ce Miniſtre avoit de ſe rendre toûjours neceſſaire à Vôtre Majeſté lui fit ſuivre les moyens dont il s'étoit ſervi pour ſe rendre maître de Strasbourg & de Caſal. L'occaſion qui lui en étoit favorable, parce que le Turc commençoit à occuper l'Empereur, fit qu'il ne garda ni les meſures de la juſtice, ni même celles de la bienſeance. Il ne mit en avant que quelques pretextes, qui n'étoient pas ſeulement ſpecieux, pour entrer dans la Flandre, & parce qu'elle ne voulut pas ſe ſoumettre à ce qu'il lui demandoit, il exigea d'abord des contributions, comme ſi l'on eut été en pleine guerre. Enſuite de cette hoſtilité il en fit une autre, qui fit même de la peine à ceux qui étoient le plus dans ſes interêts, & ce fut de demander la même ſomme qui venoit de lui être payée, faute dequoi il menaça de tout bruler.

Les pauvres flamans, qui croyoient en être quitte, payerent encore cette ſomme pour éviter le traitement dont ils étoient menacez ; mais quand cela fut fait ce Miniſtre fit ſaper les mai

maiſons par le pied & il tira encore juſques au dernier ſol de ces miſerables, à qui l'on faiſoit accroire qu'il n'y avoit que ce moyen là pour empêcher qu'on ne les demolit entierement ; mais quand il vit qu'ils n'avoient plus rien, il fit abbattre ces maiſons dont on brula les materiaux qui étoient combuſtibles, afin qu'ils ne s'en puſſent plus ſervir. Je ſuis perſuadé que Vôtre Majeſté n'a jamais ſû cela, & tous ceux qui ont l'honneur de la connoître ſavent que ſon humeur eſt ſi éloignée de ces ſortes de cruautez, que bien loin de les approuver, elle en eut fait une punition exemplaire.

Je ne dirai pas la même choſe de ce qui ſe paſſa au delà de la Meuſe, où l'on vit vôtre armée, commandée par le Maréchal de Crequi, ſe ſaiſir de pluſieurs poſtes dependans de la Duché de Luxembourg, & même bloquer cette forte place. Il eſt impoſſible que cela ſe fit ſans les ordres de Vôtre Majeſté, à qui le Marquis de Louvois faiſoit accroire, que les Eſpagnols lui faiſoient encore un grand tort. Il y avoit je ne ſais combien

d'années qu'il faiſoit broüiller du Papier à un certain homme de Mets qu'il avoit rebutté du commencement, mais qui à force de lui dire qu'il trouveroit moyen de mettre, ſans coup ferir, Vôtre Majeſté en poſſeſſion de tout ce qui eſt en deça du Rhin, s'étoit à la fin procuré beaucoup d'accez auprés de lui.

Le moyen que cet homme trouva fut tout à fait imaginaire ; car ce fut de dire que tout ce qui avoit relevé autrefois des terres dont vous êtiez maintenant en poſſeſſion en devoit encore relever. Cependant le Marquis de Louvois trouvant les raiſons aſſez bonnes pour s'en ſervir, il envoya un des Huiſſiers de vôtre Parlement de Mets aſſigner le Roi d'Eſpagne, pour rendre à Vôtre Majeſté foi & hommage de beaucoup de choſes qu'il pretendoit devoir relever de vous ; mais Sa Majeſté Catholique ne trouvant point de raiſon à cette nouveauté, qui vous eut été plus contraire qu'avantageuſe ſi elle eut eu lieu, puiſque l'Empereur en même tems auroit pretendu que vôtre Royaume qui a été autrefois

une

une des dependances de l'Empire Romain, lui auroit dû pareillement foi & hommage, le Roi d'Eſpagne, dis je, ſe mocquant de cette aſſignation ne fit pas cas d'y comparoître, & proteſta contre ce qui ſeroit fait au prejudice de ſa declaration. Le Marquis de Louvois qui s'y attendoit bien fit rendre auſſi tôt un arrêt, par lequel, faute d'avoir répondu à ſon aſſignation, il vous étoit permis de vous mettre en poſſeſſion des choſes qui faiſoient vôtre procez. Cela vous étoit bien aiſé, puiſque vous aviez la force en main; ainſi vous vous emparâtes de ce qui étoit à vôtre bienſeance, & comme l'appetit venoit en mangeant au Marquis de Louvois, cet arrêt vous produiſit plus d'avantage que n'auroit fait une guerre de dix ans.

Les plaintes qu'en fit le Roi d'Eſpagne donnerent lieu à des conferences qui ſe firent à Courtrai entre des Deputés de Vôtre Majeſté & les ſiens, mais comme vous ne voulutes point vous y relacher de vos pretentions, ils ſe ſeparerent ſans rien faire. De ſon côté il aima mieux que vous priſſiez les choſes par force que de vous

aviez les armes à la main contre lui. La demangeaiſon que ce Miniſtre avoit de ſe rendre toûjours neceſſaire à Vôtre Majeſté lui fit ſuivre les moyens dont il s'étoit ſervi pour ſe rendre maître de Strasbourg & de Caſal. L'occaſion qui lui en etoit favorable, parce que le Turc commençoit à occuper l'Empereur, fit qu'il ne garda ni les meſures de la juſtice, ni même celles de la bienſeance. Il ne mit en avant que quelques pretextes, qui n'étoient pas ſeulement ſpecieux, pour entrer dans la Flandre, & parce qu'elle ne voulut pas ſe ſoumettre à ce qu'il lui demandoit, il exigea d'abord des contributions, comme ſi l'on eut été en pleine guerre. Enſuite de cette hoſtilité il en fit une autre, qui fit même de la peine à ceux qui étoient le plus dans ſes interêts, & ce fut de demander la même ſomme qui venoit de lui être payee, faute dequoi il menaça de tout bruler.

Les pauvres flamans, qui croyoient en être quitte, payerent encore cette ſomme pour éviter le traitement dont ils étoient menacez ; mais quand cela fut fait ce Miniſtre fit ſaper les mai

ra-t elle de blame, ſi elle vient jamais à s'en dementir. Il faut donc qu'elle ſe deffende de tous les méchans conſeils qu'on lui pourra donner, & qui ſont la peſte des Princes, quoi qu'on leur en cache le poiſon, ſous les plus belles apparences dont on ſe puiſſe aviſer.

Mais j'ai bien peur que tous ces camps que forme le Marquis de Louvois ſi prés de la Frontiere d'Allemagne, ne tendent encore à quelque nouveauté. Cependant Vôtre Majeſté, qui a la juſtice en ſi grande recommandation, doit conſiderer que les conquêtes qui ne ſont pas juſtes ne donnent jamais de gloire. Mais quand cela ne ſeroit point, vous ſavez que vôtre puiſſance ne va point au-delà de ce monde, & qu'il y en a un autre où il faut que les Rois, comme les ſimples particuliers, rendent compte de leurs actions.

Les Algeriens que Vôtre Majeſté avoit ſi bien punis l'année precedente, n'en devinrent pas plus ſages; tellement que vous envoyâtes les viſiter pour la ſeconde fois. Du Quêne leur fit ſentir tout de nouveau

d'années qu'il faiſoit broüiller du Papier à un certain homme de Mets qu'il avoit rebutté du commencement, mais qui à force de lui dire qu'il trouveroit moyen de mettre, ſans coup ferir, Vôtre Majeſté en poſſeſſion de tout ce qui eſt en deça du Rhin, s'étoit à la fin procuré beaucoup d'accez auprés de lui.

Le moyen que cet homme trouva fut tout à fait imaginaire ; car ce fut de dire que tout ce qui avoit relevé autrefois des terres dont vous êtiez maintenant en poſſeſſion en devoit encore relever. Cependant le Marquis de Louvois trouvant les raiſons aſſez bonnes pour s'en ſervir, il envoya un des Huiſſiers de vôtre Parlement de Mets aſſigner le Roi d'Eſpagne, pour rendre à Vôtre Majeſté foi & hommage de beaucoup de choſes qu'il pretendoit devoir relever de vous ; mais Sa Majeſté Catholique ne trouvant point de raiſon à cette nouveauté, qui vous eut été plus contraire qu'avantageuſe ſi elle eut eu lieu, puiſque l'Empereur en même tems auroit pretendu que vôtre Royaume qui a été autrefois une

me des dependances de l'Empire Romain, lui auroit dû pareillement foi & hommage, le Roi d'Eſpagne, dis je, ſe mocquant de cette aſſignation ne fit pas cas d'y comparoître, & proteſta contre ce qui ſeroit fait au prejudice de ſa declaration. Le Marquis de Louvois qui s'y attendoit bien fit rendre auſſi tôt un arrêt, par lequel, faute d'avoir répondu à ſon aſſignation, il vous étoit permis de vous mettre en poſſeſſion des choſes qui faiſoient vôtre procez. Cela vous étoit bien aiſé, puiſque vous aviez la force en main; ainſi vous vous emparâtes de ce qui étoit à vôtre bienſeance, & comme l'appetit venoit en mangeant au Marquis de Louvois, cet arrêt vous produiſit plus d'avantage que n'auroit fait une guerre de dix ans.

Les plaintes qu'en fit le Roi d'Eſpagne donnerent lieu à des conferences qui ſe firent à Courtrai entre des Deputés de Vôtre Majeſté & les ſiens, mais comme vous ne voulutes point vous y relacher de vos pretentions, ils ſe ſeparerent ſans rien faire. De ſon côté il aima mieux que vous priſſiez les choſes par force a us

les accorder par un Traité ; ainſi vous vous rendites Maître de tout le païs depuis Sedan juſques aux portes de Luxembourg, & vous bloquâtes même cette place de ſi prés, que les Eſpagnols n'y purent plus rien faire entrer.

Cependant vous en levâtes le blocus quelque tems aprés, & vous dites que c'étoit parce que les Turcs étoient ſur le point d'entrer en Auſtriche, & que vous étiez bien aiſe de ne pas favoriſer leurs deſſeins par une diverſion avantageuſe pour eux. Pour moi je crois ce que Vôtre Majeſté en a dit, & je la connois de trop bonne foi, nonobſtant ce que l'Ambaſſadeur d'Eſpagne en a publié, pour douter qu'elle ait avancé une choſe pour une autre. Mais ce que je lui puis dire, c'eſt que ſi elle veut ſe conſerver la gloire que ſa moderation lui a acquiſe, elle doit bien prendre garde à ne rien faire qui puiſſe détruire ce qu'elle en a dit. Ainſi toute ſa reputation eſt entre ſes mains. Car elle doit ſavoir qu'autant que cette action lui donnera de gloire, ſi elle eſt ſuivie de l'effet, autant lui donne-

ra

ou de paſſer pour un flatteur, ſont auſſi des témoignages autentiques que la gloire de Dieu la touche ſenſiblement. Cependant Vôtre Majeſté n'a rien fait en cela que ce que tout le monde eſt obligé de faire ; mais je pretens qu'elle y eſt obligée encore plus particulierement qu'un autre, non ſeulement parce qu'en qualité de Souverain elle eſt tenuë de donner bon exemple, mais auſſi parce qu'elle n'y ſçauroit manquer ſans être ingrate envers Dieu.

Que Vôtre Majeſté jette les yeux ſur les bontez qu'il a euës pour elle, elle y verra des choſes qui lui demandent une éternelle reconnoiſſance. Je ne parle point de celles qui lui ſont communes avec tous les hommes; cela ne reçoit point de contradiction ; mais qu'elle reflechiſſe, s'il lui plait, ſur celles où ſa Providence a éclaté particulierement ſur elle, & où il la faut reconnoître abſolument, quand on ſeroit d'humeur à en diſconvenir.

Quelles obligations ne lui avez-vous point de vôtre naiſſance ſi miraculeuſe ? Celle de vous avoir fait naître pour remplir le plus noble

Trône de l'Univers eſt la moindre ; & de vous avoir tiré doublement du neant, comme il a fait, en vous mettant au monde aprés une ſterilité de vingt-trois ans de la Reine vôtre Mere, en eſt une que vous ne ſauriez jamais oublier ſans une double ingratitude.

Si vous ſuivez pas à pas ce qu'il a fait pour vous aprés cela, vous trouverez de même que ſa protection a été ſinguliere ſur vôtre Perſonne. Souvenez vous de cette Rebellion preſque generale de vôtre Royaume, de cette confederation des Parlemens contre vôtre authorité, de l'inſolence des Peuples, & avec combien de facilité vous avez ſurmonté tous ces monſtres, & vous avoüerez en même tems que ce n'eſt point là un ouvrage de la main des hommes, mais uniquement de celle de Dieu. Si aprés cela vous rappellez dans vôtre memoire la fidelité de vos Capitaines & celle de vos Soldats, au préjudice de leurs anciens interêts, & comment la victoire toûjours attachée à vôtre parti, a enfin obligé les Eſpagnols à condeſcendre à la Paix des Pirennées, non-

obſtant

ſtant l'extréme repugnance qu'ils y avoient témoigné juſques-là, vous trouverez pareillement que c'eſt une ſuite de la divine Providence qui ne vous abandonne point. Mais rien ne vous le doit faire reconnoître davantage que le miracle qu'elle fit pour vous retirer de cette affreuſe maladie dont j'ai parlé tantôt. Je ſais bien qu'elle laiſſe agir les cauſes naturelles, à quoi les impies ont coutume d'attribuer tout ce qu'ils voyent d'extraordinaire ; mais ici il y a quelque choſe de plus, s'il leur plait ; car vous n'étiez pas ſeulement condamné par les Medecins, de l'arrêt de qui je ſais bien qu'il y a appel, mais vous étiez encore plus d'à-demi mort, dont je fais juge tous ceux qui y étoient preſens, & qui peuvent me démentir, ſi j'ai rien avancé contre la verité, quand j'ai dit qu'on avoit déja tiré vôtre rideau.

Suivons s'il vous plait, le cours de vôtre Vie, & voyons ſi ce qui vous eſt arrivé depuis eſt encore naturel. Croyez-vous en bonne foi que cet eſprit ſi meur & ſi bien reglé qui a paru en vous, auſſi tôt aprés la mort

mort du Cardinal, nonobſtant la méchante éducation qu'il vous avoit donnée, ſoit un preſent de la nature. C'eſt à Dieu ſeul que vous en êtes redevable, & à qui vous en devez rendre graces. La ſageſſe ne s'acquiert point de ſoi-même, & principalement dans une Cour où l'on vous laiſſoit faire tout ce que vous vouliez, & où les Dames avoient la Surintendance de vôtre éducation.

Que dirai-je maintenant des guerres où vous vous êtes embarqué par de méchans conſeils, & ſi je l'oſe dire par un motif d'ambition, & dont neanmoins vous êtes ſorti ſi heureuſement. Tous ces miracles viennent encore du Ciel, qui aprés vous avoir mis au monde pour travailler à ſa gloire, a voulu vous y engager encore plus particulierement par des obligations entaſſées les unes ſur les autres. Si vous n'y répondiez pas ce ſeroit ſurprendre tout le genre humain, qui fait que le caractere d'un honnête homme eſt d'être reconnoiſſant.

C'eſt donc à vous à remplir cette obligation, à laquelle même vôtre propre

propre interêt vous engage ; car ſi un Prince n'a pas ſoin de faire rendre à Dieu ce qui lui eſt dû, comment pretent-il que ſes Peuples le lui rendent à lui-même, lui dont la plus grande gloire eſt d'en être l'image vivante ſur la terre ? Car s'il croit qu'il lui ſuffiſe d'être le maître des autres pour ſe faire obeïr : s'il ſe flatte que les recompenſes & les châtimens dont il eſt le maître, ſoient capables tout ſeuls d'attirer à lui ſes ſujets, ou de les faire craindre, je le trouve dans une erreur d'autant plus déplorable qu'il ne ſauroit s'en corriger, puis qu'il ne la connoit pas. La puiſſance d'un Prince, quelque grande qu'elle ſoit, ſeroit bien tôt reduite à rien, ſi ceux qui lui obeïſſent ſe figuroient qu'il n'y a rien au-deſſus d'elle. C'eſt la Religion qui a jetté les premieres racines de la crainte qu'ils ont pour lui. C'eſt elle qui les nourrit pareillement, & qui par le moyen de la nourriture qu'elle leur donne, fait que l'arbre qu'elles ont produit conſerve ſa vie, & donne du fruit. Or tout de même qu'un arbre dont les racines ne tirent plus de nou

nourriture de la terre par quelque corps étranger qui ſe foure entre-deux, ou par quelque autre accident que je ne ſpecifie point, parce que cela ſeroit inutile, tout de même dis-je qu'un tel arbre ſeche peu à peu, juſques à ce qu'il meure tout à fait, ainſi ôtez la Religion d'un Etat, le reſpect & la crainte qu'on a ſucé avec le lait pour le Souverain, ſe perdent inſenſiblement ; d'où il arrive tous les maux imaginables, & beaucoup plus grands que je ne ſaurois dire. En effet il ne faut pas pretendre que l'eſperance des recompenſes, & la crainte des châtimens ſoient capables d'arrêter dans un pas ſi gliſſant, un malheureux qui ne croit point en Dieu, eſpere bien plus de choſes par ſa deſobeïſſance & ſa rebellion que ſon Prince ne lui en ſauroit promettre. Et à l'égard de la crainte des châtimens, quel effet cela peut-il faire ſur lui, lui qui ſe figure qu'il n'y a point d'autre monde aprés celui-ci, & qu'il en ſera quitte pour un quart d'heure de mauvais tems.

C'eſt donc ouvrir la porte à toutes ſortes de vices, que de ne pas faire rendre

rendre à Dieu ce qui lui eſt dû. Un Prince même s'expoſe par-là à ſe faire chaſſer de ſon trône ; ſurquoi, s'il en faut quelque exemple, nous n'avons qu'à jetter les yeux ſur l'Empire Ottoman, qui eſt bien plus ſujet aux revolutions que les autres Etats, parce que la plûpart de ſes ſujets ſont perſuadez que la Religion qu'ils profeſſent eſt de la pure invention des hommes. Or quand on eſt aſſez malheureux d'en être reduit là, il eſt bien difficile de s'élever aſſez au-deſſus de ſoi-même, pour parvenir à la connoiſſance du vrai Dieu, outre que le deſordre où l'on vit abbrutit tellement les ſens, & accoûtume ſi bien à donner tout à la nature, qu'on ſeroit fort faché de ſortir de ſon aveuglement.

Rapprochons-nous maintenant d'ici, & jettons les yeux ſur ce qui s'eſt paſſé en Angleterre, nous remarquerons que tout ce qui eſt ſurvenu depuis Henri VIII. n'a pris naiſſance que du peu de Religion qu'il y avoit dans ce Royaume ; ce qui fit qu'au milieu de toutes les ſectes qui s'y introduiſirent, les peuples en vinrent

mort du Cardinal, nonobſtant la méchante éducation qu'il vous avoit donnée, ſoit un preſent de la nature. C'eſt à Dieu ſeul que vous en êtes redevable, & à qui vous en devez rendre graces. La ſageſſe ne s'acquiert point de ſoi-même, & principalement dans une Cour où l'on vous laiſſoit faire tout ce que vous vouliez, & où les Dames avoient la Surintendance de vôtre éducation.

Que dirai-je maintenant des guerres où vous vous êtes embarqué par de méchans conſeils, & ſi je l'oſe dire par un motif d'ambition, & dont neanmoins vous êtes ſorti ſi heureuſement. Tous ces miracles viennent encore du Ciel, qui aprés vous avoir mis au monde pour travailler à ſa gloire, a voulu vous y engager encore plus particulierement par des obligations entaſſées les unes ſur les autres. Si vous n'y répondiez pas ce ſeroit ſurprendre tout le genre humain, qui ſait que le caractere d'un honnête homme eſt d'être reconnoiſſant.

C'eſt donc à vous à remplir cette obligation, à laquelle même vôtre propre

trouvoit une autre auprés de qui il depenſoit une partie du bien des pauvres ; le reſte lui ſervoit à entretenir des chiens & des chevaux, & cet abus étoit ſi general parmi eux, qu'ils regardoient comme un miſerable celui qui en uſoit autrement.

J'ai oüi dire auſſi à feu mon pere que dans ſa jeuneſſe, ceux qui paroiſſoient revêtus des Evêchez, ne les avoient que pour faire plaiſir à d'autres, à qui on les avoit donnez effectivement : qu'ils ſavoient ce qu'ils leur en devoient rendre, & que le ſurplus étoit pour eux. La même choſe ſe pratiquoit à l'égard des Abbayes & pour ainſi dire de tous les benefices de France. Les Moines mêmes qui étoient un peu à leur aiſe employoient leur ſuperflu à des commerces ſcandaleux, mais qui étoient ſi fort de leur goût, que quoique des gens de bien les en repriſſent, ils n'étoient pas d'humeur de s'en corriger.

Le Cardinal de Richelieu, qui connoiſſoit que le premier & le plus important ſoin d'un Miniſtre eſt d'établir

blir de culte de la Religion, & principalement à l'égard de ceux dont le bon où le mechant exemple eſt de grande conſequence dans un Etat, s'y appliqua entierement. Dieu benit ſon travail, & c'eſt à lui que nous ſommes redevables du changement avantageux qui s'y remarque maintenant. Vôtre Majeſté y a travaillé de ſon côté en ne diſtribuant des graces qu'à ceux qui s'en ſont trouvez dignes, non ſeulement par leurs bonnes mœurs, mais encore par leur ſcience, car elle ſait que quand on doit être au deſſus des autres, il faut être en état de les inſtruire, ſans quoi il en arrive des inconveniens auſſi dangereux, que ceux qui reſultent de mauvais exemples qu'on leur peut donner.

Aprés la connoiſſance que j'en ai encore plus particulierement que les autres, moi qui ſuis témoin tous les jours, que dans la diſtribution des benefices & des autres graces qu'elle a entre ſes mains elle s'informe autant de la bonne vie des ſujets qu'on lui propoſe, que des autres qualitez requiſes, aprés cette connoiſſance, dis-je, il

il ne me reſte plus qu'à exhorter Vôtre Majeſté, à tenir en cela la conduite qu'elle y tient depuis ſon avenement à la Couronne. Cependant comme rien ne fait tant d'effet ſur les peuples que le bon exemple que leur donne le Souverain, il eſt à preſumer que la vie exemplaire que mêne preſentement Vôtre Majeſté, ſervira d'aiguillon à ceux qui ont été plus pareſſeux qu'elle à entrer dans la bonne voye.

Tachez ſur tout d'éloigner de vôtre cœur les mediſans & les hipocrites dont le nombre eſt plus grand que vous ne penſez. Les premiers cauſent les mêmes accidens que l'amour dont la coûtume eſt de ſe fourer d'abord agreablement dans les ames, mais qui n'y a pas plûtôt pris racine qu'il donne la mort à toute heure. Auſſi un mediſant s'inſinuë d'abord dans le cœur d'un Prince, ſous pretexte que ſes interêts lui ſont plus chers que les ſiens ; mais dés qu'il y a répandu ſon poiſon, il ne lui laiſſe aucun repos, juſques à ce qu'il lui ait rendu ſuſpecte la fidelité de ſes meilleurs ſerviteurs. Les hypocrites ſont encore

juſqu'à tremper leurs mains dans le ſang de leur Roi.

Rabattons nous maintenant ſur vôtre Royaume ; nous y verrons les mêmes deſordres ſous le regne de trois ou quatre Rois conſecutivement les uns aprés les autres. Si l'on en veut ſavoir la raiſon on n'a qu'à lire leur Hiſtoire, l'on y verra que l'un étoit un blaſphemateur lui-même, au lieu d'empêcher que ſes Sujets ne le fuſſent, un autre un Athée, & ainſi du reſte ; de ſorte que leurs Sujets, qui n'avoient gueres plus de Religion, entreprirent de les détrôner.

Ces deſordres ont duré juſques au regne du feu Roi vôtre Pere, & l'on ne peut encore ſe ſouvenir de ceux qui regnoient même parmi les Eccleſiaſtiques, que l'on n'en fremiſſe d'horreur. Un Evêque ne viſitoit jamais ſon Dioceſe, que parce qu'il y avoit des Fermiers dont il falloit qu'il ſe fit payer : s'il s'y arrêtoit c'eſt qu'il y faiſoit quelque Maîtreſſe qui lui en rendoit le ſejour plus agreable mais dés que ſa fantaiſie s'en paſſoit il s'en revenoit à Paris, où il en trou

autrefois en France, mais nous avons cette obligation aux heretiques, qu'il n'y regne plus comme il a fait. L'on a vû que c'étoit un de leurs griefs contre l'Egliſe Romaine, & comme les eſprits qui étoient dans une ignorance craſſe en ce tems là, ſe ſont bien épurez depuis, ils ont bien-tôt reconnu qu'ils avoient raiſon. Ce n'eſt pas que les Moines en ayent jamais douté, & la choſe eſt trop claire d'elle-même pour ſervir de pierre d'achopement. Ce n'a jamais été que l'interêt qui leur a fait ainſi changer la Religion, & qui les a obligez de nous accabler d'indulgences, & de confreries. Ils ſe ſont ſervis d'abord de la foibleſſe de l'eſprit des femmes pour établir leurs maximes, & ils l'ont fait paſſer enſuite aux hommes, dont l'ignorance, comme je viens de dire, étoit ſi grande, qu'ils n'étoient pas en état de ſe deffendre des embuches qu'on leur tendoit.

Si ces Moînes s'étoient contenus dans leurs regles & dans les premieres rigueurs de leur inſtitution, ce deſordre ne ſeroit jamais arrivé. Car

nit ſon travail, & c'eſt à lui
ſommes redevables du ch
avantageux qui s'y remarqu
nant. Vôtre Majeſté y a t
ſon côté en ne diſtribuant
qu'à ceux qui s'en ſont tr
gnes, non ſeulement par
nes mœurs, mais encor
ſcience, car elle ſait que
doit être au deſſus des autr
être en état de les inſtruire,
il en arrive des inconven
dangereux, que ceux qui
de mauvais exemples qu'on
donner.

Aprés la connoiſſance c
encore plus particuliereme
autres, moi qui ſuis témo

il ne me reſte plus qu'à exhorter Vôtre Majeſté, à tenir en cela la conduite qu'elle y tient depuis ſon avenement à la Couronne. Cependant comme rien ne fait tant d'effet ſur les peuples que le bon exemple que leur donne le Souverain, il eſt à preſumer que la vie exemplaire que mêne preſentement Vôtre Majeſté, ſervira d'aiguillon à ceux qui ont été plus pareſſeux qu'elle à entrer dans la bonne voye.

Tachez ſur tout d'éloigner de vôtre cœur les mediſans & les hipocrites dont le nombre eſt plus grand que vous ne penſez. Les premiers cauſent les mêmes accidens que l'amour dont la coûtume eſt de ſe fourer d'abord agreablement dans les ames, mais qui n'y a pas plûtôt pris racine qu'il donne la mort à toute heure. Auſſi un mediſant s'inſinuë d'abord dans le cœur d'un Prince, ſous pretexte que ſes interêts lui ſont plus chers que les ſiens ; mais dés qu'il y a répandu ſon poiſon, il ne lui laiſſe aucun repos, juſques à ce qu'il lui ait rendu ſuſpecte la fidelité de ſes meilleurs ſerviteurs. Les hypocrites ſont

encore

il n'eſt venu que par le moyen des confeſſions qu'ils ſe ſont attribuées peu à peu, par la negligence des Curez à bien remplir leur devoir. Le ſoin d'ailleurs qu'ils ont pris d'achalander leurs Egliſes, par des choſes qui attirent plus les yeux que le cœur, a fait que les Paroiſſes, où l'on eſt obligé d'aller ſuivant les Canons ſous peine de peché mortel, ſe ſont trouvées deſertes, pendant qu'il n'y a pas eu de la place chez eux pour contenir des perſonnes que la curioſité, ou une devotion dangereuſe, y attiroient. Enfin graces à Dieu, on commence à rentrer dans ſon devoir, & à reconnoître les abus qu'on ſuivoit avec tant d'aveuglement. Le reſte ne dépend plus que de Vôtre Majeſté, entre les mains de qui Dieu a mis la puiſſance de deraciner entierement cette yvroye qui s'eſt fourée avec le bon grain.

Les moyens en ſont faciles, & même la pratique en eſt abſolument neceſſaire à Vôtre Majeſté, pour le bien de ſes ſujets, & pour la ſeureté de ſon Etat. Le bien de ſes ſujets s'y reconnoît en ce que les Moines ſe mê-

mêlant tous les jours de ce qu'ils n'ont que faire, entrent dans le ſecret des familles où ils font faire ſouvent méchant ménage : la ſeureté de l'Etat en ce qu'étant liez au Pape par un ſerment de fidelité, ils preferent dans l'occaſion ſes interêts aux vôtres, d'où il en eſt arrivé ſouvent des choſes qui ont penſé avoir de grandes ſuites. Cette verité ſe manifeſtera évidemment à vos yeux, ſi vous rappellez en vôtre memoire ce qui s'eſt paſſé ſous le regne d'Henri III. & d'Henri IV. dont il ſeroit ſuperflu de parler ici, puiſque c'eſt une choſe que vous ſavez mieux que moi. Or le moyen plus ſûr pour aller au devant de ces deux inconveniens, ſeroit de detruire entierement ces Moineries, ou du moins d'en ôter la multiplicité. Mais comme cela n'eſt pas facile à Vôtre Majeſté, quoi qu'elle ſoit bien puiſſante, je crois qu'elle remplira ſon devoir 1. Si elle tache de retablir chez eux la diſcipline de leurs fondateurs dont ils ſe ſont fort relâchez. 2. Si elle empêche qu'ils ne confeſſent, car c'eſt par là qu'ils s'inſinuent dans l'eſprit des femmes

il n'eſt venu que par le moyen des confeſſions qu'ils ſe ſont attribuées peu à peu, par la negligence des Curez à bien remplir leur devoir. Le ſoin d'ailleurs qu'ils ont pris d'achalander leurs Egliſes, par des choſes qui attirent plus les yeux que le cœur, a fait que les Paroiſſes, où l'on eſt obligé d'aller ſuivant les Canons ſous peine de peché mortel, ſe ſont trouvées deſertes, pendant qu'il n'y a pas eu de la place chez eux pour contenir des perſonnes que la curioſité, ou une devotion dangereuſe, y attiroient. Enfin graces à Dieu, on commence à rentrer dans ſon devoir, & à reconnoître les abus qu'on ſuivoit avec tant d'aveuglement. Le reſte ne dépend plus que de Vôtre Majeſté, entre les mains de qui Dieu a mis la puiſſance de deraciner entierement cette yvroye qui s'eſt fourée avec le bon grain.

Les moyens en ſont faciles, & même la pratique en eſt abſolument neceſſaire à Vôtre Majeſté, pour le bien de ſes ſujets, & pour la ſeureté de ſon Etat. Le bien de ſes ſujets s'y reconnoît en ce que les Moines ſe mê-

à y donner ordre : 6. Si elle deffend aux Moines de parler aux femmes à l'Egliſe à la porte, ou à quelque autre endroit qui ſoit dans l'étenduë de leur Monaſtere, car que peuvent-ils avoir à leur dire, & peut-on s'imaginer qu'ils les entretiennent de devotion ; pour moi je ne ſais ſi c'eſt que je ſuis plus corrompu que les autres, ou que je prenne garde aux choſes de plus prés qu'ils ne ſauroient faire, mais j'ai toûjours remarqué que les vieilles ſont excluës de leur converſation ; s'ils ſont obligez de leur parler ils les renvoyent à l'heure même, au lieu qu'ils ont bien autre choſe à dire à celles qui ſont jolies. Je voudrois bien ſavoir s'ils croyent nous faſciner les yeux à un point de nous inſinuer qu'ils ne brulent pas à la veuë de ces feux, dont ils s'approchent de ſi prés. Il faut que Vôtre Majeſté arrête ce ſcandale, & elle n'en peut venir à bout par les moyens que je viens de deduire, il y en a d'autres où elle aura recours en cas de neceſſité.

C'eſt de faire enſorte que les Paroiſſes à quoi il y a auſſi beaucoup à

travailler, donnent ſi bon exemple que les peuples ſe portent d'eux mêmes à y revenir, ſans qu'on ſoit obligé de les y contraindre. Je trouve des choſes chez elles que je ne ſaurois regarder d'un œil indifferent, les Prêtres dont elles ſe ſervent ont la plûpart ſi peu de ſoin de faire leur devoir, qu'ils ne ſe contraignent pas ſeulement à garder les apparences. Je ne les ſaurois voir aller aux enterremens ſans avoir de la confuſion pour eux, de la maniere qu'ils y vont; la plûpart regardent à droit & à gauche, & à les voir l'on dira toûjours que c'eſt bien moins le zele du ſervice de Dieu, qui les a engagez dans la profeſſion où ils ſont, que le ſoin qu'ils ont eu de s'en choiſir une qui leur donnât de quoi vivre. Ils n'y ont pas plus de devotion que ſi c'étoit un métier, & ſi je l'oſe dire, un Cordonnier qui fait des ſouliers a plus d'attache à ce qu'il fait, qu'eux à ce que nous leur voyons faire.

C'eſt à Vôtre Majeſté à remedier à un ſi grand abus; mais cela lui ſera difficile à moins qu'elle ne prenne la reſolution d'augmenter dans la Ville

à y donner ordre : 6. Si elle deffend aux Moines de parler aux femmes à l'Egliſe à la porte, ou à quelque autre endroit qui ſoit dans l'étenduë de leur Monaſtere, car que peuvent-ils avoir à leur dire, & peut-on s'imaginer qu'ils les entretiennent de devotion ; pour moi je ne ſais ſi c'eſt que je ſuis plus corrompu que les autres, ou que je prenne garde aux choſes de plus prés qu'ils ne ſauroient faire, mais j'ai toûjours remarqué que les vieilles ſont excluës de leur converſation ; s'ils ſont obligez de leur parler ils les renvoyent à l'heure même, au lieu qu'ils ont bien autre choſe à dire à celles qui ſont jolies. Je voudrois bien ſavoir s'ils croyent nous faſciner les yeux à un point de nous inſinuer qu'ils ne brulent pas à la veuë de ces feux, dont ils s'approchent de ſi prés. Il faut que Vôtre Majeſté arrête ce ſcandale, & elle n'en peut venir à bout par les moyens que je viens de deduire, il y en a d'autres où elle aura recours en cas de neceſſité.

C'eſt de faire enſorte que les Paroiſſes à quoi il y a auſſi beaucoup à

des paroiſſiens ; il faut donc que ceux qui n'y trouvent point de place ou aillent ailleurs, ou demeurent ſans devotion. Voilà cependant ce qui achalande les Convens, & ce qui les fait écarter de leur premiere inſtitution.

Quand cela ſera fait à Paris & ailleurs, où il en ſera beſoin, que les Archevêques & Evêques ne donnent les chaires qu'à des ſeculiers, & l'on verra bien-tôt que les peuples reviendront de l'attache qu'ils ont pour les Moines, & que le culte de Dieu ſe rendra dans ſa premiere pureté.

Je ne dis rien des loix que Vôtre Majeſté doit faire pour empêcher les richeſſes exceſſives des Convens ; elle s'en eſt déja acquittée, ſur tout à l'égard des Maiſons de filles, à qui elle a ordonné de ne plus prendre d'argent des perſonnes qui leur demanderont l'habit à l'avenir. Cette ordonnance qui ſerviroit à conſerver les biens dans les familles, dont l'abondance eſt plus neceſſaire à vôtre Etat que celle qui ſe trouve dans ces Convens, produiroit encore un autre bien, qui eſt qu'on n'y recevroit plus que de bons ſujets, à quoi ils ne prennent pas garde

le de Paris le nombre des Paroiſſes qui y ſont. Un habitué qui n'eſt pas d'humeur à donner bon exemple, ſe cache bien mieux dans la multitude de ſes paroiſſiens, dont il n'eſt pas connu de la centiéme partie, que s'ils le connoiſſoient tous, comme il arrive dans les Paroiſſes de mediocre étenduë. Quelle neceſſité, qu'il y en ait de ſi grandes ? & que les Curez ayent des vingt-cinq mille livres de rente ? faites en ſix où il n'y en a qu'une, ce ſera le moyen non-ſeulement de rendre les Prêtres plus vertueux, mais de faire encore en ſorte que les paroiſſiens le deviennent davantage ; Car ils pourront avoir l'œil plus particulierement ſur eux & empêcher le ſcandale que pluſieurs continuent de donner, parce qu'on n'y prend pas garde, ou qu'on ne les en reprend pas comme il faut. D'ailleurs c'eſt l'unique moyen d'abbaiſſer l'orgueil des Moines, qui croyent qu'on ne ſauroit ſe paſſer d'eux pour l'adminiſtration des ſacremens. En effet la grande étenduë de certaines Paroiſſes, fait que l'Egliſe ne ſauroit contenir la trentiéme partie

ti qu'on ne recevroit point, ſi on avoit laiſſé les choſes en l'état qu'elles étoient. Ce n'eſt pas que je pretende que Vôtre Majeſté doive punir cette faute, comme elle feroit un crime d'Etat; il ſuffira qu'elle faſſe rendre l'argent qui aura été pris avec l'interêt, & elle n'aura pas fait cela deux fois, que tout ployera ſous ſes volontez. Or la preuve n'en ſera pas ſi difficile qu'on penſe, quoi que cela ſe ſoit fait en cachette, la choſe ſe divulguera bien-tôt, d'abord qu'on connoîtra que c'eſt l'intention de Vôtre Majeſté, les peres & les meres qui ont encore des filles à pourvoir ſeront les premieres trompettes qui reveleront le ſecret, voyant que la volonté de Vôtre Majeſté eſt de les ſoulager, malgré l'obſtacle qu'ils y apportent eux mêmes, mais ils ne doivent point avoir de part à la reſtitution qui ſera faite, ils en ſont indignes auſſi bien que les Religieuſes pour avoir tous contrevenu également à vos ordonnances. Ainſi Vôtre Majeſté ſe ſera riche à leurs dépens, & ſans qu'on y trouve à redire, puiſque tout le monde verra bien qu'elle ne demande

mande que le ſervice de Dieu & le bien de ſes ſujets.

## CHAPITRE VIII.

### *De l'obeïſſance qu'on doit au Pape.*

CE Chapitre ne ſauroit être mieux placé qu'ici, puis qu'il a une telle relation avec le precedent, qu'on peut dire que quand l'obeïſſance qu'on doit au Pape vient à manquer, on eſt bien prés de perdre celle qu'on doit à Dieu. En effet il n'eſt pas difficile de comprendre, que ſi on laiſſe affoiblir les ſentimens de reſpect & de ſoûmiſſion, qu'on doit avoir pour ceux qu'il a établis ſur la terre en qualité de ſes Miniſtres, la crainte qu'on a pour lui diminuëra en même tems. La raiſon en eſt plauſible, puiſque c'eſt oublier le commandement qu'il nous a fait de les honorer comme les Images vivantes de ſa Divinité. Nous voyons d'ailleurs qu'il n'y a point de Prince, quelque peu qu'il ſoit, qui voulut ſouffrir qu'on méprisât ceux à qui il

ti qu'on ne recevroit point ; ſi on avoit laiſſé les choſes en l'état qu'elles étoient. Ce n'eſt pas que je pretende que Vôtre Majeſté doive punir cette faute, comme elle feroit un crime d'Etat ; il ſuffira qu'elle faſſe rendre l'argent qui aura été pris avec l'interêt, & elle n'aura pas fait cela deux fois, que tout ployera ſous ſes volontez. Or la preuve n'en ſera pas ſi difficile qu'on penſe, quoi que cela ſe ſoit fait en cachette, la choſe ſe divulguera bien-tôt, d'abord qu'on connoîtra que c'eſt l'intention de Vôtre majeſté, les peres & les meres qui ont encore des filles à pourvoir ſeront les premieres trompettes qui reveleront le ſecret, voyant que la volonté de Vôtre majeſté eſt de les ſoulager, malgré l'obſtacle qu'ils y apportent eux mêmes, mais ils ne doivent point avoir de part à la reſtitution qui ſera faite, ils en ſont indignes auſſi bien que les Religieuſes pour avoir tous contrevenu également à vos ordonnances. Ainſi Vôtre majeſté ſe ſera riche à leurs dépens, & ſans qu'on y trouve à redire, puiſque tout le monde verra bien qu'elle ne demande

mande que le ſervice de Dieu & le bien de ſes ſujets.

## CHAPITRE VIII.

### *De l'obeïſſance qu'on doit au Pape.*

CE Chapitre ne ſauroit être mieux placé qu'ici, puis qu'il a une telle relation avec le precedent, qu'on peut dire que quand l'obeïſſance qu'on doit au Pape vient à manquer, on eſt bien prés de perdre celle qu'on doit à Dieu. En effet il n'eſt pas difficile de comprendre, que ſi on laiſſe affoiblir les ſentimens de reſpect & de ſoûmiſſion, qu'on doit avoir pour ceux qu'il a établis ſur la terre en qualité de ſes Miniſtres, la crainte qu'on a pour lui diminuëra en même tems. La raiſon en eſt plauſible, puiſque c'eſt oublier le commandement qu'il nous a fait de les honorer comme les Images vivantes de ſa Divinité. Nous voyons d'ailleurs qu'il n'y a point de Prince, quelque peu qu'il ſoit, qui voulut ſouffrir qu'on méprisât ceux à qui il

auroit confié ſon autorité, & rien n'eſt plus commun parmi nous que le reſpect qu'ils ſe font rendre, dont ſi l'on s'écartoit en aucune façon le Prince y feroit bien rentrer à l'heure même. Obſervons les égards qu'il faut avoir, je ne dis pas ſeulement pour un Gouverneur ou pour un Lieutenant General d'une Province, mais encore pour le moindre Juge; d'où vient cela ſi ce n'eſt du caractere dont ils ſont revêtus? & dont le Prince les a honorez? je dois dire encore dans l'honneur duquel il les maintient, & dont il croit de ſon interêt de les faire joüir. Or peut-on croire que Dieu ſoit moins jaloux de conſerver à ſes Miniſtres l'authorité qu'il leur a confiée, & d'où dépend la ſeureté de la Religion.

Je ſais bien que les Rois de la terre ſont les Oingts du Seigneur, & qu'en cette qualité ils ſemblent être au-deſſus de tous les autres, mais il ne faut pas pourtant s'y laiſſer tromper leurs droits ſont differens de ceux de l'Egliſe, & tout de même que l'Egliſe ne permet point que des ſujets manquent à l'obeïſſance qu'on doit à

ſon

ſon Prince pour quelque raiſon que ce puiſſe être, ainſi un Prince ne doit jamais permettre qu'on manque au reſpect & à l'obeïſſance qu'on doit à l'Egliſe.

Si l'Egliſe en étoit demeurée dans les termes où elle étoit du tems des Apôtres, & qu'elle n'eut point joint l'épée à la Mître, je ſais bien que cela applaniroit bien des difficultez qui ſe trouvent aujourd'hui ; mais puiſque c'eſt une choſe faite, & qu'elle n'eſt point arrivée ſans la permiſſion de Dieu, il faut s'en tenir à ce qu'il a ordonné, & ne pas donner une nouvelle occaſion de ſcandale. Je veux qu'il y ait des gens d'Egliſe qui s'émancipent au delà de leur devoir : qu'il y ait eu des Evêques & des Papes mêmes qui n'ayent pas été exempts de deffauts ; neanmoins quelque choſe qui ſe ſoit pû trouver en eux, on n'a jamais pû leur ôter leur caractere. Or comme c'eſt à ce caractere que ce reſpect eſt attaché, il ne faut pas que leurs actions le faſſent perdre. Auſſi ſi l'on introduiſoit cet abus il retomberoit en même tems ſur les têtes Couronnées, de l'obeïſ-

ſance de qui on pretendoit ſe pourvoir diſpenſer, du moment qu'on verroit qu'elles s'écarteroient de leur devoir.

Plût à Dieu, Sire, que vos Miniſtres euſſent fait reflexion comme il faut ſur cette verité ! ils n'auroient pas porté ſi haut l'authorité Royale au préjudice de la Thiarre, & je doute fort que l'équité ait toûjours été la régle de leurs actions. Si j'étois aſſez ſavant & aſſez habile pour entrer dans le détail de ce grand different que vous avez eu avec Rome, au ſujet de la Regale, & de pluſieurs autres qui l'ont ſuivi, je deciderois tout d'un coup cette queſtion, & n'en parlerois pas par un peut-être ; mais il faut bien que je m'en explique ainſi dans mon ignorance, qui ne me permet pas d'approfondir les choſes davantage. Cependant ſi l'on me demande pourquoi, puiſque j'avoüe moi même mon incapacité, je ſuis porté plûtôt à les condamner qu'à les abſoudre, je prie Vôtre Majeſté de faire reflexion, que c'eſt qu'elle n'a pas eu ſeulement Rome contr'elle en cette rencontre, mais encore pluſieurs

ſieurs Evêques & pluſieurs Docteurs de ſon Royaume, qu'on a toûjours regardez comme des exemples de vertu, & qui en effet ont toûjours mené une vie exemplaire. Nous voyons auſſi qu'ils ont mieux aimé ſouffrir l'exil & la priſon que de ſe ſoûmettre à une choſe qu'ils croyoient injuſte. De dire que ce qu'ils en ont fait n'a été que par entêtement, ce ſeroit vouloir impoſer aux ſimples, car pour les autres ils voyent bien que s'ils ſe ſont abuſez, ils n'ont jamais crû le faire. Il n'eſt pas croyable effectivement que des gens cherchent à déplaire à leur Maître de deſſein premedité, & encore à vous qui êtes le plus grand Roi de la Terre, & pour qui vos Sujets ont le plus d'eſtime & de reſpect. Il eſt plus naturel de s'imaginer, que Vôtre Majeſté ne voyant ces ſortes de choſes que par les yeux de ceux ſur qui elle s'en repoſe, l'envie qu'ils ont de ſe rendre neceſſaires leur a fait faire des entrepriſes, qu'ils auroient peine à ſoûtenir devant un tribunal deſintereſſé. Ils ne prennent pas garde qu'ils expoſent par là Vôtre majeſté à de nouveaux ennemis

ennemis dont ils n'ont que faire d'accroître le nombre, puiſque ſes conquêtes lui en font déja aſſez.

S'ils faiſoient reflexion à ce que des gens, du moins auſſi ſages qu'eux, & qui avoient vieilli dans les Ambaſſades ont repreſenté aux Rois, vos predeceſſeurs, ils marcheroient un peu plus bride en main. On ſe trompe ſouvent, quand on ne peſe ſes entrepriſes que par le pouvoir de celui pour qui l'on agit. Si la juſtice ne tient la balance, il vaudroit mieux mille fois n'avoir jamais rien entrepris. Et en verité je voudrois bien que ces grands politiques m'appriſſent les lauriers qu'ils ont fait cueillir à Vôtre Majeſté, par l'exil & la priſon de tant de perſonnes de pieté, & que le Pape non ſeulement reconnoiſſoit tels par ſes Bulles, mais qu'il exhortoit encore de ſouffrir pour l'amour de la verité. Je voudrois bien auſſi qu'ils me diſſent quelle victoire ils eſperent de ces arrêts du Conſeil qui ordonnoient, ſi je l'oſe dire, inſolemment que ſans avoir égard aux Bulles de Sa Sainteté, on executeroit au pied de la lettre tout ce qu'ils avoient

conclu dans l'accez de leur frenesie.

Il est des moyens plus doux & plus convenables à un Roi tres-Chrêtien pour terminer les differens qui lui peuvent survenir avec Rome. Il ne sied pas bien à un fils de se revolter contre son pere, & on le desarme bien plûtôt par la tendresse & par la douceur qu'en lui tenant le bâton levé. S'il est glorieux d'avoir le dessus sur ses ennemis, il est honteux de vouloir être le maître de ceux à qui l'on doit du respect; aussi quand Vôtre Majesté auroit pris Rome & tout l'Etat Ecclesiastique, elle est trop habile & trop prudente pour ne pas voir, que ces conquêtes ne lui acquereroient que la même reputation qu'a eu Charlequint en pareille rencontre. L'Histoire fidelle & desinteressée nous le represente comme un Prince sans Religion & sans parole; & celle qui le flatte le plus a beau chercher un voile pour couvrir cette action, il est trop clair pour n'en pas appercevoir l'ordure au travers. Je sais bien que dans la vôtre on y donnera un tour pour mettre vôtre gloire à couvert, mais

mais enfin, Sire, vous ne tenez pas toutes les plumes à vos gages, & il s'en peut trouver qui croiront ſe devoir donner l'effort ſur cette matiere. Cependant la médiſance eſt ſouvent mieux receuë que la verité, & s'il eſt vrai, comme nous en devons convenir, que les plus grands Rois n'ont pas le pouvoir d'empêcher qu'on ſe donne la liberté d'examiner leurs actions, combien y aura-t-il d'hommes qui ſe diront qu'il faut qu'un Prince voit tout par ſes propres yeux, ſans s'en rapporter à ceux d'autrui. D'ailleurs quand on fait une choſe, il eſt toûjours de la prudence d'en conſiderer la fin, & les ſuittes qu'elle peut avoir; Or je voudrois demander à Mr. l'Archevêque de Paris & aux autres ſur qui Vôtre Majeſté ſe repoſe des affaires Eccleſiaſtiques quel profit elle peut retirer de ſe broüiller avec le Pape. Il n'y en ſauroit avoir aſſurement, puiſqu'à moins que de vouloir détruire tout à fait la Religion, toutes les entrepriſes qu'elle ſauroit faire contre ſa Sainteté retomberont toûjours ſur elle. La raiſon eſt que l'Europe ne pouvant demeurer toû-

jours

jours au même état, & le Pape y tenant un grand rang, non ſeulement à cauſe du ſpirituel, mais encore à cauſe du temporel, c'eſt un ennemi qu'on ſe fait en ſa perſonne, & en celle de ſes ſucceſſeurs, mais un ennemi dangereux, & qui a des foudres en main qui font quelquefois plus de mal que ceux que lancent vos canons, quoi qu'ils ne faſſent pas tant de bruit. La credulité des peuples eſt quelquefois grande en cette rencontre, & Vôtre majeſté a trop de pénétration pour n'en pas voir les conſequences. Les foudres de Rome ont ſouvent cauſé le renverſement des plus grands Etats, & le vôtre même en a ſenti des ſecouſſes ſi furieuſes qu'il a fallu plus d'un jour pour le raffermir. L'Hiſtoire eſt toute remplie de ſemblables évenemens, & ſi la gloire & la puiſſance de Vôtre majeſté la mettent à couvert de cette crainte, elle doit avoir les yeux ouverts ſur ſes deſcendans qui heriteront bien de l'un à la verité, mais qui, encore qu'ils ayent les mêmes vertus, n'auront peut-être pas le même bonheur pour s'aquerir l'autre.

## CHAPITRE IX.

*De l'amour qu'un Prince doit avoir pour ſes Sujets, & où il eſt auſſi parlé des Impots.*

Rien ne prouve mieux l'amour qu'un Prince doit avoir pour ſes Sujets, que la reflexion qu'il doit faire pourquoi ils l'ont élevé au deſſus d'eux. Car enfin il y a eu un commencement à toutes choſes, & puiſque nous reconnoiſſons Pharamond pour nôtre premier Roi, c'eſt une marque que nous n'en avions pas auparavant, ou du moins qu'il ne nous en reſte aucune connoiſſance. Du tems que les Gaules étoient ſous la domination des Romains l'on parle bien de quelques Capitaines fameux parmi les Gaulois, mais c'eſt tout le titre qu'on leur donne, & celui de Roi ne leur a jamais été attribué. L'on n'apprend point auſſi qu'ils leur commandaſſent autre part qu'à l'armée, & du moment que les ennemis s'étoient retirez chacun rentroit dans une vie privée. Si l'on con

conſervoit pour eux plus d'eſtime que pour les autres, c'eſt leur vertu qui y obligeoit, & non pas l'authorité qui leur reſtoit entre les mains, puis qu'ils n'en avoient point hors des armes.

Les grands efforts que les Gaulois furent obligez de faire pour conſerver leur liberté, qu'ils avoient eu tant de peine à acquerir, leur fit ſonger à ſe choiſir un Maître. Mais un Maître qui n'en eut que le nom, & qui bien loin de ſe rendre leur Tiran concourut avec eux à les affranchir de la ſervitude où ils craignoient de retomber. Car il eſt aiſé de voir, que ſi celui ſur qui étoit tombé leur choix, eut voulu les traiter comme avoient fait leurs anciens Maîtres, ils auroient ſongé bien tôt à donner des bornes à ſon authorité. L'établiſſement de la Royauté n'a donc été proprement dans les commencemens que l'élection d'un Chef, à qui l'on s'engageoit d'obéir pour le bien commun, & qui devoit avoir pour ſes Sujets la même affection qu'a un pere de famille pour ceux qui la compoſent. Ainſi quoi que les choſes ayent bien changé depuis

puis dans pluſieurs Monarchies, il en faut toûjours revenir à la verité. Le pouvoir arbitraire ne ſauroit être agréable à perſonne, & ſi les Turcs ne l'avoient pas introduit chez eux, leurs Empereurs y ſeroient bien plus en ſeureté. Un Prince doit bien plûtôt chercher à regner dans le cœur de ſes Sujets, qu'à aſſervir leurs volontez par la crainte de ſa puiſſance. Cependant comme il s'en eſt trouvé qui ont crû pouvoir tout faire, cela a donné lieu en de certains endroits à la convocation des Etats, & en d'autres à celle de ce qui s'appelle Parlement ou Diette; mais quelque nom qu'on donne à ces ſortes d'Aſſemblées c'eſt toûjours la même choſe, puiſque les unes & les autres ne repreſentent que le Corps entier de la Monarchie, étant compoſée du Clergé, de la Nobleſſe & du tiers Etat. Tel eſt par exemple le Parlement d'Angleterre, car quant aux nôtres ils ne ſont établis que pour rendre la juſtice à vos ſujets. Ainſi lors que pendant vôtre minorité celui de Paris a prétendu ſe pouvoir mêler des affaires d'Etat, c'eſt un

atten

attentât qu'il a fait à l'authorité de Vôtre Majeſté, dont elle a eu juſte ſujet de le punir. Les bons Princes ont toûjours été les protecteurs de ces Etats & de ces Dietes ou Parlemens, ſans ſe ſoucier qu'on les aſſemblât ou non, parce qu'ils ne vouloient rien faire que d'avantageux à leurs peuples, dont à proprement parler les Etats & les Parlemens ſont les tuteurs. Mais pour ceux qui ont eu deſſein d'empieter ſur leur liberté & d'introduire un gouvernement arbitraire, ils n'ont jamais rien tant apprehendé, parce que c'étoit l'écueil de leurs deſirs & de leurs eſperances.

De dire qu'il ſoit à propos que ces Aſſemblées ſe faſſent auſſi ſouvent que nous voyons qu'elles ſe font en Angleterre, c'eſt ce que je ne veux point ſoûtenir ; outre que la longueur des deliberations eſt cauſe bien ſouvent que l'on perd des occaſions qu'il n'eſt pas facile de recouvrer. Il eſt ſûr que des ſujets n'ont pas bonne grace de mettre ſi ſouvent leur Roi en tutelle. Si cela leur peut-être permis ce ne doit être tout au plus que dans des occaſions importantes, & où il

ſem

ſemble neceſſaire que tous les ordres du Royaume apportent leur conſentement. Dans tout le reſte il ſuffit que le Prince avec ſon Conſeil juge les choſes raiſonnables, étant à preſumer qu'il ne fait rien que pour le bien de ſon peuple.

Si c'étoit ici un endroit propre pour agiter ſi le Conſeil d'un Prince doit être agreable aux ſujets, & ſi par conſequent les vôtres ont eu raiſon de vouloir que vous chaſſiez d'auprés de vôtre perſonne le Cardinal Mazarin, la queſtion ſeroit curieuſe; l'on verroit d'une part comment l'interêt qu'ils ont à ce qu'on ne donne point à Vôtre Majeſté de méchans conſeils, ſemble authoriſer cette pretention, & de l'autre les inconveniens qui arriveroient à tous momens d'un établiſſement ſi nouveau. L'on verroit en effet que ce ſeroit reduire en même tems les Monarques dans une étrange conjoncture, & qu'ils n'auroient plus qu'une vaine apparence de Souveraineté. Mais comme il s'agit ici de toute autre choſe, je me contenterai de dire qu'il reſulte de l'établiſſement des Etats une conſequence

à

à laquelle il est impossible de donner atteinte ; c'est qu'un Roi doit avoir pour son peuple un amour tendre, & dont il ne se doit jamais démentir. La raison est qu'il n'auroit pas été besoin de faire cet établissement, s'il n'avoit dépendu que d'eux de faire tout ce que bon leur auroit semblé ; mais puisque l'on a creé, pour ainsi dire un tuteur des peuples, & qui est en droit d'interposer sa mediation à ce qu'il ne se passe rien au prejudice de leurs interêts, c'est une marque infaillible que les Princes en doivent être les peres & non pas les tirans, autrement cette creation n'auroit été faite que pour favoriser les uns, & ôter le droit aux autres. Or nous ne voions point qu'on ait jamais accusé les Etats d'avoir envahi une autorité qui ne leur étoit pas dûë, & le soupçon en est bien plutôt tombé sur les Princes, dont plusieurs effectivement auroient peine à se deffendre.

Si l'obligation des Rois envers leurs peuples se manifeste évidemment par tout ce qui a été dit ci-dessus, elle ne paroîtra pas moins dans ce qui me reste à dire. Examinons ce que nous

les uns & les autres, ce qu'ils ſont & ce qu'ils ſont obligez de faire, & nous verrons par là que ſi les uns doivent l'obeïſſance aux autres, les autres leur doivent l'amour & la protection.

Un Prince à proprement parler eſt dans un Etat ce que le cœur eſt à l'égard de toutes les parties du corps. Si le cœur eſt malade tout le corps s'en reſſent incontinent ; tout de même que s'il y a quelque partie du corps qui le ſoit, le cœur en ſouffre à l'heure-même. Il faut donc, pour établir une ſanté parfaite, que le cœur & toutes les parties ſoient d'acord enſemble, & qu'ils faſſent ſi bien leurs fonctions qu'ils s'entr'aident mutuellemen. Il en eſt de même d'un Prince & de ſon Etat, il faut qu'il y ait une harmonie parfaite entre lui & ſes ſujets, & s'il eſt le mobile de toutes leurs actions tout de même que le cœur l'eſt de toutes les parties du corps, il faut auſſi qu'il reçoive du ſecours d'eux ; pour faire fleurir ſon autorité & pour leur conſerver le repos, tout de même que le cœur a ce ſoin du ſecours des parties qui lui répondent pour ſe maintenir dans un

vigoureux, & tel qu'il doit être
les faire joüir de la même vi-
ir.
i cette verité eſt inconteſtable,
me il n'en faut point douter, c'eſt
Prince à faire réüſſir cette har-
ie qui dépend uniquement de lui,
que les peuples ne lui deſobeï-
jamais, tant qu'il établira ſon
e ſur la juſtice. Or le moien d'é-
ıſte c'eſt de les aimer chacun en
: ſoi, & ne pas ſouffrir que le fort
ne le foible, Vôtre Majeſté ſem-
'avoir pourvû ſuffiſamment, non
ment par les belles ordonnances
lle a faites, mais encore en fai-
aller dans les Provinces des Ma-
ats dont l'emploi eſt de prendre
e ſi on les execute. Mais il faut
ir ſi cela ſuffit, & ſi ſous le nom
'ôtre Majeſté il ne ſe fait point
violences encore plus grandes,
celles qu'on avoit à aprehender
grands Seigneurs de vôtre Roiau-
Car enfin c'eſt vous qui étes le
des forts, & ſi la puiſſance des
es n'eſt abatuë que pour faire
npher la vôtre, il faut bien ſe
ner de qu'elle n'aille juſ-

ques à l'injuſtice ; l'avarice des partiſans eſt telle que pourvû qu'ils rempliſſent leur bource, ils ne ſe ſoucient pas de commettre la gloire de vôtre nom, le Conſeil va quelquefois trop vite pour donner des arrêts qui autoriſent leurs vexations : le ſoin qu'il a de plaire à Vôtre Majeſté fait que d'abord qu'il y va de ſes interêts il n'examine pas beaucoup celui de vos peuples. J'ai vû en quelques rencontres qu'il a eu des complaiſances aveugles, & que l'on peut même nommer criminelles, puiſque c'eſt violer la juſtice dont il doit être le deffenſeur. Vôtre Majeſté ſait que je m'y ſuis opoſé bien ſouvent, & qu'autant que j'ai de fermeté pour les choſes que je crois juſtes, autant j'ai de la peine à donner les mains à l'établiſſement de celles qui ne le ſont pas.

Que Vôtre Majeſté ſe ſouvienne de ce qui ſe paſſa lorſque l'affaire du *trop bu* ſe mit ſur le tapis. Je m'y opoſai de toutes mes forces, & ſi elle n'avoit dépendu que de moi, elle ne ſe feroit jamais faite. J'en connoiſſois effectivement l'injuſtice,

quoi qu'on s'éfforçât de lui donner toutes les couleurs dont on pouvoit s'imaginer. Auſſi fit-elle tant de bruit dans la ſuite, que Vôtre Majeſté jugea à propos de revoquer ce nouveau droit.

Il y en a quelques-uns de cette nature que l'on a établis, & qui ſont ſi crians qu'ils ne ſauroient être de longue durée. Je mets de ce nombre ce qui ſe paſſe en beaucoup d'endroits, où l'on fait paier ce qui devroit être incompatible; tel eſt le droit d'entrée qui ſe leve dans les Villes abonnées, & la taille. Cependant quoi que V. M. n'entre pas dans ce détail, on ne laiſſe pas de l'en rendre reſponſable, auſſi bien que moi. On s'imagine que cela ne ſe fait que par ſon ordre exprés, & par mon conſeil: les Intendans des Provinces y ont neanmoins plus de part que perſonne, & l'envie qu'ils ont de faire leur cour en augmentant le revenu de Vôtre Majeſté, fait qu'ils ne ſe ſoucient pas d'être l'inſtrument de la vexation des peuples.

Ce qui fait ce deſordre c'eſt que le Conſeil dont ils ſont tirez, & dont les

membres ſont deſtinez pour remplir leurs places, croiroit ſe faire tort à lui même de ne pas ſuivre leurs ordonnances. D'ailleurs les premieres inſtances en matiere des droits de Vôtre Majeſté ſe formant pour l'ordinaire devant les Elus, quelle juſtice vôtre peuple a-t-il à en eſperer ? lui qui plaide proprement devant ſes paties : cela ſe peut dire puiſqu'il n'y a pas une Election en France qui ne ſoit penſionaire des partiſans. C'eſt un abus, à la reformation de qui Vôtre Majeſté eſt obligée de travailler, & elle ſait que je lui en ai parlé pluſieurs fois. A l'égard des Intendans la choſe eſt plus delicate, puiſqu'il eſt du bien de vôtre Etat qu'un poſte comme le leur, ne ſoit rempli que de perſonnes zelées pour vos interêts, car s'il l'étoit de gens difficiles, & qui ne ſe portaſſent pas d'eux-mêmes au bien de vos affaires, elles déperiroient bien-tôt. Ce qu'il y a à obſerver, c'eſt qu'ils n'outrent pas les choſes par flaterie, & c'eſt à V.M. & au Conſeil à donner des bornes au grand deſir qu'ils ont de ſe rendre agreables. Bien ſouvent auſſi la paſſion

d'amaſſer des richeſſes forme une grande intelligence entre les Partiſans & eux. C'eſt pourquoi pour éviter cet abus Vôtre Majeſté doit non-ſeulement jetter ſon choix ſur des perſonnes capables d'un tel emploi, mais encore qui ſoient en état de le ſoûtenir ſans faire de baſſeſſes. Car tout de même qu'un Roi a la gloire de tout ce qui ſe fait de bon dans un Roiaume, ainſi s'en prend-t-on à lui de tout ce qui s'y fait de mal.

Or toutes ces choſes contribuent beaucoup à l'amour ou à la haine qu'on porte à un Prince ; c'eſt pourquoi il ne ſauroit être trop retenu à mettre de nouvelles charges, ni trop circonſpect à l'examen des perſonnes à qui il veut confier ſon autorité.

## CHAPITRE X.

### *De tout le Roiaume en general.*

QUand je conſidere attentivement le Roiaume & de quelle maniere il eſt compoſé, j'y trouve ſix ſortes d'états tout differens les uns des autres, & qui contribuent tous à ſa grandeur, ſi ce n'eſt un ſeul, qui bien loin d'y concourir le détruit entierement. Le premier eſt le Clergé: le ſecond la Nobleſſe : le troiſiéme le tiers Etat, dans lequel les gens de juſtice ſe trouvent compris : le quatriéme les Gens d'affaires : le cinquiéme les Marchands, & le ſixiéme les Laboureurs. Le Clergé ne ſauroit jamais être conſideré comme un membre inutile, lui qui travaille à maintenir la Religion, laquelle étant ôtée ou attenuée dans quelques-unes de ſes parties, il en arriveroit un mal ſans remede, comme j'ai fait voir ci-devant. La Nobleſſe de même eſt un corps qui donne non ſeulement du luſtre à la Monarchie, mais qui en eſt encore le plus ferme apui.

A l'égard des gens de juſtice il ſemble à ne conſiderer les choſes que ſuperficiellement qu'ils ſont encore plus utiles que les deux autres. Cependant ſi on ſe veut donner la peine de les approfondir, l'on trouvera que bien loin d'être neceſſaires dans un Etat, ils en ſont la ruine entiere. Cette multiplicité de juſtices roiales & ſubalternes, ces Bailliages, ces Preſidiaux & ces Parlemens, ſont autant de ſangſuës qui rongent vos peuples, & je ſoûtiens qu'ils leurs coutent tous les ans plus de deux cent millions. J'examinerai ci-aprés le remede qu'il peut y avoir à un ſi grand mal, & je paſſe en attendant à d'autres ſangſuës tout auſſi décriées que les precedentes, mais qui ſont neanmoins plus utiles.

Je veux parler des gens d'affaires, que le commun peuple regarde comme l'inſtrument de tous ſes maux; mais s'il ne ſe trompe pas tout-à-fait il eſt toûjours vrai de dire que cet abus peut être corrigé plus facilement que l'autre, & enfin que ſi c'eſt un mal c'en eſt un où il n'y a point de remede. Je mettrai dans un mo-

ment cette affaire sur le tapis, & il me reste auparavant à parler de certaines choses qui la doivent precéder.

Les Marchands sont d'ordinaire compris dans le tiers Etat, aussi bien que les Laboureurs; mais en verité ils meriteroient bien d'en être separez & d'avoir chacun leur place à part, puis qu'il n'est pas juste qu'ils soient confondus avec un tas de chicaneurs, eux qui travaillent aussi utilement à la conservation de l'Etat, que les autres travaillent avec aplication à sa perte. Ainsi je crois que Vôtre Majesté est trop prudente pour ne leur pas accorder sa protection en toutes choses, & concourir avec eux à faire fleurir le commerce & le labourage. Si ce n'est qu'il faut que toutes choses aillent par ordre, je m'étendrois dés ici sur l'avantage qu'elle leur peut procurer; mais puis qu'ils ne sauroient pretendre de marcher devant ceux dont il vient d'être parlé, j'en reviens maintenant au Clergé qui doit preceder tous les autres Ordres du Roiaume.

## CHAPITRE XI.

### *Du Clergé.*

LA pieté eſt une choſe ſi neceſſaire à un Eccleſiaſtique, que Vôtre Majeſté a toutes les raiſons du monde de ne conferer les Benefices qu'à ceux qui lui paroiſſent perſonnes de vertu. Cependant comme on ſait bien ſe contrefaire quand il y va de ſon interêt, il n'en faut pas toûjours juger par les aparences, & il eſt bon de faire paſſer les gens par l'étamine. Les Seminaires qui ont été établis à cet éfet ſont d'une merveilleuſe utilité. Car quand même en y venant on y aporteroit un eſprit mondain, il eſt comme impoſſible qu'on ne le perde parmi le bon exemple qu'on voit tous les jours devant ſes yeux; mais il faudroit, ce me ſemble, limiter un certain tems pour y demeurer, & que les gens de qualité, comme les autres, y fuſſent aſſujettis. Il ſeroit bon auſſi à mon ſens, qu'il n'y eût point de privilege pour en exempter perſonne, ca

outre qu'il est plus difficile de se cacher devant les yeux d'un Superieur, qui vous examine avec grande aplication, c'est que lorsque vous êtes dans le grand monde, on aprend là mille choses qui sont necessaires à un Ecclesiastique, & qui ne s'aprennent jamais si bien ailleurs.

La multiplicité des Benefices dans une même personne est une chose en usage aujourd'hui, mais qui ne laisse pas d'être condamnée par les consciences delicates. Les scrupuleux doutent même fort qu'il soit permis de passer d'une Eglise à une autre, & ils pretendent que comme il est deffendu à un homme de changer de femme, ou d'en avoir plusieurs à la fois, de même un Ecclesiastique ne sauroit posseder plusieurs Benefices, ni jamais permuter celui qui a été donné.

L'avidité des Ministres & des autres personnes de consideration, joint à la necessité que les Rois vos predecesseurs & vous avez trouvée, de recompenser leurs services, a introduit cet abus insensiblement. Mais il est bon de prendre garde aux consequen-

ces qu'il entraine, & qui ſont telles que Vôtre Majeſté n'y ſauroit aporter remede trop tôt. Les Eccleſiaſtiques qui viennent d'une main ſi ſuſpecte, ne ſont pas d'ordinaire les plus propres pour l'édification des peuples. Comme ils ſont nourris dans l'opulence & dans le grand monde, la plûpart en conſervent les défauts: leur table & leur écurie conſument le patrimoine des pauvres, & dans une ſi grande abondance, s'ils jettent quelquefois les yeux ſur eux, c'eſt pour ordonner qu'on les défaſſe d'une vûë ſi deſagreable, au lieu d'en avoir pitié.

S'ils n'avoient qu'un bien proportionné à leur caractere, ils en vivroient plus frugalement, & auroient moins de lieu de donner du ſcandale. Les grandes richeſſes ne ſervant qu'à perdre l'homme, & s'il eſt vrai, comme l'Evangile nous l'enſeigne, que quelque revenu qu'ait un Eccleſiaſtique, il n'y doit prendre que ſon neceſſaire, combien eſt-il dangereux d'avoir des quatre-vint ou cent mille livres de rente? comme nous voions pluſieurs qui les ont. Encore s'ils

ſoûtenoient le faix de l'Etat, Vôtre Majeſté y trouveroit l'interêt de Dieu à part, dequoi ſe recompenſer de ſes bien-faits; mais ils en ſont membres inutiles à cet égard, & tout au contraire, ils ne ſervent qu'à abîmer les autres de leur caractere, puis qu'ils rejettent ſur eux les decimes & les autres charges du Clergé, dont ils ſe déchargent eux-mêmes avec grand ſoin.

V. M. d'ailleurs qui dans la grande étenduë qu'a ſon Roiaume, a beſoin d'un grand nombre de bons ſerviteurs, auroit plus de moien de les recompenſer, puis qu'elle répandroit ſur pluſieurs ce qui bien ſouvent n'eſt pas capable de contenter l'avidité d'un ſeul. Mais ce qu'elle doit conſiderer plus que toutes choſes, c'eſt qu'il y va du ſervice de Dieu & du ſalut d'une infinité de perſonnes. Car il eſt aiſé de comprendre que les grandes richeſſes étant l'écueil de la plûpart, ceux qui en ont tant en font preſque toûjours un méchant uſage; d'où il arrive qu'ils ſont un ſujet de ſcandale à leur Dioceſe, où s'il y avoit un Evêque qui n'eut qu'un re-

venu mediocre, il l'emploieroit en choſes utiles & qui donneroient de l'édification.

Pour mettre les choſes en cet état, il n'eſt pas beſoin d'ôter le revenu des Evêchez & des Abaies, mais il faudroit que ceux qui valent plus de dix mille livres de rente, fuſſent chargez d'entretenir un Vicaire ou un Maître d'Ecole dans les Paroiſſes où il n'y en a point, & où il y a neceſſité d'en avoir. Car le Peuple étant ſi pauvre qu'il ne ſauroit ſuporter la moindre charge nouvelle, ſans en être accablé, la jeuneſſe demeure ſans aucune inſtruction. Cependant dix mille livres de rente à un Evêque ou Abé ſont plus que ſuffiſans pour les entretenir. Le ſervice de Dieu ne demande pas qu'ils aient des équipages ſi fleuris & ſi ſomptueux, ni des tables ſi magnifiques & ſi delicates. Du tems de la primitive Egliſe le luxe ne regnoit pas tant parmi eux, auſſi voions-nous qu'il y avoit plus des Saints en ce tems-là que d'Evêques ou d'Abez de Cour.

Un autre bien que cela feroit, c'eſt que les gens de qualité qui ſe

portent à embraſſer l'état eccleſiaſtique par les grands biens qui y ſont attachez, ne s'y porteroient plus s'ils n'y étoient veritablement apellez. Ainſi il n'y auroit doreſenavant que des gens d'une grande pieté & d'un grand zele. Or leur exemple ſuffiroit ſeul pour attirer les autres à la même vie, n'y aiant rien qui nous faſſe plus rentrer en nous-mêmes, que ce que nous remarquons dans ceux qui ſont élevez au deſſus de nous.

## CHAPITRE XII.

### *De la Nobleſſe.*

LA Nobleſſe autrefois étoit fort conſiderable en France, & ſa valeur a toûjours été ſi redoutable à vos ennemis, que quand ils la ſavoient dans vos armées, ils avoient peine à ſe reſoudre à donner combat. Mais depuis quelque tems elle a beaucoup perdu de ſon luſtre, & eſt tombée dans une ſi grande pauvreté, qu'elle n'eſt pas reconnoiſſable. Il y

a des politiques qui pretendent que c'eſt l'avantage de Vôtre Majeſté, & que ſi elle étoit auſſi floriſſante qu'elle l'étoit de ce tems-là, ſa puiſſance en ſeroit bien moins affermie ; mais ces maximes tiennent plus de la politique de Machiavel que de celles d'un grand Roi. Un regne bâti ſur l'amour des peuples eſt bien de plus longue durée, qu'un qu'on pretend établir ſur la tirannie. Les tems ne ſont pas toûjours les mêmes dans un Etat, & quand ils viennent à changer, il y a ſujet de craindre que ceux qu'on maltraite ainſi ſi fort, ne témoignent leur mécontentement par quelque deſobéiſſance ſignalée.

Je remarque divers ſujets de plaintes dans les Gentilshommes. La premiere qu'on les fait épuiſer à la guerre, & que leurs ſervices ſont mal recompenſez : la ſeconde que les Intendans arment leurs vaſſaux contr'eux, par la protection qu'ils leur donnent bien ſouvent au prejudice de la juſtice : la troiſiéme qu'on les ſoûmet à l'avarice des Partiſans ſous des pretextes ſpecieux, mais qui n'ont que leur ruine pour objet : la

quatriéme qui n'a plus d'égard au rang qu'ils ont toûjours tenu dans la Monarchie, & qu'enfin Vôtre Majeſté même ne les diſtingue pas plus que s'ils étoient nez de la lie du peuple.

A l'égard de la premiere elle me paroît mal fondée, puiſque Vôtre Majeſté, toute puiſſante qu'elle eſt, ne l'eſt pas encore aſſez pour recompenſer tout le monde. Cependant ils devroient prendre garde que la creation qu'elle a faite des Compagnies de Cadets & l'établiſſement de la Maiſon de S. Cir, eſt une recompenſe indirecte qu'elle leur donne, puis qu'elle les décharge par-là de leurs enfans, qui ſont élevez aux dépens de Vôtre Majeſté, & qui ſont mis en état de parvenir à toutes choſes par une éducation conforme à leur naiſſance.

S'ils pretendent que les recompenſes ne ſont pas toûjours diſtribuées ſelon le merite, & que le Marquis de Louvois en uſe comme bon lui ſemble en ces ſortes d'occaſions, c'eſt un mal où l'on ne ſauroit gueres aporter de remede. Il eſt im-

poſſible que Vôtre Majeſté entre dans un ſi grand détail : le moien qu'elle connoiſſe tous les Officiers & le merite de chacun, elle qui a tant d'armées differentes, & qui agiſſent ſi loin de ſes yeux ? Il faut bien qu'elle s'en raporte à celui qui eſt chargé du ſoin de la guerre, & s'il lui impoſe c'eſt à lui ſeul qu'ils s'en doivent prendre.

Pour la ſeconde elle me ſemble plus juſte & plus raiſonnable, car tout de même qu'il n'eſt pas permis à un Gentilhomme d'oprimer ſon vaſſal, de même l'on diroit que le vaſſal ne doit pas manquer de reſpect envers ſon Seigneur. Mais comme il eſt bien plus rare que l'un arrive que l'autre, cela eſt cauſe que l'on donne preſque toûjours le tort à celui ſur qui tombe le ſoupçon. L'on ſupoſe que la vexation vient plûtôt de la part de celui qui a la puiſſance en main, que de celui qui ne l'a pas. Ainſi on le condamne ſur l'étiquette du ſac, en quoi l'on ne fait pas bien neanmoins, puiſqu'il n'y a rien de plus inſolent qu'un Païſan qui croit avoir quelque protection. Cepen-

dant il eſt aſſez difficile de trouver un milieu à tout cela, parce que ſi l'on en croit le gentillhomme ſur ſa parole, on court riſque ſouvent de le tromper : ſi auſſi on ajoûte foi au païſan on eſt encore moins aſſuré de ne pas tomber dans le même cas. Le remede que j'y trouve, c'eſt qu'un Intendant cherche à s'éclaircir de la verité, avant que d'ordonner une information. Car une ordonnance de cette nature chagrine toûjours une perſonne innocente, principalement quand elle lui eſt ſuſcité par un homme qui lui doit du reſpect. Que ſi l'on trouve que cet expedient ſoit contraire à la juſtice, qui demande celerité, il faut du moins qu'il y ait une punition exemplaire pour le calomniateur, & que l'indulgence ne ſoit pas ſi viſible qu'elle aille à opprimer un homme qui a tant de ſujet de ſe plaindre.

La troiſiéme a un fondément legitime, & contre lequel il n'y a rien à alleguer. J'ai dit ci-devant à V. M. que la maniere dont s'eſt fait la recherche de la Nobleſſe a été extrêmement à charge aux Gentilshom-

mes. I'eſtime donc que pour qu'ils ne ſoient pas ſujets à l'avenir à de pareilles vexations, il faut chercher un expedient pour les faire connoître. Il eſt fort aiſé, il en faut faire une bonne fois une recherche exacte, mais qui ne paſſe point par les mains des Partiſans ; puis quand cela ſera fait, il n'y a qu'à faire un Catalogue de tous les Nobles de chaque Province, & qu'ils demeurent à l'avenir eux & leurs deſcendans exempts de toute recherche. Cependant pour empêcher qu'un Roturier ne s'ente dans une famille qui pourroit s'éteindre, il n'y a qu'à obliger chacun de donner un extrait des batêmes & des mortuaires qui arriveront dans ſa maiſon. Par ce moien on empêchera qu'il ne ſe faſſe de faux nobles, & quant à ceux qui acquereront nobleſſe à l'avenir, ils ſeront obligez de ſe faire inſcrire avec les titres en vertu deſquels elle leur ſera acquiſe.

Si Vôtre Majeſté trouve bon de faire cette ordonnance, & de tenir la main à ce qu'on n'y contrevienne en aucune façon, elle acquerera entierement l'amitié de la Nobleſſe, & fera

d'ailleurs un acte de juſtice ; car pour dire les choſes ſelon la verité, un Gentilhomme à qui il en a coûté de l'argent & des ſoins pour ſe tirer des mains des partiſans, doit trouver étrange de ſe voir le lendemain tomber dans la même peine ſous le même pretexte. Il en vient d'autres qui l'aſſignent pour les francs-fiefs, & qui pretendent que ſans l'intelligence qu'il a eu avec les precedens traitans, il auroit ſuccombé ſous la recherche qui a été faite. Il faut établir une autre regle, & aſſurer une bonne fois le repos de l'Ordre le plus conſiderable de vôtre Etat. Vôtre Majeſté y a plus d'interêt qu'elle ne penſe : il eſt le principal apui de vôtre Couronne, & s'il ne donnoit l'exemple aux autres par le zele qu'il a toûjours eu pour vôtre ſervice, tout iroit bien-tôt ſans deſſus deſſous. Il faut faire plus ; quoi que Vôtre Majeſté ait déja beaucoup fait pour lui en faiſant ce qui a été dit ci-deſſus, elle eſt obligée d'en faire encore davantage. Cela ſe peut facilement, ſi elle veut obliger les Convens de filles à recevoir ſans dot les demoiſel-

auront envie d'être religieu-
era un fardeau d'ôté de deſſus
iles d'un pere & d'une mere, &
ôtre Majeſté tirera grand a-
e. Car le bien qui leur devoit
ira à leurs freres, & les ren-
conſequent plus en état de
lans vos armées. Voila le ve-
moien de ſoulager vôtre No-
& de lui faire oublier tous les
e plainte qu'elle ſauroit avoir.
t elle ne trouve pas matiere
nde conſolation dans l'éta-
ient de St. Cir. Ce n'eſt qu'une
d'au pour la ſoif qui la preſ-
cette Maiſon n'eſt pas capable
tenir la centiéme partie des
ſelles qui auroient beſoin d'y
r retraite. Faute d'un azile
e celui-là pluſieurs paſſent leur
ns une langueur pitoiable, en-
ont-ce les plus heureuſes, & les
ges, & il y en a d'autres que
uvreté oblige de prendre un
dans la lie du peuple, afin de
ir ſubſiſter par leur travail.
ne retraite comme celle-là ſera
e bien plus honnête que celle
a donne à la plûpart des Filles de

S. Cir. Quoi que les perſonnes les plus puiſſantes s'en mêlent, une fille qui a le cœur auſſi bon que ſa naiſſance, ne voit qu'à regret qu'on l'oblige de ſe donner à un Maltotier. Celles qui ont d'autres ſentimens n'ont que l'aparence de nobleſſe, ſans en avoir rien de réel & d'éfectif. Je n'en veux pour preuve que ce qui eſt arrivé depuis peu dans la Maiſon d'une grande Dame, où une Demoiſelle de bonne naiſſance aiant été mariée à un de ſes domeſtiques, par la baſſeſſe de ſes parens qui la ſacrifierent pour l'avantage qu'ils en eſperoient en leur particulier, s'eſt laiſſée mourir de douleur. Cependant le même homme recherche encore aujourd'hui une fille qui n'en voudroit point ſi on lui permettoit de dire ſon ſentiment, mais il l'aura en dépit d'elle, & de ſon tuteur, puiſque toutes les Puiſſances ſont pour lui.

On commet pourtant extrêmement l'honneur de Vôtre Majeſté, en interpoſant ainſi ſon autorité pour venir à bout de ſes pretentions, car ces ſortes de choſes ne ſe font ordinairement qu'en vertu d'une let-

tre

tre de cachet, par laquelle on ôte une fille à ſes parens, pour la mettre en Religion. On s'efforce là de la diſpoſer à la deſobeïſſance, afin qu'elle faſſe ce que les loix divines & humaines veulent qu'elle ne faſſe pas. C'eſt ainſi que beaucoup de bonnes heritieres ont été ſacrifiées, ſans que ceux qui s'en mêlent faſſent reflexion qu'ils alienent encore par là de Vôtre Majeſté l'eſprit de la Nobleſſe qui s'y trouve intereſſée. Ainſi la Comteſſe de Talard, la Marquiſe de Thiange & beaucoup d'autres ont été mariées contre la volonté de leurs parens. Cependant quoi que ce ſoit à des gens de qualité, cela n'eſt de nulle conſolation à un pere & à une mere qui prenoient d'autres meſures, & qui ſe flattoient que ſous le regne de Vôtre Majeſté qui aime ſi fort la juſtice, ils ſeroient à l'abri de cette violence.

La Nobleſſe a encore beſoin d'un autre ſecours qu'elle ne peut eſperer que de Vôtre Majeſté. Elle eſt endettée par deſſus la tête, & ſi par vôtre moien elle ne trouve le ſecret de ſe dégager, il faut abſolument qu'el-

le periſſe. Le remede n'en eſt pas neanmoins fort difficile à trouver, & Vôtre Majeſté même fera en cela un acte de juſtice ; car elle lui rendra le repos qu'elle a perdu pour l'amour d'elle, puiſqu'il eſt conſtant qu'elle n'eſt en l'état où elle eſt aujourd'hui, que pour s'être ruinée à ſon ſervice. Elle fera plus, tous ceux qui ſe trouvent ſes creanciers lui en auront une obligation infinie, puiſqu'elle les tirera par même moien d'un labirinte de procés où il ne ſe trouve point de fin, par la malice des juges & par la chicane des parties. Elle n'a qu'à ordonner que les debiteurs ſeront obligés de leur abandonner des terres à proportion de leurs dettes, & que l'eſtimation s'en fera à un denier raiſonnable, non ſur le prix qu'elles raportent aujourd'hui, mais ſur celui qu'on en tiroit il y a vingt-cinq ans. Car ce ſeroit les abîmer encore davantage de ne conſiderer les biens que dans la valeur preſente, la miſere les aiant diminuez d'un tiers, ce qui ne peut pas toûjours durer, puis qu'il eſt aparent que d'abord qu'il

y aura un meilleur ordre, ils reviendront au prix où ils étoient ci-devant.

Mais afin que les creanciers ne ſe puiſſent plaindre, il ſeroit bon auparavant de reduire toutes les rentes au denier vingt-cinq, & de leur donner l'option, ou de reduire les leurs ſur le même pied, ou de prendre les fonds qui leurs ſeroient offerts. Jules Ceſar fit à peu prés la même choſe, quand il vit les Romains ſi obérez que ſans cela il leur étoit impoſſible de ſe remettre, il ordonna que les debiteurs paieroient leurs creanciers de la maniere que je viens de dire, & que les creanciers ſeroient obligez ne s'en contenter.

Si vôtre Majeſté faiſoit une choſe comme celle-là elle y trouveroit un avantage qui ne ſe peut exprimer. La raiſon eſt que les Gentilshommes non-ſeulement ſeroient plus en état de la ſervir, mais encore que quand elle auroit beſoin d'argent elle trouveroit tout celui du Roiaume, elle n'auroit pour cela qu'à le prendre au denier vingt, ce qui obligeroit cha-

, puiſqu'en

trouveroit plus davantage avec elle qu'avec perſonne.

Cependant pour empêcher qu'un ſi bel ordre ne ſe corrompit par la ſuite, il faudroit faire ce qui fut fait il y a donze ans, mais qui n'eut point d'execution par les brigues du Parlement. Il faudroit établir des greffes pour enregiſtrer tous les contrats & toutes les obligations. Ce ſeroit le moien d'empêcher que perſonne ne fut trompé, & l'on y verroit quand on s'en voudroit donner la peine, les dettes de chaque particulier, tellement qu'on ſauroit à point nommé s'il y auroit ſeureté à lui prêter l'argent qu'il demanderoit. Mais le Parlement n'eut garde de ſouffrir un ſi bel établiſſement, qui eut coupé la tête à l'hidre des procez, dont il tire toute ſa ſubſtance. Il remontra que la fortune des plus grands de ſa Cour s'alloit aneantir par là, & qu'aiant pour la plûpart plus de dettes que de bien, ils ne trouveroient plus de reſſource d'abord que leurs affaires ſeroient découvertes. Ainſi aiant ſû ſous ce pretexte engager quantité de gens conſiderables dans leurs interêts

ils cabalerent ſi bien tous enſemble que Vôtre Majeſté ſurſit l'édit qui en avoit été donné.

Cependant cette raiſon eſt trop foible pour arrêter le cours d'un ſi grand bien. Il faut rétablir la bonne foi qui eſt perduë, & aſſurer la fortune de ceux qui prêtent leur argent. Il faut auſſi rétablir le credit des particuliers qui eſt perdu ſans reſſource. En éfet ceux à qui il reſte encore du bien ne trouvent plus de ſecours dáns leurs neceſſitez, parce qu'on les croit plus obercz qu'ils ne ſont bien ſouvent. Il faut faire voir clair à ceux qui vous ſecoureroient s'ils y trouvoient leur ſeureté. Il faut auſſi ôter le moien à ceux qui veulent tromper les autres, de le pouvoir faire comme il arrive tous les jours.

Il en arrivera encore un autre bien dont on ne ſauroit diſconvenir. Les gens qui ſont en neceſſité, ne trouvant point de ſecours, s'adreſſent journellement à des uſuriers qui achevent bien-tôt de les ruiner. Or l'établiſſement de ces Greffes fera qu'on ſe paſſera d'eux aiſément. Du

moment qu'on aura du bien on trouvera ce qu'on aura affaire, & il n'y aura que ceux qui n'en ont point qui ne pourront plus atraper perſonne.

## CHAPITRE XI.

### *Des Gens de Juſtice.*

ON trouvera fort étrange que je parle ici de la neceſſité qu'il y a de détruire les gens de Juſtice: puis qu'il ſemble que c'eſt vouloir introduire la violence & le libertinage: deux choſes extrêmement à craindre dans un Etat. Mais ſi je ſoûtiens que c'eſt le moien de le rendre plus floriſſant, & d'en ôter tous les abus, je ne pretens pas pour cela que l'équité en ſoit bannie, non plus que la crainte de Dieu, & du Prince. Il y a des moiens de faire rendre la Juſtice ſans qu'elle ſoit ſi fort à charge aux Peuples, & cela ſe peut facilement en pratiquant ce que je vais dire.

Ce qui rend aujourd'hui les gens de Juſtice onereux au public, c'eſt la venalité des charges que les Rois

predeceſſeurs de Vôtre Majeſté ont introduite, & les taxes qu'on a miſes de tems en tems ſur eux, dont ils ſont obligez de ſe rembourſer ſur les parties qui tombent malheureuſement entre leurs mains. Or comme ils auroient peur de faire crier trop fort, s'ils écorchoient tout d'un coup, ils allongent les procés, afin de preſſurer peu à peu & qu'on ne s'aperçoive pas, s'il faut ainſi dire, de leurs voleries. Cependant ils vous tirent juſques à la derniere goute de vôtre ſang, & c'eſt un malheur à quoi ſont expoſez tous ceux qui ont des procez. Il faut quitter les affaires pour aller ſolliciter, aller demeurer pluſieurs années dans les Villes, perdre ſon repos & ſon bien, & enfin mener une vie auſſi penible que ceux qui ſont aux Galeres. Cependant ſeroit-il beſoin de tout cela, ſi la Juſtice étoit bien adminiſtrée ? & de quelque nature que puiſſe être une affaire, eſt-il neceſſaire de la défigurer entierement par un fatras de procedures ? La verité eſt toûjours uniforme, & pourquoi la vouloir rendre ſuſceptible de tant de couleurs ?

Pour remedier à cela, il n'y auroit qu'à abroger tout d'un coup tout ce qui eſt en uſage aujourd'hui, & ordonner qu'à l'avenir les choſes ſe feront comme elles ſe font en Turquie, ou aux Conſuls, où les affaires ſe jugent ſur le champ & ſans qu'il ſoit beſoin d'uñ tas de paperaſſes. Mais comme il eſt impoſſible que des gens accoûtumez à un ſi grand abus vouluſſent ſe reformer tout d'un coup, il faut ſonger à en couper la racine avant que d'y aporter remede.

Cela ſe peut aiſément, & Vôtre Majeſté le fera quand il lui plaira, en ſuprimant la paulette. Car bien qu'il lui en vienne un gros revenu, par le moien du droit annuel & des prêts il n'eſt pas comparable au bien qui en reviendra au public, & à Vôtre Majeſté en ſon particulier. J'ai dit ci-devant que les gens de Juſtice coûtoient deux cens millions à vos Peuples, cela eſt facile à comprendre ſi l'on conſidere la quantité de ſangſuës qu'il faut qu'ils nouriſſent, & les frais qu'ils ſont obligez de faire à la pourſuite de leurs procés. Un

pauvre Païſan qui plaide ne perd pas ſeulement ſon argent, mais encore ſon tems qui lui eſt plus cher. Il ne gagne pas ſa vie pendant qu'il va de maiſon en maiſon pour ſolliciter. Encore lui en ferme-t-on ſouvent la porte, s'il ne trouve le ſecret de la faire ouvrir par des preſens.

L'interêt que chacun trouveroit à ce que la Juſtice ſe rendit d'une autre maniere qu'elle ne ſe rend aujourd'hui, eſt trop viſible pour s'étendre beaucoup là-deſſus; il ſuffit de conſiderer celui qu'y a Vôtre Majeſté & ſon Etat. Il eſt auſſi clair que l'autre, & non ſeulement il eſt aiſé de juger que ſes Peuples étant plus à leur aiſe, parce qu'ils ſeront moins ſuccez, ſeront plus en état de fournir à ſes beſoins: & que ce monde entier de ſangſuës, n'aiant plus de métier, ſera obligé d'en prendre un qui ſera plus utile à la Monarchie. Les uns ſe jetteront dans les armes principalement les gens riches & qui veulent tirer au bâton avec les gens de qualité: les autres dans le commerce ou dans les affaires, ce qui ſera également avantageux à Vôtre

Majeſté. Car plus vous aurez de Soldats plus vous vous rendrez formidable à vos ennemis, & plus il y aura de Marchands dans l'Etat plus il en ſera floriſſant. Il ſemble même qu'il ſuffiroit de ces deux profeſſions, & l'agriculture pour le faire refleurir entierement. Mais j'y en ajoûterai encore une autre, comme je le ferai voir ci-aprés, & quand j'en apporterai les raiſons, j'eſpere qu'on s'y rendra, quelque prevention qu'on puiſſe avoir. Mais il faut auparavant que j'achevé ce Chapitre, lequel ſeroit imparfait, ſi je ne faiſois voir comment je pretens que la Juſtice ſe rende, quand on en aura ſuprimé toutes les charges qui ſe trouvent établies preſentement.

Je voudrois que dans l'étenduë d'un Bailliage Vôtre Majeſté fit choix de trois perſonnes de bons ſens, & qu'elle les établit pour Juges de tous les differens qui y ſurviendront : que ces trois perſonnes fuſſent choiſies d'entre le Clergé, la Nobleſſe & le tiers Etat : que chacun y plaidât ſa cauſe en perſonne, & que s'il ne ſe voioit pas aſſez habile pour la plai-

der il prit un de ſes amis pour le faire à ſa place : que s'il s'agiſſoit de pieces on les aportât en même tems ſur le bureau : que cela ſe fit ſans frais & ſans aucune procedure : que la partie qui auroit tort fut condamnée non ſeulement aux dépens, mais encore à l'amande. Cependant qu'elle en pût apeller à Vôtre Majeſté, qui pour cela établiroit un certain nombre de Juges à Paris, dont les uns connoîtroient des apels d'une Province & les autres d'une autre ; mais pendant un an ſeulement : qu'au bout de ce tems-là ils changeaſſent de Bureaux, & roulaſſent ainſi les uns avec les autres : que leurs appointemens, de même que ceux des Juges des Provinces, ſe priſſent ſur le Peuple, dont il ſeroit fait une taille comme celle qui ſe leve pour Vôtre Majeſté.

Si cela étoit établi, l'on ne verroit bien-tôt plus de procés, & vos Peuples beniroient à jamais Vôtre Majeſté, de leur avoir rendu le repos & l'abondance par un ſi beau reglement.

## CHAPITRE XIV.

### *Des Gens d'Affaires.*

DAns un Etat de l'étenduë de celui de Vôtre Majeſté, & dont les bornes ont été augmentées par la deffaite de ſes ennemis, il faut toûjours être aſſuré d'un ſecours qui ne puiſſe manquer, afin que s'il leur prenoit fantaiſie de venger leurs pertes par quelque irruption. Vôtre Majeſté fut en état de rendre leurs efforts inutiles. Il eſt impoſſible qu'elle faſſe cela d'elle-même, quoi qu'elle ait un grand revenu ; car ſi elle vouloit theſauriſer, tout le Peuple s'en reſſentiroit incontinent. Il n'y a qu'un certain nombre d'argent dans le commerce, & il faut qu'il ſe répande pour rendre un Roiaume floriſſant.

Si l'on avoit le tems de ſe preparer à la guerre, & qu'on l'annonçât longtems auparavant par un Heraut, un Prince auroit le tems de remplir ſes coffres & d'en ſoûtenir le faix ; mais comme on ne demande qu'à ſe

ſurprendre l'un l'autre, il eſt de toute neceſſité d'avoir quelque reſſource. Or il n'y en a point que par le moien des gens d'affaires dont le credit fait remuer toutes les bourſes. C'eſt pourquoi Vôtre Majeſté a interêt non ſeulement de s'en ſervir, il doit encore les proteger, mais il faut empêcher qu'ils ne ſe rendent les ſangſuës du Peuple, & punir tres ſevere-ment ceux qui feront quelque exaction. S'il eſt juſte qu'ils gagnent quelque choſe, il n'eſt pas juſte qu'ils volent impunément.

Pour leur donner un gain honnête & qui ſoit capable de les attirer, j'eſtime qu'il ſuffit de leur accorder un ſixiéme de remiſe & les deux ſols en dehors pour les affaires extraordinaires. Car pour ce qui eſt des fermes de Vôtre Majeſté, il me ſemble qu'on n'y ſauroit aporter un meilleur ordre que celui qui y eſt preſentement. Il faut bannir les forfaits où l'on ne compte point de l'excedant tout de même que les prêts, car ce ſeroit faire revenir le Miniſtere de Mr. Fouquet, & rouvrir la porte à tous les abus qui ſe commettoient

de ſon tems. Un traitant même qui regarde à l'avenir, ne doit pas ſouhaiter de faire de ces coups fourez, qui rendent ſa fortune mal aſſurée, auſſi bien que celle de ſes enfans. Il vient une recherche qui lui fait rendre gorge ; & ſouvent il pourrit en priſon. Il vaut mieux qu'il ſe contente d'un gain mediocre, & que ſon eſprit ſoit plus en repos.

Dans ces ſortes de traitez il eſt neceſſaire que celui ſur qui Vôtre Majeſté ſe repoſe de ſes Finances, ſe défie de la bonne foi de la Compagnie qui s'en chargera. Il lui ſeroit difficile s'il ne prenoit toutes ſes precautions, qu'il ne fut trompé bien ſouvent dans l'état de compte qu'elle lui en fourniroit: on groſſit adroitement les objets ou on les diminuë, ſelon qu'on y trouve ſon avantage. Un Intendant des Finances qui en a la direction, ſe peut entendre auſſi avec les traitans pour partager enſemble le gâteau au prejudice de V.M. Afin d'empêcher cet abus, il faut mettre dans la Compagnie un homme ſur qui l'on puiſſe ſe fier. C'eſt un Evangeliſte qu'on lui donne, tout de

même qu'aux Conſeillers qui raportent un procés ; il faut qu'elle marche droit aprés cela, & la défiance où elle eſt de ce nouveau venu, lui donne des ſentimens de droiture en dépit qu'elle en ait.

Comme il eſt impoſſible qu'un Controlleur General ait par lui-même tous les avis qui peuvent produire de l'argent, il lui faut de la bonne foi avec ceux qui les lui donne. Tous ceux qui m'ont fourni quelques memoires avantageux à Vôtre Majeſté ont été recompenſez ſans acception de perſonne: c'eſt le moien d'aiguiſer les eſprits, & il n'a plus aprés cela qu'à voir ce qu'il y a de bon ou de mauvais dans les avis qu'on lui donne. Le moien de perdre les affaires de Vôtre Majeſté ſeroit de les mécontenter ; car je voudrois bien ſavoir ce que feroit un Miniſtre, ſi c'étoit à lui à deviner tout ce qu'il faut faire dans un Etat. Il eſt encore aſſez embaraſſé à rectifier les memoires, & il n'a pas toûjours le tems de dormir tranquillement.

Il y a quelquefois des affaires ingrates, & où une Compagnie perd

conſiderablement, quelque remiſe qu'on lui ait faite. Par exemple ſi on lui donne des denrées dont elle ne puiſſe avoir le debit, c'eſt tout de même que ſi on ne lui avoit rien donné dans une occaſion comme celle-là, c'eſt au Miniſtre à lui faire juſtice. Car s'il veut que Vôtre Majeſté ne manque jamais d'argent, il faut qu'il ſoit le protecteur des gens d'affaires & non le perſecuteur. Il faut s'il veut que les Compagnies trouvent dequoi faire leurs avances, que le public ſoit perſuadé qu'elles n'ont que de bonnes affaires; car s'il ſe laiſſoit une fois prevenir du contraire, chacun fermeroit ſa bourſe, & n'auroit garde de donner un ſol à des gens qu'on croiroit à la veille d'être ruinez.

Depuis que je ſuis au poſte où Vôtre Majeſté a eu la bonté de m'élever, jai été témoin d'une conjoncture ſemblable, & où je remediai auſſi-tôt. En 1670, ſi je m'en ſouviens bien, les bourſes ſe fermerent tout d'un coup, & les traitans me venant dire à toute heure que leur credit étoit perdu, parce qu'on les croioit engagez dans de méchantes affaires,

je fis deux choſes dont je me trouvai bien ; je nommai des gens pour examiner les pertes qu'ils pouvoient ſouffrir, avec promeſſe de leur en faire raiſon d'abord que j'en ſerois informé, & j'envoiai chercher les principaux agens de banque à qui je diſtribuai trois millions, aprés en avoir eu le conſentement de Vôtre Majeſté. Ils les mirent en même tems dans le commerce, & ceux qui ne ſavoient pas d'où cet argent venoit, étant perſuadés qu'ils ne leriſqueroient pas s'ils ne le ſavoient bien aſſuré, ſuivirent leur exemple, de ſorte que les bourſes ſe rouvrirent tout d'un coup.

Quand il vient une ſterilité, & ſur tout de vin, l'on eſt encore ſujet au même inconvenient, parce que les Fermiers des Aides ſeroient ruinez ſi on ne leur faiſoit une diminution à proportion de leur perte. Or comme leur fortune eſt mal aſſurée, juſques à ce que Vôtre Majeſté ſe ſoit expliquée, chacun reſſerre ſon argent de ſorte que les banques ſe ferment tout d'un coup. Les Sous-fermiers pareillement ne paient point ; parce qu'ils eſperent une diminution, &

qu'ils croient abſolument de leur interêt de faire acroire qu'ils en ſont dans l'impuiſſance. Ainſi il reſte ſouvent beaucoup d'argent entre leurs mains qu'on ne ſauroit arracher, quoi qu'on mette garniſon chez eux, & qu'on les foure même en priſon. Pour empêcher tout cela, qui dans de certains tems ſeroit capable de porter un grand prejudice aux affaires de Vôtre Majeſté, il faut que le Miniſtre s'explique, & qu'il nomme des Commiſſaires pour lui raporter exactement l'état de toutes choſes. Mais il faut bien qu'il prenne garde à ne les pas choiſir d'entre les Fermiers Generaux, parce que ce ſeroit remettre les interêts de Vôtre Majeſté entre les mains de perſonnes ſuſpectes. Il y en a pluſieurs qui ſous des noms interpoſez ont part aux Sous-fermes, ainſi ils ne manqueroient pas de groſſir les objets à l'égard de celles où ils ſeroient intereſſez, & pour ce qui eſt des autres, ils ne ſe mettroient gueres en peine de ce qui en pourroit arriver.

Vôtre Majeſté doit s'abſtenir autant qu'elle pourra, & que le bien

de ſes affaires le lui pourra permettre, de mettre de nouveaux impôts. Cependant il y en a un qui n'a point encore été mis que je trouve juſte, & qui bien loin de faire du mal, ne feroit que du bien. Toute la France eſt defigurée depuis quelque tems & le luxe & la vanité regnent tellement parmi tout le monde, qu'il eſt impoſſible de diſtinguer le Gentilhomme d'avec le Roturier: le Bourgeois d'avec le Magiſtrat, & ceux de la lie du peuple d'avec la bonne bourgeoiſie. Les femmes ſur tout ſe méconnoiſſent ſi fort qu'elles portent un état tout à fait au deſſus de leur condition. Cependant leurs familles en ſouffrent, & c'eſt un abus à quoi Vôtre Majeſté eſt obligée de remedier, afin non ſeulement de mettre la difference qu'il doit y avoir entre les conditions, mais encore de faire moins de miſerables. Or de pretendre l'arrêter par une ſimple ordonnance le remede en eſt fort incertain, puiſque nous voions journellement que ces ordonnances ne durent qu'un tems, & que même bien ſouvent on y donne atteinte dans leur naiſſance.

Il eſt donc plus ſûr de mettre un impôt ſur ceux qui voudront s'émanciper au delà de leur condition, & Vôtre Majeſté peut par un reglement ordonner qui ſeront ceux qui auront droit de porter de l'or & de l'argent: ceux qui porteront des étoffes de ſoie, & ainſi de tout le reſte, & que ceux qui n'en devront pas porter & qui ne laiſſeront pas de le faire, paieront tant pour l'or & pour l'argent: tant pour les étoffes de ſoie, & ainſi des autres choſes deffenduës. Or cet impôt fera rentrer chacun en lui-même, ou il produira à Vôtre Majeſté un gros revenu. Car ſi elle met ſeulement un écu ou deux pour l'or & pour l'argent; autant pour les étoffes de ſoie; autant pour les dentelles; & ainſi du reſte, combien de gens qui n'en pourront porter par le reglement aimeront mieux donner de l'argent que de ne pas être comme les autres. Cependant cet impôt ne fera crier perſonne, puiſqu'il ſera volontaire & qu'il ne tiendra qu'a ſoi de ne le pas paier.

## CHAPITRE XV.

### *Des Marchands & du Commerce.*

IL n'y a rien de plus neceſſaire dans un Etat que le Commerce. C'eſt lui qui le rend floriſſant, & pour voir cela d'un coup d'œil, il n'y a qu'à remarquer la difference qu'il y a entre une Ville ſcituée ſur une bonne riviere, & une qui eſt en pleine terre, l'une eſt riche & opulente, l'autre eſt pauvre & miſerable. Celles qui ſont ſur le bord de la Mer ont encore un avantage que les autres n'ont pas : la raiſon eſt que toutes choſes y abondent bien plus que dans celles qui ſont ſur le bord d'une riviere ou ailleurs, & pour peu qu'un homme veuille s'aider, il eſt preſque impoſſible qu'il n'y ſubſiſte commodement.

Or ſi le Commerce, comme il n'en faut point douter, aporte de ſi grands avantages, ce doit être un aiguillon à Vôtre Majeſté pour le faire fleurir, beaucoup de gens m'ont blâmé & me blâment encore tous les jours, de ce que je l'ai portée à

établir des Manufactures, & l'envie qu'ils auroient d'attirer les autres dans leur ſentiment, fait qu'ils les mépriſent tout haut, comme s'il ne s'y faiſoit rien qui aproche de ce qui nous venoit des étrangers. Mais il eſt aiſé de leur faire voir combien ils s'abuſent, & je dois convenir que dans les commencemens il a été difficile de perfectionner les choſes comme on l'auroit ſouhaité, il faut qu'ils tombent d'acord à leur tour, que dans la ſuite on a excellé par-deſſus les autres. Je n'en veux pour preuve que les glaces qui ſe font à Paris, il ne nous en eſt jamais venu de Venize de la grandeur de celles que l'on voit au Fauxbourg S. Antoine. L'Ambaſſadeur de cette Republique en eſt ſi ſurpris qu'il n'y a jamais voulu ajoûter foi, qu'il ne l'ait vû; & quoi qu'il l'ait mandé en ſon païs, il s'y trouve encore des incredules qui ſoûtiennent que cela eſt abſolument impoſſible. Il eſt vrai que nôtre verre n'a pas encore le vif & le brillant de celui qui vient de là, mais outre qu'il eſt aiſé de le rafiner, la difference qui s'y remarque ne me-

rite pas que nous y transportions deux ou trois millions qu'il falloit tous les ans, tant pour les miroirs que pour les glaces des carosses.

Je voudrois aussi qu'on me dit ce qu'on trouve à redire aux tapisseries de Beauvais & à celles des Gobelins, & si Vôtre Majesté doit laisser passer en Flandres je ne sai combien d'argent pour avoir celles qui se font en ce Païs-là. Si cet abus n'avoit pas regné jusques ici, il y a long-tems qu'elle seroit la Maîtresse de ces belles Provinces, puis qu'il est constant que c'est avec l'argent de France qu'elles ont soûtenu la Guerre. Elle ont tiré plusieurs millions de cette Manufacture qu'elles ont en trois endroits differents, & si Vôtre Majesté leur ôte encore le secours qu'elles tirent des chevaux & des dentelles, elles tomberont bien-tôt dans une extrême pauvreté. C'est donc à elle à y mettre un impôt si fort qu'il n'y ait pas presse à en faire venir. On se passera bien des tapisseries, des dentelles, & des chevaux de Flandres, & son Roiaume est assez grand & rempli de gens assez ingenieux

pour fournir à toutes ces choſes. Mais il faut que V. M. toute la premiere s'abſtienne d'en avoir, car il eſt le modele ſur lequel ſes peuples ſe reglent ; de ſorte que pourvû qu'ils l'imitent, ils n'examinent pas s'ils font bien ou mal.

Il en eſt de même de nos draps & de nos autres manufactures. Il faut établir avec grand ſoin tout ce qui empêche que nôtre argent ne ſorte du Roiaume. Si l'on ſe plaint d'abord qu'on réuſſit mal, l'on ne doit pas pour cela ſe rebuter. Un aprentif ne devient pas maître tout d'un coup mais en forgeant il devient forgeron. L'on ſait que tous les commencemens ſont difficiles, & qu'il n'y a que le tems qui perfectionne toutes choſes. L'eau même eſt moins pure dans ſa ſource que dans ſon cours, d'où il faut ſe donner patience, puiſque c'eſt l'unique moien de venir à bout de tout.

Je ſais bien que pour combatre mon opinion l'on objecte que ſi nous nous mettons ſur le pied de nous paſſer des étrangers, ils feront de même à nôtre égard, qu'ainſi il eſt plus

exp.

expedient de laiſſer les choſes ſur le pied qu'elles étoient & qu'elles ont toûjours été. Mais pour parler de la ſorte il faut être peu inſtruit que nous n'avons beſoin de perſonne & que nos voiſins ont beſoin de nous. Ce Roiaume a tout generalement en ſoi-même, ſi l'on en excepte tres peu de choſe; mais il n'en eſt pas de même des Etats qui lui confinent, ils n'ont ni vin ni bled ni ſel ni chanvre ni eau de vie, & il faut de toute neceſſité qu'ils aient recours à nous pour en avoir. Ce ſeroit donc profiter fort mal du bien que Dieu nous a fait, ſi nous le donnions pour des choſes dont nous pouvons nous paſſer facilement. S'il faut que les étrangers aient de nôtre argent, ce ne doit être que pour ce qui ne vient pas dans le Roiaume, comme ſont les épiceries qu'il faut aller chercher bien loin, ou les prendre des Holandois: Pour tout le reſte il faut ſe paſſer d'eux, & que le luxe ne nous tente pas aſſez pour faire une faute ſi prejudiciable à l'Etat.

La rigueur qu'on tient dans plûpart des grandes Villes de

Roiaume, pour recevoir un marchand eſt un abus que Vôtre Majeſté a interêt de corriger : Car il empêche que beaucoup de gens ne ſe jettent dans le commerce, où ils réüſſiroient mieux bien ſouvent que ceux qui y ſont. Quelle neceſſité y a-til qu'un homme faſſe aprentiſſage, cela ne ſauroit être bon tout au plus que pour les ouvriers, afin qu'ils n'entreprennent pas un métier qu'ils ne ſavent point ; mais pour les autres pourquoi leur faire perdre leur tems, & pourquoi auſſi empêcher que des gens qui en ont quelquefois plus apris dans les païs étrangers qu'il n'en faut pour s'établir ne le faſſent pas, parce qu'il leur manque un brevet d'aprentiſſage? eſt-il juſte s'ils ont l'induſtrie de gagner leur vie qu'on les en empêche ſous le nom de Vôtre Majeſté ? elle qui eſt le pere commun de ſes ſujets, & qui eſt obligée de les prendre en ſa protection.

Je croirois donc que quand elle feroit une Ordonnance, par laquelle elle ſuprimeroit tous les reglemens faits juſques ici à cet égard, elle n'en feroit pas plus mal. Elle trouve-

roit même ſon compte ſi elle vouloit reduire cela à l'avenir à prendre des lettres pour leſquelles on lui paieroit une ſomme modique. Car la quantité de ceux qui ſe preſenteroient pour en avoir ſupleroit au bon marché qu'elle leur feroit. Ses peuples d'ailleurs lui en auroient obligation, puiſque ce qu'ils paieroient leur ſeroit bien moins à charge que ce qu'on leur fait faire à avant que de pouvoir tenir boutique.

La Librairie de Campagne a beſoin ſur tout que Vôtre Majeſté lui donne d'autres reglemens. Car elle ſe trouve ſujette à l'inquiſition des Libraires de Paris, qui, par le moien des privileges qu'ils obtiennent en Chancellerie, tiennent tous les autres du Roiaume dans une telle dépendance, qu'il faut qu'ils meurent de faim ou qu'ils hazardent de ſe perdre. Si Vôtre Majeſté veut avoir pitié d'eux il faut qu'elle reduiſe ſes privileges à la ſeule Ville de Paris, & qu'il ſoit permis aux autres de contrefaire leurs ſortes. Paris tout ſeul vaut mieux que le reſte du Roiaume, & il n'eſt pas juſte que plus de deux mille famil-

les periſſent pour un petit nombre.

Le Conſeil n'eſt plein que d'inſtances formées en pareil cas, & vôtre Roiaume a interêt que Vôtre Majeſté prononce en faveur des opprimez. Car les livres qu'on tire de Paris ſont ſi chers, que les pauvres n'en ſauroient aprocher. Cependant un Curé qui n'a que cent écus de revenu a beſoin d'inſtruction, comme celui qui en a deux mille, il faut donc lui donner moien de faire ſon devoir, ce qui ne ſe peut ſi on lui tient le pied ſur la gorge.

Une ſeule choſe peut vous empêcher de faire un reglement ſi juſte, & ſi utile. Vôtre Majeſté peut avoir des raiſons d'ôter une partie des Libraires. Les libelles qui courent depuis peu font juger que leur profeſſion eſt plus dangereuſe qu'avantageuſe à l'état; quand il y en aura moins on ſaura mieux d'où vient le deſordre. Ainſi il eſt peut-être neceſſaire de les reduire ſi bas qu'ils ſoient obligez d'eux-mêmes de chercher une autre condition. En effet il n'en eſt pas beſoin d'un ſi grand nombre, & la ſcience & les belles lettres trouve-

ront bien à fleurir ſans cela. Mais ſi c'eſt là l'intention de Vôtre Majeſté, il faut du moins qu'elle faſſe ce qui ſe fait en Eſpagne. Il faut que les livres ne ſe vendent qu'à un certain prix, qu'il ne ſoit pas permis à celui qui les fait imprimer d'y en mettre un qui en dégoûte ceux qui en auroient beſoin.

## CHAPITRE XVI.

### *Des Laboureurs & de l'Agriculture.*

LE Labourage étant la plus grande richeſſe de l'Etat, c'eſt à Vôtre Majeſté à contribuer non ſeulement de tout ſon pouvoir à l'entretenir, mais encore à le rendre plus abondant. Dans pluſieurs endroits de vôtre Roiaume beaucoup de terres demeurent incultes par la miſere des Peuples, qui n'ont ni Beſtiaux pour les engraiſſer, ni les autres moiens qu'il faudroit pour les faire valoir. Pour ſubvenir à une choſe ſi neceſſaire, il eſt à propos que Vôtre Majeſté diminuë les tailles dont le faix

les accable, & qu'elle leur prête de l'argent pour avoir des Vaches & des Moutons, cinq ou ſix millions répandus dans vos Provinces les rendront floriſſantes, & Vôtre Majeſté ſera la premiere à s'en reſſentir, puiſque d'abord qu'elles ſe ſeront rengraiſſées, elles ſeront plus en état de lui donner du ſecours.

Une des cauſes plus eſſentielles de la ſterilité de la terre, vient ſi bien de la pauvreté de ceux qui la labourent, que nous voions qu'une même terre, & qui a le même fonds raporte plus ou moins ſelon qu'elle eſt bien ou mal labourée, ou qu'on y met plus ou moins d'engrais. Ainſi ce n'eſt pas encore aſſez que Vôtre Majeſté donne dequoi avoir des Beſtiaux, ſi les Chevaux manquent aux Laboureurs. J'apelle leur manquer que d'en avoir de ſi chetifs, qu'à peine peuvent-ils égratigner la terre. Il faut enfoncer bien avant, du moins en beaucoup d'endroits ſi l'on veut qu'elle produiſe. Il faut donc que Vôtre Majeſté répande encore de l'argent pour un ſi preſſant beſoin, & elle y eſt d'autant plus obligée qu'elle

y trouvera encore un autre avantage. Qu'elle leur donne des jumens de bonne taille, & elles jetteront des poulains qui ſerviront à monter votre Cavalerie ; de ſorte qu'il ne ſera plus beſoin d'aller en Suiſſe & en Allemagne pour ce ſujet.

Mais il faut que ceux qui auront les étallons en prennent plus de ſoin qu'ils n'ont fait juſques ici, c'eſt pourquoi mon ſentiment ſeroit de les ôter à ceux qui les ont, & de ne les donner qu'aux Gentilshommes. Ils ſauront mieux que perſonne comment il les faut gouverner, c'eſt bien plus leur fait que de ceux qui les ont preſentement entre leurs mains. Cependant la ſomme que Vôtre Majeſté a trouvée bon juſques ici qu'on emploiât à cette dépenſe, ne ſuffit pas pour mettre les choſes en bon état. Quatre-vint-quatre étalons qu'il y a dans tout le Roiaume ne ſont que pour deux ou trois Provinces, & il y en a d'autres qui ſont propres pour tenir des haras.

FIN.